

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention – sciences de l’information et des bibliothèques

Spécialité - cultures de l’écrit et de l’image

Master 2

Mémoire / juin 2012

Les romans-feuilletons dans la presse catholique (1870-1914)

Julie Salaün

Sous la direction de Monsieur Christian Sorrel
Professeur des universités – Université de Lyon 2, Directeur de la recherche

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Monsieur Christian Sorrel qui m'a encadrée et orientée tout au long de ce travail.

Je tiens également à remercier mes proches pour leurs conseils avisés et leur relecture attentive.

Résumé :

Ce travail porte sur l'étude des romans-feuilletons dans la presse catholique, à la fois nationale et lyonnaise. Malgré les réticences de la hiérarchie catholique à l'encontre du roman, les journaux catholiques publient des fictions. Existe-t-il des spécificités dans leur composition ? Le rôle de ces romans-feuilletons présente-t-il un caractère original ?

Descripteurs :

Troisième République ; Presse catholique au XIXe siècle ; Roman-feuilleton catholique

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

| |
|--|
| Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée. |
|--|

Sommaire

| | |
|--|------------|
| INTRODUCTION..... | 9 |
| LES CATHOLIQUES ET LA PRESSE : DE LA CONDAMNATION VEHEMENTE A L'ENGAGEMENT NECESSAIRE | 12 |
| Les catholiques face à la Troisième République | 12 |
| <i>Les étapes de la laïcisation de l'État</i> | <i>12</i> |
| La décennie 1870 ou l'installation de la Troisième République..... | 12 |
| Les principales mesures de la législation anticléricale..... | 13 |
| La décennie 1890 : une volonté d'apaisement..... | 15 |
| La reprise de la politique anticléricale après 1900..... | 17 |
| <i>La pratique religieuse au quotidien.....</i> | <i>20</i> |
| La conception de la lecture pour les catholiques | 21 |
| <i>Les prises de position de la hiérarchie catholique</i> | <i>22</i> |
| <i>Les définitions du roman : une bataille de mots dans les dictionnaires</i> | <i>24</i> |
| <i>La lecture des romans-feuilletons jugée par l'Église catholique.....</i> | <i>28</i> |
| Un danger pour la société..... | 28 |
| Une tentation forte pour un lecteur faible | 31 |
| Panorama de la presse catholique | 33 |
| <i>La conception de la presse pour le clergé</i> | <i>33</i> |
| <i>Les débuts d'une presse catholique : un écho modéré</i> | <i>37</i> |
| L'Univers..... | 37 |
| Les Semaines religieuses..... | 41 |
| <i>L'expérience réussie de La Croix</i> | <i>42</i> |
| Importance quantitative du roman-feuilleton dans quatre journaux catholiques..... | 47 |
| <i>L'Éclair.....</i> | <i>49</i> |
| <i>Le Nouvelliste</i> | <i>50</i> |
| <i>La Croix de Lyon.....</i> | <i>53</i> |
| <i>La Croix.....</i> | <i>54</i> |
| LES ROMANS-FEUILLETONS DANS LES JOURNAUX CATHOLIQUES : LA FICTION AU SERVICE DE LA PROPAGATION..... | 63 |
| Présentation des romans-feuilletons du corpus | 64 |
| <i>Résumés des sept intrigues.....</i> | <i>64</i> |
| <i>Étude des scénarios</i> | <i>77</i> |
| Les figures de prêtres et de religieux | 79 |
| <i>Les descriptions physiques et morales.....</i> | <i>80</i> |
| <i>Une relation privilégiée avec les protagonistes principaux.....</i> | <i>84</i> |
| <i>Au service de tous.....</i> | <i>89</i> |
| Les personnages | 94 |
| <i>Le physique et le moral.....</i> | <i>94</i> |
| Le camp du Bien ou les protagonistes tournés vers la religion..... | 94 |
| Le camp du Mal : de l'ignorance au rejet de la religion | 104 |
| <i>L'affrontement des antagonismes</i> | <i>113</i> |
| La rivalité amoureuse..... | 113 |
| Combattre pour imposer des valeurs..... | 118 |
| Plaire pour édifier ? | 126 |
| <i>Les techniques.....</i> | <i>127</i> |
| Anticiper pour susciter l'intérêt du lecteur | 127 |

| | |
|---|------------|
| Les adresses directes ou comment impliquer le lecteur | 130 |
| <i>La dimension utilitaire de la lecture</i> | 133 |
| L'incitation à soutenir les missions | 133 |
| La question sociale | 136 |
| Le sacrifice de soi..... | 140 |
| <i>Les fictions catholiques peuvent-elles se révéler édifiantes ?</i> | 144 |
| CONCLUSION | 149 |
| SOURCES | 153 |
| BIBLIOGRAPHIE | 155 |
| TABLE DES ANNEXES | 163 |

Introduction

Le XIXe siècle voit la multiplication des titres de journaux. Sous le Second Empire, la presse reste entravée par une législation qui restreint son développement : jusqu'en 1868, les journaux doivent ainsi obtenir, avant de paraître, une autorisation préalable qui peut être refusée. De plus, le droit de timbre, établi en 1850, contribue à élever le coût des abonnements et limite par là même l'accès à la presse au plus grand nombre.

Après la chute du Second Empire et l'instauration de la Troisième République, la presse bénéficie d'une importante libéralisation, avec notamment la loi du 29 juillet 1881 qui met en place le régime le plus libéral existant alors en Europe. C'est pourquoi, la période allant de 1870 à 1914 peut être qualifiée d'âge d'or de la presse. De 1871 à 1881, les tirages des journaux régionaux passent de 300 000 à 900 000 exemplaires¹. De nombreux titres sont vendus 5 centimes le numéro, soit la plus petite pièce de monnaie existante à l'époque : en raison de la diminution de leur prix, les journaux atteignent progressivement les milieux modestes. Cet essor de la presse n'est pas sans provoquer des inquiétudes auprès de la hiérarchie catholique, qui est méfiante à l'égard du succès de ce média. Elle craint en effet de ne pouvoir le contrôler pleinement, d'autant plus que, pour l'Église catholique, le début de la Troisième République correspond à une période de remise en cause continuelle de son influence, à la fois dans le champ politique et dans la sphère sociale.

La séparation de l'Église et de l'État, en 1905, est en effet précédée d'une série de mesures qui visent à limiter son pouvoir. La législation anticléricale se préoccupe en premier lieu du rôle des congrégations dans l'enseignement, et les républicains redoutent l'influence qu'elles peuvent exercer sur le contrôle des esprits. La présence de l'Église devient plus discrète dans la société en même temps que les signes religieux disparaissent des écoles et des hôpitaux. Si des périodes marquées par une volonté d'apaisement succèdent à des moments d'agitation dans les relations entre l'Église et l'État, la déchristianisation de la société n'en est pas moins effective. Cette déchristianisation, qui est déjà existante avant la décennie 1870, s'accélère avec la politique de laïcisation menée par les républicains.

¹ Christophe Charle, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris : Éd. du Seuil, 2004 (L'univers historique), chap. 6, p. 137.

Dès lors, l'Église tente de réagir dans le but de continuer à se faire entendre du plus grand nombre. La hiérarchie catholique commence par condamner la prolifération des journaux, ainsi que les romans-feuilletons qu'ils contiennent, et met l'accent sur des actions de propagande directe comme les pèlerinages ou les rassemblements religieux. Cependant, certains membres du clergé ont conscience que ce succès grandissant de la presse correspond à une réalité irréversible. Ils décident donc de constituer une presse catholique, afin d'opposer à leurs adversaires une arme permettant de lutter de manière efficace contre ce manque de visibilité de l'Église. Les journaux catholiques vont même jusqu'à publier des fictions, qui prennent la forme de romans-feuilletons. Cette situation revêt un double caractère paradoxal : la création de journaux catholiques, certes dictée par un contexte difficile pour l'Église, se trouve en contradiction avec les prises de position de la hiérarchie catholique. Le second problème réside dans le fait que les journaux catholiques fassent paraître des romans-feuilletons : alors que l'Église condamne le roman au moyen de la congrégation de l'Index, la fiction s'établit dans le bas des pages des périodiques catholiques.

L'existence de ces deux contradictions majeures fait émerger un questionnement : les romans-feuilletons parus dans les journaux catholiques présentent-ils des spécificités dans leur forme et leur contenu ou bien se conforment-ils aux procédés employés dans les fictions sélectionnées par les titres non catholiques ? Le rôle du roman-feuilleton diffère-t-il lorsqu'il se trouve dans un journal catholique ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations, nous avons commencé par étudier le contexte politique de la période, dans le but de saisir dans quel cadre se développe la presse catholique. La multiplication des mesures anticléricales remet en cause certains acquis de l'Église catholique, l'obligeant par là même à modifier sa stratégie dans le domaine de l'écrit et à investir le champ de la presse. Pour comprendre les réticences d'une partie du clergé à suivre cette voie, nous avons étudié la manière dont la lecture est perçue par l'Église : loin d'être un acte anodin, elle doit être encadrée, et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit de s'adonner à la lecture d'une fiction. Malgré les propos virulents de certains évêques dans ce domaine, des romans-feuilletons sont publiés par la presse catholique. Afin de saisir la manière dont les catholiques s'approprient les techniques propres à ce nouveau média que constitue la presse, nous avons étudié quelques unes de leurs premières expériences journalistiques. Ensuite, pour mesurer l'importance du roman-feuilleton dans la

presse catholique, nous avons réalisé une étude quantitative dans quatre titres catholiques : nous avons sélectionné deux quotidiens, à savoir *La Croix* et *Le Nouvelliste*, ainsi que deux hebdomadaires, *La Croix de Lyon* et *L'Éclair*. Nous avons choisi ces quatre journaux en raison des disparités qu'ils présentent : *La Croix* est un titre national contrairement aux trois autres qui sont des journaux lyonnais ; leur durée de vie ainsi que l'importance de leurs tirages sont très variables. Ils sont ainsi représentatifs de la diversité des journaux catholiques existant à l'époque. Dans un second temps, nous avons élaboré un corpus de sept romans-feuilletons issus de ces quatre titres et publiés entre 1870 et 1914. Notre but était d'étudier le contenu même de ces fictions. Comment les intrigues sont-elles structurées ? La manière dont les différents personnages sont appréhendés présente-t-elle une originalité ? Pour sélectionner les sept romans-feuilletons du corpus, nous avons utilisé comme critère principal la présence d'un personnage de prêtre ou de religieux, autrement dit d'un membre du clergé séculier ou régulier, dans chacune des intrigues. Lors de notre précédente étude portant sur les romans-feuilletons publiés dans les journaux lyonnais de tendances politiques diverses, nous avons en effet remarqué l'absence de ce protagoniste. Certaines fictions comportant un nombre d'épisodes trop faible, ou dans lesquelles il n'y avait aucun prêtre ont ainsi été écartées. Or, nombre de fictions parues dans les quatre titres catholiques sont relativement courtes : la difficulté majeure survenue lors de l'établissement de ce corpus a donc été de trouver des romans-feuilletons composés de plusieurs dizaines d'épisodes. Nous voulions en effet étudier des fictions dont la structure narrative était assez développée pour mettre en scène des péripéties nombreuses et des personnages étoffés. Enfin, nous nous sommes interrogés sur la portée de ces romans-feuilletons auprès du lectorat : quelles sont les techniques narratives utilisées afin de susciter l'intérêt du lecteur ? Pour autant, la fiction constitue-t-elle seulement un divertissement ?

Les catholiques et la presse : de la condamnation véhémement à l'engagement nécessaire

LES CATHOLIQUES FACE A LA TROISIEME REPUBLIQUE

Il nous faut, dans un premier temps, comprendre le contexte politique de la période, dans le but de saisir dans quel cadre s'inscrit le développement de la presse catholique. En effet, entre 1870 et 1914, la Troisième République est marquée par de nombreux bouleversements qui tendent à remettre en cause l'influence de l'Église catholique dans la sphère civile ainsi que dans le champ politique. De la Commune de Paris, qui décrète le 3 avril 1871 que « l'Église est séparée de l'État »², jusqu'à la veille de la Première Guerre mondiale, la République n'aura de cesse d'instaurer de manière progressive la laïcisation de l'État. Selon les décennies, les relations entre l'Église catholique et le régime politique français seront plus ou moins tumultueuses et les mesures prises pourront l'être à des périodes différentes.

Les étapes de la laïcisation de l'État

La décennie 1870 ou l'installation de la Troisième République

Tout d'abord, au début de la décennie 1870, il existe une réelle visibilité de l'Église catholique dans la société. Les congrégations féminines sont très présentes dans les domaines de l'enseignement féminin et dans celui de l'assistance publique. Dans l'ensemble, le personnel ecclésiastique est très nombreux : jamais depuis la Révolution française, les effectifs du clergé et son influence par l'intermédiaire des œuvres de charité et des missions n'ont été aussi importants. De plus, les nombreuses processions qui se déroulent tout au long de l'année sacralisent l'espace en dehors de l'église et constituent autant d'occasions pour le prêtre d'être au contact des fidèles et de prendre part à la vie de la société³. Les symboles religieux sont omniprésents dans la sphère publique : des statues et des crucifix sont placés dans les hôpitaux et les

² Jacques Le Goff, René Rémond (dir.), *Histoire de la France religieuse. Tome trois, Du roi Très Chrétien à la laïcité républicaine*, Paris : Seuil, 1991 (L'univers historique), partie 1, p. 130.

³ Jacques-Olivier Boudon, Jean-Marie Mayeur, *La Documentation photographique : Les Catholiques en France*, Paris : La documentation française, n° 7021, février 1994, p. 4.

écoles. Durant la seconde moitié du XIXe siècle, de nombreuses églises, endommagées pendant la Révolution française, sont reconstruites. D'autres édifices sont agrandis afin de tenir compte de l'accroissement démographique⁴. À Lyon, la basilique Notre-Dame de Fourvière, dont la construction débute en 1872, domine la ville, tout comme la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, qui commence à être édiflée à Paris en 1875. Ainsi, d'imposants édifices catholiques conquièrent les espaces urbains⁵.

Un premier changement important se produit à la fin des années 1870. Patrice de Mac-Mahon, alors président de la République depuis 1873, prononce la dissolution de la Chambre des députés en 1877. Il souhaite, en effet, poursuivre la politique d'Ordre moral qui s'appuie sur l'Église et sur l'armée et qui est placée sous la tutelle du duc Albert de Broglie. Ainsi, c'est l'Ordre moral qui, avec la loi du 12 juillet 1875, ouvre l'enseignement supérieur à l'Église, ce qui a pour conséquence d'engendrer la création des universités catholiques⁶. Pour mener à bien cette politique, Mac-Mahon doit obtenir une majorité de droite à l'Assemblée. Or, à partir de 1876, la Chambre des députés est majoritairement de gauche, avec la victoire de l'Union républicaine de Léon Gambetta et de la Gauche républicaine de Jules Ferry. Pourtant, la dissolution de la Chambre se solde par un échec pour Mac-Mahon : lors des élections d'octobre 1877, les républicains voient leur majorité maintenue à la Chambre. Après la démission de Mac-Mahon en janvier 1879, la possibilité d'une restauration monarchique disparaît et la République est ainsi installée de façon stable. C'est pourquoi, à partir de la décennie 1880, les républicains peuvent mettre en place les nombreuses mesures de laïcisation de l'État.

Les principales mesures de la législation anticléricale

Les républicains contestent l'autorité que l'Église catholique peut exercer sur les esprits et dans le champ politique. Il existe, durant cette période, un courant laïc militant très actif dans le camp républicain. Selon Léon Gambetta, cette tendance à l'« anticléricisme » politique, terme qui apparaît en France vers 1852⁷, trouve son origine dans l'attitude de l'Église catholique elle-même, qui a condamné la modernité

⁴ Jacques Le Goff, René Rémond (dir.), *op. cit.*, partie 2, p. 275.

⁵ François Lebrun (dir.), *Histoire des catholiques en France du XVe siècle à nos jours*, Toulouse : Privat, 1980, chap. 5, p. 358.

⁶ Brigitte Waché, *Religion et culture en Europe occidentale au XIXe siècle*, Paris : Belin, 2002 (Belin sup. Histoire), partie 2, chap. 8, p. 151.

⁷ René Rémond, *L'anticléricisme en France de 1815 à nos jours*, Paris : Fayard, première éd. 1976, nouv. éd. revue et augmentée 1999, partie 1, chap. 1, p. 9.

et s'est rangée dans le camp des ennemis de la République⁸. Cet anticléricalisme se pose aussi en réaction à l'infailibilité pontificale, proclamée le 18 juillet 1870, lors du concile de Vatican I, et qui permet de renforcer le pouvoir spirituel du pape, à une période où il perd sa puissance temporelle⁹. Or, le clergé français, majoritairement ultramontain, est soumis au pouvoir du souverain pontife.

L'anticléricalisme diffère de l'athéisme : ce n'est pas l'existence ou non d'une divinité qui pose problème, mais le fait que l'influence de la religion s'étende sur la société civile et mette en péril son indépendance¹⁰. C'est pourquoi, les républicains sont partisans d'une séparation de l'Église et de l'État, afin qu'il n'y ait pas de confusion entre ces deux sphères. Ils veulent isoler le temporel du spirituel pour préserver les droits de l'État et la liberté de conscience des citoyens¹¹. Dès 1869, Léon Gambetta établit dans un discours prononcé à Belleville, à l'occasion des élections législatives, un programme qui prévoit déjà cette séparation¹². La religion doit rester une affaire privée. Ainsi, le 6 février 1876, Gambetta prononce un discours à Lille dans lequel il dénonce la loi du 12 juillet 1875, instituant la liberté de l'enseignement supérieur : « j'entends que l'Église reste l'Église, qu'elle ne descende jamais sur la place publique, qu'elle n'entre jamais dans le Parlement »¹³. Le 4 mai 1877, soit quelques jours avant la dissolution de la Chambre par Mac-Mahon, il prononce un discours à la Chambre des députés, dans lequel il dénonce l'influence grandissante de l'Église : « nous en sommes arrivés à nous demander si l'État n'est pas maintenant dans l'Église ». Il appelle à la réaction : « si on n'adopte pas un prompt remède pour résister à cet esprit d'envahissement et de corruption, il atteindra le double but qu'il se propose : la conquête de l'État et la direction des foules »¹⁴. Il clôt son intervention par une formule, empruntée à son ami Alphonse Peyrat, et restée célèbre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! »¹⁵. Le terme de « cléricalisme » désigne cette confusion des deux sphères. Ce discours peut être considéré comme le résumé de cinq années de campagnes anticléricales menées à travers toute la France.

Les républicains se préoccupent en premier lieu de l'enseignement et du rôle qu'exercent les congrégations dans ce domaine. Si la bataille scolaire est déjà

⁸ Jacques Le Goff, René Rémond (dir.), *op. cit.*, partie 1, p. 175.

⁹ François Lebrun (dir.), *op. cit.*, chap. 5, p. 356.

¹⁰ René Rémond, *op. cit.*, partie 1, chap. 1, p. 10.

¹¹ Jacqueline Lalouette, *La République anticléricale : XIXe XXe siècles*, Paris : Seuil, 2002 (L'univers historique), introduction, p. 12.

¹² François Lebrun (dir.), *op. cit.*, chap. 5, p. 348.

¹³ René Rémond, *op. cit.*, partie 2, chap. 6, p. 178.

¹⁴ René Rémond, *op. cit.*, partie 2, chap. 6, p. 185.

¹⁵ René Rémond, *op. cit.*, partie 2, chap. 6, p. 176.

engagée dans les décennies précédentes, elle est désormais plus virulente. Les congrégations sont considérées comme dangereuses car situées en dehors du champ concordataire. De plus, durant la décennie 1870, elles sont en pleine expansion¹⁶. Or, certaines d'entre elles dirigent des établissements scolaires. Elles exercent donc une influence sociale en même temps qu'un contrôle des esprits et sont considérées comme une menace directe : en effet, l'État républicain s'appuie sur le suffrage universel. Il ne peut donc laisser l'Église former les futurs citoyens. C'est pourquoi, Jules Ferry présente une loi, le 15 mars 1879, visant à interdire l'enseignement aux membres des congrégations non autorisées. Les jésuites, très influents dans l'enseignement secondaire, sont principalement concernés par cette loi. Face à l'opposition du Sénat, Ferry décide de procéder par décrets. Les 29 et 30 mars 1880, il est ainsi décrété que la Compagnie de Jésus doit être dissoute dans les trois mois. Les autres congrégations disposent du même délai pour déposer une demande d'autorisation, sous peine de dissolution. Plus de 5600 religieux sont ainsi expulsés et 261 maisons fermées¹⁷. Face à ces expulsions, les catholiques manifestent leur soutien aux religieux devenus hors-la-loi¹⁸.

La présence de l'Église elle-même devient plus discrète dans la société : les processions publiques sont supprimées à partir de 1879 et les crucifix doivent être retirés des écoles, conformément à la loi du 2 octobre 1882. En 1883, les symboles religieux sont enlevés des hôpitaux et de l'entrée des cimetières. La récitation de prières publiques lors de la rentrée des Chambres est supprimée en 1884¹⁹. La décennie 1880 s'achève avec la loi dite des « curés sac au dos », qui supprime, le 15 juillet 1889, l'exemption de service militaire dont bénéficient les clercs depuis 1808²⁰.

La décennie 1890 : une volonté d'apaisement

Cependant, la décennie 1890 est marquée par une volonté d'apaisement. L'Église modifie son attitude à l'égard de la République. Depuis son avènement en 1878, Léon XIII fait preuve de modération dans ses relations avec l'État français. Il n'encourage

¹⁶ François Lebrun (dir.), *op. cit.*, chap. 5, p. 359.

¹⁷ Jacques-Olivier Boudon, Jean-Claude Caron, Jean-Claude Yon, *Religion et culture en Europe au 19^{ème} siècle*, Paris : Armand Colin, 2002 (U. Histoire), partie 3, chap. 8, p. 191.

¹⁸ François Lebrun (dir.), *Histoire des catholiques en France du XV^e siècle à nos jours*, Toulouse : Privat, 1980, chap. 6, p. 371.

¹⁹ Brigitte Waché, *Religion et culture en Europe occidentale au XIX^e siècle*, Paris : Belin, 2002 (Belin sup. Histoire), partie 3, chap. 10, p. 178.

²⁰ Jacques-Olivier Boudon, Jean-Claude Caron, Jean-Claude Yon, *op. cit.*, partie 3, chap. 8, p. 193.

pas les catholiques à mener des protestations violentes contre la politique de laïcisation. Il affirme même dans l'encyclique *Immortale Dei*, du 1^{er} novembre 1885, que « les enseignements de l'Église » ne « réprouvent en soi aucune des différentes formes de gouvernement »²¹. Ainsi, la cause de l'Église ne lui paraît pas solidaire de celle des monarchies. Au début des années 1890, cette tolérance vis-à-vis du régime républicain va devenir un ralliement officiel de la part du souverain pontife.

La première étape de ce ralliement au régime républicain est le fait du cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger depuis 1867 et fondateur de l'œuvre missionnaire des Pères Blancs. Il déclare, dans un toast prononcé le 12 novembre 1890 à Alger : « quand la volonté d'un peuple s'est nettement affirmée, que la forme d'un gouvernement n'a rien en soi de contraire [...] aux principes, qui, seuls, peuvent faire vivre les nations chrétiennes et civilisées, lorsqu'il faut [...] l'adhésion sans arrière pensée à cette forme de gouvernement, le moment vient de déclarer enfin l'épreuve faite »²². La prise de conscience de l'installation durable de la République ainsi que de la force du suffrage universel peut être considérée comme la principale raison de cette acceptation.

À partir de l'année 1892, Léon XIII lui-même incite au ralliement des catholiques. Il accepte de donner un entretien à Ernest Judet, journaliste au *Petit Journal*, qui est alors l'un des quotidiens les plus lus de France. Dans cet entretien, publié le 17 février 1892, le pape explique notamment que « la République est une forme de gouvernement aussi légitime que les autres »²³. Quelques jours plus tard, le 20 février, l'encyclique *Inter sollicitudines* paraît dans la presse. Le souverain pontife engage les catholiques à accepter « les nouveaux gouvernements », autrement dit la République qui paraît désormais durable : « les accepter n'est pas seulement permis, mais réclamé, voire même, imposé par la nécessité du bien social qui les a faits et les maintient ». En revanche, les catholiques ne sont pas appelés à accepter les lois de laïcisation de l'État, considérées comme antichrétiennes²⁴. En effet, le pape distingue « pouvoirs constitués et législation ». Si le pape demande l'acceptation de la Constitution de 1875, il la différencie de la législation qui, elle, doit être combattue par les catholiques : il les appelle à « s'unir comme un seul homme, pour combattre,

²¹ Jean-Marie Mayeur, Charles Pietri, André Vauchez, Marc Venard (dir.), *Histoire du christianisme. Tome onze : Libéralisme, industrialisation, expansion européenne*, Paris : Desclée, 1995, partie 4, chap. 1, p. 521.

²² *Ibid.*

²³ *Le Petit Journal* du mercredi 17 février 1892, p. 1. Cet exemplaire est disponible sur Gallica.bnf.fr

²⁴ François Lebrun (dir.), *op. cit.*, chap. 6, p. 373.

par tous les moyens légaux et honnêtes, ces abus progressifs de la législation »²⁵. Face aux attaques que subit son encyclique, Léon XIII décide d'adresser aux cardinaux français, le 3 mai 1892, la lettre *Notre consolation* dans laquelle il enjoint d'« accepte[r] la République » : « respectez-là, soyez lui soumis comme représentant le pouvoir venu de Dieu »²⁶.

De leur côté, les républicains considèrent ce ralliement avec méfiance : selon eux, il n'est pas sincère et relève d'un changement de stratégie. Ils estiment que l'Église catholique ne peut, fondamentalement, accepter les principes de la société moderne. Ils pensent qu'elle s'emploie, au moyen du ralliement, à faire entrer des catholiques dans les hautes sphères de l'État, dans le but de maintenir son influence²⁷. De plus, ce ralliement pose un problème majeur : comment des hommes qui n'acceptent pas le « pilier d'airain » de la République, selon la formule employée par Jules Ferry pour désigner la laïcité²⁸, peuvent venir à eux ? C'est pourquoi, cette tentative de ralliement à la République, dans le but de favoriser la réintégration des catholiques, peut être considérée comme un relatif échec. En effet, avant même 1880, de nombreux catholiques pratiquants ont rallié, par le bulletin de vote, la République. La montée spectaculaire des républicains aux élections, à partir de 1874, en témoigne²⁹. Dans les faits, l'acceptation de la République par les catholiques a donc déjà eu lieu.

La reprise de la politique anticléricale après 1900

En 1899, la formation du gouvernement de Défense Républicaine, conduit par Waldeck-Rousseau, établit l'unité des républicains de gauche, des radicaux et des socialistes autour du thème de la laïcité. Ainsi, les républicains poursuivent la politique de laïcisation de l'État³⁰.

La lutte contre les congrégations reprend, toujours dans le but de limiter leur influence. La loi du 1^{er} juillet 1901 soumet les congrégations religieuses à un contrôle plus étroit de l'État. En effet, il a la capacité d'autoriser ou non leur existence, en fonction de l'utilité qu'elles représentent pour la société. Sous le ministère Émile

²⁵ *La Croix* du samedi 20 février 1892, p. 6. Cet exemplaire est disponible sur Gallica.bnf.fr

²⁶ Jean-Marie Mayeur, Charles Pietri, André Vauchez, Marc Venard (dir.), *op. cit.*, partie 4, chap. 1, p. 524.

²⁷ René Rémond, *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Paris : Fayard, première éd. 1976, nouv. éd. revue et augmentée 1999, partie 2, chap. 6, p. 197.

²⁸ Jean-Marie Mayeur, Charles Pietri, André Vauchez, Marc Venard (dir.), *op. cit.*, partie 4, chap. 1, p. 523. Jules Ferry emprunte le syntagme « pilier d'airain » au poème de Victor Hugo, « Ultima Verba », dans le recueil *Les Châtiments*.

²⁹ François Lebrun (dir.), *op. cit.*, chap. 6, p. 373.

³⁰ Jacques-Olivier Boudon, Jean-Claude Caron, Jean-Claude Yon, *Religion et culture en Europe au 19^{ème} siècle*, Paris : Armand Colin, 2002 (U. Histoire), partie 3, chap. 8, p. 193.

Combes, entre juin 1902 et janvier 1905, cette loi est appliquée de manière très restrictive³¹. Les autorisations, délivrées par le Parlement, sont majoritairement refusées, sauf pour quelques congrégations missionnaires. Ainsi, de mars à juillet 1903, les demandes d'autorisation de 54 congrégations masculines sur 64 sont refusées. Ces congrégations sont dissoutes ou doivent choisir l'exil. De plus, l'article 14 de cette loi de 1901 interdit l'enseignement aux membres des congrégations non autorisées³². Des troubles surgissent alors : à Lyon, le 8 décembre, un manifestant est mortellement blessé dans le quartier Saint Jean³³.

À partir de 1902, les relations entre l'État français et l'Église catholique se détériorent : les nominations épiscopales sont interrompues et des sanctions de plus en plus nombreuses sont prises contre le clergé³⁴. Pendant cette période de « discordat », selon la formule de Georges Clemenceau, les prêtres qui s'opposent aux mesures prises par le gouvernement sont privés de traitement et des postes restent non pourvus³⁵. La crise du système concordataire dans la République anticléricale devient ainsi manifeste. Le 7 juillet 1904, une loi interdit l'enseignement à tous les congréganistes, y compris à ceux appartenant à des communautés autorisées³⁶. Cette loi provoque la fermeture de nombreuses écoles et institutions : elle prive le catholicisme d'un lieu dans lequel il pouvait s'adresser à l'ensemble du corps social.

Une étape importante dans la crise est franchie le 29 juillet 1904, lorsque les relations diplomatiques avec le Saint Siège sont rompues. Pie X, le successeur de Léon XIII décédé en 1903, est en effet moins conciliant que ce dernier. Dans le même temps, à la Chambre des députés, une commission est créée en 1903, dont le rapporteur est Aristide Briand. Elle a pour but d'étudier les nombreux projets de loi déposés à l'Assemblée, demandant la séparation de l'Église et de l'État. Pourtant, pour Émile Combes alors président du Conseil, une séparation totale n'est pas souhaitable. En effet, cette scission constitue le risque de perdre le contrôle du clergé par l'État. Après la chute du ministère Combes, Aristide Briand dépose le projet de loi portant sur la séparation le 4 mars 1905.

³¹ Brigitte Waché, *Religion et culture en Europe occidentale au XIXe siècle*, Paris : Belin, 2002 (Belin sup. Histoire), partie 3, chap. 10, p. 179.

³² Jean-Marie Mayeur, Charles Pietri, André Vauchez, Marc Venard (dir.), *Histoire du christianisme. Tome onze : Libéralisme, industrialisation, expansion européenne*, Paris : Desclée, 1995, partie 4, chap. 1, p. 526.

³³ Jacques Gadille, *Le diocèse de Lyon*, Paris : Beauchesne, 1983 (Histoire des diocèses de France), chap. 16, p. 260.

³⁴ Jacques-Olivier Boudon, Jean-Claude Caron, Jean-Claude Yon, *op. cit.*, partie 3, chap. 8, p. 194.

³⁵ Jacques-Olivier Boudon, Jean-Marie Mayeur, *La Documentation photographique : Les Catholiques en France*, Paris : La documentation française, n° 7021, février 1994, p. 4.

³⁶ Jacques-Olivier Boudon, Jean-Claude Caron, Jean-Claude Yon, *op. cit.*, partie 3, chap. 8, p. 194.

Le projet initial prévoyait la dévolution des biens de l'Église à des associations culturelles ne pouvant se fédérer au-delà des limites du département, dans un délai de dix ans³⁷. Le projet est revu dans un sens plus libéral. La loi, promulguée le 9 décembre 1905, proclame la séparation de l'Église et de l'État. Elle constitue l'aboutissement du processus de laïcisation et met fin au Concordat instauré le 26 messidor an IX, soit le 15 juillet 1801. Le régime concordataire, établi entre Napoléon Bonaparte, premier consul de la République, et les représentants du pape Pie VII, reconnaissait notamment au chef de l'État le droit de nommer les évêques. De plus, les prêtres étaient rémunérés par l'État. Désormais, comme le stipule l'article 2 de la loi de 1905 : « la République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1^{er} janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes »³⁸. L'Église devient ainsi une association de droit privé : les biens des établissements publics du culte doivent être dévolus à des associations culturelles. Le clergé demeure « occupant sans titre des églises ». Le culte peut néanmoins se poursuivre sous le régime de la loi de 1881, relative aux réunions publiques. La séparation, en libérant l'Église de la tutelle de l'État, donne les pleins pouvoirs à Rome pour la nomination des évêques³⁹.

Dans l'encyclique *Vehementer nos*, du 11 février 1906, Pie X condamne cette séparation et interdit au clergé d'entrer dans le cadre de la loi : il refuse le principe des associations culturelles. La même année, les inventaires des biens de la nation, mis à la disposition des églises pour l'exercice des cultes, commencent à être menés. L'autorité ecclésiastique appelle les catholiques à une attitude de réserve, qui exclut l'opposition violente. Ainsi, l'archevêque de Lyon prescrit le refus de coopérer à l'application de la loi, mais sans violence. C'est pourquoi, lorsque les inventaires se déroulent dans la ville, seuls des incidents mineurs sont relevés⁴⁰. Il en est de même dans de nombreuses régions, excepté dans l'ouest de la France⁴¹.

³⁷ François Lebrun (dir.), *op. cit.*, chap. 6, p. 375.

³⁸ Jacques-Olivier Boudon, Jean-Marie Mayeur, *op. cit.*, p. 24.

³⁹ Jacques-Olivier Boudon, Jean-Marie Mayeur, *op. cit.*, p. 5.

⁴⁰ Jacques Gadille, *Le diocèse de Lyon*, Paris : Beauchesne, 1983 (Histoire des diocèses de France), chap. 16, p. 261.

⁴¹ François Lebrun (dir.), *Histoire des catholiques en France du XVe siècle à nos jours*, Toulouse : Privat, 1980, chap. 6, p. 375.

La pratique religieuse au quotidien

Si la volonté de laïciser l'État n'a pas pour but de diminuer l'importance du catholicisme dans les croyances personnelles, elle contribue pourtant à éloigner progressivement les fidèles de la pratique religieuse. Pour Michel Lagrée, il convient de différencier les diverses pratiques du catholicisme qui se développent dans le vaste champ du religieux. Il explique ainsi qu'il faut opérer une distinction entre le « grand chrétien », apportant un solide soutien financier à des œuvres caritatives, tout en se livrant à d'intenses pratiques spirituelles ; le « grand catholique », qui affirme ses convictions au Parlement et dans la presse ; le « bon chrétien », synonyme de père de famille issu des catégories sociales inférieures, dont les étapes de sa vie et de celle de ses proches sont rythmées par le catholicisme⁴².

Parmi ces classes moyennes, bien qu'une majorité de fidèles continue à aller à la messe et à faire la communion pascale, Claude Langlois décrit la pratique du catholicisme comme étant essentiellement « saisonnière ». Ainsi, nombreux sont ceux à faire appel à l'Église pour sacraliser les grandes étapes de leur vie familiale ou individuelle : le respect du baptême, du mariage et de l'enterrement religieux demeure⁴³. À travers le maintien de ces cérémonies religieuses, peut aussi s'exprimer la volonté d'une reconnaissance sociale. Pourtant, ces pratiques sont progressivement remises en cause : en 1869, dans le vingtième arrondissement parisien, un enterrement sur quatre est civil, c'est-à-dire qu'il se déroule sans le secours de l'Église. La Commune de Paris, durant l'année 1871, généralise cette pratique⁴⁴. Dans le même temps à Lyon, les enterrements et baptêmes civils se multiplient eux aussi⁴⁵.

Cette déchristianisation de la société est parfois engendrée par le refus de l'Église elle-même d'accepter le monde moderne. En effet, le 8 décembre 1864, Pie IX énumère « les principales erreurs de notre temps » dans un Syllabus. Le pape explique ainsi que l'Église catholique ne saurait se réconcilier avec les idées véhiculées par la modernité. Face à cette prise de position du souverain pontife, de nombreux catholiques sont contraints de choisir entre leur foi et la modernité. Pourtant, cette déchristianisation, certes latente dans la décennie 1870, est accélérée par la politique de laïcisation de l'État. En effet, durant la décennie 1880, soit la

⁴² François Lebrun (dir.), *op. cit.*, chap. 6, p. 369.

⁴³ François Lebrun (dir.), *op. cit.*, chap. 5, p. 326.

⁴⁴ Jacques Le Goff, René Rémond (dir.), *Histoire de la France religieuse. Tome trois, Du roi Très Chrétien à la laïcité républicaine*, Paris : Seuil, 1991 (L'univers historique), partie 1, p. 128.

⁴⁵ Jacques Le Goff, René Rémond (dir.), *op. cit.*, partie 2, p. 292.

période qui correspond à un moment d'intense politique anticléricale, une baisse de la pratique religieuse est constatée, autant dans les zones rurales qu'urbaines⁴⁶. Le clergé lui-même est fragilisé : avec la séparation de l'Église et de l'État en 1905, une baisse des vocations dans les années qui précèdent la Grande Guerre est constatée.

Le clergé, aidé par de « grands chrétiens », tente de mobiliser les catholiques lors de pèlerinages. Il s'appuie sur une forte croyance populaire dans les apparitions surnaturelles, essentiellement mariales. En effet, la figure de Marie est dominante dans les croyances religieuses du XIXe siècle. Ainsi, Bernadette Soubirous, durant l'année 1858, voit à plusieurs reprises ces apparitions de la Vierge à Lourdes⁴⁷. À partir de 1878, sous l'impulsion des Assomptionnistes, les pèlerinages reprennent avec davantage de vigueur, aussi bien pour Jérusalem que pour Lourdes⁴⁸. Pourtant, cette tentative de mise en place d'un catholicisme vivant reste limitée.

Par conséquent, entre 1870 et 1914, l'Église catholique perd une partie de l'influence qu'elle exerçait sur les consciences. Dans la sphère civile, sa visibilité diminue en même temps que les signes religieux s'effacent. La politique anticléricale des républicains est parvenue à distinguer la sphère de l'État de celle du pouvoir spirituel. Face à une société qui est pour beaucoup déchristianisée, les catholiques prennent conscience de la nécessité de réagir. Il est un domaine dans lequel la hiérarchie catholique entend maintenir son magistère : il s'agit de celui de la lecture.

LA CONCEPTION DE LA LECTURE POUR LES CATHOLIQUES

Il nous faut tout d'abord étudier la façon dont la lecture, de manière générale, est perçue par l'Église, afin de comprendre l'importance qu'elle lui accorde. Pour ce faire, il convient notamment d'examiner les définitions proposées pour les articles « livre » ou « roman » dans les dictionnaires dont la rédaction est confiée à des membres du clergé. Dans le but de contrôler l'influence de la lecture sur les esprits, la hiérarchie catholique dispose de moyens pour agir, tels les décrets de la congrégation de l'Index ou encore les lettres pastorales des évêques. Plus spécifiquement, nous étudierons les principaux arguments avancés afin de dissuader les catholiques de lire des romans-feuilletons.

⁴⁶ François Lebrun (dir.), *op. cit.*, chap. 5, p. 365.

⁴⁷ Jacques Le Goff, René Rémond (dir.), *op. cit.*, partie 2, p. 298.

⁴⁸ Rémi Kokel, *Vincent de Paul Bailly : un pionnier de la presse catholique*, Paris : Éd. Bonne Presse, 1957, livre 1, chap. 8, p. 76.

Les prises de position de la hiérarchie catholique

Selon la hiérarchie catholique, la lecture doit être effectuée dans un but avant tout utilitaire. Elle ne doit pas être divertissante mais efficace : il faut qu'elle laisse une trace dans la mémoire du lecteur. Pour ce faire, la lecture doit être pratiquée de façon assidue mais lente. En effet, le lecteur doit s'imprégner du contenu des textes : il doit procéder à de fréquentes relectures des mêmes passages⁴⁹. Cette lecture régulière doit toujours pouvoir être réalisée à voix haute devant les autres membres de la famille. Afin de rendre l'acte de lecture bénéfique, il faut donc lire lentement et en commun⁵⁰. Cette lecture saine et favorable, utile à la formation du lecteur, est à distinguer de celle, frénétique et solitaire, qui non seulement n'a aucune utilité, mais peut engendrer des effets néfastes⁵¹. L'Église craint le lecteur isolé, qui court le risque de ne pas bien comprendre le sens du texte qu'il a sous les yeux. Il pourrait aussi faire une lecture ironique et prendre ses distances avec le contenu de l'ouvrage, voire s'en amuser⁵². Par conséquent, l'Église s'oppose moins au texte en tant que tel, c'est-à-dire qu'elle s'attaque moins à son contenu, qu'aux effets provoqués par les « mauvais » livres. Les prises de positions de la hiérarchie catholique s'attachent ainsi davantage aux conséquences qui suivent l'acte de lecture⁵³.

Dès les années 1840, alors que la culture médiatique est seulement balbutiante, elle est déjà considérée par les catholiques comme une réelle menace, voire comme une agression. L'Église craint cette fièvre de la lecture, tandis que la culture de masse française ne prend toute sa dimension qu'à partir de la décennie 1880⁵⁴. Les publications dénonçant les dangers des « mauvais » livres, bien qu'elles ne soient pas nouvelles, prennent leur essor dès 1840, sous la forme de romans édifiants, tels *Frédéric ou les dangers des mauvaises lectures* publié à cinq reprises entre 1840 et 1874, et *Ferrand et Mariette, influence de la lecture des romans et vices de nos lois* par l'abbé Adolphe de Bouclon en 1847. Ces publications peuvent aussi être des ouvrages d'analyse littéraire, tel *Études critiques sur le feuilleton-roman* par le

⁴⁹ Loïc Artiaga, « L'apostolat par le « bon livre » dans les pays francophones au XIXe siècle » dans Pascal Durand, Pierre Hébert, Jean-Yves Mollier, François Valloton (dir.), *La censure de l'imprimé : Belgique, France, Québec et Suisse romande XIXe XXe siècles*, Québec : Éd. Nota bene, 2006, p. 76.

⁵⁰ Loïc Artiaga, *Des torrents de papier : Catholicisme et lectures populaires au XIXe siècle*, Limoges : Pulim, 2007 (Mediatextes), partie 3, chap. 9, p. 150.

⁵¹ Anne-Marie Chartier, Jean Hébrard, *Discours sur la lecture (1880-2000)*, [Paris] : Fayard, première éd. 1989, nouv. éd. 2000 [nouvelles études historiques], partie 1, chap. 3, p. 67.

⁵² Pascal Durand, Pierre Hébert, Jean-Yves Mollier, François Valloton (dir.), *op. cit.*, p. 75.

⁵³ Loïc Artiaga, *op. cit.*, partie 1, chap. 1, p. 31.

⁵⁴ Loïc Artiaga, *op. cit.*, préface, p. 9.

journaliste catholique et légitimiste Alfred Nettement, dont la première édition date de 1845.

Le contrôle de l'écrit constitue un devoir pour l'Église, d'autant plus nécessaire qu'en raison du développement de l'imprimé et des progrès de la scolarisation, toutes les classes sociales, aussi bien dans les villes que dans les zones rurales, ont progressivement accès à la lecture. De plus, la hiérarchie catholique possède une longue pratique de l'écriture : elle est donc mieux à même de déceler les pièges que des ouvrages peuvent contenir⁵⁵.

Un dispositif d'autorité existe pour contrôler la production écrite : il s'agit de la congrégation de l'Index, dont les décrets s'imposent dans les diocèses français après 1850. La censure romaine étend sa surveillance à la production imprimée romanesque et en particulier française⁵⁶. Elle condamne ainsi dans un même décret, le 20 juin 1864, les ouvrages de nombreux romanciers français : *Les Misérables* de Victor Hugo, *Le Rouge et le noir* de Stendhal, sept romans d'Honoré de Balzac dont *Splendeurs et misères des courtisanes*, *Madame Bovary* et *Salammbô* de Gustave Flaubert ainsi que *Les Mémoires du diable* de Frédéric Soulié⁵⁷. Au XIXe siècle, la congrégation de l'Index est constituée de cardinaux désignés par le pape. Le secrétaire de la congrégation charge des consultants d'examiner les ouvrages incriminés, puis un rapporteur remet ses observations portant sur les passages répréhensibles des livres. Pourtant, peu de romans sont condamnés par la congrégation, qui se préoccupe davantage des écrits religieux : l'univers de la fiction n'est pas celui qu'elle privilégie⁵⁸. Par conséquent, les romanciers condamnés en 1864 le sont avant tout parce qu'ils appartiennent à la sphère publique. En effet, la notoriété des œuvres et de leur auteur est prise en compte. Ainsi, plus un roman connaît de succès, et plus il est potentiellement dangereux en raison de son influence : il court davantage le risque d'être interdit. En revanche, une œuvre problématique, mais très peu lue, est épargnée⁵⁹. De plus, cette condamnation s'inscrit dans un contexte particulier, puisqu'elle est prononcée après la parution de *La Vie de Jésus* d'Ernest Renan, en 1863, qui provoque la colère de l'Église catholique. L'alliance entre l'autorité romaine et les journaux français fait ensuite la force des décrets. Ainsi, lors de la condamnation des romanciers français, le journal catholique

⁵⁵ Anne-Marie Chartier, Jean Hébrard, *op. cit.*, partie 1, p. 15.

⁵⁶ Anne-Marie Chartier, Jean Hébrard, *op. cit.*, partie 1, chap. 1, p. 23.

⁵⁷ Loïc Artiaga, *op. cit.*, introduction, p. 14.

⁵⁸ Loïc Artiaga, *op. cit.*, partie 1, chap. 2, p. 36.

⁵⁹ Loïc Artiaga, *op. cit.*, partie 1, chap. 2, p. 44.

L'Univers relaie l'information. Par conséquent, l'arme de l'Index ne peut être effective que si les catholiques reconnaissent la force de ses décrets.

Les évêques français disposent eux aussi d'un moyen pour prévenir les catholiques contre les dangers des « mauvais » livres. En raison d'une alphabétisation croissante, le risque de mal lire se révèle selon eux plus important. En effet, pour tous ces nouveaux lecteurs n'ayant pas l'habitude de la lecture, elle constitue davantage un danger qu'un bienfait. Les évêques vont prendre l'habitude d'envoyer au clergé de leur diocèse, dans le « Saint-Temps du Carême », des lettres pastorales qui sont lues en chaire aux fidèles. En 1861, ce moyen est employé par plus de trois prélats sur quatre⁶⁰. Le Carême est d'abord l'occasion d'inciter les chrétiens à la pratique religieuse. Pourtant, le traditionnel mandement de Carême est progressivement remplacé par une instruction portant sur une question ayant trait à la société et qui est jugée importante par l'évêque⁶¹. Certaines de ces lettres constituent ainsi un rappel régulier et solennel des problèmes engendrés par la lecture. Les évêques font preuve d'un effort de communication nouveau, mais qui emprunte encore le canal traditionnel puisque la lettre de l'évêque est lue en chaire par le curé aux fidèles⁶².

Les définitions du roman : une bataille de mots dans les dictionnaires

Avant d'étudier de façon détaillée le discours des évêques diffusé au moyen des lettres pastorales, il nous faut examiner la manière dont le clergé, de façon plus générale, considère la lecture des fictions. Pour ce faire, nous avons sélectionné dans des dictionnaires, dont l'élaboration est placée sous l'autorité des membres du clergé, les termes de « livre » et de « roman ».

Dans le *Dictionnaire de théologie morale*, l'abbé Jean-Étienne Pierrot (1805-1860), prêtre du diocèse de Verdun, commence par expliquer, à l'article « livres », l'intérêt qu'ils constituent, et ce de manière générale : « les livres sont un grand moyen de propager les doctrines ». Dès la deuxième partie de cette phrase, il remarque que cette diffusion peut elle-même constituer un risque, car elle dote les écrits d'une influence importante : « mais ils ont une égale puissance pour le mal que

⁶⁰ Jacques Le Goff, René Rémond (dir.), *Histoire de la France religieuse. Tome trois, Du roi Très Chrétien à la laïcité républicaine*, Paris : Seuil, 1991 (L'univers historique), partie 3, p. 404.

⁶¹ François Lebrun, *Histoire des catholiques en France du XVe siècle à nos jours*, Toulouse : Privat, 1980, chap. 5, p. 296.

⁶² Jacques Le Goff, René Rémond (dir.), *op. cit.*, partie 3, p. 404.

pour le bien, ou plutôt ils propagent plus le mal que le bien ». Il s'intéresse ensuite plus spécifiquement aux « mauvais » livres : « c'est un grand malheur que la propagation des mauvais livres : rien ne peut justifier ni ceux qui les écrivent, ni ceux qui les publient, ni ceux qui les vendent, ni ceux qui les lisent »⁶³. Selon l'abbé Pierrot, « les mauvais livres » autrement dit « les livres qui traitent de matières impures, dont l'amour fait le sujet, ont une très grande action sur les mœurs »⁶⁴. Or, les livres dont il est question sont en réalité les romans. En effet, dans le même ouvrage, il définit les romans comme étant « des livres pour la plupart composés de fables ayant l'amour pour objet »⁶⁵. Il indique au lecteur l'attitude à adopter face à ce genre de publications : « une personne amie des bonnes mœurs ne se permet jamais la lecture d'un livre qui traite, même indirectement, des matières qui sont de nature à émouvoir les sens ». Pourtant, il émet des exceptions : « comme la sensibilité n'est pas la même en tout le monde, on doit comprendre que la règle n'est pas la même à l'égard de tous »⁶⁶.

Dans les dictionnaires, dont la rédaction des articles est placée sous la direction du clergé, le terme « livre » est le plus souvent accompagné d'un qualificatif traduisant un jugement de valeur. Ainsi, dans *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques* de l'abbé Jean-Baptiste Glaire (1798-1879), ordonné prêtre en 1822, il existe un article « livres défendus ». Il place sous cette dénomination « non seulement les livres des hérétiques, mais encore ceux qui attaquent plus ou moins directement la religion et ceux qui sont contraires aux bonnes mœurs »⁶⁷. C'est sous cette dernière acception que se range le roman. L'abbé Glaire le définit comme une « histoire fabuleuse dont le sujet le plus ordinaire est le tableau de l'amour profane »⁶⁸. Cette définition du roman rejoint celle de l'abbé Pierrot.

L'abbé Glaire développe l'argument utilisé par certains lecteurs pour tenter de justifier la lecture de romans : « en vain, une femme, pour s'autoriser à lire des romans, allègue que ces livres ne font aucune impression sur son cœur, et satisfont seulement son esprit. [...] Ne perd-elle pas un temps qu'il faudrait consacrer à la prière et aux autres exercices de piété ? ». Dans cette phrase, il indique aussi quel est

⁶³ Abbé Jean-Étienne Pierrot, article « livres », *Dictionnaire de théologie morale. Tome trente-deux*, Paris : ateliers catholiques du Petit-Montrouge, 1849, p. 168.

⁶⁴ Abbé Jean-Étienne Pierrot, article « livres », *op. cit.*, p. 169.

⁶⁵ Abbé Jean-Étienne Pierrot, article « roman », *op. cit.*, p. 807.

⁶⁶ Abbé Jean-Étienne Pierrot, article « livres », *op. cit.*, p. 169.

⁶⁷ Abbé Jean-Baptiste Glaire, article « livres défendus », *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques. Tome deux*, Paris : Poussielgue frères, 1868, p. 1290.

⁶⁸ Abbé Jean-Baptiste Glaire, article « roman », *op. cit.*, p. 1980.

le lectorat privilégié des « livres défendus » : il s'agit essentiellement des femmes. Il explique aux membres du clergé la conduite à adopter face aux romans : « le confesseur doit obliger ceux qui en ont de les brûler ou de les déchirer »⁶⁹.

L'abbé Glaire décrit les conséquences engendrées par la lecture des romans : « le moindre mal que ces écrits produisent est de dégoûter de toute lecture sérieuse, de fausser l'esprit, de peindre les hommes et les passions tout autres qu'ils ne sont en effet ». Selon lui, les lecteurs les plus jeunes constituent le lectorat le plus vulnérable : « comme le fond de toutes ces narrations frivoles est toujours la passion de l'amour, plus les peintures en sont vives, plus elles sont capables d'égarer l'imagination, surtout des jeunes gens ». De plus, ces lectures peuvent avoir un effet sur la société dans son ensemble : « aussi ne peut-on pas douter que cette sorte de lecture ne contribue beaucoup à la dépravation des mœurs ». Par conséquent, il considère que le roman reste fondamentalement nuisible, malgré « quelques tirades de morale guindée qu'on mêle dans les aventures romanesques »⁷⁰.

Pour mieux comprendre la spécificité des points de vue développés dans ces définitions, nous les comparons à celles issues du *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* de Pierre Larousse. Les seize volumes qui constituent cette somme militante, publiés entre 1866 et 1876, sont mis à l'Index par un décret de 1873, soit à la veille de l'installation de la République laïque⁷¹. En effet, Pierre Larousse (1817-1875), originaire de l'Yonne, est un instituteur anticlérical qui souhaite éveiller chez ses lecteurs l'esprit critique. En comparant les définitions précédentes à celles issues de ce dictionnaire, nous cherchons à savoir si les conceptions, dans le domaine de l'écrit, s'opposent de manière catégorique.

Le roman est défini comme étant « aujourd'hui, un récit en prose d'aventures imaginaires, inventées et combinées pour intéresser le lecteur »⁷². Cette définition, globalement positive, ne met pas l'accent sur la passion amoureuse comme thème récurrent dans les romans. De plus, le fait d'intéresser le lecteur constitue un élément supplémentaire par rapport à la définition donnée par les membres du clergé. Cet article se poursuit par une description de l'histoire du roman depuis ses origines, dans le but de le replacer dans son contexte et de montrer qu'il n'est pas un genre inédit.

⁶⁹ Abbé Jean-Baptiste Glaire, article « livres défendus », *op. cit.*, p. 1290.

⁷⁰ Abbé Jean-Baptiste Glaire, article « roman », *op. cit.*, p. 1980.

⁷¹ Philippe Boutry, « Papauté et culture au XIX^e siècle. Magistère, orthodoxie, tradition », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 28, 2004, p. 12. Cet article est consultable sur rh19.revues.org.

⁷² Pierre Larousse, article « roman », *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle. Tome treize*, Paris : administration du grand dictionnaire universel, 1875, p. 1323.

Par ailleurs, tandis que l'article « feuilleton » est inexistant dans les dictionnaires des abbés Pierrot et Glaire, il est présent dans le *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*. Ainsi, il s'agit d'un « article de littérature, de science ou de critique, qui s'imprime ordinairement dans les journaux à une place réservée au bas des pages ». Ce premier élément de réponse a trait au feuilleton en général, c'est-à-dire à l'article publié dans l'espace du feuilleton, et ce quelque soit le sujet traité. Pierre Larousse explique ensuite en quoi consiste le roman-feuilleton, « cette forme nouvelle du feuilleton » qui connaît « un plein succès » : « porter chaque jour le récit au plus haut degré possible d'intérêt, l'arrêter au moment où la curiosité se trouve vivement excitée, de manière à faire désirer impatiemment le numéro suivant ». Pour illustrer la réussite de la fiction dans le journal, il cite de nombreux feuilletonistes, parmi les plus célèbres. Selon lui, « si l'extension donnée au roman-feuilleton a propagé dans toutes les régions et chez tous les hommes un besoin de lire, qui devra, en fin de compte, tourner au profit de l'éducation générale du peuple », il est légitime qu'il connaisse « la gloire »⁷³. Le roman-feuilleton est ainsi appréhendé de manière positive, comme étant une étape nécessaire à la diffusion de la lecture.

Par conséquent, ces différentes définitions traduisent deux visions totalement opposées dans le domaine de la lecture. Si pour Pierre Larousse, le roman-feuilleton est un passage nécessaire pour atteindre des ouvrages plus à même de former l'esprit des lecteurs récemment alphabétisés, le clergé rejette cette conception. Selon ce dernier, le roman doit être considéré avec la plus grande méfiance, voire avec hostilité pour espérer ne pas être piégé par ses effets néfastes. Ainsi, tout comme l'Église catholique et les défenseurs de la République laïque peuvent s'opposer dans la sphère politique, leurs conceptions éloignées s'affrontent aussi dans le domaine de l'écrit. Les définitions issues de différents dictionnaires constituent un premier élément de réponse quant à la représentation de la fiction pour le clergé. Celui-ci développe davantage les différents arguments au moyen, entre autres, des lettres pastorales.

⁷³ Pierre Larousse, article « feuilleton », *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle. Tome huit*, Paris : administration du grand dictionnaire universel, 1872, p. 311.

La lecture des romans-feuilletons jugée par l'Église catholique

Dans le but d'avoir une vision assez large des prises de position des catholiques sur la question de la lecture, il nous faut étudier à la fois les principaux arguments développés dans les lettres pastorales par les évêques, ainsi que le point de vue d'Alfred Nettement, journaliste catholique, dans ses *Études critiques sur le feuilleton-roman*. En effet, Nettement, au travers de sa critique littéraire, peut être amené à développer des arguments différents de ceux de la hiérarchie catholique, tout en sachant que sa légitimité est moindre : « ce n'est pas un sermon contre les mauvais livres que je viens faire ici, je n'en ai pas le droit »⁷⁴. De plus, les prises de position de l'abbé Bethléem à partir de la décennie 1900, peuvent elles aussi se révéler importantes pour saisir la façon dont le clergé conçoit les romans. En effet, il réalise de nombreuses publications, telles *Romans-revue* et *Romans à lire et romans à proscrire*, dans le but d'alerter sur les dangers des « mauvais » livres. Les deux principaux arguments que les catholiques opposent à la lecture des romans et plus spécifiquement des romans-feuilletons sont le danger que les fictions font courir à la société dans son ensemble, ainsi que l'impossibilité pour le lecteur, trop faible, de résister à l'effet dévastateur de ces publications.

Un danger pour la société

Charles François Turinaz (1838-1918), évêque de Tarentaise et futur évêque de Nancy, consacre une lettre pastorale « sur les mauvaises lectures, la presse et la littérature corruptrices », datée du 29 janvier 1881. Il expose de façon claire et structurée ses arguments en commençant par justifier le choix du sujet traité : « jamais les journaux, les romans, les brochures, les livres de tout genre, n'ont été comme de nos jours multipliés presque à l'infini ; jamais ils n'ont été portés avec une pareille rapidité, jusqu'aux derniers de nos villages »⁷⁵. Le cardinal de Bonnechose (1800-1883), archevêque de Rouen, réalise le même constat deux décennies auparavant : « les mauvais livres, les mauvais imprimés, les mauvais feuilletons [...]

⁷⁴ Alfred Nettement, « Aux lecteurs des feuilletons-romans », *Études critiques sur le feuilleton-roman. Deuxième série*, Paris : Perrodil, 1846, p. 426.

⁷⁵ Mgr Turinaz, « Lettre pastorale sur les mauvaises lectures, la presse et la littérature corruptrices du 29 janvier 1881 », *Œuvres pastorales. Tome deux*, Paris, 1890, p. 7.

circulent partout, sont distribués partout ; [...] chaque jour des wagons-poste partent par nos chemins de fer pour toutes les directions de la France, emportant je ne sais combien de kilogrammes de papier chargé de poison pour aller infecter nos villes et nos campagnes »⁷⁶.

Le nouveau régime de production culturelle qui prend son essor au début de la décennie 1880, rend la fiction très volatile. En effet, elle passe aisément d'un support à un autre, depuis le roman-feuilleton dans la presse, jusqu'à une publication en livraisons puis en volumes. C'est pourquoi, selon l'évêque Turinaz, il convient de réagir. Il dénonce d'abord le genre du roman dans son ensemble : « même quand ils ne sont pas immoraux, les romans sont dangereux, parce qu'ils mettent les rêves à la place des réalités de la vie, et qu'ils égarent les âmes dans de folles illusions »⁷⁷. Par conséquent, « quand les âmes ont été ainsi éblouies par les chimères [...] tout ce qui est juste, tout ce qui est utile, tout ce qui est vrai, n'a plus de valeur et plus d'attrait »⁷⁸. Il précise ensuite les effets de cette influence néfaste à l'échelle individuelle : « quand le livre est fermé [...] à ses joies exaltées [...] succèdent les travaux vulgaires, les sollicitudes de la famille, [...] la tristesse envahit les cœurs aveuglés et amollis »⁷⁹. Le lecteur éprouve « une répulsion profonde, quelquefois invincible, pour une existence autrefois paisible » et devient seulement capable d'« une oisiveté coupable »⁸⁰.

Dans un chapitre intitulé « Aux lecteurs des feuilletons-romans », situé à la fin du second volume de ses *Études critiques sur le feuilleton-roman*, Alfred Nettement dispense un ensemble de conseils à suivre face à la fiction. Selon lui, les lecteurs les plus vulnérables seraient en réalité les lectrices, en raison de « l'ascendant de leur imagination exaltée par de mauvaises lectures, cette soif d'émotions romanesques, ce besoin de merveilleux et d'imprévu, cette fièvre de l'esprit et du cœur qui ne rencontre pas d'aliments dans la vie ordinaire »⁸¹. Ainsi, une fois le roman-feuilleton entré dans la vie paisible de la lectrice, « le mouvement et l'agitation que ses lectures jettent dans son esprit ne s'accordent plus avec cette régularité qui ramène périodiquement pour elle les mêmes sollicitudes domestiques ». Elle éprouve « une

⁷⁶ Henri Marie Gaston de Bonnechose, « Discours de la séance au Sénat du 18 mars 1864 », *Œuvres de son éminence le cardinal de Bonnechose : Lettres pastorales, mandements, discours. Tome trois*, Paris : Palmé, 1874, p. 195.

⁷⁷ Mgr Turinaz, *op. cit.*, p. 14.

⁷⁸ Mgr Turinaz, *op. cit.*, p. 15.

⁷⁹ Mgr Turinaz, *op. cit.*, p. 14.

⁸⁰ Mgr Turinaz, *op. cit.*, p. 18.

⁸¹ Alfred Nettement, « Aux lecteurs des feuilletons-romans », *Études critiques sur le feuilleton-roman. Deuxième série*, Paris : Perrodil, 1846, p. 432.

soif d'émotions d'autant plus cruelle qu'elle n'est pas satisfaite »⁸². La lectrice prend progressivement conscience du décalage entre sa propre situation et celle des personnages romanesques. Le cardinal Mercier (1851-1926), archevêque de Malines en Belgique, décrit lui aussi « l'humble villageoise » qui « avait, dans ses jeunes années, rêvé d'un foyer calme, d'une existence laborieuse, honnête comme celle de sa mère, de sa grand'mère ». Ces projets sont ruinés par ce qu'« elle a lu dans le roman-feuilleton, [...] la phrase séductrice : Vis ta vie » et « la voici éblouie par le luxe, entraînée dans le vice »⁸³.

La famille se trouve alors fragilisée : « ces écrits licencieux attaquent tous les jours avec une rage insensée les bases premières, les liens les plus sacrés de la famille, et jusqu'à son existence elle-même »⁸⁴. En effet, selon Nettement « la femme a un grand rôle à remplir dans la famille »⁸⁵ : « la première éducation, la plus puissante précisément parce qu'elle est la première, l'éducation du foyer domestique, c'est elle qui la donne »⁸⁶. Ses mauvaises lectures peuvent donc avoir une influence sur tout son entourage.

La lecture des romans-feuilletons est considérée, à une échelle plus vaste, comme un danger pour la société toute entière. En effet, selon le cardinal de Bonnechose, dans les fictions est décrit « un monde idéal qui exalte les imaginations des ouvriers, des ouvrières et surtout de la jeunesse »⁸⁷. Les lecteurs de condition modeste se prennent alors à rêver d'un statut social plus élevé que le leur et cette aspiration conduit à la mise en péril de l'équilibre social tout entier. En effet, les romans-feuilletons « dégoûtent du travail et la misère vient bientôt ; la honte, le désespoir suivent ; et ensuite c'est la Seine, c'est l'asphyxie par le charbon qui sont chargées d'arracher ces existences à la terre »⁸⁸. L'abbé Louis Bethléem (1869-1940) précise que la lecture des romans ne résonne pas de la même façon selon un certain nombre de critères : le danger des « mauvais » livres « varie selon l'âge, le tempérament, le caractère, l'état d'esprit, le milieu, l'éducation, les habitudes prises, le degré de

⁸² Alfred Nettement, *op. cit.*, p. 443.

⁸³ Désiré-Joseph Mercier, *Discours et mandements choisis parmi les œuvres pastorales*, Bruxelles : Dewit, 1914, chap. 14, p. 264.

⁸⁴ Mgr Turinaz, *op. cit.*, p. 23.

⁸⁵ Alfred Nettement, *op. cit.*, p. 448.

⁸⁶ Alfred Nettement, *op. cit.*, p. 452.

⁸⁷ Cardinal de Bonnechose, « Discours de la séance au Sénat du 18 mars 1864 », *Œuvres de son éminence le cardinal de Bonnechose : Lettres pastorales, mandements, discours. Tome trois*, Paris : Palmé, 1874, p. 195.

⁸⁸ Cardinal de Bonnechose, *op. cit.*, p. 196.

culture »⁸⁹. Ainsi, les classes sociales modestes qui lisent des romans risquent bien davantage de dédaigner leur condition après avoir découvert un univers de luxe dans la fiction⁹⁰. C'est pourquoi, il faut intéresser « le peuple [...] à regarder sa propre vie à lui »⁹¹. De même, pour l'évêque Turinaz, « il n'y a pas [...] d'ordre social sans croyances, sans moralité et sans vertus »⁹².

Une tentation forte pour un lecteur faible

Charles François Turinaz cherche à comprendre pourquoi les romans-feuilletons parviennent à être diffusés à une aussi large échelle. Pour justifier ce succès, il explique que le lecteur a sa part de responsabilité. En effet, c'est parce qu'il fait preuve d'une trop grande faiblesse à l'égard de la fiction, que le danger se révèle être encore plus grand. Il constate que nombre de lecteurs croient pouvoir lire des fictions dans le but de se divertir, mais sans subir leur influence. L'évêque Turinaz les met en garde : « bien peu d'hommes, parmi les plus éclairés et les plus énergiques, échappent longtemps à la domination souveraine, absolue de cet apostolat, qui se répète chaque jour »⁹³. Par le terme d'apostolat, il désigne l'influence des romans-feuilletons présents dans les journaux quotidiens. Le lecteur se trouve ainsi progressivement piégé par la fiction, sans possibilité de rémission : « avec la foi et le respect de l'autorité religieuse, ce qui disparaît sous l'influence des lectures mauvaises, c'est la force du caractère, c'est l'énergie de l'âme, c'est la possibilité de la vertu »⁹⁴. Lorsque la lecture des romans-feuilletons a produit son effet, le lecteur est de moins en moins à même de pouvoir résister à cette influence toujours grandissante.

Par conséquent, pour l'abbé Louis Bethléem, les catholiques doivent apprendre à refuser la pression sociale qui les incite à se tenir informés des dernières nouveautés⁹⁵. L'évêque Turinaz rejoint cet avis et expose l'argument de ses ennemis pour mieux le réfuter : « la liberté de la presse est une des conquêtes de notre temps »⁹⁶. Il fait ainsi référence à la libéralisation progressive du régime de la presse en France, à la veille de la loi du 29 juillet 1881, qui instaure le régime le plus libéral

⁸⁹ Abbé Louis Bethléem, *Mes réponses aux attaques de l'adversaire, aux reproches, aux inquiétudes et aux questions de mes amis*, Paris : Éditions de la Revue des lectures, 1935, chap. 3, p. 99.

⁹⁰ Anne-Marie Chartier, Jean Hébrard, *Discours sur la lecture (1880-2000)*, [Paris] : Fayard, première éd. 1989, nouv. éd. 2000 [nouvelles études historiques], partie 1, chap. 3, p. 59.

⁹¹ Il s'agit de l'extrait d'un article publié dans *Romans-revue*, en novembre 1910, p. 954 et cité dans Anne-Marie Chartier, Jean Hébrard, *op. cit.*, partie 1, chap. 3, p. 59.

⁹² Mgr Turinaz, *op. cit.*, p. 27.

⁹³ Mgr Turinaz, *op. cit.*, p. 34.

⁹⁴ Mgr Turinaz, *op. cit.*, p. 14.

⁹⁵ Anne-Marie Chartier, Jean Hébrard, *op. cit.*, partie 1, chap. 3, p. 64.

⁹⁶ Mgr Turinaz, *op. cit.*, p. 30.

de la presse existant alors en Europe. Il oppose à ce raisonnement l'idée que les catholiques, « ces jeunes gens, ces jeunes filles que vos journaux et vos romans poursuivent dans les rues, dans les ateliers et jusqu'au foyer de leurs familles » ont eux aussi « le droit de conserver leurs croyances et leur vertu » et « de rester religieux, purs, et honnêtes ». De plus, ceux qui prônent cette liberté, « sont esclaves de ces faiblesses qu'ils veulent justifier »⁹⁷, c'est-à-dire qu'ils sont déjà piégés eux-mêmes par la fiction.

Face aux tentations et aux sollicitations du monde, l'abbé Bethléem considère que les fidèles sont trop faibles⁹⁸. Il rappelle l'intérêt de lire à un rythme lent et de ne pas suivre la publication quotidienne des journaux. Pourtant, il reconnaît que cette attitude est difficile à adopter en raison du très grand nombre de publications. Elles exercent une influence si grande sur le lecteur, qu'elles l'affranchissent en partie de ses fautes⁹⁹. Face à son influence trompeuse, le lecteur se trouve désarmé. C'est pourquoi les fidèles doivent suivre les instructions données par la hiérarchie catholique.

Ainsi, le roman, en plus de n'avoir aucune qualité, se révèle dangereux pour un lecteur non averti. L'évêque Turinaz indique la solution à adopter pour les catholiques : face à « cette littérature de l'ignominie et de la dépravation, qui recueille la renommée et la fortune en perdant les âmes », « il n'y a de possibles que les flétrissures impitoyables de tous les cœurs honnêtes »¹⁰⁰. Il termine sa lettre pastorale en s'adressant directement au lecteur et en lui donnant des conseils de lecture : « pour vos délassements, pour votre instruction et votre édification », les lectures les plus saines sont les « livres de voyages et de science vulgarisée, livres d'histoire, récits imaginaires, mais qui respectent la morale et les convenances ». Il indique aussi « des *Vies de Saints* ou de personnages vénérables et illustres »¹⁰¹.

Par conséquent, les écrits catholiques qui traitent du roman en général et du roman-feuilleton en particulier, aussi bien ceux d'Alfred Nettement que les lettres pastorales, développent deux principaux arguments dans le but d'expliquer aux fidèles le danger que cette littérature constitue. Ainsi, ils observent les effets de ces lectures qui sont visibles dans la société toute entière et considèrent que leurs conséquences sont

⁹⁷ Mgr Turinaz, *op. cit.*, p. 32.

⁹⁸ Anne-Marie Chartier, Jean Hébrard, *op. cit.*, partie 1, chap. 1, p. 30.

⁹⁹ Loïc Artiaga, *Des torrents de papier : Catholicisme et lectures populaires au XIXe siècle*, Limoges : Pulim, 2007 (Mediatextes), partie 1, chap. 1, p. 29.

¹⁰⁰ Mgr Turinaz, *op. cit.*, p. 26.

¹⁰¹ Mgr Turinaz, *op. cit.*, p. 34.

nocives en ce qu'elles remettent en cause l'équilibre social dans son ensemble. En effet, selon eux, les plus modestes aspirent à voir leur condition s'améliorer après avoir entrevu la situation de certains personnages romanesques. À l'échelle individuelle, une fois les illusions installées dans l'esprit du lecteur, elles sont définitives.

L'aspect esthétique n'est pas pris en compte dans les lettres pastorales, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'elles ne jugent pas le contenu en lui-même, mais les conséquences engendrées par la lecture. En effet, c'est l'acte de lecture qui préoccupe davantage la hiérarchie catholique. De manière générale, les écrits des catholiques proposent une vision manichéenne de la lecture : soit le lecteur rejette la fiction et il connaîtra une vie sans troubles, soit il lit des romans et se détourne de façon irrémédiable de la vertu. L'aspect catégorique de ce discours a une utilité : il permet de faire prendre conscience aux fidèles, d'une manière qui se veut la plus claire possible, de la seule alternative qui s'offre à eux. De plus, nous remarquons que ces écrits rejoignent les prises de positions présentes dans les définitions des dictionnaires, dont l'élaboration est confiée à des membres du clergé. Danger social et trop grande faiblesse des lecteurs sont deux aspects qui y sont aussi longuement traités.

PANORAMA DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Dans le but de s'adresser au plus large public de fidèles, les catholiques décident progressivement d'investir le champ de la presse. Pourtant, la hiérarchie catholique est méfiante à l'égard du succès de ce média. Elle craint en effet de ne pouvoir y exercer pleinement son contrôle. Nous étudierons deux expériences journalistiques, parmi les premières, afin de saisir la façon dont les catholiques s'approprient les techniques propres à ce nouveau média. Si *L'Univers* et *Les Semaines religieuses* constituent deux tentatives durables, elles ne peuvent pour autant être considérées comme de réelles réussites. En revanche, à partir de la décennie 1880, avec la création de *La Croix*, la presse catholique acquiert une grande influence.

La conception de la presse pour le clergé

La censure catholique, qui fonctionne comme un système de filtres pour les livres publiés, ne peut agir de cette façon dans le domaine de la presse. En effet, si elle a la

capacité de classer et de catégoriser des textes, la censure épiscopale traditionnelle est inopérante pour les journaux : il est impossible de décerner aux périodiques l'équivalent d'un « nihil obstat », c'est-à-dire une mention certifiant l'orthodoxie d'un ouvrage avant sa publication¹⁰². C'est pourquoi, les évêques craignent tout particulièrement de voir les journaux échapper à leur contrôle. De plus, la grande majorité d'entre eux reste persuadée que la presse est loin d'être un moyen de propagande indispensable pour l'Église¹⁰³. L'accent est davantage porté sur les actions de propagande directe comme les pèlerinages et les rassemblements religieux. Des ressources économiques très importantes sont ainsi utilisées pour la construction d'édifices religieux, mais non pour lancer des journaux catholiques¹⁰⁴. Le clergé estime aussi qu'il a seul la charge de prêcher la doctrine et de guider les fidèles. Les réticences de l'épiscopat face au développement d'une presse catholique, ainsi qu'un manque d'investissement laissent les catholiques désarmés face à la multiplication des journaux.

Pourtant, certains membres du clergé, attentifs à la prolifération des journaux et à leurs conséquences sur la société, comprennent que l'alphabétisation généralisée est une réalité irréversible et qu'ils doivent composer avec cette faim de lecture¹⁰⁵. Ils doivent faire prendre conscience à la hiérarchie catholique dans son ensemble de l'enjeu que constitue la presse : elle mérite le nom d'œuvre au même titre que d'autres formes d'engagement. En effet, dans une période où la visibilité de l'Église dans la société tend à diminuer, les journaux doivent constituer un dispositif efficace pour diffuser la foi chrétienne et ses valeurs, ainsi que pour assurer l'existence publique de l'Église. À ce titre, certains pensent qu'il est légitime de la soutenir financièrement pour qu'elle bénéficie du plus large écho¹⁰⁶. Ainsi, Édouard Lecanuet (1853-1916), prêtre de l'Oratoire, résume cette prise de conscience tardive qu'il considère, de façon rétrospective, comme étant dommageable : « Il est désolant que l'Église n'ait point compris ou ait compris si tard, l'importance considérable de la presse à notre époque. Mieux eût valu fonder des journaux que de bâtir des cathédrales ou des couvents. À la presse impie il fallait, à tout prix opposer une

¹⁰² Pierre Albert, *Histoire de la presse politique nationale au début de la Troisième République (1871-1879). Tome un*, Lille : Atelier de reproduction des thèses, 1980, partie 2, chap. 1, p. 699.

¹⁰³ Pierre Albert, *op. cit.*, partie 2, chap. 1, p. 698.

¹⁰⁴ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome trois, De 1871 à 1940*, Paris : Presses universitaires de France, 1972, partie 3, chap. 2, p. 181.

¹⁰⁵ Anne-Marie Chartier, Jean Hébrard, *Discours sur la lecture (1880-2000)*, [Paris] : Fayard, première éd. 1989, nouv. éd. 2000, partie 1, chap. 1, p. 34.

¹⁰⁶ Anne-Marie Chartier, Jean Hébrard, *op. cit.*, partie 1, chap. 2, p. 50.

presse religieuse ; il fallait diriger de ce côté l'activité et la générosité des catholiques. [...] Il fallait en chaque diocèse créer des journaux vivants et intéressants, mettre à leur tête les prêtres les plus capables, dût-on pour cela gêner le service paroissial. [...] En un mot faire de la presse un arsenal de défense et un foyer actif de propagande »¹⁰⁷.

Avant 1870, les journaux catholiques s'adressent seulement à quelques milliers de lecteurs. Majoritairement fondés à l'aide de souscriptions et de subventions, ces titres sont souvent déficitaires. Leur création est essentiellement motivée par la volonté d'une personnalité de fonder un nouvel organe dans le but de pouvoir s'exprimer¹⁰⁸. Ils sont donc considérés, par ceux qui les publient, comme une chaire leur permettant de faire connaître leurs idées. La qualité des informations parues, autrement dit leur vérification et la rapidité avec laquelle elles sont traitées, passent au second plan¹⁰⁹.

À la fin de la décennie 1870, la hiérarchie catholique prend conscience de l'inefficacité de ces journaux comparativement à ceux des anticléricaux¹¹⁰. Le 10 juin 1877, Pie IX reçoit en audience les journalistes catholiques du monde entier. Léon XIII renouvelle ce geste le 22 février 1879. Le souverain pontife cherche ainsi à montrer l'importance qu'il attribue à la presse¹¹¹. Encouragés par le pape, les catholiques et le clergé sont contraints d'accorder aux journaux une importance qu'ils leurs avaient jusqu'alors refusée. À partir de la décennie 1880, il existe une réelle prise de conscience, de la part des catholiques, de la nécessité de fonder des entreprises de presse, dotées d'assises commerciales solides pour publier des journaux à destination du plus large public possible¹¹².

Face au succès des « mauvais » journaux, les premiers à réagir sont les laïcs. Selon eux, c'est la réussite de cette presse néfaste qui doit justifier l'existence de journaux catholiques. En effet, il leur faut agir sur le même terrain. Édouard Lecanuet cite le point de vue sur la presse de Louis Veuillot, journaliste à *L'Univers* : « Je l'ai pratiquée toute ma vie et je ne l'aime pas ; je pourrais dire que je la hais. Mais elle appartient à l'ordre respectable des maux nécessaires. Les journaux sont devenus un

¹⁰⁷ Édouard Lecanuet, *L'Église de France sous la Troisième République. Tome un*, Paris : Gigord, 1907, chap. 8, p. 336.

¹⁰⁸ Georges Hourdin, *La Presse catholique*, Paris : Fayard, 1957 (je sais-je crois), chap. 3, p. 28.

¹⁰⁹ Georges Hourdin, *op. cit.*, chap. 2, p. 27.

¹¹⁰ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *op. cit.*, partie 3, chap. 2, p. 180.

¹¹¹ Pierre Albert, *op. cit.*, partie 2, chap. 1, p. 702.

¹¹² Georges Hourdin, *op. cit.*, chap. 3, p. 29.

tel péril qu'il est nécessaire d'en créer beaucoup. La presse ne peut être combattue que par elle-même et neutralisée que par sa multitude. Ajoutons des torrents aux torrents, et qu'ils se noient les uns les autres »¹¹³. Ainsi, en lui-même, le journalisme n'est en rien bénéfique : il trouve sa légitimité dans le combat à mener contre la propagande véhiculée par la « mauvaise » presse¹¹⁴.

Tout comme Lecanuet, Joseph Rambaud, fondateur du *Nouvelliste* de Lyon, constate le retard pris par les catholiques dans le domaine de la presse : « nous nous sommes laissés devancer par nos adversaires ; ce sont eux qui ont imaginé cette arme redoutable et perfide ». Il reconnaît que ce sont les erreurs d'appréciation commises par les catholiques eux-mêmes qui ont conduit à cette situation : « il faut de longues années et de pénibles efforts pour leur disputer une place que nous leur avons permis d'occuper sans coup férir ». En juin 1881, lors du Congrès des œuvres eucharistiques qui se tient à Bourges, Joseph Rambaud établit la façon dont les journalistes catholiques doivent procéder : « il faut que nos journaux ne sentent plus la sacristie »¹¹⁵. Autrement dit, « la création et la diffusion d'un bon journal, d'un journal à bon marché, aussi complètement, aussi rapidement informé que la mauvaise presse » doit être envisagée. De cette façon, les périodiques proposés susciteront l'intérêt des « indifférents » et des lecteurs « honnêtes », qui se tournent vers des titres de la presse populaire car il n'existe pas d'autre offre à leur disposition¹¹⁶.

Les catholiques investissent alors progressivement le champ de la production journalistique. Un nouveau type de journalisme catholique est créé : il met en œuvre les techniques modernes de l'information et cherche à s'adapter aux goûts du vaste lectorat. À partir de la décennie 1890 les publications catholiques fleurissent : ces nouveaux titres sont pour la plupart ralliés à la République après 1892. Leur existence s'achève pour nombre d'entre eux avec la séparation de l'Église et de l'État, en 1905, qui met un terme à ce ralliement¹¹⁷.

Par conséquent, la presse catholique se manifeste avec un certain retard par rapport aux journaux républicains, et ce dans une société dont la déchristianisation est avancée. La prise de conscience de cette situation conduit les catholiques à porter leur

¹¹³ Édouard Lecanuet, *op. cit.*, chap. 8, p. 337.

¹¹⁴ Pierre Albert, *op. cit.*, partie 2, chap. 1, p. 697.

¹¹⁵ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *op. cit.*, partie 3, chap. 3, note du bas de la page 327.

¹¹⁶ Louis de Vaucelles, *Le Nouvelliste de Lyon et la défense religieuse (1879-1889)*, Paris : Les Belles lettres, 1971 (Bibliothèque de la faculté des lettres de Lyon), partie 1, chap. 1, p. 31. Citations extraites du *Tract de lancement du Nouvelliste*, réédité le 31 mars 1881.

¹¹⁷ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *op. cit.*, partie 3, chap. 3, p. 327.

intérêt vers cette œuvre délaissée. Ils souhaitent créer une presse militante, dans le but de combattre l'influence des périodiques anticléricaux. Pourtant, les premières expériences journalistiques ne connaissent pas le succès escompté. Il nous faut étudier ces tentatives initiales, afin de comprendre en quoi elles constituent un relatif échec.

Les débuts d'une presse catholique : un écho modéré

Nous avons fait le choix d'analyser le journal *L'univers*, qui est un quotidien, ainsi que *Les Semaines religieuses*, qui sont des publications diocésaines, en raison tout d'abord de leur caractère durable. De plus, l'influence de ces deux types de périodiques diffère : si *L'univers* est un titre de la presse nationale, *Les Semaines religieuses*, propres à chaque diocèse, bénéficient d'un lectorat moindre. Ces deux exemples permettent ainsi d'étudier la constitution d'une presse catholique à des échelles différentes.

L'Univers

L'Univers est fondé par l'abbé Jacques-Paul Migne (1800-1875) en 1833. À l'origine, sa création répond à deux objectifs : l'édification et le combat¹¹⁸. À partir de 1839, Louis Veillot (1813-1883) commence à collaborer au journal¹¹⁹. L'année précédente, il a entrepris un voyage à Rome et s'est converti au catholicisme¹²⁰. De 1843 jusqu'à sa mort, il prend la direction de *L'Univers* et en détermine l'axe prioritaire qui devient celui du combat, plus spécifiquement de la lutte pour la liberté de l'enseignement¹²¹. De plus, il y développe un ultramontanisme intransigeant voire agressif.

L'Univers est supprimé le 29 janvier 1860. En effet, dès 1858, le journal dénonce les décisions du régime impérial quant à la question romaine et reçoit deux premiers avertissements. Pourtant, Louis Veillot décide de publier en 1860 l'encyclique *Nullis certe verbis* par laquelle Pie IX condamne la politique de Napoléon III vis-à-

¹¹⁸ Brigitte Waché, *Religion et culture en Europe occidentale au XIXe siècle*, Paris : Belin, 2002 (Belin sup. Histoire), partie 2, chap. 8, p. 148.

¹¹⁹ Georges Hourdin, *La Presse catholique*, Paris : Fayard, 1957 (je sais-je crois), chap. 2, p. 24.

¹²⁰ Jacques Le Goff, René Rémond (dir.), *Histoire de la France religieuse. Tome trois, Du roi Très Chrétien à la laïcité républicaine*, Paris : Seuil, 1991 (*L'univers historique*), partie 3, p. 443.

¹²¹ Brigitte Waché, *op. cit.*, partie 2, chap. 8, p. 148.

vis des États pontificaux¹²². Lors de l'interdiction de *L'Univers*, son propriétaire Eugène Taconet, obtient le droit d'acheter le journal *La Voix de la Vérité*. Ce périodique a été créé par l'abbé Migne en 1847, après avoir quitté *L'Univers*. Taconet obtient de le publier sous un autre nom : *Le Monde* est ainsi créé au début de la décennie 1860¹²³. Il est de tendance légitimiste et ultramontaine, tout comme *L'Univers*. Il propose un abonnement annuel de quarante francs, soit moins cher que les soixante francs nécessaires pour s'abonner à *L'Univers*. Louis Veillot n'obtient l'autorisation de faire reparaître *L'Univers* qu'en avril 1867¹²⁴. À partir de cette date, *Le Monde* devient son concurrent direct. Pourtant, en raison de ses faibles tirages qui diminuent encore depuis la renaissance de *L'Univers*, *Le Monde* ne peut être considéré comme une menace sérieuse pour le titre de Louis Veillot¹²⁵. De plus, selon Lecanuet, « *Le Monde* soutient aussi les idées romaines, avec plus de mesure, mais avec moins de talent que *L'Univers* »¹²⁶.

L'Univers constitue le journal catholique le plus influent de cette période malgré la faiblesse relative de ses tirages : en 1870, ils s'élèvent au total à 11 000 exemplaires. Ce chiffre correspond à la somme de ses deux éditions, l'une quotidienne, l'autre trihebdomadaire¹²⁷. Sa prépondérance tient au fait qu'il est lu par les membres du clergé. De plus, il présente des rapports très étroits avec la Curie romaine¹²⁸. C'est pourquoi, selon Émile Poulat, Louis Veillot, bien que laïc, exerce sur l'Église de France « une direction de conscience religieuse et politique en lui inculquant une soumission absolue non seulement aux enseignements qui [viennent] de Rome, mais jusqu'aux plus simples des conseils du pape »¹²⁹.

Durant les premières années de la Troisième République, le journal se révèle parfois compromettant pour la politique d'Ordre moral. En effet, il ne se contente pas

¹²² Cette encyclique est publiée dans *L'Univers* du dimanche 29 janvier 1860 en p. 1. Cet exemplaire est disponible sur Gallica.bnf.fr

¹²³ *L'Univers et Le Monde* du mardi 28 juillet 1896, p. 1. Cet exemplaire est disponible sur Gallica.bnf.fr. Voir aussi la thèse de Jean-Marie Bomengola-Ilomba, *L'Évangélisation par les médias : Recherches sur une problématique et des pratiques de l'Église catholique*, Lyon : Université Lumière Lyon 2, 2008, partie 2, chap. 1, p. 131.

¹²⁴ Pierre Albert, *Histoire de la presse politique nationale au début de la Troisième République (1871-1879). Tome un*, Lille : Atelier de reproduction des thèses, partie 2, chap. 1, p. 722.

¹²⁵ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome trois, De 1871 à 1940*, Paris : Presses universitaires de France, 1972, partie 3, chap. 3, p. 330.

¹²⁶ Édouard Lecanuet, *L'Église de France sous la Troisième République. Tome un*, Paris : Gigord, 1907, chap. 8, p. 339.

¹²⁷ Pierre Albert, *op. cit.*, partie 2, chap. 1, p. 723.

¹²⁸ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *op. cit.*, partie 3, chap. 2, p. 184.

¹²⁹ François Lebrun (dir.), *Histoire des catholiques en France du XV^e siècle à nos jours*, Toulouse : Privat, 1980, chap. 5, p. 356.

de critiquer violemment les républicains, mais s'en prend aussi aux catholiques libéraux, c'est-à-dire aux catholiques qui exercent une responsabilité dans la sphère politique. C'est pourquoi le duc de Broglie suspend *L'Univers* à partir du 19 janvier 1874 pour deux mois, puis le 6 septembre de la même année pour quinze jours. Léon XIII, devenu pape en février 1878, est lui-même peu favorable à *L'Univers*.

Dans le même temps, les périodiques catholiques se développent en raison de la libéralisation progressive du régime de la presse. Ainsi, dans cinquante-deux départements, quatre-vingts journaux, auxquels des membres du clergé collaborent, ont été fondés. Ces créations sont motivées par la volonté d'opposer une résistance face aux journaux d'information à bon marché, tel *Le Petit Journal*¹³⁰. *La Défense sociale et religieuse* est ainsi fondée le 16 mai 1876 par l'évêque d'Orléans, Monseigneur Dupanloup (1802-1878). En raison d'un lectorat trop faible, ce journal fusionne avec *Le Français*, de centre droit, le 21 février 1879. Malgré une existence brève, le journal de Dupanloup constitue une étape importante dans le développement de la presse catholique française. En effet, une publication ose disputer sa place à *L'Univers*.

Cependant, de nombreuses polémiques entre ces journaux catholiques se développent : *L'Univers* notamment se pose en organe des « vrais catholiques » contre les catholiques libéraux. La violence de ses propos et les attaques qui se multiplient entre les périodiques catholiques conduisent Pie IX à appeler les rédacteurs français à la modération dans un *Bref* daté du 13 avril 1872¹³¹.

À partir de 1879, c'est Eugène Vuillot (1818-1905), frère de Louis Vuillot, qui dirige le journal : malgré une diminution des recettes publicitaires ainsi que des tirages après 1881, le journal reste une affaire rentable grâce à ses 10 000 abonnés. L'essentiel du lectorat se situe désormais hors de Paris et est constitué majoritairement des membres du clergé¹³². *L'Univers*, de tendance légitimiste, refuse, même après la mort du comte de Chambord, de se rallier au camp orléaniste en la personne du comte de Paris¹³³. Pourtant, Eugène Vuillot et son fils Pierre, qui

¹³⁰ Jean-Marie Mayeur, Charles Pietri, André Vauchez, Marc Venard (dir.), *Histoire du christianisme. Tome onze : Libéralisme, industrialisation, expansion européenne*, Paris : Desclée, 1995, partie 4, chap. 1, p. 512.

¹³¹ Jean-Marie Mayeur, Charles Pietri, André Vauchez, Marc Venard (dir.), *op. cit.*, partie 4, chap. 1, p. 512.

¹³² Pierre Albert, *op. cit.*, partie 2, chap. 1, p. 724.

¹³³ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *op. cit.*, partie 3, chap. 3, p. 328.

succèdent à Louis Veillot après 1883 à la tête du journal, doutent du bien fondé de leur résistance et modèrent progressivement leurs prises de position.

Au début de la décennie 1880, *Le Monde* est toujours publié mais ne parvient pas à attirer un lectorat suffisant pour subsister. En 1883, son tirage n'est que de 6000 exemplaires. En novembre de la même année, Monseigneur d'Hulst tente de redonner vie au journal. Pourtant, le dernier numéro du *Monde* est publié le lundi 27 juillet 1896. Le lendemain *L'Univers* et *Le Monde* fusionnent¹³⁴.

Après 1892, lorsque le journal est contraint de se rallier ouvertement à la République, ses rédacteurs sont divisés : une partie de la rédaction de *L'Univers*, dont Élise Veillot (la sœur d'Eugène Veillot), se sépare du journal et fonde, le 1^{er} juillet 1893, *La Vérité française*. Cet organe devient le plus hostile au ralliement des catholiques et parvient, pendant dix ans, à éviter la condamnation du titre par Léon XIII¹³⁵. Entre 1880 et 1914, les tirages de *L'Univers* connaissent une baisse généralisée, 8700 exemplaires en 1912, tandis que *La Croix* devient plus important dans le paysage de la presse catholique¹³⁶.

Cette première expérience d'une presse catholique, qui trouve son origine dans la décennie 1830, a la capacité de perdurer et de traverser tout le XIXe siècle. Malgré une interruption de près de dix ans, *L'Univers* parvient à conserver son lectorat et les chiffres des tirages, comparés à ceux des autres périodiques catholiques, sont bien meilleurs. Pourtant, ils sont en partie trompeurs : en effet, le titre s'appuie sur un public captif, à savoir le clergé. *L'Univers* a su se rendre nécessaire auprès du clergé pour diffuser les décisions du pape ou encore les décrets de la congrégation de l'Index. Par conséquent, cette presse est encore loin de celle que l'évêque Turinaz voyait comme devant être « une invincible barrière », capable de refouler « ces flots de boue » que les journalistes « poussent sans cesse [...] par toutes les colonnes de leurs journaux sur les âmes et sur les peuples »¹³⁷. *L'Univers* est certes combattif, notamment grâce aux articles de Louis Veillot, mais réserve ces prises de position tranchées à une faible part du lectorat.

¹³⁴ Édouard Lecanuet, *L'Église de France sous la Troisième République. Tome trois*, Paris : Gigord, 1930, chap. 6, p. 238.

¹³⁵ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *op. cit.*, partie 3, chap. 3, p. 329.

¹³⁶ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *op. cit.*, partie 3, chap. 3, p. 296.

¹³⁷ Charles François Turinaz, « Lettre pastorale sur les mauvaises lectures, la presse et la littérature corruptrices du 29 janvier 1881 », *Œuvres pastorales. Tome deux*, Paris, 1890, p. 36.

Les Semaines religieuses

À la fin du Second Empire, les responsables diocésains se dotent d'une presse spécifique : *Les Semaines religieuses*. Paris, à partir de 1853 et Toulouse, en 1861, sont les premiers diocèses pourvus de *Semaines religieuses*. De 1862 à 1868, ces publications se développent rapidement avec cinquante nouveaux titres : en 1862, elles existent dans 17 diocèses, soit un sur cinq. Ainsi, à Lyon, une *Semaine religieuse* est créée le 18 décembre 1862. En 1883, 78 diocèses, soit neuf sur dix en comportent une. L'augmentation de leur nombre s'accompagne aussi d'une progression de leur tirage. Ces titres sont à leur apogée entre 1880 et 1914, avec 150 000 exemplaires et 500 000 lecteurs sur l'ensemble du territoire français¹³⁸. Certaines sont dues à des initiatives privées, qui se constituent essentiellement autour de prêtres souhaitant resserrer les liens entre les évêques, le clergé et les fidèles. Ils veulent diffuser des informations religieuses qui ne sont insérées que très rarement dans les colonnes de la presse. *Les Semaines religieuses* publient ainsi à l'origine des textes épiscopaux et des informations ayant trait à la vie des paroisses et aux œuvres des diocèses¹³⁹.

Les évêques tentent progressivement de les contrôler. En 1900, presque la totalité est placée sous l'autorité directe des évêchés¹⁴⁰. Or, certains évêques ne perçoivent pas l'utilité de cette presse. Au lieu de toucher un large public, elle n'est qu'un moyen de diffuser des informations religieuses et des indications servant à la formation professionnelle du clergé¹⁴¹. Édouard Lecanuet précise que parmi ces *Semaines religieuses* « un trop grand nombre sont malheureusement insignifiantes »¹⁴² : « confiées à des prêtres intelligents et sachant écrire, elles pourraient être d'utiles instruments de propagande ; elles se contentent d'être trop souvent des organes d'information de sacristie et d'adulation épiscopale »¹⁴³. Ainsi, elles vulgarisent les écrits d'édification, proposent des modèles d'homélie, informent des activités religieuses des différents diocèses, ou encore se font l'écho des enseignements et directives romaines. En effet, elles servent souvent de relais à

¹³⁸ Pierre Albert, *Histoire de la presse politique nationale au début de la Troisième République (1871-1879)*. Tome un, Lille : Atelier de reproduction des thèses, 1980, partie 2, chap. 1, p. 708.

¹³⁹ Brigitte Waché, *Religion et culture en Europe occidentale au XIXe siècle*, Paris : Belin, 2002 (Belin sup. Histoire), partie 2, chap. 8, p. 145.

¹⁴⁰ Pierre Albert, *op. cit.*, partie 2, chap. 1, p. 708.

¹⁴¹ Jacques Le Goff, René Rémond (dir.), *Histoire de la France religieuse. Tome trois, Du roi Très Chrétien à la laïcité républicaine*, Paris : Seuil, 1991 (L'univers historique), partie 3, p. 405.

¹⁴² Édouard Lecanuet, *op. cit. Tome trois*, chap. 6, p. 246.

¹⁴³ Édouard Lecanuet, *op. cit. Tome un*, chap. 8, p. 341.

L'Univers et à ses prises de position ultramontaines. Dans la pratique, elles s'éloignent donc de la communication directe avec les fidèles, souhaitée à l'origine. C'est pourquoi, avec ces publications, le catholicisme ne réussit pas son entrée dans la presse de masse¹⁴⁴. Elles ne sont pas à même de contrecarrer les effets, perçus comme dévastateurs par la hiérarchie catholique, de la presse républicaine et anticléricale. Leur influence est pour cela trop limitée : *Les Semaines religieuses* ne s'adressent qu'aux membres du clergé et aux catholiques les plus pieux. Les « bons chrétiens », pour reprendre la typologie de Michel Lagrée¹⁴⁵, restent en dehors de leur action. Par conséquent, ces expériences peuvent être vues comme un relatif échec, car elles n'ont pas l'ampleur que connaît la presse d'information à la même époque. Cependant, la situation de la presse catholique est amenée à évoluer avec la création du quotidien *La Croix* par les Assomptionnistes. Quels sont les facteurs qui déterminent sa réussite ?

L'expérience réussie de La Croix

La création du quotidien *La Croix* est liée à l'existence de la congrégation des Assomptionnistes, fondée par Emmanuel d'Alzon en 1845 et reconnue officiellement en 1850. Il la dirige jusqu'à sa mort, le 21 novembre 1880. Cette congrégation a d'abord pour but de favoriser l'essor des pèlerinages¹⁴⁶. Ainsi, elle organise le premier pèlerinage national en 1873. Les Augustins de l'Assomption cherchent à inciter les fidèles à manifester publiquement leur foi pour s'opposer à la République laïque¹⁴⁷. L'Assomption patronne aussi des associations ouvrières chrétiennes et accorde un intérêt particulier à l'éducation.

Emmanuel d'Alzon croit en la nécessité de recourir à la presse pour mobiliser les fidèles. Il charge ainsi Vincent de Paul Bailly (1832-1912), entré chez les Assomptionnistes en 1860 et ordonné prêtre trois ans plus tard, de prendre la direction du *Pèlerin* en janvier 1877. À l'origine, ce journal est un bulletin de liaison du conseil général des pèlerinages, fondé le 12 juillet 1873. Les Assomptionnistes agrandissent son format, utilisent des illustrations et en font un périodique hebdomadaire de seize pages. Son tirage ne cesse d'augmenter : il est de 15 000

¹⁴⁴ François Lebrun (dir.), *Histoire des catholiques en France du XVe siècle à nos jours*, Toulouse : Privat, 1980, chap. 5, p. 296.

¹⁴⁵ François Lebrun (dir.), *op. cit.*, chap. 6, p. 369.

¹⁴⁶ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *op. cit.*, partie 3, chap. 3, p. 333.

¹⁴⁷ Georges Hourdin, *La Presse catholique*, Paris : Fayard, 1957 (je sais-je crois), chap. 3, p. 30.

exemplaires en 1878, et de 72 000 en 1893. À partir de 1896, le journal est imprimé en couleurs, ce qui a pour effet d'augmenter encore plus rapidement son tirage, qui atteint 196 000 exemplaires en 1900¹⁴⁸.

Le Pèlerin va servir de relai pour le lancement de *La Croix*. En effet, ce premier titre assure des moyens financiers nécessaires au développement du quotidien, en raison des bénéfices qu'il procure. Il existe déjà un mensuel *La Croix* créé en 1880 par Emmanuel d'Alzon. Ce mensuel paraît pour la dernière fois le 22 avril 1883¹⁴⁹. Le Père Picard, supérieur de la congrégation à partir de 1880, prend la décision de lancer un quotidien. Pour fonder ce périodique et financer le déficit prévisible des premiers mois, les Assomptionnistes ne disposent pas de réserve financière suffisante. C'est pourquoi, ils s'appuient sur le succès du *Pèlerin* : ils réduisent le nombre d'exemplaires de l'hebdomadaire, dans le but de conserver uniquement la quantité suffisante pour répondre à la demande des abonnés. Les moyens financiers ainsi disponibles sont consacrés au lancement du quotidien *La Croix*. Bailly insiste sur l'avantage économique d'un abonnement double pour attirer les lecteurs : un seul abonnement à *La Croix* vaut dix-huit francs, tandis qu'un abonnement couplé avec *Le Pèlerin* vaut vingt francs¹⁵⁰. Ces abonnements sont en effet beaucoup plus rentables que des ventes au numéro, car ils évitent les invendus et sont payés d'avance, ce qui fournit une trésorerie au journal¹⁵¹.

Tandis que les symboles religieux doivent quitter la sphère civile, les Assomptionnistes choisissent de placer un grand crucifix sur la première page, avec en arrière plan, une vue de Jérusalem depuis le mont des Oliviers¹⁵². Ce crucifix ne quittera la première page qu'en 1956. Le quotidien se positionne ainsi comme un organe de combat. Dès la première année, *La Croix* atteint 15 000 exemplaires quotidiens : le journal attire donc un lectorat plus vaste que *L'Univers* dans les décennies précédentes, car ce dernier n'a jamais égalé ce chiffre.

La Croix s'appuie sur l'organisation de la congrégation. La rédaction, composée essentiellement par les Assomptionnistes eux-mêmes, est peu payée. Les frais d'impression sont réduits en raison de l'emploi d'une main-d'œuvre féminine, constituée par les Oblates de l'Assomption. En 1883, environ trente employés

¹⁴⁸ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *op. cit.*, partie 3, chap. 3, p. 334.

¹⁴⁹ Yves Pitette, *Biographie d'un journal : La Croix*, Paris : Perrin, 2011, chap. 1, p. 12.

¹⁵⁰ Yves Pitette, *op. cit.*, chap. 1, p. 14.

¹⁵¹ Yves Pitette, *op. cit.*, chap. 2, p. 38.

¹⁵² Yves Pitette, *op. cit.*, chap. 1, p. 16.

travaillent à l'élaboration des journaux : ils sont 250 en 1892, puis 400 en 1899. Les laïcs sont rares et occupent principalement des postes secondaires. L'entreprise de presse issue du *Pèlerin* et de *La Croix* prend le nom de Maison de la Bonne Presse en 1889¹⁵³. Cette Maison s'agrandit progressivement autour de son immeuble d'origine, rue François 1^{er}.

La Croix se préoccupe davantage de traiter de la vie quotidienne que des événements politiques. Ainsi, avant sa parution, jamais un lecteur catholique n'avait eu la possibilité d'être informé d'un aussi grand nombre de nouvelles ayant trait à son quotidien. Le journal prend aussi en compte le divertissement en accordant une place, dans le rez-de-chaussée, au roman-feuilleton. De plus, il se veut exclusivement catholique et refuse d'être inféodé à un courant politique. Il se détache des polémiques personnelles : *La Croix* n'attaque pas ses concurrents mais les ignore. Le quotidien se tient ainsi à l'écart des querelles dans le but de viser l'unique adversaire, à savoir le régime républicain anticlérical. C'est pourquoi la ligne du journal se différencie de celle des autres publications catholiques, qui s'épuisent en querelles intestines¹⁵⁴. Le but de *La Croix* est de devenir le journal de l'ensemble des catholiques : « elle sera un journal catholique, uniquement catholique, apostolique et romain »¹⁵⁵. Diffusant un catholicisme ultramontain, le quotidien suit les injonctions du pape et se rallie à la République en 1892.

Pour diffuser *La Croix*, les Assomptionnistes mettent en place un procédé de distribution inédit : en région, les journaux sont d'abord vendus à bas prix à des comités locaux, créés à partir de 1887. Ces comités, composés généralement d'un prêtre et de quelques militants, achètent *La Croix* 1,5 centime (ou 1 centime à partir de cinquante exemplaires) auprès de la congrégation. Les exemplaires sont ensuite revendus aux lecteurs au prix indiqué, soit 5 centimes. L'intérêt de ce système est que tous les exemplaires expédiés sont déjà vendus aux différents comités. De plus, les ballots de journaux sont recueillis dans les gares par des diffuseurs qui sont intéressés financièrement de manière directe, ce qui les incite à vendre l'ensemble des exemplaires qu'ils ont achetés¹⁵⁶. En septembre 1889, 600 comités ont été constitués,

¹⁵³ Yves Pitette, *op. cit.*, chap. 1, p. 10.

¹⁵⁴ Charles Monsch, « La naissance de la Croix » dans René Rémond, Émile Poulat (dir.), *Cent ans d'histoire de la Croix*, Paris : Centurion, 1988 (Chrétiens dans l'histoire), partie 1, p. 32.

¹⁵⁵ *La Croix* du 16 juin 1883, p. 1. Cet exemplaire est disponible sur Gallica.bnf.fr

¹⁵⁶ Charles Monsch, « La naissance de la Croix » dans René Rémond, Émile Poulat (dir.), *op. cit.*, partie 1, p. 34.

montrant ainsi le grand succès de ce système¹⁵⁷. Il repose, pour l'essentiel, sur l'engagement de bénévoles : ils doivent diffuser les publications de la Maison de la Bonne Presse, recruter des porteurs et collecter les abonnements. C'est pourquoi, les ventes sont inégales selon les régions : si plus de 6000 exemplaires sont quotidiennement diffusés à Cherbourg en 1889, seuls 1500 sont vendus à Lyon¹⁵⁸.

Grâce à ces comités, le réseau de vente se développe en province. De plus, ils favorisent la création de *Croix* locales hebdomadaires. Après des tentatives pour insérer dans l'édition parisienne de *La Croix* des nouvelles locales, l'idée naît d'un supplément élaboré directement en région. Le comité de Reims publie le premier supplément le 12 février 1888. En 1896, ces éditions régionales sont au nombre de 130. Pourtant, les comités peuvent être tentés de rentabiliser leurs efforts en ne vendant que le supplément : c'est pourquoi des rappels à l'ordre sont insérés dans le bulletin *La Croix des comités*, qui est un organe de liaison entre Paris et les comités de diffusion¹⁵⁹.

En 1900, la Maison de la Bonne Presse représente une des plus grandes entreprises de presse française. Elle fait paraître *La Croix* qui est une de ses principales publications, mais édite aussi dix hebdomadaires dont *Le Pèlerin* ; *La Vie des saints* ; *Cosmos* (un magazine scientifique) et une dizaine de mensuels.

Cependant, si l'entreprise de presse se développe, la congrégation se trouve à plusieurs reprises en difficulté face à la législation anticléricale. D'autant plus qu'après 1871, l'Assomption constitue l'une des congrégations les plus actives de France. Les Assomptionnistes refusent d'obtempérer aux décrets du 29 et 30 mars 1880, obligeant les congrégations à faire une demande d'autorisation. La force publique se présente alors rue François 1^{er} le 5 novembre 1880. Pourtant, les religieux reviennent quelque temps après, sans que les autorités ne réagissent¹⁶⁰.

Le 11 novembre 1899, la Maison de la Bonne Presse est perquisitionnée, dans le but de trouver des preuves établissant la constitution d'une association illégale. Cette démarche est inédite à l'égard d'une entreprise de presse¹⁶¹. Douze Assomptionnistes sont jugés à partir du 22 janvier 1900. En effet, l'article 291 du code pénal de 1810 prévoit que « toute association de plus de vingt membres dont le but sera de se réunir

¹⁵⁷ Yves Pitette, *op. cit.*, chap. 2, p. 39.

¹⁵⁸ Yves Pitette, *op. cit.*, chap. 2, p. 40.

¹⁵⁹ Agnès Rochefort-Turquin, « Les Croix locales de 1888 à nos jours » dans René Rémond, Émile Poulat (dir.), *op. cit.*, partie 1, p. 48.

¹⁶⁰ Yves Pitette, *op. cit.*, chap. 1, p. 17.

¹⁶¹ Yves Pitette, *op. cit.*, chap. 3, p. 60.

tous les jours ou à certains jours marqués pour s'occuper d'objets religieux, politiques, littéraires ou autres ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer »¹⁶². Les Assomptionnistes sont condamnés, sur la base de cet article, à seize francs d'amende ainsi qu'à la dissolution de la congrégation. Face à cette décision, Léon XIII ne se prononce pas, car il veut éviter que cette sanction ne soit appliquée à d'autres congrégations. Ainsi, il n'exige pas l'arrêt de *La Croix* mais demandent aux Assomptionnistes de quitter la rédaction et la direction du journal¹⁶³.

La Maison de la Bonne Presse est alors dirigée par un grand filateur du Nord, Paul Féron-Vrau (1864-1955). Cet industriel chrétien a aidé financièrement au lancement de *La Croix du Nord*, devenu quotidien en novembre 1890. Après avoir été reçu par Léon XIII le 1^{er} juin 1900, il achète les bâtiments que possède la congrégation ainsi que les titres publiés pour 1,4 million de francs¹⁶⁴. Or, le liquidateur séquestre considère que Paul Féron-Vrau ne s'est rendu acquéreur que des immeubles et non du matériel qu'ils contiennent. La vente de la Maison de la Bonne Presse est ainsi estimée fictive par la Justice. C'est pourquoi, Paul Féron-Vrau doit procéder à un nouvel achat : le 1^{er} juillet 1908, les immeubles sont rachetés aux enchères tandis que le 24 décembre 1909, il acquiert de nouveau les titres des périodiques¹⁶⁵. Les Assomptionnistes reprochent progressivement à Paul Féron-Vrau ses prises de décision concernant *La Croix*. À partir de 1910, ils reprennent en main le quotidien, et dès 1911, Pie X les autorise à participer à la rédaction de *La Croix*. En 1914, Paul Féron-Vrau, bien que propriétaire, a ainsi perdu toute influence sur la ligne du quotidien¹⁶⁶.

Par conséquent, en raison de sa longévité et de sa stabilité, la Maison de la Bonne Presse représente un phénomène original dans l'histoire de la presse française. La congrégation des Assomptionnistes a su développer un groupe de presse catholique à l'écart des milieux traditionnels du journalisme en utilisant des méthodes qui garantissent son indépendance. Avec *La Croix*, la congrégation démontre qu'il est possible de lancer, en disposant de très peu de moyens financiers, un journal qui

¹⁶² Cité dans Yves Pitette, *op. cit.*, chap. 3, p. 60.

¹⁶³ Yves Pitette, *op. cit.*, chap. 3, p. 78.

¹⁶⁴ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome trois. De 1871 à 1940*, Paris : Presses universitaires de France, 1972, partie 3, chap. 3, p. 336.

¹⁶⁵ Yves Pitette, *op. cit.*, chap. 4, p. 91.

¹⁶⁶ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *op. cit.*, partie 3, chap. 3, p. 337.

connaît ensuite le succès. En effet, au vu de la progression de ses tirages au cours des décennies, la création de *La Croix* peut être considérée comme une réussite.

La prospérité de ce quotidien catholique est due au choix d'une formule en adéquation avec les attentes du lectorat. Des nouvelles ayant trait à la vie quotidienne des lecteurs et agrémentées de romans-feuilletons permettent ainsi de s'adresser à un large public. Les Assomptionnistes ont compris qu'un quotidien, pour rivaliser avec les journaux d'information à très large diffusion tel que *Le Petit Journal*, ne doit pas comporter exclusivement des informations d'ordre technique destinées aux seuls membres du clergé. La réussite du quotidien repose aussi sur l'aspect économique : le numéro est vendu 5 centimes, ce qui correspond à la plus petite pièce de monnaie existante. *La Croix* est ainsi moins cher que les autres périodiques catholiques. De plus, les Assomptionnistes savent mettre en place un système de diffusion novateur, qui réduit le coût par exemplaire pour la congrégation, sans limiter l'expansion du quotidien en région.

L'exemple de *La Croix* nous conduit à constater un paradoxe en ce qui concerne le roman-feuilleton. En effet, malgré les prises de position de la hiérarchie catholique, qui insiste sur les dangers de lire des romans-feuilletons, le quotidien publie des fictions. Ce choix semble dicté par le pragmatisme : si le journal souhaite diffuser très largement un catholicisme militant, il doit avant tout répondre aux goûts du lectorat. Deux positions s'opposent alors : les discours sans concession, dont le but est de détourner les lecteurs des fictions, présentent le roman-feuilleton comme étant inutile et néfaste ; les actions menées dans le domaine de la presse considèrent la fiction comme étant un moyen au service de la propagation la plus vaste du catholicisme. *La Croix* fait ainsi le choix d'être populaire, c'est-à-dire largement diffusé, tout en affirmant une identité catholique.

IMPORTANCE QUANTITATIVE DU ROMAN-FEUILLETON DANS QUATRE JOURNAUX CATHOLIQUES

La Croix n'est pas le seul journal catholique à prendre l'initiative de publier des romans-feuilletons. Avant d'étudier le contenu de ces fictions, il convient de déterminer leur importance quantitative dans la presse catholique, et ce entre 1870 et 1914. Pour ce faire, nous avons sélectionné quatre titres, dont l'influence est inégale pour différentes raisons : tout d'abord, *La Croix* est un titre de la presse nationale,

tandis que *Le Nouvelliste*, *La Croix de Lyon* et *L'Éclair* sont trois journaux lyonnais. Parmi ces titres catholiques, deux sont des quotidiens, *La Croix* et *Le Nouvelliste*, tandis que *La Croix de Lyon* et *L'Éclair* sont des hebdomadaires. De plus, l'importance de leur tirage est très variable : tandis que les quotidiens atteignent plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires, chaque numéro pour les hebdomadaires n'est imprimé qu'à quelques milliers d'exemplaires. Les informations diffusées ne bénéficient donc pas du même écho auprès du lectorat. La durée de vie de ces quatre titres est tout aussi différente : si *La Croix* a traversé tout le XXe siècle, *L'Éclair* n'est publié que durant neuf ans.

Enfin, *Le Nouvelliste* et *La Croix* sont créés dans des sphères diverses : le quotidien lyonnais est lancé par le patronat catholique, soucieux de s'adresser de manière directe aux ouvriers, « pour contribuer au rapprochement des patrons et de leurs employés »¹⁶⁷, tandis que la fondation du quotidien parisien est en lien avec l'existence de la congrégation des Assomptionnistes. *La Croix* vise aussi le lectorat ouvrier, mais davantage dans le but de lutter contre la déchristianisation de la société. Son influence se prolonge grâce à la création de journaux locaux, tel *La Croix de Lyon*. Enfin, *L'Éclair* constitue un titre plus confidentiel, en raison de la faiblesse de ses tirages et de sa courte existence. Ces quatre titres sont ainsi représentatifs de la diversité des journaux catholiques existant à l'époque.

Ces quatre journaux ont été fondés au cours de trois décennies différentes : dans un premier temps, la difficulté a donc été de trouver une période de publication commune, afin de comparer la place accordée aux romans-feuilletons dans chacun des titres. Or, *La Croix de Lyon* commence à paraître en 1892, tandis que *L'Éclair* cesse d'être publié en 1888. Il s'agissait aussi de choisir des années suffisamment éloignées dans le temps pour permettre de constater d'éventuelles évolutions. Nous avons sélectionné deux années, à savoir 1885 et 1905 et nous avons ainsi examiné tous les numéros publiés durant l'année 1885 pour *La Croix*, *Le Nouvelliste* et *L'Éclair* et ceux publiés au cours de l'année 1905 pour *La Croix*, *Le Nouvelliste* et *La Croix de Lyon*. Nous avons fait le choix de 1885, car *La Croix* est fondé deux ans auparavant et il nous paraissait pertinent d'étudier la façon dont le quotidien publiait les romans-feuilletons à son commencement. De plus, *Le Nouvelliste* et *L'Éclair* sont eux aussi

¹⁶⁷ Citation de Louis de Vaucelles, *Le Nouvelliste de Lyon et la défense religieuse (1879-1889)*, Paris : Les Belles lettres, 1971 (Bibliothèque de la faculté des lettres de Lyon), chap. préliminaire, p. 9.

récents à cette date. L'année 1905 permet à la fois de prendre en compte la création de *La Croix de Lyon* et de constater des changements.

Nous avons recensé tous les romans-feuilletons, c'est-à-dire les œuvres de fiction parues dans l'espace du feuilleton. Pour les récits publiés sur deux années, nous avons décidé de prendre en compte ceux commençant avant le 1^{er} janvier de l'année étudiée. Chaque épisode étant numéroté, nous considérons que le nombre indiqué dans le dernier épisode paru correspond au nombre total de fragments. Nous ne prenons pas en compte les romans-feuilletons qui se poursuivent après le 31 décembre de l'année étudiée, car nous ne disposons pas du nombre total d'épisodes.

Le but de cette étude quantitative est à la fois de mesurer l'importance des romans-feuilletons dans les quatre titres choisis, et d'examiner les similitudes et disparités qui peuvent exister, aussi bien d'un titre à l'autre, que d'une décennie à l'autre pour un même journal¹⁶⁸.

L'Éclair

L'Éclair est un hebdomadaire catholique et légitimiste, dont le propriétaire-gérant est Duvivier. De grand format (50 x 32 cm), il paraît à Lyon uniquement le samedi, du 2 novembre 1879 au 28 janvier 1888¹⁶⁹. La rédaction et l'administration se trouvent 3 place Bellecour, chez Vitte et Perrussel. Emmanuel Vitte (1849-1928) est un des imprimeurs-libraires les plus importants de Lyon. Il est membre de l'Association catholique des patrons de Lyon, dont les adhérents doivent par exemple s'assurer du respect des bonnes mœurs et du repos dominical auprès du personnel de leur entreprise¹⁷⁰. Au début de la décennie 1880, Vitte et Perrussel sont les imprimeurs officiels de l'archevêché¹⁷¹. *L'Éclair* est un organe de défense catholique, vendu 10 centimes le numéro, 6 francs l'abonnement pour le département du Rhône et 7 francs en dehors. Son sous-titre est : « journal catholique, politique et littéraire ».

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1885, trois romans-feuilletons sont publiés dans *L'Éclair*, dont un se poursuit en 1886 et n'est donc pas pris en compte. Ces fictions ont été écrites par trois auteurs différents et sont publiées de façon systématique en

¹⁶⁸ Nous reproduisons en annexe 1 les informations relatives aux romans-feuilletons publiés durant ces deux années dans les quatre titres étudiés.

¹⁶⁹ Bibliothèque nationale de France, département des périodiques, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale de 1865 à 1944*, 69, Rhône, Paris : Bibliothèque nationale, 1966, p. 40.

¹⁷⁰ Louis de Vaucelles, *op. cit.*, partie 1, chap. 1, p. 31.

¹⁷¹ Aurélie Darbour, Clémence Joste, Céline Lèbre, Anne-Laurence Mennessier, *Une maison d'édition lyonnaise : la Librairie générale catholique et classique Emmanuel Vitte entre 1876 et 1928, mémoire de DCB*, Villeurbanne : ENSSIB, 2004, introduction, p. 9.

page deux. Chaque exemplaire ne contient qu'un seul espace du feuilleton, présent sur une page uniquement. Ces romans-feuilletons sont très courts puisqu'ils comportent une dizaine d'épisodes : *Esquisse provinciale* par Meunier est composé de onze fragments et *Drumette* par Deslys, de sept. Nous remarquons que trente exemplaires du journal, sur un total de cinquante-deux parus durant l'année, ne comportent pas de romans-feuilletons. Ainsi, ce chiffre est élevé puisque les fictions sont absentes dans plus d'un exemplaire sur deux. L'espace du feuilleton est alors occupé par une « causerie » littéraire, comme dans le numéro du samedi 8 août, ou scientifique, comme dans celui du samedi 3 octobre : il s'agit d'articles présentant une réflexion sur un thème précis dans ces domaines. Par conséquent, la fréquence de publication des romans-feuilletons dans *L'Éclair* se révèle faible. Nous pouvons considérer que la fiction constitue l'exception plutôt que la règle, puisque sa présence reste rare dans l'hebdomadaire.

Le Nouvelliste

Le quotidien est fondé le 14 mai 1879 par Joseph Rambaud (1849-1919), qui le dirige jusqu'à sa mort. Ce professeur d'économie politique aux Facultés catholiques est issu d'une famille de commerçants¹⁷². Il souhaite créer un journal dans le but de défendre les intérêts des catholiques, dans un contexte où la présence de l'Église tend à devenir moins visible dans la société. De plus, avec ce nouveau quotidien, Joseph Rambaud a la volonté de contrecarrer le succès du *Petit Lyonnais*, quotidien à 5 centimes créé une décennie auparavant. À la tête d'une fortune importante, il dispose aussi du soutien financier de soyeux, tels que Cyrille Cottin (1838-1905) et Antonin Mathevon (1813-1895), ainsi que de banquiers, pour lancer le journal. De manière générale, les contributeurs appartiennent à la haute bourgeoisie lyonnaise¹⁷³. La fondation du *Nouvelliste* est considérée par les protagonistes comme une bonne œuvre. Elle ne nécessite qu'un faible capital : 340 actions de cent francs sont émises.

Lors de sa création, *Le Nouvelliste* est un petit format, vendu 5 centimes le numéro, ce qui lui permet de s'adresser aux classes les plus modestes¹⁷⁴. Son abonnement est de 20 francs pour un an dans le département du Rhône, et de 24 francs en dehors. Le choix d'un titre neutre traduit, à l'origine, la volonté de proposer

¹⁷² Patrice Béghain, Bruno Benoit, Gérard Corneloup [et al.], article « Le Nouvelliste », *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon : Bachès, 2009, p. 913-914.

¹⁷³ Louis de Vaucelles, *op. cit.*, partie 1, chap. 1, p. 44.

¹⁷⁴ Marc Martin, *La presse régionale : des Affiches aux grands quotidiens*, Paris : Fayard, 2002 (Les nouvelles études historiques), partie 2, chap. 11, p. 172-174.

d'abord un quotidien bien informé. L'orientation catholique du journal, présente de manière discrète dans les premiers temps, sera ensuite accentuée¹⁷⁵.

Le 1^{er} décembre 1886, *Le Nouvelliste* devient un grand format dans le but d'accroître la concurrence avec *Le Progrès*, quotidien républicain, qui est aussi vendu 5 centimes et qui, lui, est déjà un grand format. En 1906, *Le Nouvelliste* atteint six pages. Les tirages du quotidien catholique augmentent de manière importante et passent de 40 000 à 75 000 exemplaires entre 1885 et 1914¹⁷⁶. *Le Nouvelliste* devient ainsi un organe de défense religieuse majeur parmi les grands quotidiens régionaux catholiques¹⁷⁷. En raison de sa réussite, la rédaction quitte le numéro 37 de la place Bellecour, pour s'établir avec son imprimerie au 12-14 rue de la Charité en septembre 1894¹⁷⁸. De bonne œuvre, *Le Nouvelliste* devient une bonne affaire. Selon Louis de Vaucelles, le journal tire principalement son succès du contenu qui est proposé : la qualité et la rapidité des reportages, ainsi que les nombreux faits divers criminels traités attirent un vaste lectorat. Pourtant, le milieu ouvrier, soit le premier public visé par le quotidien, s'en détourne en raison de la vision très conservatrice qu'il propose¹⁷⁹.

Le Nouvelliste défend la société chrétienne : à chaque atteinte portée contre les catholiques par la législation anticléricale, le journal réplique. Il constitue d'abord une œuvre au service de l'Église et refuse d'être lié à une tendance politique précise. Certes, le titre est traversé par les idées du courant monarchiste, mais il ne s'identifie jamais complètement à lui¹⁸⁰.

Dans un souci d'économie, les périodiques se regroupent afin de partager leurs ressources. *Le Nouvelliste* est un des premiers, dès 1880, à constituer un bureau parisien composé de cinq journalistes dans le but de diffuser les nouvelles auprès de différents titres catholiques, tels *L'Express du Midi* à Toulouse, *Le Nouvelliste de Bretagne*, *Le Nouvelliste de Bordeaux* et *L'Éclair* de Montpellier. Ce dernier devient ainsi client du *Nouvelliste* de Lyon en versant 800 francs par mois, ce qui est plus avantageux que de souscrire à un abonnement auprès de l'agence Havas¹⁸¹. Grâce à

¹⁷⁵ Louis de Vaucelles, *op. cit.*, partie 1, chap. 1, p. 33.

¹⁷⁶ Christophe Charle, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris : Éd. du Seuil, 2004 (L'univers historique), chap. 7, p. 164.

¹⁷⁷ Jean-Marie Mayeur (dir.), *L'histoire religieuse de la France 19^e-20^e siècle : problèmes et méthodes*, Paris : Beauchesne, 1975 (Bibliothèque Beauchesne), chap. 4, p. 114.

¹⁷⁸ Patrice Béghain, Bruno Benoit, Gérard Corneloup [et al.], *op. cit.*, p. 913-914.

¹⁷⁹ Louis de Vaucelles, *op. cit.*, partie 1, chap. 3, p. 80-89.

¹⁸⁰ Louis de Vaucelles, *op. cit.*, partie 2, chap. 1, p. 117.

¹⁸¹ Marc Martin, *op. cit.*, partie 2, chap. 10, p. 151.

un fil télégraphique propre, ce système garantit l'indépendance des journaux catholiques associés.

En 1885, parmi les six romans-feuilletons qui sont publiés, tous d'auteurs différents, l'un se poursuit après le 31 décembre. Un roman-feuilleton est composé de moins de cinquante épisodes, trois fictions sont comprises entre cinquante et cent épisodes, une est constituée de plus de cent épisodes. Les fictions sont publiées l'une après l'autre en première page ou en page deux. Pour quatre d'entre elles, la nouvelle fiction débute quelques jours avant la fin de la précédente, dans le but d'éviter une interruption entre deux récits qui se suivent. Ainsi, *Les Demoiselles du Ronçay* d'Alberie Second commence le 22 mars, tandis que *La Main sanglante* d'Henry Cauvain se termine le 27 mars. Pendant environ une semaine, l'ancien et le nouveau roman-feuilleton sont publiés alternativement. Ainsi, entre le 22 et le 27 mars, *La Main sanglante* et *Les Demoiselles du Ronçay* paraissent chacun un jour sur deux. Dans ce cas, il n'y a qu'un seul roman-feuilleton par exemplaire. Certains numéros peuvent, en revanche, comporter deux épisodes de fictions : entre le 26 et le 31 janvier, un fragment du *Docteur Madelor* par Jules Mary et un de *La Main sanglante* paraissent ensemble. Le nouveau roman-feuilleton est situé en première page tandis que les derniers épisodes du plus ancien sont placés en page trois ou quatre, suscitant ainsi l'intérêt renouvelé du lectorat pour une nouvelle fiction. Cinquante exemplaires du journal, sur un total de 365, ne comportent pas de romans-feuilletons. Ces interruptions ont lieu en cours de publication des fictions.

En 1905, six romans-feuilletons, tous d'auteurs différents, sont publiés, dont un se poursuit l'année suivante. Trois romans-feuilletons sont constitués de moins de cinquante épisodes, un seul est compris entre cinquante et cent épisodes, un dépasse 150 fragments. Dans chaque exemplaire, un seul épisode de fiction est publié. Comme durant l'année 1885, les romans-feuilletons paraissent à la suite les uns des autres, et ce majoritairement en deuxième page. En revanche, l'enchaînement de leur publication est différent. En effet, tous les romans-feuilletons publiés le sont une fois l'œuvre précédente entièrement terminée. La transition se fait sans aucun jour d'interruption : l'absence d'épisode de fiction a lieu en cours de parution. Ainsi, cinquante et un exemplaires ne comportent pas de romans-feuilletons, soit un nombre sensiblement égal à celui de 1885.

Par conséquent, le nombre de romans-feuilletons publiés n'évolue pas entre les années 1885 et 1905. Les fictions se situent pour l'essentiel à la deuxième page. Le

nombre d'épisodes par roman-feuilleton tend à diminuer quelque peu : en 1885, la majorité des romans-feuilletons est comprise entre cinquante et cent épisodes, tandis qu'en 1905, elle se situe en dessous de cinquante épisodes. De plus, le principe existant durant l'année 1885 n'a plus cours en 1905 : un roman-feuilleton ne commence pas avant que le précédent ne soit terminé.

La Croix de Lyon

Bien que les comités de diffusion de *La Croix* soient incités à fonder un supplément, ils doivent, dans un premier temps, avoir constitué un noyau important de lecteurs de *La Croix*. En effet, les suppléments paraissant en 1890 par exemple, ne sont rentables qu'à partir de 1000 exemplaires vendus. C'est pourquoi ces suppléments, pour la plupart, ne sont pas créés avant la fin de la décennie 1880. De plus, la propriété de ces journaux, bénéficiant d'une plus faible audience que le titre national, est déléguée à un niveau local. Ainsi, dans leur grande majorité, ces suppléments ne sont pas rentables : c'est donc prendre le risque pour la Maison de la Bonne Presse de dilapider ses ressources que d'assurer cette charge financière¹⁸². L'importance des *Croix* locales est inégale selon les régions : le tirage global moyen est estimé à 215 000 exemplaires en 1892, puis à 442 000 exemplaires en 1900¹⁸³. Ces suppléments constituent une concurrence directe pour les feuilles conservatrices et monarchistes locales en attirant les lecteurs.

En 1891, Victor Berne (14 février 1862-4 août 1927), appartenant à la grande bourgeoisie, et Marius Gonin (21 octobre 1873-20 août 1937), ancien employé des soieries, fondent *La Croix de Lyon*, un supplément hebdomadaire à *La Croix* de Paris. Victor Berne, entré à la Faculté catholique de droit en 1882, se consacre entièrement au catholicisme social, comme le lui permet sa fortune. Il conduit notamment les Lyonnais en pèlerinages à Rome, à partir du début de la décennie 1890¹⁸⁴. Marius Gonin, de milieu plus modeste, commence par vendre *La Croix* puis participe à un comité où il rencontre Victor Berne, dont il deviendra l'adjoint dans les créations de

¹⁸² Agnès Rochefort-Turquin, « Les Croix locales de 1888 à nos jours » dans René Rémond, Émile Poulat (dir.), *Cent ans d'histoire de la Croix*, Paris : Centurion, 1988 (Chrétiens dans l'histoire), partie 1, p. 49.

¹⁸³ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome trois. De 1871 à 1940*, Paris : Presses universitaires de France, 1972, chap. 3, p. 337.

¹⁸⁴ Xavier de Montclos (dir.), article « Victor Berne », *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine. Tome six, le Lyonnais-le Beaujolais*, Paris : Beauchesne, 1994, p. 52.

journaux. Gonin participe aussi à la rédaction de *La Croix de Savoie* en 1897 et 1898, dans le but d'aider ce périodique à surmonter les difficultés qu'il rencontre¹⁸⁵.

En 1892, ils créent la *Chronique sociale*, toujours dans le but de défendre le catholicisme social. L'hebdomadaire *La Croix de Lyon*, de plus en plus prospère, devient quotidien à la fin de l'année 1892, et ce jusqu'en juillet 1893. Pourtant, Marius Gonin et Victor Berne doivent quitter la rédaction du journal en 1895 : ils en sont exclus, accusés de promouvoir davantage la défense de la justice sociale, plutôt que celle de la religion¹⁸⁶.

En 1905, *La Croix de Lyon* publie quatre romans-feuilletons, tous d'auteurs différents, dont l'un se poursuit après le 31 décembre. Aucune des fictions parues ne comporte un nombre d'épisodes en deçà de dix ni au-delà de cinquante. Ces romans-feuilletons, qui se situent de façon systématique à la deuxième page, sont donc relativement courts. Tous les exemplaires du journal comportent un épisode de fiction. Pourtant, dans les six colonnes qui composent chaque page de *La Croix de Lyon*, le roman-feuilleton n'occupe que les quatre premières colonnes, dans l'espace du bas des pages qui lui est destiné. Les deux dernières, situées les plus à droite, contiennent des informations ayant trait au cours du prix des denrées alimentaires et des métaux, rassemblées respectivement sous le titre de « revue des halles » et de « revue industrielle de la semaine ». Les romans-feuilletons ne sont pas mis en valeur : les titres des deux rubriques placées dans l'espace même du feuilleton, en raison de la taille des caractères typographiques, attirent davantage le regard du lecteur. En revanche, ils sont publiés de façon très régulière, sans aucune interruption, et toujours situés au même endroit, en page deux. Par conséquent, même si la configuration de l'espace du feuilleton ne valorise pas la fiction, cette disposition lui accorde une place destinée à créer des habitudes de lecture.

La Croix

Fondé par les Augustins de l'Assomption en 1883, le quotidien dérive d'un mensuel lancé par Emmanuel d'Alzon et dont le premier numéro paraît le 1^{er} avril 1880. Ce mensuel ne parvient pas même à atteindre 3000 abonnements : le titre est alors repris le 16 juin 1883 pour lancer le quotidien. *La Croix*, de petit format, est vendu 5 centimes le numéro et l'abonnement pour un an est de 12 francs. Si les premières années se révèlent incertaines quant au succès du journal, à partir de 1887

¹⁸⁵ Xavier de Montclos (dir.), article « Marius Gonin », *op. cit.*, p. 211.

¹⁸⁶ Xavier de Montclos (dir.), article « Victor Berne », *op. cit.*, p. 52.

se dessine la réussite définitive du titre. De 14 000 exemplaires en septembre 1884, le tirage passe à 20 000 exemplaires en 1886, puis à 80 000 en 1888¹⁸⁷.

Techniquement, la production du journal constitue, à l'origine, une prouesse quotidienne. En effet, la rédaction partage avec d'autres œuvres des Assomptionnistes un espace exigü sur le toit de la chapelle de la communauté, situé 8 rue François 1^{er}, et dont l'accès est malaisé. Lorsque la composition, qui est réalisée manuellement par les sœurs Oblates, est achevée, les formes, c'est-à-dire les cadres métalliques contenant les caractères de plomb, doivent être transportées à l'imprimerie. À partir de 1884, les Assomptionnistes disposent de leur propre imprimerie, située rue Bayard¹⁸⁸. La première presse rotative y est installée le 2 février 1887, car Vincent de Paul Bailly, en tant que fils d'imprimeur, veille à ce que le journal dispose d'un matériel récent. Le 22 novembre 1891, l'ensemble de la Maison de la Bonne Presse s'installe rue Bayard. L'année suivante, la rédaction dispose de sa propre ligne téléphonique¹⁸⁹. *La Croix* prospère et ses tirages atteignent 168 000 exemplaires en 1892, tandis que *L'Univers*, durant la même période, paraît quotidiennement à seulement 15 000 exemplaires¹⁹⁰.

Le lectorat de *La Croix* est essentiellement constitué par le monde ouvrier, dans un premier temps, puis par la petite bourgeoisie, c'est-à-dire par des employés, des petits commerçants et des artisans. Le journal sait en effet attirer un vaste lectorat en relatant des faits divers ainsi qu'une actualité de la vie religieuse, jusque-là ignorée de la presse catholique¹⁹¹. De plus, il est le seul titre conservateur à publier des caricatures¹⁹². Les Assomptionnistes savent faire des concessions dans le but de maintenir l'équilibre économique du journal. Ainsi, le quotidien, pour surmonter une crise financière due notamment au lancement du *Catéchisme en images*, qui représente un projet onéreux car il comporte de nombreuses lithographies en couleurs de grand format, doit accepter les annonces publicitaires pour la première fois le 20 février 1885¹⁹³.

Après 1900, Paul Feron-Vrau reprend la direction du journal et en modifie la formule. À partir du 2 octobre 1900 une édition grand format paraît, contenant de très

¹⁸⁷ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *op. cit.*, chap. 3, p. 335.

¹⁸⁸ Yves Pitette, *Biographie d'un journal : La Croix*, Paris : Perrin, 2011, chap. 1, p. 26-28.

¹⁸⁹ Yves Pitette, *op. cit.*, chap. 2, p. 36-38.

¹⁹⁰ Georges Hourdin, *La Presse catholique*, Paris : Fayard, 1957 (je sais-je crois), annexe, p. 97.

¹⁹¹ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *op. cit.*, chap. 3, p. 335.

¹⁹² Charles Monsch, « La naissance de la Croix » dans René Rémond, Émile Poulat (dir.), *Cent ans d'histoire de la Croix*, Paris : Centurion, 1988 (Chrétiens dans l'histoire), partie 1, p. 33.

¹⁹³ Yves Pitette, *op. cit.*, chap. 2, p. 35.

nombreuses caricatures : durant les six premiers mois de la publication, 811 caricatures, soit cinq par numéro en moyenne, sont présentes¹⁹⁴. Le 22 novembre 1904, le premier cliché photographique paraît dans *La Croix*. Puis en 1907 deux éditions sont lancées : l'une de quatre pages est destinée à être envoyée en région, l'autre de six pages vise spécifiquement un public parisien et d'origine sociale plus aisée. Cependant, l'édition de petit format à quatre pages est maintenue car elle permet une diffusion en province, auprès des comités. En effet, le transport de petits formats est plus avantageux car le journal, étant plus léger, coûte moins cher à acheminer. En 1912, le tirage de *La Croix* atteint 300 000 exemplaires¹⁹⁵.

Pour le lancement des romans-feuilletons dans le quotidien, des bénévoles sont chargés de faire connaître la nouvelle fiction en placardant des affiches qui reproduisent le début du roman-feuilleton, ou en distribuant des extraits dans les rues¹⁹⁶. Ce système a le double avantage de ne pas constituer une charge financière pour le journal, tout en lui faisant de la publicité.

Durant l'année 1885, douze romans-feuilletons sont publiés. Ils sont probablement tous écrits par des auteurs différents, mais pour deux d'entre eux, aucun nom d'auteur n'est mentionné. Ces récits sont situés majoritairement en page deux ou trois, l'espace du feuilleton s'étendant parfois sur les deux pages dans un même numéro. *La Croix* ne publiant pas de numéro le lundi, un exemplaire est daté du dimanche-lundi. Ainsi lorsqu'un exemplaire de ce type comporte un roman-feuilleton, nous ne comptabilisons qu'un seul épisode, et non deux. Il en va de même lorsque ces numéros sont dépourvus d'une fiction.

Neuf romans-feuilletons comportent moins de dix épisodes, trois sont compris entre dix et cinquante épisodes. Aucun n'est composé de cent épisodes ou plus. 179 exemplaires de *La Croix*, sur un total de 310, ne comportent pas de romans-feuilletons, ce qui représente plus d'un exemplaire sur deux. Ce chiffre s'explique par le fait que des articles, qui ne sont pas des fictions, occupent aussi l'espace du feuilleton. Dans ces articles, parfois publiés en série, les auteurs se livrent à des explications ayant trait à la pratique religieuse ou encore à l'histoire du catholicisme. Ainsi les deux articles mentionnés sous le titre *Les Croisés de la pénitence*, dont

¹⁹⁴ Charles Monsch, « La naissance de la Croix » dans *op. cit.*, partie 1, p. 33.

¹⁹⁵ Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou (dir.), *op. cit.*, partie 3, chap. 3, p. 296.

¹⁹⁶ Jacques-Olivier Boudon, Jean-Claude Caron, Jean-Claude Yon, *Religion et culture en Europe au 19^{ème} siècle*, Paris : Armand Colin, 2002 (U. Histoire), partie 3, chap. 10, p. 253.

l'auteur n'est pas spécifié, paraissent les 20 et 21 mai 1885 et retracent un pèlerinage en terre sainte.

Les romans-feuilletons sont dans l'ensemble très courts puisqu'ils sont pour la plupart composés de moins de dix épisodes. De plus, ces fictions sont entrecoupées par des articles de vulgarisation, ce qui montre que *La Croix* n'opère pas une nette distinction entre la fiction en tant que telle, et les articles ayant pour but l'explication de l'histoire religieuse. Même si l'espace du feuilleton existe dans la majorité des exemplaires, il n'est pas exclusivement réservé à la fiction.

Durant l'année 1905, douze romans-feuilletons, tous écrits par des auteurs différents, sont publiés. Cinq fictions sont comprises entre dix et cinquante épisodes, cinq entre cinquante et cent épisodes. Deux romans-feuilletons se poursuivent après le 31 décembre de l'année étudiée. Il n'y a ni récit de moins de dix épisodes, ni fiction de plus de cent fragments. Ces romans-feuilletons sont tous publiés en première page et en page trois : huit d'entre eux paraissent en première page, tandis que quatre fictions se situent en page trois. Ainsi, un système de publication plus complexe qu'en 1885 est instauré : en effet, deux romans-feuilletons sont désormais publiés simultanément, c'est pourquoi l'espace du feuilleton est matérialisé sur deux pages d'un même exemplaire. Du 6 janvier au 2 mai, *Aux heures de lutte* par Marie Le Mière est publié en page trois, tandis que *Les bijoux de la princesse* par René Gaëll paraît en première page du 21 février au 25 avril. De cette façon, au minimum une œuvre de fiction est toujours présente dans le quotidien, même en cas d'interruption de l'une d'entre elles. C'est pourquoi, aucun exemplaire n'est dépourvu d'un épisode de roman-feuilleton. De plus, les fictions étant de longueur différente, le début et la fin de chacun des récits sont décalés. Ainsi, *Le coffret byzantin* par Lionel de Movet débute le 12 mai tandis que *Sans boussole* a commencé dix jours plus tôt. De même, *L'homme aux pastilles* se termine le 19 septembre, et en page trois *Le coffret byzantin* est publié jusqu'au 17 octobre.

Par conséquent, nous remarquons une réorganisation très importante de la publication des romans-feuilletons dans *La Croix* entre l'année 1885 et 1905. Si le nombre de fictions parues reste le même, le nombre d'épisodes pour chacun des romans-feuilletons augmente nettement. En effet, en 1885, la majorité se situe en deçà de dix épisodes, tandis qu'en 1905 la plupart des romans-feuilletons comportent entre dix et cinquante épisodes. De plus, tandis qu'en 1885 la présence d'articles relatant des épisodes de l'histoire religieuse dans l'espace du feuilleton pouvait créer

une confusion, en 1905 cette ambiguïté a disparu car seule la fiction demeure au rez-de-chaussée. Le quotidien catholique accorde une place beaucoup plus importante à la fiction. En effet, son but étant de rivaliser avec les journaux d'information qui bénéficient d'un très large lectorat, tel que *Le Petit Journal*, *La Croix* se doit de proposer une formule en adéquation avec les attentes des lecteurs. Or, la fiction, depuis la décennie 1830¹⁹⁷, fait précisément partie intégrante des journaux bon marché.

Les quatre journaux sélectionnés opèrent des choix différents dans la façon de publier les romans-feuilletons. Ainsi, les fictions ne sont pas mises en valeur de la même façon, en fonction des titres et des années étudiées. Dans l'ensemble, le système de parution des romans-feuilletons est simple : les fictions sont publiées les unes à la suite des autres. Excepté pour *La Croix* en 1905, qui publie régulièrement deux romans-feuilletons de façon simultanée, les fictions se suivent. La parution peut être, comme dans *Le Nouvelliste* de 1885, légèrement avancée de quelques jours par rapport à la fin de la fiction précédente. Les romans-feuilletons sont davantage publiés de façon discontinue dans *La Croix* en 1885 et dans *L'Éclair* de la même année, en raison d'articles de vulgarisation portant sur des thèmes divers qui occupent l'espace du feuilleton. Dans *Le Nouvelliste* et *La Croix de Lyon*, en revanche, l'espace réservé à la fiction comporte exclusivement des romans-feuilletons.

Les fictions se situent majoritairement en deuxième page, sauf pour *La Croix* durant 1905, dans lequel les romans-feuilletons sont publiés l'un en première page, ce qui le met en valeur, et le second en page trois. Pour les trois autres journaux, ces fictions se trouvent dans l'espace du feuilleton qui n'existe que sur une seule page par exemplaire.

Dans l'ensemble, les romans-feuilletons publiés sont courts : seules deux fictions dépassent cent épisodes sur le nombre total des romans-feuilletons parus dans les journaux étudiés, aussi bien en 1885 qu'en 1905. Les romans-feuilletons sont majoritairement composés de dix à cinquante épisodes, ce qui correspond à un récit ne dépassant pas deux mois de publication pour les quotidiens. Le nombre d'épisodes par fiction est donc relativement uniforme.

¹⁹⁷ Depuis le lancement de *La Presse* par Émile de Girardin le 1^{er} juillet 1836, le roman-feuilleton a en effet pour but d'attirer les lecteurs afin de susciter l'intérêt des annonceurs publicitaires, qui à leur tour assurent des recettes suffisantes au journal, ce que ne permettent plus les abonnements.

Afin de comparer l'importance des romans-feuilletons dans les deux quotidiens et dans les deux hebdomadaires, il est nécessaire de traduire les résultats de l'étude quantitative en pourcentages. En effet, lorsque ces résultats sont exprimés en valeur relative, il devient alors possible d'examiner les quatre titres les uns par rapport aux autres. Pour ce faire, nous devons comptabiliser tous les épisodes des romans-feuilletons publiés du 1^{er} janvier au 31 décembre des deux années étudiées, et ce sans tenir compte de la numérotation de ces épisodes. Par exemple, dans *Le Nouvelliste*, *Fiancée de Lorraine* par Jules Mary est publié au début de l'année 1905. Le dernier épisode porte le numéro 153, mais seuls 93 épisodes sont publiés de manière effective pendant l'année 1905, car la fiction débute en 1904.

Nous avons ainsi compté le nombre total de fragments publiés, de manière effective, durant l'année 1885 dans *La Croix*, *Le Nouvelliste* et *L'Éclair*, de même que tous les épisodes des fictions parus au cours de l'année 1905 pour *La Croix*, *Le Nouvelliste* et *La Croix de Lyon*. Par conséquent, nous avons aussi pris en compte les épisodes des romans-feuilletons publiés avant le 31 décembre de l'année étudiée, même lorsque ces fictions se poursuivent au-delà de cette date. Par exemple nous comptabilisons, pour *La Croix de Lyon* en 1905, les quatre premiers épisodes du *Testament de l'oncle Bertrand* par Gravette, qui commence à être publié le 10 décembre et se poursuit en 1906.

Parmi les quatre titres étudiés, *La Croix* est le journal qui publie le plus de romans-feuilletons, et ce pour l'année 1905. En effet, le nombre d'épisodes parus dépasse celui des exemplaires publiés. Ainsi, 459 épisodes paraissent, tandis que 305 exemplaires de *La Croix* sont publiés en 1905 : 150 % des exemplaires comportent donc un épisode de roman-feuilleton. Paradoxalement, en 1885, c'est le journal qui, avec *L'Éclair*, publie le plus faible nombre de fictions. En effet, seuls 42 % des exemplaires pour chacun des deux titres comportent un épisode de fiction, soit moins de la moitié des exemplaires. Pour l'année 1885, c'est ainsi *Le Nouvelliste* qui publie le plus de fictions par rapport aux autres titres : dans 87 % des exemplaires, un épisode de fiction est présent.

La fréquence de parution quotidienne ou hebdomadaire des journaux n'a pas d'influence sur le nombre de romans-feuilletons présents dans leurs pages, autrement dit, les quotidiens ne publient pas plus de fictions que les hebdomadaires. En effet, en 1905, 100 % des exemplaires de *La Croix de Lyon* comportent une fiction, tandis que 86 % des exemplaires du *Nouvelliste* contiennent des romans-feuilletons. De même,

dans *La Croix* et *L'Éclair*, respectivement quotidien et hebdomadaire, 58 % des exemplaires ne comportent pas de romans-feuilletons en 1885. Cette égalité stricte entre ces deux derniers titres montre ainsi que la fréquence de parution n'a pas d'effet sur l'importance quantitative des romans-feuilletons.

En revanche, la date à laquelle ces fictions sont publiées peut jouer un rôle. Entre les deux décennies, le nombre d'exemplaires ne comportant pas de fiction tend à diminuer. Certes, ce nombre reste quasi inchangé pour *Le Nouvelliste* : Louis de Vaucelles rappelle en effet que dès 1880 le quotidien reçoit des informations en provenance de son bureau parisien. Lorsque ces nouvelles sont nombreuses, la surface du journal leur est accordée en priorité, empêchant par là même la parution du roman-feuilleton¹⁹⁸. En revanche, le nombre d'exemplaires sans fiction devient très nettement moindre pour *La Croix* : si 58 % du nombre total des exemplaires parus en 1885 ne contiennent pas de roman-feuilleton, ce chiffre tombe à zéro en 1905. Par conséquent, ce n'est pas tant la fréquence de parution qui a une influence sur la présence ou non de la fiction dans les journaux catholiques, que la période à laquelle ces titres sont étudiés. Après 1900, il devient plus rare de trouver un exemplaire de journal dans lequel l'espace du feuilleton ne soit pas matérialisé, à l'image de *La Croix*, qui accorde davantage d'importance à la fiction en 1905. En effet, si une certaine confusion est perceptible entre fiction et article de vulgarisation dans l'espace du feuilleton durant l'année 1885, elle n'est plus de mise en 1905.

Au terme de cette étude quantitative, nous remarquons que les journaux catholiques, aussi bien les hebdomadaires que les quotidiens, publient des romans-feuilletons, et ce de manière importante. En effet, la fiction a une réelle présence dans les quatre titres étudiés. Pour *La Croix* et *Le Nouvelliste*, les deux quotidiens dont nous pouvons mesurer les évolutions entre 1885 et 1905, cette présence ne diminue pas et tend même à se renforcer. Avec la parution de romans-feuilletons, ces titres ne se distinguent pas de la presse bon marché, mais tendent à adopter la même formule. Certes, la fiction n'est que très rarement publiée en première page (seul *La Croix* en 1905 met ainsi en avant la fiction) et ne constitue donc pas l'élément devant être valorisé. Pourtant, sa présence régulière contribue à l'imposer auprès du lectorat et à créer des habitudes de lecture. Si les journaux catholiques, dans le domaine de la fiction, acceptent et suivent les procédés de la presse bon marché quant à la parution

¹⁹⁸ Louis de Vaucelles, *Le Nouvelliste de Lyon et la défense religieuse (1879-1889)*, Paris : Les Belles lettres, 1971 (Bibliothèque de la faculté des lettres de Lyon), partie 1, chap. 3, p. 88.

Les catholiques et la presse : de la condamnation véhémente à l'engagement nécessaire
de romans-feuilletons, marquent-ils une séparation nette avec cette presse dans le contenu des fictions ?

Les romans-feuilletons dans les journaux catholiques : la fiction au service de la propagation

Après avoir mis en évidence la place importante qu'occupent les romans-feuilletons dans les quatre journaux catholiques du corpus, il nous faut étudier le contenu même de ces fictions. Pour ce faire, nous avons sélectionné des romans-feuilletons, publiés entre 1870 et 1914 dans *La Croix* ; *L'Éclair* ; *Le Nouvelliste* et *La Croix de Lyon*, en utilisant comme critère principal la présence d'un personnage de prêtre ou de religieux, autrement dit d'un membre du clergé séculier ou régulier, dans chacune des intrigues. Certaines fictions comportant un nombre d'épisodes trop faible, ou dans lesquelles il n'y avait aucun prêtre ont ainsi été écartées. Nous avons finalement retenu sept romans-feuilletons, composés de huit à soixante-trois épisodes. En effet, la plupart des fictions parues dans les titres catholiques sont relativement courtes, comparativement à celles publiées dans le « rez-de-chaussée » des journaux non catholiques. Nous avons remarqué, dans notre précédente étude, que les personnages de prêtre étaient absents des fictions parues dans la presse non catholique, et ce dans un souci de prudence : afin de plaire au lectorat le plus large possible, il ne fallait pas risquer de heurter les croyances d'une partie du public¹⁹⁹.

Avec ce corpus de fictions, nous cherchons à savoir si les journaux catholiques publient des romans-feuilletons présentant des caractéristiques propres. Outre le fait de mettre en scène des membres du clergé, existe-t-il, dans la manière de traiter les personnages ou de structurer les intrigues, des spécificités propres au roman-feuilleton catholique ? Si tel n'est pas le cas, nous allons donc retrouver les mêmes recettes que celles employées pour produire des fictions, dans lesquelles le domaine du religieux est absent. Par exemple, les personnages, d'un récit à l'autre, ne seraient pas singularisés mais constitueraient des « types », dont les caractéristiques physiques varieraient en fonction de leur appartenance, soit au groupe des opposants, soit à celui des adjutants. À l'inverse, si les fictions catholiques sont fondées sur un modèle différent, quels sont les critères qui les caractérisent ?

¹⁹⁹ Maurice Dubourg, « Image de la bourgeoisie et idéologie bourgeoise », *Europe : Le roman-feuilleton*, n° 542, juin 1974, p. 81.

PRESENTATION DES ROMANS-FEUILLETONS DU CORPUS

Nous avons sélectionné sept romans-feuilletons dans quatre journaux catholiques différents, publiés entre 1884 et 1911 : dans *La Croix de Lyon*, nous avons choisi *Maddalena* ainsi que *Les trois vierges noires de l'Afrique équatoriale*, fictions publiées en 1891 et 1892 ; dans *Le Nouvelliste*, nous avons sélectionné *Vers l'idéal*, paru en 1896 ; dans *L'Éclair*, nous avons retenu *Les quatre mille diables*, publié en 1884. Enfin, dans *La Croix*, nous avons sélectionné *Deux Misérables* (1887) ; *L'Essor* (1910) et *Nouvelles couches* (1906). *Les quatre mille diables* constitue le roman-feuilleton le plus court avec huit épisodes, tandis que *L'Essor* représente la fiction la plus longue avec soixante-trois fragments. Les intrigues, certes très diverses, présentent un élément similaire en la personne d'un religieux dans chacune d'entre elles.

Lors de notre précédente étude, portant sur les romans-feuilletons dans la presse lyonnaise, nous avons mis en évidence l'élément déclencheur majoritairement utilisé pour amorcer les intrigues : le plus souvent, l'enchaînement des péripéties trouve son origine dans le comportement que les parents adoptent à l'égard de leurs enfants. Cette relation provoque frustrations et interrogations, obligeant le personnage principal à se lancer dans une quête de ses origines, modifiant par là même son comportement et la situation initiale. En ce qui concerne le dénouement, les mariages ou les décès des protagonistes donnent à l'issue des fictions un caractère définitif.

Après avoir présenté un résumé succinct des sept intrigues ainsi que des éléments biographiques ayant trait aux auteurs, nous étudierons la structure de ces fictions en accordant une attention particulière aux éléments déclencheurs des intrigues et à leurs dénouements. Nous présentons ces romans-feuilletons en débutant par le plus court et en terminant par le plus long.

Résumés des sept intrigues

Les quatre mille diables a pour auteur Alfred Stanislas Langlois des Essarts (9 août 1811-18 mai 1893), poète parnassien, qui a été conservateur honoraire de la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris. Il a notamment écrit un recueil de poésies publié en 1846, *Les Chants de la jeunesse*, ainsi que des œuvres de fiction comme *Les deux veuves*, publié en 1860. Il est aussi l'auteur d'ouvrages tel que *Les célébrités*

françaises, paru en 1860²⁰⁰. Le roman-feuilleton *Les quatre mille diables* est publié dans *L'Éclair*, du samedi 19 avril au samedi 7 juin 1884, en huit épisodes. Cette fiction se trouve systématiquement en page deux.

L'intrigue se déroule au début du XVI^e siècle dans le Limousin. Deux jeunes sœurs orphelines, Agnèle et Désirée, sont recueillies par leur oncle, Nicolas Carral. Agnèle souhaite rendre visite à sa cousine qui vit dans un village éloigné. Or, le voyage est risqué : sa sœur Désirée lui rappelle la présence de brigands, appelés les quatre mille diables. Leur voisin, Jean Gautier, propose alors d'accompagner Agnèle. Après avoir rendu visite à sa cousine, Agnèle se rend devant la croix du village et adresse à haute voix une prière afin d'être aimée de Jean Gautier. Lui-même se tient non loin d'Agnèle, qui ne l'a pas vu, et entend la prière. Sur le chemin du retour, Jean et Agnèle rencontrent Geffroy Martel, un brigand appartenant à la bande des quatre mille diables. Les deux hommes combattent et Jean sort vainqueur.

Quelques jours plus tard, Agnèle et Désirée reçoivent la visite de Marc Guillot, un jeune villageois, qui leur apprend que les hommes se tiennent prêts à lutter contre les brigands. Nicolas Carral, qui a deviné les sentiments de Jean Gautier pour Agnèle, s'entretient avec lui : il lui indique qu'il souhaite voir Agnèle épouser Marc. Jean refuse cette possibilité et demande à Nicolas de ne pas mettre à exécution ses projets, avant d'en avoir informé le Père Hilaire.

Alors que Jean est occupé à labourer son champ, il est enlevé par les brigands, qui veulent venger Geffroy Martel. Un enfant, qui a assisté à la scène, avertit Nicolas. Les brigands projettent de détruire la ville de Limoges et contraignent Jean à participer à leurs forfaits. Alors que le jeune homme refuse, les brigands décident de le tuer. Avant de voir la sentence accomplie, Jean demande à se confesser. Le Père Hilaire, prévenu par les brigands, écoute la confession de Jean tout en l'incitant à s'échapper : il donne au jeune homme un somnifère à verser dans le vin des brigands. Au moment d'atteindre le lieu du supplice, Jean demande à boire. Il verse alors le somnifère dans son vin et s'endort avant que les brigands n'aient eu le temps de le tuer. Le croyant mort, ils le jettent dans un ravin et se préparent à attaquer la ville. À son réveil, Jean se souvient du projet des quatre mille diables : il parvient à atteindre Limoges avant les brigands et prévient les autorités du danger. Son action permet de mettre en déroute les brigands et de sauver la ville. Blessé lors de la bataille, Jean est soigné par Agnèle, qu'il épouse finalement.

²⁰⁰ Angelo de Gubernatis, *Dictionnaire international des écrivains du jour, deuxième section*, Florence : Niccolai, 1890, p. 825. Ce dictionnaire est disponible sur Gallica.bnf.fr

Le roman-feuilleton *Maddalena*, écrit par la baronne S. de Boüard (1858-1938), est publié dans *La Croix de Lyon*, du dimanche 1^{er} novembre 1891 au dimanche 7 février 1892, en onze épisodes. Il paraît majoritairement en deuxième page. L'auteur de ce roman-feuilleton a notamment écrit *Frère Ange*, publié à Tours par Mame en 1897. Alors qu'elle avait déjà publié plusieurs fictions, Marguerite de Verez, épouse de Sébastien de Boüard, se voit contrainte de poursuivre dans cette voie par des nécessités économiques. En effet, elle perd un fils, mortellement blessé lors de la bataille de la Somme, puis son mari, en 1918 : elle doit donc continuer à écrire, afin de subvenir aux besoins de sa belle-fille et de ses trois petits-enfants²⁰¹. Elle est admise dans la Société des Gens De Lettres en 1894. À cette occasion, Hector Malot estime qu'elle « travaille dans une gamme qui va du convenable au bon ton »²⁰².

L'intrigue de *Maddalena* se déroule en Espagne. Maddalena Gutierrez, une jeune dentellière, se rend dans la ville de Murcie pour aller vendre une pièce de dentelle. Avant de revenir à Garralda, son village, elle s'arrête dans l'église de Murcie et réfléchit au délaissement dont elle est victime dans sa propre famille : Carmen, sa mère, est morte en lui donnant naissance, ce que son père Pedro lui reproche, tout en reportant son affection sur sa première fille, Rosita. De plus, alors que Maddalena et Pablo Ortiz étaient sur le point de se fiancer, Pablo se détourne d'elle lorsque Rosita revient du couvent. Dans l'église, le Père Antonio interroge Maddalena sur les causes de sa tristesse. Tandis qu'elle se confie et exprime la jalousie qu'elle éprouve vis-à-vis de sa sœur, il lui donne des conseils sur son attitude à adopter face au comportement de Rosita et de Pablo. Maddalena lui promet de les suivre.

De retour à Garralda, elle apprend que le père de Pablo refuse de voir son fils épouser Rosita, car cette dernière possède une dot trop faible. Pedro ne peut aider sa fille, car lui-même ne détient pas la somme demandée par la famille Ortiz. Durant la nuit, Maddalena réfléchit longuement et décide finalement de donner à Rosita l'argent gagné grâce à son travail de dentellière. Rosita refuse d'abord ce sacrifice, mais face à l'insistance de Maddalena, elle accepte avec reconnaissance. Peu de temps après, Maddalena se charge des préparatifs du mariage.

Une fois l'union célébrée, Pedro et Rosita vont s'établir à Murcie, Maddalena restant seule avec son père infirme. Alors qu'elle fait la lecture à son père, elle entend par une fenêtre ouverte deux hommes parler du niveau très élevé de la rivière à

²⁰¹ Ellen Constans, *Ouvrières des lettres*, Limoges : Pulim, 2007 (Mediatextes), chap. 3, p. 67.

²⁰² Ellen Constans, *op. cit.*, chap. 4, p. 78.

Murcie. Ils sont persuadés qu'une inondation est imminente. Maddalena se rend immédiatement chez Rosita et Pablo pour les prévenir du danger, mais ils ne la croient pas. Elle informe le Père Antonio, qui alerte la municipalité. Maddalena décide de rester chez Rosita et Pablo pour la nuit, car ceux-ci refusent de quitter leur maison. Tandis que Maddalena veille, l'inondation se produit en pleine nuit, surprenant les habitants.

Des sauveteurs apportent leur aide à Pablo, Rosita, Maddalena ainsi qu'à des voisins, réfugiés sur le toit de la maison. Tandis qu'ils prennent tous place dans une barque, qui ne peut contenir autant d'occupants, Maddalena se jette à l'eau pour éviter que l'embarcation surchargée ne coule. Alors que sa famille la croit morte, elle est sauvée et emmenée au couvent des Annonciades. Lors de sa convalescence, le Père Antonio propose à Maddalena de devenir religieuse. Elle hésite car elle doit retourner auprès de son père qui a besoin d'elle. Cependant, lorsque le Père Antonio lui apprend que Rosita et Pablo reviennent s'installer dans la maison familiale, elle accepte. Elle meurt peu de temps après du choléra, contracté en soignant des malades.

Les trois vierges noires de l'Afrique équatoriale, dont l'auteur est Florent Bouhours, a d'abord été publié en un volume in-12, et ce en 1891. Le nom de l'éditeur pour cette parution n'est pas mentionné, en revanche, l'adresse « 8 rue François 1^{er} » à Paris laisse penser que cette publication est due aux Assomptionnistes. En effet, à l'origine, la rédaction du journal *La Croix* se trouve à cette adresse, sur le toit de la chapelle de la communauté²⁰³. Or, le roman-feuilleton *Les trois vierges noires de l'Afrique équatoriale* paraît du dimanche 14 février 1892 au dimanche 13 novembre de la même année dans *La Croix de Lyon*. Nous pouvons ainsi supposer que les Assomptionnistes mettaient à disposition de leurs *Croix* locales des fictions déjà parues. Bouhours, que nous ne sommes pas parvenu à identifier, est aussi l'auteur du *Franc-maçon de la Vierge* paru en 1888. Composé de 29 épisodes et comportant dix interruptions en cours de publication, *Les trois vierges noires de l'Afrique équatoriale* paraît de façon systématique en page quatre.

L'intrigue se déroule en Urundi. Une mission de Pères Blancs, que dirige le Père Dromaux, s'est établie sur les bords du lac Tanganyika. Les esclavagistes musulmans, aidés par les Rougas-Rougas, sèment la terreur dans la région en détruisant les villages et en réduisant en esclavage leurs habitants. Les Pères Blancs décident de

²⁰³ Yves Pitette, *Biographie d'un journal : La Croix*, Paris : Perrin, 2011, chap. 1, p. 26.

racheter progressivement les esclaves, essentiellement des enfants, pour les instruire et former un village chrétien. Les missionnaires font connaissance avec les Wabikari, les habitants de cette région, dont le village est à proximité de la mission. Alors que trois jeunes hommes pêchent dans le lac, l'un deux, Caniata, est blessé par un crocodile. Le Père Dromaux tue le crocodile et soigne Caniata.

Le lendemain, les Wabikari rendent visite à Caniata. Ses trois sœurs, Nyandéa, Nyémoéna et Marrasilla sont déjà à son chevet. Le Père Dromaux incite les jeunes filles à revenir à la mission pour apprendre le catéchisme. Sindésé, le père de Caniata, demande l'aide des missionnaires afin de lutter contre les Rougas-Rougas. Le Père Dromaux explique alors à Sindésé le projet du capitaine Joubert, qui soutient la mission par les armes : il veut former cinquante hommes au maniement des armes chez les Wabikari, dans le but de combattre les esclavagistes.

Sept ans plus tard, Nyandéa, Nyémoéna et Marrasilla, les trois sœurs de Caniata, sont baptisées. Alors qu'elles quittent la mission pour retourner dans leur village, elles entendent des coups de feu : le capitaine Joubert et ses hommes ont mis en fuite les esclavagistes. Cependant, les trois chefs esclavagistes, Siritomba, Matakénia et Séquacha, se regroupent non loin du village des Wabikari. Ils cherchent à enlever les trois sœurs de Caniata. Ils établissent alors leur campement dans la forêt et se préparent à l'attaque.

Après quelques mois, le capitaine Joubert reçoit un message lui indiquant que les Rougas-Rougas s'apprêtent à faire de nouveaux esclaves. Bien que Joubert pense à un piège, il quitte le village des Wabikari, dont il confie la garde à Caniata. Ce dernier décide de placer des sentinelles autour du village. Or, parmi les hommes qui assurent la garde du village, se trouve Daouda, un Rouga-Rouga qui se fait passer pour un ancien esclave recueilli par les Wabikari. Une nuit, alors qu'il monte la garde, Daouda sort du village pour rejoindre les esclavagistes et attaquer les Wabikari. Il tue Sindésé et empêche les trois sœurs de s'enfuir avant que les esclavagistes ne le rejoignent. Daouda, trompé par les chefs esclavagistes, devient esclave à son tour. Chaque chef prend alors la tête d'une chaîne d'esclaves et emmène avec lui l'une des trois sœurs.

Caniata, qui a réussi à prendre la fuite, revient à la mission et rencontre en chemin le capitaine Joubert. Il lui indique les trois directions prises par les groupes d'esclaves. Joubert se charge de libérer les esclaves qui se trouvent dans le groupe de

Nyémoéna ; Caniata part délivrer celui de Nyandéa ; Katendé, un Wabikari, est chargé de libérer la chaîne d'esclaves dans laquelle se trouve Marrasilla.

Joubert rattrape la chaîne qu'il poursuit et décide d'attendre la nuit pour délivrer les esclaves. Daouda, qui se trouve avec Nyémoéna, parvient à se libérer et délivre aussi la jeune fille. Ils fuient dans la forêt avant que Joubert ne lance avec succès son attaque contre les esclavagistes. Nyémoéna et Daouda sont rattrapés par des esclavagistes qui sont parvenus à prendre la fuite. Pendant la nuit, Daouda tue les trois esclavagistes mais il est lui-même blessé. Au matin, ils sont découverts par des villageois qui les recueillent et soignent Daouda. Nyémoéna accorde son pardon à Daouda, qui promet désormais de combattre les esclavagistes. Ils retournent à la mission, accompagnés des villageois.

Katendé lui aussi a rattrapé la chaîne qu'il poursuit et attaque : le chef esclavagiste Matakénia tente de s'enfuir avec Marrasilla dans une barque. Tandis que Katendé tue Matakénia, la jeune fille se jette à l'eau. Katendé la sauve et après plusieurs jours de marche, ils reviennent à la mission.

Caniata poursuit Séquacha qui atteint le lac Tanganyika et vend sa chaîne d'esclaves. Après avoir ordonné à ses hommes de retourner à la mission, Caniata demande au marchand d'esclaves qui a acheté sa sœur Nyandéa de l'acquérir lui aussi. Ils sont embarqués, puis le navire jette l'ancre à proximité de la mission afin de permettre aux Pères Blancs de racheter les esclaves les plus faibles. Quelques jours passent pendant lesquels Caniata, avec l'aide de Nyandéa, parvient à organiser la révolte des esclaves sur le bateau. Après avoir tué les esclavagistes, Caniata réussit à revenir à la mission.

Lorsque les trois sœurs ont chacune regagné la mission, Caniata reste méfiant vis-à-vis de Daouda. Cependant, Nyémoéna lui explique que Daouda l'a sauvée. Ce dernier demande alors pardon au capitaine Joubert ainsi qu'à Caniata. Joubert épouse Nyémoéna, tandis que Katendé se marie avec Nyandéa, et que Marrasilla devient religieuse.

Deux misérables, est publié dans *La Croix*, du mardi 20 septembre au lundi 14 novembre 1887, en page trois. Cette fiction, écrite par M. E. Lachaud, est composée de trente-cinq épisodes.

François Alberger et Hippolyte Guermal, deux forçats condamnés pour vol, reviennent à Toiron, leur ville natale, après avoir accompli leur peine. Hippolyte y

retrouve sa femme Catherine et leurs enfants, tandis que François se rend chez son frère Louis, qui refuse de l'aider. François rencontre Pierre, un ami forgeron, qui lui propose de l'embaucher. Cependant, François est très mal considéré, ce qui engendre de la frustration chez lui. Le temps passe et il rencontre Hippolyte, qui se prépare de nouveau à commettre un vol.

Tandis qu'il travaille avec Pierre, François se blesse gravement. Il est conduit à l'hôpital, tenu par des religieuses. Il y reste plusieurs mois pendant lesquels il se confie régulièrement à l'aumônier, l'abbé Perraud. Après sa convalescence, il trouve un emploi de serrurier. Alors qu'il est appelé chez la famille Audeval pour effectuer des réparations, il passe devant la chambre de madame Audeval et voit des pièces d'or : il ne peut s'empêcher de les voler. François n'est pas arrêté car aucune preuve ne l'accable. Cependant, il regrette son geste et se confesse à l'abbé Perraud. Ce dernier lui indique qu'il doit rendre l'argent à sa propriétaire, ce que fait François.

Hippolyte, dans le but de commettre un vol, entre en contact avec Théodore, un ancien domestique des Audeval. Celui-ci transmet à Hippolyte des informations sur le quotidien de la famille, ce qui incite l'ancien forçat à perpétrer le vol chez eux. Hippolyte et Théodore attendent que monsieur Audeval s'absente pour commettre le vol. Alors que la femme et la sœur de monsieur Audeval sont seules chez elles, ils s'introduisent durant la nuit dans la maison et volent l'or contenu dans la chambre de madame Audeval. Or, celle-ci s'éveille tandis que Théodore et Hippolyte se trouvent dans la chambre. Au matin, elle indique que deux hommes sont entrés chez elle. Les soupçons se portent sur les deux complices, qui sont arrêtés et jugés.

Au cours du procès, Théodore est aussi accusé du premier vol commis par François. Ce dernier, après une longue réflexion, décide d'avouer aux juges qu'il est le seul coupable pour ce premier vol. François est conduit en prison mais libéré peu de temps après, car madame Audeval explique que l'argent lui a bien été rendu.

Après plusieurs années, François est devenu propriétaire d'une usine dans une ville voisine. Hippolyte ayant été condamné, François prend en charge l'éducation de ses enfants et emploie Catherine. Alors que son usine prospère, François reçoit une lettre d'un ancien forçat, qui le menace de révéler son passé s'il ne lui fournit pas une importante somme d'argent. François décide de le rencontrer et lui explique qu'il ne cédera pas à son chantage. L'ancien forçat, muni d'une arme à feu, tire sur François et le blesse, tandis que lui-même est abattu par la force publique.

Catherine apprend la libération de son mari Hippolyte. Affaibli par sa captivité à Cayenne, celui-ci est reconnaissant de l'attention que François a porté à ses enfants pendant sa captivité. Il lui demande pardon, ainsi qu'à sa femme.

Vers l'idéal, écrit par Léon de Tinseau (1844-1921), est publié dans *Le Nouvelliste*, du mercredi 5 février au jeudi 12 mars 1896, en trente-six épisodes. Il est situé majoritairement en page quatre. La même année, la fiction écrite par ce romancier parisien paraît en un volume chez Calmann Lévy. Léon de Tinseau, qui a effectué un voyage autour du monde, a longuement séjourné en Asie²⁰⁴.

Au début de l'intrigue, Adrien La Houssaye, célibataire, vit dans un château isolé, au Mûrier, à proximité de Meaux. Fernand de Louarn, dont le père connaît celui d'Adrien, lui rend visite. Fernand s'étonne de trouver une statue de la Sainte Vierge dans le jardin. Adrien lui explique qu'elle a été installée par l'ancien propriétaire du château, qui a dû vendre son bien après avoir dépensé toute sa fortune pour construire une église et un presbytère. Adrien a pu acquérir le château à condition de respecter cette statue, placée par celui qui est désormais l'abbé Esminejeud.

Adrien propose à Fernand de rendre visite à Marthe Montgodefroy, qui possède un château non loin du sien. Après avoir rencontré Marthe, Fernand et Adrien aperçoivent Louise Montgodefroy, sa fille, sur le chemin du retour.

Le dimanche suivant, ils se rendent de nouveau chez Marthe pour un dîner. Fernand de Louarn y fait la connaissance du marquis Ferréol de Villegarde, l'oncle de Marthe. Adrien invite Fernand et sa famille au Mûrier : il rencontre ainsi Antoinette, la sœur de Fernand, dont il tombe amoureux. La famille de Louarn est ensuite conviée chez les Montgodefroy. Après plusieurs dîners, Marthe fait part de ses observations à Antoinette : elle a remarqué l'amour que porte Adrien La Houssaye à la jeune fille.

Le marquis Ferréol de Villegarde invite Adrien, les Montgodefroy et la famille de Louarn à participer à ses chasses. Adrien acquiert un cheval pour Antoinette qui n'en possède pas, lui permettant ainsi d'assister aux festivités. Après le dîner qui suit la première chasse, auquel l'abbé Esminejeud est convié, Adrien lui confie son amour pour Antoinette.

Le lendemain, Antoinette et Louise décident de rendre visite à l'abbé Esminejeud, à la Morinière. Celui-ci leur explique que le presbytère va être vendu sur décision de justice, car il a contracté d'importantes dettes pour permettre sa construction. Tandis

²⁰⁴ Numa Broc, *Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français du XIXe siècle. Tome 2, Asie*, Paris : Éd. du C.T.H.S., 1992, p. 421.

qu'il se trouve dans l'église avec les jeunes filles, Louise dépose sans être vue un médaillon autour du cou d'une statue de la Vierge.

Les jours suivants, la chasse reprend. Antoinette et le marquis Ferréol se trouvent en tête lors de la poursuite d'un cerf et distancent les autres invités. Tandis qu'ils sont seuls, Ferréol expose à Antoinette les avantages matériels qu'elle trouverait à épouser Adrien, souffrant elle-même de la pauvreté. Antoinette refuse cependant d'écouter les conseils du marquis.

Une fois les chasses chez le marquis terminées, Antoinette accompagne les invités à la gare. Sur le chemin du retour, elle se trouve seule avec Adrien qui lui avoue son amour. Elle lui indique qu'elle ne peut l'épouser car elle aime Ferréol. Elle propose alors un marché à Adrien : il doit attendre une année avant de la demander à nouveau en mariage. À cette date, elle s'engage à l'épouser. Elle tient aussi à ce que Ferréol soit informé de la situation, ce que fait Adrien.

Antoinette retourne vivre à Paris avec son père et connaît une pauvreté toujours plus grande. Les mois passent et elle regrette le marché qu'elle a passé avec Adrien La Houssaye, qui, lui aussi, s'est établi dans la capitale. Elle reçoit la visite de Marthe Montgodefroy qui, de nouveau, lui conseille d'épouser Adrien. Ferréol, afin de ne pas éveiller la jalousie d'Adrien, passe l'hiver dans son château au lieu de s'installer à Paris. Cependant, il continue d'être informé de la situation par les lettres de sa petite-nièce Louise Montgodefroy, dans lesquelles elle exprime son désarroi face au dédain manifeste d'Antoinette pour Adrien. Louise souffre d'autant plus qu'elle est amoureuse d'Adrien, et qu'elle comprend que ce dernier aime Antoinette.

Antoinette soutient une grève des tailleurs de pierre, qui a lieu à la Morinière, en leur apportant à manger. Le marquis Ferréol, informé de la conduite d'Antoinette, s'inquiète davantage du probable mariage d'Adrien avec la jeune fille. Ce dernier, lui aussi prévenu, se rend chez Antoinette et lui confie qu'il souhaiterait ne plus éprouver d'amour pour elle car il craint son comportement.

Adrien, de retour dans son château au Mûrier, invite l'abbé Esminjeaud à dîner. Il lui demande des précisions quant à la conduite d'Antoinette face aux grévistes. L'abbé parvient à apaiser la colère d'Adrien en lui expliquant qu'Antoinette était là davantage en observatrice. Au cours du dîner, l'abbé Esminjeaud se souvient qu'il n'a pas fermé à clé l'église et craint que les grévistes ne s'en aperçoivent. L'abbé, accompagné d'Adrien, constate que la porte a été fermée de l'intérieur pendant leur absence. Adrien aperçoit un homme à l'intérieur de l'église. Tandis que l'abbé frappe

à la porte de l'abside, Adrien se poste devant l'entrée principale et attend que le malfaiteur sorte. Adrien parvient à l'arrêter avec l'aide des gardes de Ferréol. Il s'agit d'un des grévistes, qui a dérobé le médaillon que Louise a déposé comme ex-voto sur une statue de la Vierge. En attendant l'arrivée des gendarmes, Adrien examine le médaillon, dont il ignore la provenance, et découvre le message qu'il contient : L. M. souhaite épouser A. H. La fille de l'un des gardes du marquis lui apprend qu'il s'agit d'un don fait par Louise. Adrien comprend alors que les initiales désignent Louise Montgodefroy ainsi que lui-même.

Ses relations avec Antoinette se détériorent, car elle prend position pour le gréviste arrêté et finalement condamné à mort. Lors d'une entrevue, Adrien demande une dernière fois à Antoinette si elle consent à l'épouser, ce qu'elle refuse. Le contrat entre eux est alors brisé. Désorientée, la jeune fille se confie à l'abbé Esminjeaud : bien qu'ayant toujours montré la plus grande froideur à l'égard d'Adrien, elle souffre de savoir que le mariage est désormais impossible. De son côté, Adrien multiplie les visites chez les Montgodefroy et accorde davantage d'attention à Louise. Il se rend chez le marquis Ferréol pour lui demander s'il approuve son intention d'épouser Louise. Le marquis le soutient et organise une rencontre entre Louise et Adrien. Alors que Ferréol les laisse seuls, Adrien demande à Louise de l'épouser. Dans le même temps, il reçoit une lettre d'Antoinette dans laquelle elle lui indique son choix de devenir religieuse. Les deux époux débutent leur voyage de noces par une étape à Lourdes.

Nouvelles couches, composé de cinquante-neuf épisodes, est écrit par Charles de Vitis, qui est le pseudonyme de l'abbé Lucien Vigneron, né en 1848. Il lutte contre la déchristianisation des classes sociales modestes de Paris, avec des fictions telle que *Le Roman de l'ouvrière*, publiée en 1906 chez Mame. Ancien missionnaire en Chine, il est aussi l'auteur de récits de voyage : *À travers le globe : impressions de partout*, paru en 1910²⁰⁵. *Nouvelles couches* paraît du mardi 3 juillet au dimanche 9 septembre 1906 dans *La Croix*, et est majoritairement publié en première page.

À Paris, un dîner est donné pour célébrer les fiançailles de Madeleine Larivière et de Jacques de Hauteroche. Le cousin de Jacques, Hugues de Montbars, ainsi que des amis de la famille, tel le docteur Saint-Denis, sont présents. Les convives évoquent la mission en Asie de l'abbé Mennesson, qui s'est occupé de l'éducation de Madeleine

²⁰⁵ Ellen Constans, *Ouvrières des lettres*, Limoges : Pulim, 2007 (Mediatextes), chap. 4, p. 82.

et de Jacques. Après le dîner, lorsque Jacques, Hugues et Saint-Denis sont seuls, Jacques leur explique qu'un ami de sa mère, un armateur installé à Bangkok nommé Johnson, lui a envoyé une lettre pour l'informer du décès de sa femme. Avant de mourir, celle-ci avait souhaité que leur fille Édith épouse Jacques, en souvenir de l'amitié qui les liait aux Hauteroche. Sur le point d'épouser Madeleine, Jacques ne peut accepter mais craint de peiner monsieur Johnson.

Hugues et Saint-Denis, jaloux de la fortune et du bonheur de Jacques, cherchent à lui nuire. La révélation faite par Jacques leur offre le moyen d'agir. Tandis que Saint-Denis espère, depuis longtemps, épouser Madeleine pour profiter de sa fortune, Hugues décide de se faire passer pour Jacques dans le but d'épouser Édith.

Au cours du dîner, madame Larivière a demandé à Madeleine de l'accompagner pour une promenade à cheval. Saint-Denis a alors l'idée de se rendre chez le loueur de chevaux et l'incite à proposer à madame Larivière un cheval violent dans le but de provoquer un accident. Lors de la balade, la mère de Madeleine fait une chute et reste inconsciente. Saint-Denis, qui se trouve volontairement à proximité, est appelé par Madeleine. Il accepte de sauver madame Larivière si Madeleine consent à l'épouser. Celle-ci est contrainte d'accepter. Elle rompt ses fiançailles avec Jacques, qui ne comprend pas la raison de ce revirement. Sous le coup de la tristesse, il décide alors de partir pour Bangkok et d'accepter la proposition de monsieur Johnson. Jacques explique la situation à son cousin, qui se propose de l'accompagner en train jusqu'à Marseille. Or, le train déraile : dans l'accident, Jacques est devenu amnésique. Hugues décide d'usurper l'identité de son cousin et part pour l'Asie, après en avoir informé Saint-Denis. Hugues est accueilli à Bangkok par monsieur Johnson et rend visite à l'abbé Mennesson, devenu évêque. Ce dernier, qui ne reconnaît pas Jacques, doute de son identité. Hugues décide alors de tuer l'évêque, afin qu'il n'entrave pas la réalisation de ses projets. Le lendemain de sa rencontre avec le faux Jacques, l'évêque doit se rendre en barque chez un malade, mais l'embarcation a disparu. Son domestique Tsin trouve deux bateliers qui se proposent de conduire l'évêque. En chemin, ils font couler l'embarcation mais Tsin parvient à sauver l'évêque.

Le véritable Jacques, resté en France, est placé par Saint-Denis dans un asile. Aidé par le gardien du lieu, Johann Winterer, Jacques retrouve progressivement la mémoire. Lors d'une visite de Saint-Denis à l'asile, Jacques lui explique qu'il n'est plus amnésique et qu'il a compris son intention d'épouser Madeleine. Il menace Saint-Denis avec une arme alors qu'ils se trouvent dans le bureau du responsable de

l'asile. Jacques est désarmé et traité comme un fou dangereux. Le directeur de l'asile, qui a été informé du rôle joué par Johann auprès de Jacques, renvoie le gardien. Saint-Denis cherche alors à faire tuer Jacques pour être certain de pouvoir épouser Madeleine. Ce dernier, d'abord soumis à un régime rigoureux de surveillance, est de nouveau laissé libre dans l'asile. Avec l'aide de Johann, Jacques parvient à s'évader. Pendant que Jacques se trouvait encore dans l'asile, Saint-Denis a épousé Madeleine, et Hugues s'est marié avec la fille de monsieur Johnson.

Mgr Mennesson, tombé malade après l'attentat, est rentré en France avec Tsin pour y être soigné. Tsin cherche le faux Jacques, persuadé qu'il est l'initiateur de l'attentat perpétré contre l'évêque. Il mène l'enquête et se rend à l'asile, mais ne trouve personne pour le renseigner après le départ de Johann et l'évasion de Jacques.

Quinze années passent et Jacques est devenu libraire dans le magasin de Johann. Hugues de Monbars, qui se fait toujours passer pour Jacques, rentre en France avec sa femme, Édith Johnson. Saint-Denis rencontre Édith et l'invite à lui rendre visite ainsi qu'à sa femme, Madeleine. Hugues se rend chez les Saint-Denis alors que le docteur est absent : Madeleine le reçoit et est ainsi convaincue qu'il ne s'agit pas de Jacques. Tsin, toujours en France, parvient à retrouver Johann Winterer. Il se présente à la librairie accompagné de l'évêque Mennesson, qui reconnaît le véritable Jacques. L'évêque comprend alors que celui qu'il a rencontré à Bangkok, quinze ans auparavant, était un imposteur. Johann et Tsin décident de révéler la supercherie et se rendent chez Hugues. Lorsqu'ils expliquent au faux Jacques qu'ils ont compris l'imposture, Hugues meurt brusquement d'une apoplexie. Ils se rendent ensuite chez le docteur Saint-Denis qui agonise : il a été poignardé par le loueur de chevaux, qui, depuis quinze ans, lui réclame de l'argent contre son silence. Saint-Denis meurt en présence de Tsin et de Johann, après avoir demandé pardon à Jacques.

L'essor est un roman-feuilleton écrit par Marie Le Mière. Cette écrivain, qui signe ses fictions de son véritable nom, a publié des romans dans la collection « Foyer-Romans » et dans le périodique catholique *Les Veillées des chaumières*. Elle est notamment l'auteur de *La Ferme fleurie*, fiction éditée en 1924 par la Maison de la Bonne Presse, tout comme de *Tante Geneviève*, parue en 1923. *L'essor* est publié dans *La Croix* en soixante-trois épisodes, du vendredi 28 octobre 1910 au 24 janvier 1911. Le roman-feuilleton se trouve en page six. Cette fiction a ensuite été publiée en volume dans la collection « Foyer-Romans », créée en 1922 par l'éditeur Hirt et Cie à

Reims. Chaque volume, doté d'une couverture illustrée en couleur, coûte 1,50 francs. *L'essor* est publié dans le numéro 183 de la collection, en 1931²⁰⁶.

Au château de Bois-Verdan, situé en Normandie, Gilberte d'Yvières, une orpheline, vit seule avec son oncle Raoul d'Yvières et miss Kate l'institutrice, jusqu'à ce que celui-ci épouse Régine Varenne. Les trois enfants de Régine, Rose, Maxime et Antoinette s'installent au château : commence alors pour Gilberte une période de conflits incessants avec Régine, dans lesquels Raoul prend le parti de sa femme contre celui de sa nièce. Gilberte se rend chez son amie Eliane de Chanzal-Latour qui lui annonce l'arrivée d'André Laurian, afin de seconder l'abbé Cordier dans ses œuvres sociales.

Maxime perd des sommes importantes au jeu et sollicite l'aide de sa mère, Régine. Celle-ci parvient à rembourser les dettes en cachant la situation au marquis. À la faveur d'un orage, Gilberte se réfugie dans la maison du garde, où se trouve déjà André. En attendant que la pluie cesse, ils font connaissance. Peu de temps après, alors que Gilberte effectue seule une promenade à cheval, elle rencontre Maxime qui énerve sa jument. André, qui entend le cri de la jeune fille, s'interpose. Gilberte fait part à son oncle du comportement de Maxime, afin qu'il lui apporte son soutien. Cependant, Régine, qui assiste à l'entretien, reporte les torts sur Gilberte et défend son fils. Gilberte décide alors de quitter le château et se réfugie chez Eliane. Après quelques jours, son oncle lui transmet plusieurs demandes en mariage : Gilberte accepte celle d'André Laurian. Ils se marient et s'installent à Paris. André associe sa femme à ses œuvres sociales, qui sont destinées aux ouvriers.

Le marquis Raoul d'Yvières, âgé, tombe gravement malade. Cependant, Régine ne prévient pas Gilberte de l'agonie de son oncle. Alors qu'Antoinette, la plus jeune des deux filles de Régine, se trouve seule au chevet de Raoul, celui-ci lui fait signe qu'il souhaite écrire. Antoinette promet de garder le secret et emporte le message rédigé par Raoul. Eliane, étonnée par l'absence de Gilberte auprès de son oncle, la prévient de la gravité de la maladie. Gilberte revient en Normandie, bientôt rejointe par André, mais Régine les empêche de voir Raoul avant qu'il ne meurt. À la lecture du testament, qui favorise Régine au détriment de Gilberte, André soupçonne des actions malhonnêtes de la part de Régine et de son fils.

L'institutrice miss Kate, qui se charge désormais de l'éducation d'Antoinette, s'enfuit du château et se rend à Paris chez Gilberte et André, dans le but de leur

²⁰⁶ Ellen Constans, *Ouvrières des lettres*, Limoges : Pulim, 2007 (Mediatextes), index, p. 172.

expliquer qu'elle a surpris des conversations entre Maxime et Régine portant sur les moyens d'obtenir la fortune de Raoul. De plus, Antoinette lui a donné le message écrit par Raoul pendant son agonie : il s'agit d'un ultime testament dans lequel le marquis attribue ses biens à Gilberte, et non plus à Régine. Tandis que miss Kate se trouve toujours à Paris, Régine cherche l'institutrice et se présente chez Gilberte. Cette dernière lui révèle alors l'existence d'un testament qui annule le précédent. Régine refuse d'abord de se soumettre à ce testament, mais lorsque Gilberte évoque la menace d'un procès, elle accepte. Maxime continue à contracter des dettes de jeu, obligeant sa mère à lui donner des sommes de plus en plus importantes. Régine se retrouve bientôt sans ressources, tandis que son fils tombe dans la misère.

À Paris, une grève massive des ouvriers prend forme. André tente d'y opposer son œuvre sociale chrétienne, mais il est violemment attaqué par les grévistes, auxquels Maxime s'est joint. André est finalement précipité dans un canal, avant d'être sauvé et ramené chez lui. Convalescent, il est incité à aller se reposer, accompagné de Gilberte, à Bois-Verdan. Celle-ci retrouve Eliane, qui l'informe de la pauvreté que connaissent Régine et Antoinette à cause de Maxime. L'état de santé d'André se dégrade et il meurt de tuberculose. Après la mort de son mari, Gilberte retrouve Régine et Antoinette et leur propose de venir vivre chez elle, ce qu'elles acceptent.

Étude des scénarios

Après avoir résumé les intrigues des sept romans-feuilletons du corpus, nous nous proposons d'étudier les différents éléments déclencheurs à l'origine des récits, ainsi que la manière dont ces intrigues trouvent leur résolution.

Dans *Vers l'idéal*, ce qui constitue l'origine de l'intrigue, c'est la rencontre entre Adrien La Houssaye et Antoinette de Louarn. Adrien éprouve de l'amour pour la jeune fille, qui lui propose de conclure un pacte, susceptible d'aboutir à un mariage. Dans *Deux misérables*, Hippolyte et François, deux forçats qui ont accompli leur peine, reviennent dans leur village d'origine. Leur retour suscite des réactions globalement hostiles chez les habitants, ce qui ne sera pas sans effet sur les choix ultérieurs réalisés par les deux protagonistes. Dans *Maddalena*, la jeune fille éponyme éprouve de la tristesse face à l'hostilité de son père et de la colère pour sa sœur Rosita, qui souhaite épouser Pablo. Dans *Les quatre mille diables*, le lien avec la famille constitue aussi un élément déclencheur. En effet, c'est lorsqu'Agnèle rend visite à sa cousine en compagnie de Jean Gautier, qu'ils rencontrent un des brigands.

L'humiliation subie par le brigand engendre une volonté de représailles, qui se traduit par l'enlèvement de Jean. De même dans *L'Essor*, le mariage de Raoul d'Yvières bouleverse l'existence de sa nièce Gilberte, en raison de l'arrivée au château de Régine Varenne et de ses enfants. Dans *Les Trois vierges noires de l'Afrique équatoriale*, les péripéties s'enchaînent à partir de l'instant où les esclavagistes parviennent à capturer les Wabikari et notamment les trois sœurs de Caniata. Enfin, le début de *Nouvelles couches* différencie ce roman-feuilleton des autres fictions. En effet, il s'ouvre sur les fiançailles de Madeleine Larivière et de Jacques de Hauteroche, qui pourraient être considérées comme une scène finale. C'est précisément cette perspective de mariage qui attise la jalousie des opposants, à savoir Hugues de Montbars, le cousin de Jacques, et le docteur Saint-Denis.

Par conséquent, dans quatre des sept fictions étudiées, les intrigues sont amorcées par les relations que les personnages principaux entretiennent avec les membres de leur famille. Elles sont d'ailleurs plus souvent conflictuelles, comme dans *Maddalena*, *L'Essor* et *Nouvelles couches*, que paisibles, comme dans *Les quatre mille diables*.

Dans la manière dont ces intrigues se terminent, des éléments communs sont à distinguer. En effet, dans *Vers l'idéal*, Louise et Adrien se marient, tandis qu'Antoinette a rompu le pacte qui la liait à Adrien et devient religieuse. Dans *Les quatre mille diables*, Jean, après avoir sauvé la ville de Limoges et vaincu les brigands, épouse Agnèle. Dans *Les Trois vierges noires de l'Afrique équatoriale*, les sœurs de Caniata parviennent à retrouver saines et sauvées la mission des Pères Blancs. Joubert épouse Nyémoéna, tandis que Katendé se marie avec Nyandéa, et que Marrasilla devient religieuse. Dans *Maddalena*, la jeune fille, sauvée après l'inondation de Murcie, devient religieuse, tandis que sa sœur Rosita a finalement épousé Pablo. Maddalena mourra, atteinte du choléra. Dans *Nouvelles couches*, la mort d'Hugues de Montbars et celle de Saint-Denis permet à Jacques et à Madeleine de se retrouver. Bien que presque deux décennies se soient écoulées, leur amour est resté intact. Pour ces cinq fictions, les dénouements sont ainsi semblables : les protagonistes sont réunis au terme de péripéties qui les avaient séparés. Ils se marient ou bien, pour les femmes, se tournent vers la religion.

Dans *Deux misérables* et *L'Essor*, les dénouements diffèrent. En effet, dans la première fiction, Hippolyte revient à Toiron après deux séjours au bagne qui l'ont beaucoup affaibli. Il devient alors entièrement dépendant de sa femme Catherine et de

François. De même, dans le second roman-feuilleton, les opposants, à savoir Maxime et sa mère Régine, ne peuvent plus nuire à Gilberte, à partir du moment où ils sont tous deux tombés dans une grande pauvreté. Lorsque l'histoire s'achève, Régine se trouve sous la dépendance de Gilberte. Ainsi, la société n'est plus menacée par ces personnages dangereux, qui fragilisaient l'ordre établi. Ces deux dénouements présentent donc un caractère tout aussi définitif qu'un mariage ou qu'un décès.

Par conséquent, des éléments similaires à ceux employés dans des fictions de la presse non catholique sont présents dans ces sept romans-feuilletons. En effet, le cercle familial conserve toute son importance dans la majorité des récits, bien qu'il ne s'agisse pas de relations entre les enfants et leurs parents : la cousine d'Agnèle dans *Les quatre mille diables* ; le cousin de Jacques de Hauteroche dans *Nouvelles couches* ; l'oncle de Gilberte dans *L'Essor* ; la sœur de Maddalena dans la fiction éponyme ; les sœurs de Caniata dans *Les trois vierges noires de l'Afrique équatoriale*. En ce qui concerne les dénouements, ces similitudes sont encore plus marquées : le mariage, la vieillesse ou la mort sont les principales issues que connaissent les personnages. Cependant, les fictions catholiques offrent une autre perspective aux figures féminines, à savoir la possibilité d'entrer en religion. Maddalena, Antoinette et Marrasilla deviennent ainsi religieuses. Toutefois, si elles prennent le voile, une autre figure féminine de l'intrigue se marie : Rosita, Louise, Nyémoéna et Nyandéa restent ancrées dans la société. Les romans-feuilletons catholiques du corpus présentent donc, dans leur structure, des similitudes avec ceux paraissant dans la presse non catholique.

LES FIGURES DE PRETRES ET DE RELIGIEUX

Si les fictions parues dans les journaux catholiques ne se démarquent pas du point de vue de la construction de leurs intrigues, le traitement des personnages constitue-t-il une originalité manifeste ? Dans les fictions choisies, nous commencerons par observer la présence d'un prêtre ou d'un religieux qui constitue en elle-même une spécificité. Ce personnage est en effet rare, voire absent, dans les romans-feuilletons publiés par des titres non catholiques. Comment est-il appréhendé et quel rôle joue-t-il ? Des éléments similaires sont-ils mentionnés d'une fiction à l'autre ?

Nous nous proposons d'analyser les éléments de la description physique et morale des membres du clergé, avant d'étudier le rôle joué par chacune de ces figures dans les intrigues. Loin d'être un simple élément du décor, le prêtre agit sur le cours de

l'action en apportant son aide aux autres protagonistes. Ainsi, il constitue un réel soutien au service de tous.

Les description physiques et morales

Un seul personnage de religieux est mis en scène dans chacune des sept fictions du corpus. Le Père Dromaux, dans *Les trois vierges noires de l'Afrique équatoriale*, fait partie de la congrégation des Missionnaires d'Afrique, mentionnée sous le nom des Pères Blancs. Le Père Antonio dans *Maddalena*, et le Père Hilaire dans *Les quatre mille diables* appartiennent au clergé régulier : le premier porte « la robe de bure grossière, et l'humble capuce du cordelier »²⁰⁷ ; le second appartient au couvent des Augustins. Les quatre autres religieux, à savoir l'abbé Esmineaud, l'abbé Perraud, l'abbé Cordier, et l'abbé Mennesson (qui devient ensuite évêque) sont des prêtres séculiers.

Malgré ces différences dans la forme de l'engagement religieux, ces sept personnages possèdent un ensemble de qualités communes. Tout d'abord, les descriptions physiques, aussi bien que morales, les présentent comme étant des êtres avenants. Dans *Maddalena*, le Père Antonio, qui est « un vieux prêtre », « très grand », possède « une voix au timbre très doux » et à l'« accent sympathique et indulgent ». Lorsqu'il s'approche de Maddalena afin de lui demander les causes de sa profonde tristesse, la jeune fille peut voir « son regard, à la fois très doux et très perçant »²⁰⁸. L'emploi répété de l'adverbe « très » traduit un aspect physique hors-du-commun. Les qualificatifs utilisés décrivent, dès le premier abord, un personnage positif. De même, le Père Hilaire, dans *Les quatre mille diables*, est un « vénérable religieux »²⁰⁹, « homme sagace » et « prudent »²¹⁰. Le lecteur n'a pas accès à la description physique de ce personnage, qui est présenté comme étant un « religieux dont le visage était presque couvert par une cagoule »²¹¹. En effet, s'il est mentionné une première fois dans l'épisode quatre de la fiction, il ne prend véritablement part à l'action que lorsque Jean Gautier, prisonnier des brigands, demande à se confesser avant d'être tué. Les autres protagonistes ne peuvent donc pas voir le visage dissimulé.

²⁰⁷ *L'Éclair* du samedi 26 avril 1884, épisode 2.

²⁰⁸ *La Croix de Lyon* du dimanche 8 novembre 1891, épisode 2.

²⁰⁹ *L'Éclair* du samedi 17 mai 1884, épisode 5.

²¹⁰ *L'Éclair* du samedi 3 mai 1884, épisode 3.

²¹¹ *L'Éclair* du samedi 24 mai 1884, épisode 6.

Si le Père Antonio et le Père Hilaire sont âgés, l'abbé Esminjeaud dans *Vers l'idéal* est présenté comme étant « un prêtre encore jeune » et au « regard plein d'énergie »²¹². Sa « voix claire » s'accorde avec la « gaieté très jeune » contenue dans « ses yeux »²¹³. Bien qu'il se trouve dans une grande pauvreté, après avoir consacré toute sa fortune à la construction d'une église et d'un presbytère, « l'abbé Esminjeaud n'était pas de ceux que les difficultés aigrissaient »²¹⁴. Pour l'abbé Mennesson, dans *Nouvelles couches*, seul son caractère moral est décrit : il est « d'une intelligence extraordinaire » et possède « une âme d'élite et une ardeur d'apôtre »²¹⁵. L'abbé Cordier dans *L'Essor*, dont « les yeux noirs étincelaient sous un front plein d'ardeur et des cheveux à peine grisonnants », est décrit comme « vif » et « décidé », et arbore un « sourire modeste et joyeux »²¹⁶. Les religieux, pour lesquels les auteurs réalisent dans l'ensemble des descriptions physiques et morales assez succinctes, sont ainsi présentés de manière méliorative. En effet, même si les qualificatifs employés sont divers d'une fiction à l'autre, ils servent tous à traduire le caractère positif de ces personnages : le lecteur peut notamment percevoir l'aspect volontaire qui les anime.

L'une des qualités partagées par les membres du clergé dans les différentes fictions est la capacité à observer les protagonistes qui sollicitent leur aide. Ainsi, dans *Deux misérables*, François Alberger fait la connaissance de l'abbé Perraud, alors qu'il se trouve à l'hôpital après avoir chuté d'un échafaudage. L'aumônier « en s'approchant de François », commence par l'observer attentivement, et comprend « bien vite qu'il [a] affaire à une nature gâtée sans doute, mais point gangrenée »²¹⁷. Ses observations l'incitent donc à s'entretenir régulièrement avec le malade pour l'encourager à se tourner vers la religion qu'il a délaissée après être devenu forçat. Le Père Antonio est aussi observateur avec Maddalena : « vous devez être courageuse si j'en juge par l'énergique expression de votre physionomie »²¹⁸. Cette perspicacité peut jouer un rôle de premier plan dans le déroulement de l'intrigue. Ainsi, l'abbé Mennesson, devenu évêque au Siam, doute de l'identité de celui qui se présente comme étant Jacques de Hauteroche : « Mgr Mennesson examinait le nouveau venu » et commence par remarquer « -vous avez un peu changé » puis il ne peut que conclure « -vous avez

²¹² *Le Nouvelliste* du dimanche 16 février 1896, épisode 12.

²¹³ *Le Nouvelliste* du mardi 18 février 1896, épisode 14.

²¹⁴ *Le Nouvelliste* du vendredi 21 février 1896, épisode 17.

²¹⁵ *La Croix* du mercredi 11 juillet 1906, épisode 8.

²¹⁶ *La Croix* du mardi 8 novembre 1910, épisode 7.

²¹⁷ *La Croix* du jeudi 29 septembre 1887, épisode 8.

²¹⁸ *La Croix de Lyon* du dimanche 15 novembre 1891, épisode 3.

même beaucoup changé Jacques »²¹⁹. Cette perplexité se révèle juste puisque Mgr Mennesson se trouve devant Hugues de Montbars, qui a usurpé l'identité de son cousin Jacques. L'évêque poursuit l'entretien en lui demandant de quelle manière Madeleine a rompu leurs fiançailles : « il lui sembla que le langage de son interlocuteur sonnait faux »²²⁰. C'est précisément ce doute qui éveille chez Tsin, le domestique de l'évêque, la méfiance et la volonté de mener une enquête lorsqu'il se trouvera en France.

Le prêtre, lorsqu'il s'entretient avec les autres protagonistes de la fiction dans des moments de crise, consacre un temps important à l'écoute. Le Père Antonio par exemple « était de ceux qui sont toujours préparés à tout entendre »²²¹. Il « écout[e] avec un sourire doux et paisible, mais non indifférent »²²² Maddalena exprimer sa colère face « à une injuste préférence du père », à « l'indifférence moqueuse de la sœur » et aux « dédains du beau Pablo »²²³. De même, l'abbé Perraud « avait écouté silencieusement l'aveu du coupable »²²⁴, c'est-à-dire de François lorsqu'il a dérobé les pièces d'or chez la famille Audeval. Les prêtres savent laisser le temps aux différents personnages d'exprimer leurs souffrances. Ils respectent les silences, à l'image de l'abbé Esmineaud qui « ne disait rien »²²⁵, alors qu'Antoinette, en pleurs, se tait après avoir exprimé sa douleur, causée par la rupture du contrat passé avec Adrien. L'abbé tente de la convaincre de se confesser, ce qu'elle refuse d'abord. Au lieu de lui exposer divers arguments, l'abbé reste silencieux et son silence a un effet puisqu'Antoinette finit par accepter.

Par conséquent, le silence que les prêtres commencent par observer lors d'entretiens avec les personnages principaux des fictions, ne marque pas leur ignorance ou leur incapacité à répondre aux souffrances des protagonistes qui traversent une crise, mais constitue au contraire un passage nécessaire à la résolution de la difficulté. Ainsi, les personnages ne peuvent s'empêcher de passer sous silence certains éléments que le prêtre doit alors être capable de décrypter. Ces silences peuvent parfois exprimer davantage que les mots eux-mêmes, à l'image de l'abbé Mennesson qui demande à Jacques la cause de sa tristesse. Alors que le jeune homme n'a pas prononcé le nom de Madeleine, l'abbé a deviné son tourment amoureux :

²¹⁹ *La Croix* du samedi 28 juillet 1906, épisode 23.

²²⁰ *La Croix* du mardi 31 juillet 1906, épisode 25.

²²¹ *La Croix de Lyon* du dimanche 3 janvier 1892, épisode 8.

²²² *La Croix de Lyon* du dimanche 8 novembre 1891, épisode 2.

²²³ *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

²²⁴ *La Croix* du jeudi 6 octobre 1887, épisode 12.

²²⁵ *Le Nouvelliste* du dimanche 8 mars 1896, épisode 32.

« Vous aimez Madeleine... ». « Le prêtre sourit avec indulgence devant ce naïf étonnement » lorsque Jacques lui demande « comment l’avez-vous devinez ? »²²⁶.

Cependant, ces qualités d’écoute et d’observation peuvent être entravées par les émotions éprouvées par les prêtres eux-mêmes. Bien que l’ordination dote le prêtre d’une place à part dans la société, il peut être amené à quitter momentanément les réserves de son sacerdoce. L’abbé Esminjeaud, lorsqu’il se souvient d’avoir oublié de fermer la porte de l’église, alors que des grévistes se trouvent à proximité, est pris d’un affolement : « il devenait pâle » et « tremblait de tous ses membres »²²⁷. Sa peur l’empêche de réfléchir posément à la meilleure solution à adopter : « le pauvre abbé, prenant son mouchoir, essuyait des gouttes de sueur froide »²²⁸. Adrien La Houssaye prend alors lui-même les décisions pour venir en aide à l’abbé. La lucidité de l’abbé Cordier lorsqu’il comprend qu’André Laurian va mourir, dans *L’Essor*, ne l’empêche pas d’éprouver une profonde tristesse : « luttant contre les larmes qui l’aveuglaient, il prit gravement, affectueusement la main de l’apôtre »²²⁹. Dans ce passage, l’abbé Cordier est tout à la fois le prêtre et l’ami. Le ministre du culte l’appelle « mon pauvre enfant » et lui indique le comportement à adopter : « souffrez avec résignation ». Puis ses propos sont marqués par les accents de l’amitié : « mon cher André, c’est dur, articula péniblement le prêtre, qu’une terrible émotion prenait à la gorge ». Il retrouve ensuite son rôle de prêtre pour un court instant : « cependant, la voix contenue du prêtre se faisait plus solennelle ». Pourtant, lorsqu’André lui demande ce que sa femme Gilberte va devenir, « le prêtre sentit faiblir alors son âme surnaturalisée ». « Un flot brûlant inonda son visage » mais il se contraignit à une attitude de prêtre : « il poursuivit cependant, malgré le brisement de son cœur et de sa voix »²³⁰. Ainsi, les prêtres n’oublient jamais les devoirs attachés à leur fonction : lorsqu’Adrien apprend le départ d’Antoinette et souhaite demander davantage d’informations à l’abbé, ce dernier lui répond qu’« avant d’être votre ami je suis un prêtre... et un confesseur »²³¹. L’abbé Cordier parvient à rassurer André : « il n’y aura point entre vous de séparation véritable : un amour aussi parfait que le vôtre, c’est

²²⁶ *Le Nouvelliste* du mercredi 12 février 1896, épisode 8.

²²⁷ *Le Nouvelliste* du vendredi 28 février 1896, épisode 24.

²²⁸ *Le Nouvelliste* du samedi 29 février 1896, épisode 25.

²²⁹ *La Croix* du jeudi 12 janvier 1911, épisode 54.

²³⁰ *La Croix* du vendredi 13 janvier 1911, épisode 55.

²³¹ *Le Nouvelliste* du lundi 9 mars 1896, épisode 33.

bien l'union indissoluble ». Les religieux oscillent donc entre « les paroles du prêtre, du consolateur, de l'ami »²³².

Si le comportement de l'abbé Esmenjeaud, face à la présence d'un gréviste dans son église, peut être vu comme une marque de faiblesse, celui de l'abbé Cordier, en revanche, est le signe d'une grande compassion. Il n'est pas indifférent au malheur qui frappe André Laurian. C'est précisément cette compassion qui permet au prêtre de savoir observer et écouter de manière judicieuse les protagonistes qui l'entourent et qui sollicitent son aide. Il est capable d'interpréter les silences comme des non-dits. En revanche, pour apporter une réponse aux interrogations des personnages, il doit se détacher de ses émotions, sous peine d'être incapable de mener à bien une action efficace, comme dans le cas de l'abbé Esmenjeaud.

Une relation privilégiée avec les protagonistes principaux

Dans chacune des sept fictions du corpus, le personnage du prêtre joue un rôle nécessaire auprès des autres personnages. En effet, s'il n'est pas à l'origine des péripéties, il donne les moyens aux autres protagonistes d'agir de manière efficace. Son action prend deux formes : la parole et les actes.

Dans *Les trois vierges noires de l'Afrique équatoriale*, lorsque Caniata est attaqué par un crocodile, le Père Dromaux, « prompt comme l'éclair », « avait saisi l'une des carabines du capitaine Joubert et s'était mis dans la position du tireur à genoux ». « Tirer, c'était risquer de tuer un homme » car « le monstre » forme « une masse confuse » avec Caniata : « le missionnaire n'hésita pas pourtant »²³³. Le Père Dromaux ne recule pas devant les difficultés et sait mettre en œuvre les actions adéquates. Sa prise de décision a une issue heureuse puisqu'il parvient à tuer le crocodile sans blesser le jeune homme. Si le Père Dromaux est capable d'agir rapidement et efficacement, il sait aussi conseiller les Wabikari, ainsi que le capitaine Joubert. À la question de ce dernier « à ma place, que feriez-vous ? », il répond de manière confiante : « ce que vous avez toujours fait, capitaine : empêchez, dans la mesure de vos forces, les esclavagistes de passer avec leur chaînes d'esclaves, et protégez nos villages chrétiens contre leurs brigandages »²³⁴.

²³² *La Croix* du vendredi 13 janvier 1911, épisode 55.

²³³ *La Croix de Lyon* du dimanche 28 février 1892, épisode 2.

²³⁴ *La Croix de Lyon* du dimanche 24 avril 1892, épisode 7.

Le Père Hilaire, dans *Les quatre mille diables*, a aussi une influence sur le cours de l'intrigue de manière active. Il incite Jean Gautier à ne pas céder au découragement et lui donne le moyen d'agir sous la forme « d'un cornet d'une certaine poudre qui, versée dans le vin, cause un sommeil subit et profond ». Jean Gautier, qui a demandé à voir un religieux pour se confesser, décline tout d'abord ce soutien inattendu, mais le Père Hilaire refuse de confesser Jean avant d'avoir évoqué la solution qu'il a trouvée pour l'aider : « veuillez écouter ma confession, puis...- Non, non. Tenez, Jean »²³⁵. « Après la confession le Père Hilaire essaya encore, mais inutilement, de faire fléchir la volonté du condamné ». Son action ne semble donc présenter aucun effet. Or, lorsque le religieux quitte le jeune homme, « un éclair passa sur le front du malheureux »²³⁶. Jean se décide à utiliser le moyen donné par le Père Hilaire afin de permettre sa libération.

Par conséquent, ce dernier transmet le somnifère, mais dispense aussi la détermination nécessaire à son utilisation. C'est pourquoi, l'action des religieux ne peut avoir une influence décisive que si elle est accompagnée de paroles renforçant la volonté des personnages principaux. Caniata, sauvé du crocodile, luttera contre les esclavagistes et Jean, une fois libéré, protégera la ville de Limoges : leurs actions ultérieures ne peuvent exister que grâce aux propos des religieux accompagnant ces gestes. Autrement dit, si les actions directes des religieux ont un effet à court terme, leurs paroles résonnent plus longtemps dans l'esprit des protagonistes et leur donnent la force de poursuivre leurs initiatives.

Ainsi, dans *Maddalena*, le Père Antonio, après avoir écouté la jeune fille donner libre cours à sa colère, n'énonce pas une « sévère réprimande » mais fait retentir « une exclamation de tendre compassion [...] aux oreilles de la malheureuse révoltée »²³⁷. De même, Antoinette de Louarn, après sa rupture avec Adrien, explique à l'abbé Esminjeaud qu'elle ne parvient plus à prier : « elle s'attendait à une parole sévère ; mais l'abbé sourit »²³⁸. Les religieux ne sont pas dans une posture de sanction mais dispensent des conseils. En effet, ils ne jugent pas la situation présente mais incitent les protagonistes à modifier leur comportement afin de ne pas répéter indéfiniment les mêmes erreurs qui les conduisent dans une impasse.

²³⁵ *L'Éclair* du samedi 24 mai 1884, épisode 6.

²³⁶ *L'Éclair* du samedi 31 mai 1884, épisode 7.

²³⁷ *La Croix de Lyon* du dimanche 8 novembre 1891, épisode 2.

²³⁸ *Le Nouvelliste* du dimanche 8 mars 1896, épisode 32.

Une fois que la relation de confiance est établie, le prêtre peut dispenser des avis susceptibles d'avoir des conséquences favorables : « voulez-vous guérir, jeune fille ? –Si je le veux ? s'écria Maddalena avec un gémissement, pouvez-vous en douter ? ». Le Père Antonio est d'abord silencieux, puis il oppose à chaque argument avancé par Maddalena un raisonnement à même d'apaiser la situation de conflit dans laquelle elle se trouve : « bannissez de votre cœur la haine, la révolte, le désir de la vengeance ». La jeune fille approuve mais ajoute : « si l'on m'aimait un peu, cela me serait facile... ». Le prêtre rétorque alors : « et, partant, sans mérite ». Afin de montrer à la jeune fille qu'il comprend parfaitement ce qu'elle éprouve, il n'hésite pas à lui exposer son propre exemple : « je me souviens cependant que les mêmes violences m'ont emporté autrefois. Et je sais le mal qu'elles font ».

Dans un premier temps, Maddalena pense que le moyen que lui a indiqué le Père Antonio pour apaiser sa colère, à savoir pardonner à Rosita et Pablo leur projet de mariage, est « impraticable » : « enfin, mon père, merci toutefois de vos bons conseils »²³⁹. Pourtant, la nuit venue, Maddalena réfléchit longuement sur son comportement à adopter : « un violent combat se livrait entre les bons et les mauvais penchants de son cœur ». Elle se demande pourquoi est-ce qu'elle aiderait Rosita à épouser Pablo, alors qu'elle-même souhaite se marier avec le jeune homme. L'élément déterminant dans ce conflit qui oppose des intérêts différents réside dans le discours du religieux : « les paroles du Père Antonio lui revenaient en mémoire, ou plutôt, elles n'avaient cessé de l'obséder malgré ses efforts pour les chasser »²⁴⁰. Ces propos aident Maddalena à consentir à un sacrifice, c'est-à-dire à donner à Rosita l'ensemble de son argent économisé afin que sa sœur puisse se marier. Par conséquent, les protagonistes principaux réalisent seuls les actions, le prêtre est là pour leur donner l'impulsion. Sans ces paroles qui montrent la voie à suivre, les personnages ne pourraient la trouver seuls et seraient dépourvus de la volonté nécessaire à cet accomplissement.

Dans *Deux misérables*, l'abbé Perraud, aumônier de l'hôpital dans lequel François est soigné, incite le jeune homme à se détourner des actions coupables afin de ne pas connaître à nouveau le bagne. François tente de suivre les conseils du prêtre mais ne peut résister à l'attrait de l'or. Il commet alors un vol chez la famille Audeval, bien que « le souvenir de ses bonnes résolutions, les promesses faites à l'aumônier se présentent à son esprit ». L'auteur insiste sur l'importance des propos de l'abbé

²³⁹ *La Croix de Lyon* du dimanche 15 novembre 1891, épisode 3.

²⁴⁰ *La Croix de Lyon* du dimanche 6 décembre 1891, épisode 5.

Perraud : « les paroles de l'aumônier se présentent à son esprit et s'y impriment »²⁴¹. La culpabilité étant trop forte, François confesse ensuite ce vol. L'abbé Perraud lui indique alors l'attitude à adopter : « je désire que vous remettiez vous-même l'argent dérobé à son propriétaire ». Face à la peur de François (« si je remets moi-même cet or, tout le monde saura que je suis retombé dans mes premières fautes »), il fait de nouveau preuve d'indulgence et indique une solution plus pragmatique : « ne pourriez-vous pas, s'il vous en coûte trop de remettre en main propre l'argent dérobé, le placer à la portée de la personne volée ? »²⁴². L'intervention du prêtre est, à ce moment, décisive car elle empêche François de poursuivre dans une orientation néfaste. C'est grâce à la confiance que lui accorde l'abbé Perraud qu'il deviendra ensuite un respectable entrepreneur. Cette première intervention détermine ainsi l'orientation de toute l'existence de François.

Si le Père Antonio, l'abbé Perraud et le Père Dromaux agissent dans le début des récits, les prêtres peuvent aussi mettre leur autorité au service de la résolution des intrigues. Ainsi, dans *Vers l'idéal*, Adrien La Houssaye confie à l'abbé Esminjeaud son amour pour Antoinette. Puis, lorsque le contrat passé entre Adrien et Antoinette est brisé, cette dernière « racont[e] sa rupture avec Adrien »²⁴³ à l'abbé. Elle vient tout autant lui demander conseil, car elle se sent piégée par « les difficultés, les objections... »²⁴⁴. L'abbé Esminjeaud l'incite alors à se confesser, ce qui lui permet de trouver « l'amour du bon Dieu » et de revêtir « un autre costume : une belle guimpe blanche, une robe grise, et un crucifix »²⁴⁵. L'abbé Esminjeaud, en aidant Antoinette à trouver son idéal et à devenir religieuse, rend par là même le mariage pleinement possible entre Adrien et Louise Montgodefroy. En effet, Antoinette, en se retirant du monde, évite à Adrien la difficulté d'avoir à opérer un choix entre Louise ou elle-même.

Dans *L'Essor*, les paroles du prêtre permettent aussi de résoudre l'intrigue. Lorsque Raoul d'Yvières tombe gravement malade, l'abbé Cordier se rend à son chevet : « avec son expérience déjà longue, le curé examinait le vieux châtelain »²⁴⁶. Il lui propose de se confesser, ce que Raoul accepte. Régine d'Yvières, sans cesse aux côtés de son mari dans le but de surveiller ses faits et gestes, est contrainte de quitter

²⁴¹ *La Croix* du mardi 4 octobre 1887, épisode 10.

²⁴² *La Croix* du vendredi 7 octobre 1887, épisode 13.

²⁴³ *Le Nouvelliste* du samedi 7 mars 1896, épisode 31.

²⁴⁴ *Le Nouvelliste* du dimanche 8 mars 1896, épisode 32.

²⁴⁵ *Le Nouvelliste* du mardi 10 mars 1896, épisode 34.

²⁴⁶ *La Croix* du jeudi 8 décembre 1910, épisode 29.

la pièce afin que l'abbé puisse entendre la confession de Raoul. Lorsque que l'abbé l'invite à sortir, elle éprouve des réticences : « elle eut un soubresaut pareil à celui d'un ressort qui se détend [...] c'était vrai ! Il fallait bien, pourtant, qu'elle laissât son mari seul avec le prêtre ». L'auteur expose ensuite les pensées de Régine : « du reste, qu'avait-elle à craindre ? Tout n'était-il pas réglé ? ».

Les propos du prêtre ont un effet visible sur Raoul, auquel il s'adresse : dès les premiers mots, « la figure aux reflets de cire jaune remu[e] légèrement entre les plis de l'oreiller ». « Au bout d'une heure, M. d'Yvières n'était plus la victime passive qui s'abandonne, les yeux fermés, à une fatalité inexorable ». L'intervention de l'abbé Cordier permet à Raoul, au seuil de la mort, de devenir plus lucide sur le pouvoir que Régine exerce sur ses propres décisions. Immédiatement après le départ du prêtre, « la pensée du testament déposé depuis plusieurs mois entre les mains du notaire harcelait maintenant le malade à la façon d'un remords »²⁴⁷. Ce testament privilégie en effet Régine au détriment de Gilberte. La courte présence de l'abbé au chevet du mourant dote Raoul d'une énergie nouvelle pour changer le destinataire de ce testament.

Dans deux fictions du corpus, le prêtre joue essentiellement le rôle d'un intermédiaire entre les principaux protagonistes. Ainsi, dans *Nouvelles couches*, Jacques de Hauteroche craint de demander Madeleine Larivière en mariage, car la fortune de la jeune fille est bien plus importante que la sienne. Or, il ne souhaite pas que sa démarche soit interprétée comme étant dictée par l'opportunisme : « le généreux silence de Jacques aurait pu prolonger indéfiniment la situation, si son ancien professeur, l'abbé Mennesson, ne s'était trouvé là pour lire dans son cœur et dans celui de Madeleine ». L'abbé rassure Jacques (« ayez confiance en moi ») et lui propose d'interroger Madeleine sur ses sentiments : « si je sens qu'elle éprouve à votre égard l'attachement que j'espère, tout ira bien ». Il agit même contre l'avis de Jacques : « -ne parlez pas, je vous en prie ; ses parents pourraient m'accuser d'avoir fait une belle spéculation ». Il se rend donc chez les parents de Madeleine pour conclure le mariage : « ces enfants s'aiment, unissons-les »²⁴⁸. L'abbé Cordier, dans *L'Essor*, joue le même rôle auprès d'André Laurian et de Gilberte d'Yvières. André, dans une lettre adressée à l'abbé, confirme son amour pour la jeune fille : « pourquoi vous le taire ? Vous avez lu dans mon cœur »²⁴⁹. À son tour, l'abbé transmet la

²⁴⁷ *La Croix* du jeudi 8 décembre 1910, épisode 29.

²⁴⁸ *La Croix* du mercredi 11 juillet 1906, épisode 8.

²⁴⁹ *La Croix* du samedi 26 novembre 1910, épisode 21.

demande en mariage d'André à l'oncle de Gilberte : « l'abbé Cordier a sondé le terrain, plaidé la cause ». Raoul d'Yvières lui-même la transmet à Gilberte : « j'ai reçu, enfin, une troisième proposition que je ne crois pas devoir passer sous silence. Elle émane de M. Laurian »²⁵⁰.

La nécessité de se confier à un prêtre, pour les personnages confrontés à des moments de crise, est aussi perceptible dans le sentiment de désespoir qu'engendre l'absence de celui-ci. Ainsi, lorsque Madeleine a été contrainte de donner sa parole au docteur Saint-Denis, en échange de l'assurance de voir sa mère guérir après une chute de cheval, elle est désorientée. Elle éprouve le besoin de dénoncer ce piège dont elle est la principale victime, mais elle ne trouve personne à qui se confier : « Ah ! Si l'abbé Mennesson avait été là ; si elle avait pu le consulter ! Il l'eût éclairée ; il lui eût dicté une sage ligne de conduite »²⁵¹. En effet, le prêtre est alors missionnaire au Siam.

Par conséquent, dans chacune des sept fictions du corpus, les membres du clergé jouent un rôle nécessaire dans la résolution des intrigues. Leurs interventions auprès des autres protagonistes prennent la forme de conseils prodigués de manière verbale, parfois complétés par des actes ayant pour but d'épargner la vie des personnages. Rarement présent dans le commencement des fictions, ils apparaissent lorsque les protagonistes sont confrontés au doute. Le prêtre présente alors, de manière apaisée, la marche à suivre afin de remédier à une faute commise. Dans le même temps, il redonne confiance et volonté aux personnages hésitants : le Père Dromaux incite le capitaine Joubert à poursuivre sa lutte contre les esclavagistes, tandis que l'abbé Cordier dispense au marquis Raoul d'Yvières la détermination nécessaire pour changer les termes du testament.

Cependant, si le prêtre indique l'orientation vers laquelle les personnages doivent se tourner, il n'a en aucun cas la capacité de contraindre. Chacun des protagonistes doit donc, dans un second temps, se livrer à une réflexion personnelle dans le but de décider ou non de la mise en pratique des conseils dispensés. Ce rôle du prêtre, à l'échelle individuelle, se double d'un appui pour toute la communauté.

Au service de tous

Le personnage du prêtre intervient à des échelles diverses selon les fictions. Ainsi, dans *Vers l'idéal*, l'abbé Esminjeaud établit la présence de l'Église dans un village en

²⁵⁰ *La Croix* du vendredi 9 décembre 1910, épisode 30.

²⁵¹ *La Croix* du dimanche 15-lundi 16 juillet 1906, épisode 12.

échange de sa fortune. Lorsqu'Antoinette et Louise rendent visite à l'abbé, cette dernière explique comment il a consacré la totalité de sa richesse à l'implantation visible de la religion : « la Morinière était un hameau sans église » ; « presbytère, église, l'abbé a tout bâti de sa poche ». Lors de la visite des jeunes filles, l'abbé les informe que le « presbytère est saisi, vendu par autorité de justice » faute de pouvoir rembourser ses dettes. Il connaît alors la pauvreté et loge dans l'église : « il montrait un rideau grossier, derrière lequel se devinait un matelas jeté sur le sol »²⁵². Cependant, il prend part aux dîners donnés notamment par le marquis Ferréol de Villegarde pendant la période de la chasse et sait « se mêler au rire général »²⁵³. Il participe à la vie de ce cercle d'amis, dont il connaît le langage et les usages : lorsqu'il est surpris du silence d'Adrien au cours d'un dîner, il lui demande si la cause en est « l'inquiétude, le chagrin ou le *blue-devils* tout simplement ? »²⁵⁴. Dans ce cas, le prêtre n'est plus seulement le représentant du ciel, mais devient un individu qui prend part aux débats de la vie en société²⁵⁵.

Le père Antonio, dans *Maddalena*, apporte son soutien à la ville de Murcie. Lorsque la jeune fille l'avertit d'une inondation imminente, il est d'abord sceptique : « vous êtes sûre de ne pas vous tromper, Maddalena ? ». Cependant, contrairement à Pablo et à Rosita, il est ensuite convaincu que les propos de Maddalena sont vrais. Il décide d'agir au plus vite et compte « prévenir d'abord la police et la municipalité »²⁵⁶. De même, le Père Hilaire, dans *Les quatre mille diables*, contribue à préserver la ville de Limoges des brigands, en donnant la possibilité à Jean Gautier de s'échapper. En effet, le jeune homme, lorsque l'effet du somnifère se dissipe, « rassembl[e] tout ce qui lui rest[e] de forces » pour se rendre dans la ville afin de prévenir les autorités du « complot détestable »²⁵⁷ qui les menace.

L'abbé Perraud, grâce à la confiance qu'il accorde à François, permet le développement économique d'une ville. Dans *Deux misérables*, François devient un industriel « considéré, honoré, estimé de tous ceux qui le connaissent », après avoir été forçat. « Son usine met en circulation beaucoup d'argent » et il prend soin de ses ouvriers : « il les console dans leurs peines, les visite dans leurs maladies [...]

²⁵² *Le Nouvelliste* du jeudi 20 février 1896, épisode 16.

²⁵³ *Le Nouvelliste* du mardi 18 février 1896, épisode 14.

²⁵⁴ *Le Nouvelliste* du mercredi 19 février 1896, épisode 15.

²⁵⁵ Roger Bellet, « La Femme et le Prêtre dans la littérature de la deuxième moitié du XIXe siècle », dans Antoine Court, *Le populaire à l'ombre des clochers*, Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1997 (Centre interdisciplinaire d'étude et de recherche sur l'expression contemporaine), p. 12.

²⁵⁶ *La Croix de Lyon* du dimanche 3 janvier 1892, épisode 8.

²⁵⁷ *L'Éclair* du samedi 31 mai 1884, épisode 7.

s'occupe de l'éducation de leurs enfants, et quand la vieillesse est venue, il soulage et adoucie leurs infirmités ». De plus, le prêtre reste « un guide pour son âme, un conseil pour ses bonnes œuvres »²⁵⁸.

Les personnages de missionnaires évoluent, par définition, dans des zones géographiques plus étendues. Les Pères Blancs des *Trois vierges noires de l'Afrique équatoriale* sortent rarement de la mission et n'effectuent que des actions très ciblées : dans le début de l'intrigue, le Père Dromaux intervient par exemple pour sauver Caniata d'un crocodile. Dans les épisodes suivants, c'est le capitaine Joubert qui prend en charge la direction des opérations militaires. En revanche, les missionnaires, avec l'argent dont ils disposent, agissent contre l'esclavagisme en rachetant les esclaves les plus faibles. Lorsque le négrier s'approche de la mission, « les Pères Blancs se trouvaient sur les bords du lac au moment où le capitaine fit jeter l'ancre. Les missionnaires se rendirent aussitôt à bord dans leur barque, et demandèrent à racheter tous les esclaves malades »²⁵⁹.

De plus, la mission est un refuge pour tous : lorsque les trois sœurs parviennent à recouvrer leur liberté après avoir connu l'esclavage, elles reviennent, non dans leur village, mais à la mission. Ainsi, « Nyémoéna, transportée de joie à la pensée qu'elle allait revoir la mission [...] marchait avec ardeur »²⁶⁰. Puis « quelques heures après, Katendé et Marrasilla arrivaient à la résidence des missionnaires où on leur prodigua toutes sortes de soins »²⁶¹. Après la révolte des esclaves, le négrier « courait droit sur la mission » : « une centaine de noirs purent enfin arriver à la mission, but de tous leurs désirs et de toutes leurs aspirations. De ce nombre étaient Caniata et Nyandéa »²⁶². Les missionnaires constituent donc une entité repère pour l'ensemble des personnages unis dans leur lutte contre les esclavagistes.

Dans *Nouvelles couches*, l'abbé Mennesson, après avoir contribué aux fiançailles de Jacques et de Madeleine, « était entré aux Missions étrangères et était parti pour le Siam »²⁶³. Lorsque le faux Jacques, autrement dit Hugues de Montbars, lui rend visite, il raconte son quotidien de missionnaire : il se déplace « en barque sur le fleuve » et est accueilli dans les villages « comme un ange descendu du ciel ». « Ce n'est pas toujours agréable ces voyages ! La nuit on est dévoré par les moustiques ou

²⁵⁸ *La Croix* du vendredi 27 juillet 1906, épisode 22.

²⁵⁹ *La Croix de Lyon* du dimanche 31 juillet 1892, épisode 21.

²⁶⁰ *La Croix de Lyon* du dimanche 30 octobre 1892, épisode 28.

²⁶¹ *La Croix de Lyon* du dimanche 31 juillet 1892, épisode 21.

²⁶² *La Croix de Lyon* du dimanche 14 août 1892, épisode 23.

²⁶³ *La Croix* du samedi 28 juillet 1906, épisode 23.

les fourmis [...]. Sur l'eau, gare aux alligators ! Sur terre, attention au seigneur tigre ! »²⁶⁴. Malgré une existence difficile car pleine de dangers, il réalise des conversions et apporte son secours aux malades.

Le prêtre peut aussi être au service d'une catégorie sociale spécifique, tels les ouvriers. Dans *L'Essor*, André Laurian, « ami intime de l'abbé Cordier », « a voué sa vie » avec le soutien du prêtre « à améliorer le sort des travailleurs »²⁶⁵. Tout comme l'abbé Esminjeaud, les deux hommes parviennent à évoluer dans des classes sociales diverses. En effet, par son mariage avec Gilberte, André entre dans la famille du marquis Raoul d'Yvières, tout en poursuivant son œuvre : « l'apôtre des œuvres sociales » prononce « des discours » devant « de robustes ouvriers » et « aussi des figures bien mauvaises »²⁶⁶. De plus, l'abbé Cordier éveille la lucidité du marquis et conseille André Laurian dans ses œuvres sociales. Ainsi, les prêtres sont des personnages qui savent être polyvalents. Loin d'être isolés dans une sphère spécifique, ils sont au service de tous et évoluent dans des zones géographiques et des catégories sociales diverses.

Par conséquent, le personnage du prêtre et du religieux constitue un rôle clé dans la résolution des intrigues. Dans les sept romans-feuilletons du corpus, les prêtres ne sont pas des personnages ornementaux, uniquement mentionnés afin de signifier que la fiction est destinée à être lue par des catholiques. Ils prennent part à l'action, et ce à des degrés divers d'implication. S'ils ne sont pas à l'origine des péripéties, ils transmettent néanmoins aux autres protagonistes les moyens pour agir de manière efficace. De plus, tous les prêtres des fictions se montrent volontaires et déterminés, malgré les difficultés qui surgissent de manière continue. Ainsi, face à l'ampleur de sa tâche et après avoir recensé les dangers qui le menacent, l'abbé Mennesson conclut : « il faut être gai en mission »²⁶⁷.

Ces prêtres savent inspirer confiance, dans un premier temps, par leur aspect extérieur, puis par la persévérance dont ils font preuve. Ils constituent des entités repères, presque toujours disponibles et aptes à proposer une réponse adéquate. Même si le prêtre n'est pas présent dans tous les épisodes d'une fiction, il apparaît ponctuellement à des moments critiques, c'est-à-dire lorsque les autres personnages

²⁶⁴ *La Croix* du dimanche 29-lundi 30 juillet 1906, épisode 24.

²⁶⁵ *La Croix* du mardi 8 novembre 1910, épisode 7.

²⁶⁶ *La Croix* du jeudi 5 janvier 1911, épisode 49.

²⁶⁷ *La Croix* du dimanche 29-lundi 30 juillet 1906, épisode 24.

se trouvent face à des décisions difficiles à prendre. Sans son secours, les protagonistes seraient susceptibles d'emprunter la voie qui ne ferait qu'augmenter leurs malheurs ou ceux de leur entourage. Son influence décide donc de l'orientation des intrigues.

Le seul pouvoir dont disposent les religieux est contenu dans leur parole. Jean-Laurent Prévost, dans *Le prêtre, ce héros de roman*, cite la lettre pastorale pour le carême de 1949 *Prêtre dans la cité*, du cardinal Emmanuel Suhard (1874-1949), archevêque de Paris : « le prêtre a l'air pauvre et sans forces. Il n'y a rien de plus faible qu'un prêtre. Il n'a en mains ni les moyens politiques, ni les ressources financières, ni la force des armes [...] sa force à lui est d'être désarmé »²⁶⁸. Pour peu qu'il soit possible d'appliquer ces constatations aux personnages de prêtres dans les fictions, nous pouvons émettre des réserves quant à cette faiblesse : certes, le prêtre dispose de moyens matériels limités (le personnage de l'abbé Esmineaud en est un parfait exemple), mais il peut user d'un procédé bien plus influent et qui opère à une vaste échelle : il s'agit de la parole. Après avoir écouté et observé les personnages en proie au doute, le prêtre s'exprime à son tour pour renforcer la volonté des personnages principaux, mise à mal par les épreuves qu'ils traversent. C'est précisément cette capacité à modifier le cours des événements grâce à la parole, qui lui permet ainsi d'agir dans des sphères diverses. Les moyens économiques ou guerriers (le Père Dromaux usant d'une arme à feu) ne peuvent servir que dans quelques cas bien spécifiques : avec la parole, le prêtre a vocation à s'adresser à tous. Il entre ainsi en contact avec les différents protagonistes et contribue à créer un lien entre eux, qui peut parfois aboutir à un mariage par exemple.

Nous remarquons que, dans toutes les fictions du corpus, le prêtre est toujours décrit de manière méliorative. Son aspect physique ainsi que sa voix participent de la confiance qu'il inspire. De plus, les membres du clergé sont toujours appréhendés depuis un point de vue extérieur. En effet, ils commencent d'exister à partir du moment où l'un des protagonistes éprouve le besoin de se confier et d'être aidé face à la situation complexe qu'il vit. Autrement dit, ce sont les regards des autres personnages qui déterminent la présence du prêtre. Le lecteur n'a jamais accès à ses propres réflexions sous la forme, par exemple, d'un monologue intérieur. Le prêtre est toujours perçu à travers les yeux des personnages qui le côtoient. Ainsi, il existe bien des éléments similaires d'une fiction à l'autre, dans la manière d'appréhender le

²⁶⁸ Jean-Laurent Prévost, *Le Prêtre, ce héros de roman. Tome un, De Claudel à Cesbron*, Paris : Téqui, 1952 (Présence du catholicisme), introduction, p. 7.

personnage du religieux. Dans le but de savoir si le traitement de ces personnages est original ou non, il nous faut prendre en compte la façon dont les autres protagonistes des intrigues sont envisagés.

LES PERSONNAGES

Face à l'influence exercée par les personnages de religieux et de prêtres, les autres protagonistes des intrigues acceptent ou non cette autorité. Ils se répartissent alors en deux camps : celui des partisans contre celui des adversaires. Rares sont en effet les personnages qui restent en dehors de cette configuration : la plupart prennent position dans le domaine de la religion. Existe-t-il des correspondances entre ces différents personnages des fictions ? Le but de ce chapitre est de confronter les divers protagonistes afin de savoir si des éléments communs, dans la manière dont ils sont appréhendés, peuvent être mis au jour. Pour ce faire, nous répartissons ces personnages en fonction de leur disposition face à la religion : les protagonistes qui sollicitent l'aide des membres du clergé s'opposent à ceux qui la rejettent. Nous commencerons par étudier la manière dont leurs traits physiques et moraux sont décrits, avant d'observer les couples antithétiques existant dans les fictions.

Le physique et le moral

Nous nous proposons d'analyser la manière dont les protagonistes, aussi bien principaux que secondaires, sont décrits du point de vue physique et moral. L'importance accordée à la description varie selon les fictions. Si certains auteurs établissent des portraits très détaillés, d'autres dépeignent les personnages en quelques traits. Pour certains protagonistes, les informations les concernant sont donc davantage parcellaires. Nous commencerons par analyser les éléments ayant trait aux personnages qui acceptent et sollicitent la présence du prêtre.

Le camp du Bien ou les protagonistes tournés vers la religion

Dans *Maddalena*, la jeune fille éponyme, âgée de « vingt ans », est longuement décrite dès le début de la fiction. Chaque élément de son visage aux « traits expressifs » est d'abord mentionné : « jeune front », « fins sourcils nettement

dessinés »²⁶⁹, « longs cils »²⁷⁰, « yeux noirs longs et profonds » qui semblent « de feu ou de velours suivant les impressions de son âme ». Ils promettent donc un tempérament tout à la fois calme et violent. Puis la baronne de Boüard décrit de façon plus complète son personnage : la « peau mate et fine », « sa taille haute et flexible », « ses cheveux noirs » font que « Maddalena était vraiment belle, de cette beauté magistrale, imposante et en même temps captivante ». Cette description physique très détaillée insiste sur l'aspect hors-du-commun de Maddalena, qui accompagne d'« une grâce simple et aisée [...] tous ses mouvements ». En effet, « Maddalena n'eût pas déparé le palais d'un duc ». Même « le nuage de tristesse répandu sur sa physionomie » ajoute « un charme de plus ». L'insistance sur « ses mains d'une délicatesse rare »²⁷¹ et sur « les doigts agiles de la jeune fille »²⁷², permet de rappeler qu'elle exerce le métier de dentellière.

Madeleine Larivière, dans *Nouvelles couches*, est décrite de manière moins complète mais avec des qualificatifs tout aussi positifs : âgée de dix-sept ans, ses yeux sont « tendres », son « diadème royal de cheveux dorés » la rend « jolie ». Elle est « grande » et « bien faite ». Ces caractéristiques physiques constituent « l'enveloppe harmonieuse » de son « âme tendre » et de son « noble caractère »²⁷³. La dimension morale est ainsi évoquée immédiatement après les éléments physiques, de même que pour Maddalena, qui est présentée comme « taciturne, morose et d'humeur inégale »²⁷⁴ dans l'ouverture de l'intrigue. Cependant, dotée d'un « caractère énergique »²⁷⁵, cette dernière le dissimule derrière un « mutisme farouche »²⁷⁶ et une « sauvagerie naturelle »²⁷⁷, en raison de ses relations conflictuelles avec les membres de sa famille. Il n'y a donc pas de correspondance, dès l'origine de l'intrigue, entre l'aspect physique et moral du personnage, comme c'est le cas pour Gilberte d'Yvières dans *L'Essor*. Celle-ci présente une « petite tête altièrre »²⁷⁸ et « purement sculptée », qui est surmontée d'un « diadème royal »²⁷⁹ d'une « admirable chevelure brune »²⁸⁰. Son visage présente « un type aristocratique

²⁶⁹ *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

²⁷⁰ *La Croix de Lyon* du dimanche 8 novembre 1891, épisode 2.

²⁷¹ *La Croix de Lyon* du dimanche 29 novembre 1891, épisode 4.

²⁷² *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

²⁷³ *La Croix* du mardi 3 juillet 1906, épisode 1.

²⁷⁴ *La Croix de Lyon* du dimanche 8 novembre 1891, épisode 2.

²⁷⁵ *La Croix de Lyon* du dimanche 15 novembre 1891, épisode 3.

²⁷⁶ *La Croix de Lyon* du dimanche 8 novembre 1891, épisode 2.

²⁷⁷ *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

²⁷⁸ *La Croix* du samedi 5 novembre 1910, épisode 6.

²⁷⁹ *La Croix* du mardi 8 novembre 1910, épisode 7.

²⁸⁰ *La Croix* du mardi 22 novembre 1910, épisode 18.

et pur ». Ses « prunelles grises à l'éclat brûlant »²⁸¹ sont ceux d'une « nature toute impulsive »²⁸², d'« une orgueilleuse, une violente et une révoltée »²⁸³. Cette description de Gilberte dans sa jeunesse se modifie progressivement pour aboutir à celle d'une « créature d'exception »²⁸⁴, qui fait preuve de « droiture » et de « spontanéité »²⁸⁵.

Pour Rosita, la sœur de Maddalena, seul son visage est décrit en quelques traits : « fraîche comme la fleur dont elle porte le nom », son visage est « animé du même incarnat »²⁸⁶ et rehaussé de « lèvres de corail ». La jeune fille fait preuve d'« enjouement » et d'« insouciance »²⁸⁷. Lorsque Maddalena lui fait don de tout son argent, les qualités morales de Rosita se révèlent : « cette nature enfantine et non insensible [...] n'avait pas l'âme basse ». Si elle a des défauts mineurs, telle la frivolité, elle n'est pas « orgueilleuse »²⁸⁸. Pour Rose Varenne, âgée de dix-neuf ans, la description est tout aussi parcellaire. Lors de leur première rencontre, Gilberte d'Yvières la voit comme « une demoiselle tirée à quatre épingles, qui a déjà des airs de madame ». « Elle n'est pas mal avec sa toison brune, semblable à celle d'un mouton, ses yeux d'émail et ses joues lisses »²⁸⁹. Cependant, elle est « petite » et ses attributs lui donnent l'air « tout-à-fait poupée ». Pour rendre compte de son caractère moral, seul le qualificatif « puérole »²⁹⁰ est employé.

Agnèle et Désirée, dans *Les quatre mille diables*, sont « deux charmantes orphelines », « âgées l'une de dix-sept ans, l'autre de seize ». Seuls leurs vêtements sont décrits : « elles étaient vêtues mêmement, avec un justaucorps bleu appelé *brassière* et un jupon court. Leurs bonnets à longues ailes relevées sur le front étaient d'une blancheur irréprochable. Leurs pieds mignons se perdaient dans des sabots ferrés »²⁹¹. De plus, elles ne se distinguent pas l'une de l'autre.

Eliane de Chanzal-Latour, dans *L'Essor*, est décrite de manière plus précise : cette « orpheline » est « grande, mince, douce et jolie ». Ses yeux sont « veloutés, bleus comme les étoiles du lin », son visage est « entouré de bandeaux châtain-clair » et sa voix est « aussi douce que ses traits ». Elle consacre « aux bonnes œuvres presque

²⁸¹ *La Croix* du vendredi 28 octobre 1910, épisode 1.

²⁸² *La Croix* du vendredi 4 novembre 1910, épisode 5.

²⁸³ *La Croix* du vendredi 18 novembre 1910, épisode 15.

²⁸⁴ *La Croix* du mardi 15 novembre 1910, épisode 13.

²⁸⁵ *La Croix* du jeudi 17 novembre 1910, épisode 14.

²⁸⁶ *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

²⁸⁷ *La Croix de Lyon* du dimanche 8 novembre 1891, épisode 2.

²⁸⁸ *La Croix de Lyon* du dimanche 20 décembre 1891, épisode 6.

²⁸⁹ *La Croix* du dimanche 30-lundi 31 octobre 1910, épisode 3.

²⁹⁰ *La Croix* du vendredi 4 novembre 1910, épisode 5.

²⁹¹ *L'Éclair* du samedi 19 avril 1884, épisode 1.

toutes ses ressources » et vit « simplement comme elle avait toujours vécu ». La mention de « son visage de vierge »²⁹² la présente comme une figure positive qui accorde une grande place à la religion dans son existence.

Dans *Les trois vierges noires de l'Afrique équatoriale*, en revanche, les détails physiques sont inexistantes. Bouhours signale les prénoms des trois sœurs de Caniata, mais ne les distingue pas. L'auteur mentionne seulement la beauté qui se dégage de cette vision d'ensemble, lorsque les sœurs sont baptisées : « qu'elles étaient belles, ces trois sœurs ! ». L'interjection est répétée afin d'insister sur leur changement physique, engendré par le baptême : « oh oui elles étaient belles, ces trois sœurs ! »²⁹³. Dans le cours de la fiction, elles sont ensuite « d'une beauté remarquable »²⁹⁴. La seule mention de leur beauté permet de justifier l'insistance avec laquelle les chefs esclavagistes souhaitent s'emparer chacun d'une des sœurs.

Dans *Vers l'idéal*, le personnage de Louise Montgodefroy, âgé de dix-huit ans, est loin d'être singulier. En effet, les couleurs claires qui sont ses attributs en font une figure quasiment transparente : c'est une « jeune fille blonde » et « rose » avec des « yeux bleus » et « un regard mélancolique ». Sa « taille médiocre »²⁹⁵ rajoute à l'aspect commun du personnage. Cependant, sa voix est présentée comme « remarquablement douce »²⁹⁶. De plus, lorsqu'Adrien La Houssaye accorde davantage d'intérêt à Louise, après avoir découvert qu'elle éprouve de l'amour pour lui, il constate que « la raison, la sagesse, l'amour, dictaient chacune des paroles tombées de sa bouche »²⁹⁷. Les mots pallient donc à un aspect physique relativement banal.

L'autre personnage féminin important de cette fiction, à savoir Antoinette de Louarn, bénéficie de qualificatifs mélioratifs très nombreux. En effet, elle est perçue à travers les yeux d'Adrien, qui est amoureux de cette jeune fille, « grande et sculpturale personne de 24 ans ». C'est « une superbe, royale créature » au « beau sourire de déesse » et à « l'admirable visage », qui comprend un « œil profond, magnifiquement taillé en amande ». Sa « taille divine » et sa « chevelure merveilleuse »²⁹⁸ contribuent à sa « beauté triomphante »²⁹⁹. Le substantif « déesse »

²⁹² *La Croix* du samedi 5 novembre 1910, épisode 6.

²⁹³ *La Croix de Lyon* du dimanche 27 mars 1892, épisode 5.

²⁹⁴ *La Croix de Lyon* du dimanche 11 septembre 1892, épisode 25.

²⁹⁵ *Le Nouvelliste* du samedi 8 février 1896, épisode 4.

²⁹⁶ *Le Nouvelliste* du jeudi 20 février 1896, épisode 16.

²⁹⁷ *Le Nouvelliste* du mercredi 4 mars 1896, épisode 28.

²⁹⁸ *Le Nouvelliste* du lundi 10 février 1896, épisode 6.

²⁹⁹ *Le Nouvelliste* du mardi 11 février 1896, épisode 7.

et l'adjectif « divin » placent Antoinette au-dessus des autres personnages. Sa beauté, qualifiée tour à tour de « souveraine »³⁰⁰ puis de « conquérante »³⁰¹, renforce ce portrait extraordinaire. De plus, pendant les chasses organisées par le marquis de Villegarde, elle est « prodigieuse de hardiesse et d'énergie »³⁰². Ce comportement, ainsi que la manière dont Adrien la désigne (« votre majesté »³⁰³) incite le lecteur à voir en Antoinette une déclinaison de Diane. Cette « froide idole »³⁰⁴, selon le marquis Ferréol de Villegarde, « n'est pas une personne ordinaire »³⁰⁵. Antoinette est en effet un personnage complexe, une « énigme vivante »³⁰⁶.

Pour les femmes plus âgées, la description n'insiste pas autant sur leur beauté. Ainsi, Léon de Tinseau commente la description de Marthe Montgodefroy, la mère de Louise : « la tête est petite ; et ceux qui ont beaucoup observé savent qu'une femme n'est jamais laide quand sa tête reste au-dessous des proportions moyennes ». Sa « bouche est grande, mordante ; ses lèvres minces fournissent l'argument suprême »³⁰⁷. Catherine, la femme d'Hippolyte dans *Deux misérables*, a « l'air triste et honnête » lorsque son mari rentre du bain. Sur son visage, « on n'y rencontre ni haine ni colère »³⁰⁸. Elle est en effet « une fervente catholique »³⁰⁹.

Les éléments physiques qui composent ces descriptions constituent des signes, progressivement déchiffrés par les auteurs. Ainsi, Maddalena, dans le début de l'intrigue « ne paraît occupée que de tristes et amères pensées, car un pli profond s'est creusé » sur son visage, ce qui « projette une ombre pénible »³¹⁰. Si ses traits traduisent la beauté lorsqu'ils sont figés, ils deviennent « douloureux » quand ils prennent vie. Son « visage pâli et tourmenté » lorsqu'elle s'adresse au Père Antonio exprime une très grande tristesse. De même, la joliesse de Rosita, qui semble se nourrir de son « insouciance »³¹¹, disparaît en même temps que la perspective d'épouser Pablo. En effet, lorsque Maddalena se rend dans la chambre de sa sœur pour lui donner l'argent nécessaire au mariage, elle constate l'altération de ses traits : « les joues de la jeune fille étaient marbrées de plaques rouges, et les pleurs y avaient

³⁰⁰ *Le Nouvelliste* du samedi 15 février 1896, épisode 11.

³⁰¹ *Le Nouvelliste* du lundi 24 février 1896, épisode 20.

³⁰² *Le Nouvelliste* du vendredi 21 février 1896, épisode 17.

³⁰³ *Le Nouvelliste* du samedi 15 février 1896, épisode 11.

³⁰⁴ *Le Nouvelliste* du vendredi 21 février 1896, épisode 17.

³⁰⁵ *Le Nouvelliste* du samedi 22 février 1896, épisode 18.

³⁰⁶ *Le Nouvelliste* du dimanche 23 février 1896, épisode 19.

³⁰⁷ *Le Nouvelliste* du vendredi 7 février 1896, épisode 3.

³⁰⁸ *La Croix* du mercredi 21 septembre 1887, épisode 2.

³⁰⁹ *La Croix* du samedi 8 octobre 1887, épisode 14.

³¹⁰ *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

³¹¹ *La Croix de Lyon* du dimanche 8 novembre 1891, épisode 2.

tracé leurs sillons ardents ; ses yeux étaient gonflés comme si, sous les paupières closes, il y eût encore des larmes prêtes à couler »³¹². Bien que Rosita dorme, la douleur contenue dans ses traits est éloquente pour Maddalena.

Les traits physiques exceptionnels d'Antoinette, dans *Vers l'idéal*, font que « beaucoup d'hommes passaient après l'avoir admirée, comme écartés d'elle par une inquiétude »³¹³. Ce commentaire, qui suit directement la description physique élogieuse, incite donc le lecteur à considérer ce personnage avec méfiance. La multiplication des superlatifs qui lui fait perdre visage humain, constitue un avertissement : le personnage d'Antoinette se révèle être très complexe. Au-delà de la beauté de la jeune fille, Ferréol de Villegarde remarque des éléments dissonants. Il fait part de ses constatations à Marthe Montgodefroy : « le cheveu est gros et l'attache massive. Défiez-vous toujours de ces anomalies physiques » car « elles en annoncent d'autres »³¹⁴. Cette complexité physique, alliant des traits d'exception à des défauts difficilement perceptibles, traduisent le caractère moral problématique de la jeune fille : elle est en proie au doute dans le cours de l'intrigue. Elle a en effet « le regard déjà voilé d'une amertume »³¹⁵, malgré sa jeunesse, et elle explique à Adrien qu'elle est pourvue d'« une âme de pierre »³¹⁶. Bien qu'elle ne s'éloigne jamais complètement de la religion, elle diffère des autres protagonistes du groupe, car elle se trouve face à de nombreuses incertitudes. Ce personnage problématique est en effet le seul, parmi l'ensemble des fictions du corpus, à douter pendant presque tout le temps de l'intrigue. Certes, les protagonistes principaux des autres romans-feuilletons sont confrontés à des moments de crise, dans lesquels ils doivent prendre des décisions aux lourdes conséquences. Cependant, ils s'interrogent sur une durée relativement courte, comparée à la longue période de doute chez Antoinette.

Lorsqu'Adrien et Antoinette rompent leur contrat, un « changement surv[ient] dans toute la personne de Louise »³¹⁷ : après avoir été « médiocre », « sa taille s'était redressée » et dans ses yeux, autrefois « mélancolique[s] »³¹⁸, brille « l'énergie de l'espérance »³¹⁹. Ainsi, à partir du moment où il lui est de nouveau possible d'espérer un mariage avec Adrien, elle est « rayonnante », et les autres protagonistes la traitent

³¹² *La Croix de Lyon* du dimanche 6 décembre 1891, épisode 5.

³¹³ *Le Nouvelliste* du lundi 10 février 1896, épisode 6.

³¹⁴ *Le Nouvelliste* du mardi 11 février 1896, épisode 7.

³¹⁵ *Le Nouvelliste* du lundi 10 février 1896, épisode 6.

³¹⁶ *Le Nouvelliste* du vendredi 14 février 1896, épisode 10.

³¹⁷ *Le Nouvelliste* du dimanche 8 mars 1896, épisode 32.

³¹⁸ *Le Nouvelliste* du samedi 8 février 1896, épisode 4.

³¹⁹ *Le Nouvelliste* du dimanche 8 mars 1896, épisode 32.

« en demoiselle pour la première fois »³²⁰. Ces changements physiques constituent des signes pour le lecteur en annonçant que le cours de l'intrigue est sur le point de changer, et ce de manière irréversible.

Par conséquent, il existe un certain nombre de similitudes entre ces figures. La majorité des personnages féminins ont en commun leur jeunesse : Maddalena et Rosita Gutierrez, Madeleine Larivière, Antoinette de Louarn, les trois sœurs de Caniata, Gilberte d'Yvières, Louise Montgodefroy, Agnèle et Désirée ont entre seize et vingt-quatre ans. La description d'Eliane de Chanzal-Latour, qui mentionne « un léger voile étendu sur la fraîcheur du teint »³²¹, indique qu'elle est en dehors de cette tranche d'âge. La beauté, ou tout au moins la joliesse, est partagée par l'ensemble de ces figures. Des similitudes sont à remarquer dans le vocabulaire utilisé pour réaliser ces descriptions. Les mêmes qualificatifs sont en effet employés dans plusieurs portraits. Ainsi, l'image du « diadème » est appliquée à Madeleine et à Gilberte pour désigner leur chevelure, et l'adjectif « grande » est utilisé pour décrire la taille d'Eliane, de Madeleine et d'Antoinette. D'autres qualificatifs, synonymes des premiers, comme « haute », peuvent être employés. Quatre des quatorze figures féminines contiennent dans leurs traits la distinction : Maddalena, Antoinette, Madeleine et Gilberte.

De plus, Maddalena, Rosita et Antoinette sont orphelines de mère, tandis que Gilberte, Eliane, Agnèle et Désirée ont perdu leurs deux parents. Certaines de ces figures connaissent donc une solitude subie. Maddalena, bien qu'habitant la maison de son père, est mise à l'écart : elle se sent « de trop dans le cercle de la famille ». Elle ne lie « nulle amitié »³²² avec les habitants du village. Les trois sœurs de Caniata sont séparées pour être placées dans les différentes chaînes d'esclaves, détruisant ainsi l'entité qu'elles formaient. Gilberte, après les provocations de Maxime, se sent aussi « de trop »³²³ et quitte le château de son oncle, incapable de la protéger. Antoinette, « la jeune solitaire »³²⁴ reste seule dans l'appartement parisien de son père : « pendant des semaines, elle s'était ainsi rongée, ne voyant son père que le soir »³²⁵. Madeleine elle-même, qui vit avec ses deux parents, se retrouve seule face au piège tendu par le docteur Saint-Denis. Alors que madame Larivière est

³²⁰ *Le Nouvelliste* du lundi 9 mars 1896, épisode 33.

³²¹ *La Croix* du samedi 5 novembre 1910, épisode 6.

³²² *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

³²³ *La Croix* du vendredi 25 novembre 1910, épisode 20.

³²⁴ *Le Nouvelliste* du lundi 24 février 1896, épisode 20.

³²⁵ *Le Nouvelliste* du dimanche 23 février 1896, épisode 19.

inconsciente, Saint-Denis presse Madeleine de l'épouser : « elle essayait de ne pas répondre » pour « gagner du temps ». Elle espère la venue d'autres personnes qui lui porteront secours. Pourtant, « elle regarda sur la route, derrière elle, rien ne venait » : « elle était seule, atterrée ». Elle ne peut expliquer son revirement concernant ses fiançailles avec Jacques, et doit s'enfermer dans son silence pour voir sa mère guérir : « pour rien au monde elle n'eût confié son secret à personne »³²⁶.

Les personnages masculins, tournés vers la religion, sont décrits physiquement au moyen de quelques traits. Le marquis Raoul d'Yvières, dans *L'Essor*, est ainsi un vieil homme au « sourire aimable », dont les « cheveux blancs [...] encadraient un visage aux tons d'ivoire, aux yeux bleus, aux traits d'une distinction et d'une pureté frappante »³²⁷. Johann Winterer, le gardien de l'asile dans *Nouvelles couches*, est présenté comme étant « un homme de taille moyenne, solide et vigoureusement taillé ». « Sa figure franche et sympathique, aux yeux bleus très clairs, avec des cheveux gris taillés en brosse, et une forte moustache, inspirait tout de suite confiance »³²⁸. Le marquis Ferréol de Villegarde, dans *Vers l'idéal*, a « une taille élevée, encore élégante » et, malgré son âge (« cinquante-cinq ans »³²⁹), « le contraste [est] toujours attirant » entre « une chevelure déjà presque blanche » et « une moustache blonde ». Léon de Tinseau complète la description par la mention de la voix : « la personne du marquis était comme sa voix : elle ne pouvait passer inaperçue ». Cet ensemble d'éléments fait de « Ferréol de Villegarde « un type » charmant de la distinction française, du genre le plus rare de tous : le genre modeste »³³⁰. La description de Ferréol a donc davantage pour but de l'instaurer en modèle, que de le singulariser. La description physique et morale de ces trois protagonistes signale l'aspect positif qui se dégage de ces figures.

Pour les personnages plus jeunes, les descriptions insistent sur la force physique : Adrien La Houssaye est « un grand jeune homme d'une trentaine d'années, robuste et musculeux »³³¹. Jean Gautier, dans *Les quatre mille diables*, a une « taille développée » et une « apparence vigoureuse »³³². Face aux brigands, il oppose un

³²⁶ *La Croix* du dimanche 15-lundi 16 juillet 1906, épisode 12.

³²⁷ *La Croix* du vendredi 28 octobre 1910, épisode 1.

³²⁸ *La Croix* du mardi 7 août 1906, épisode 31.

³²⁹ *Le Nouvelliste* du vendredi 21 février 1896, épisode 17.

³³⁰ *Le Nouvelliste* du samedi 8 février 1896, épisode 4.

³³¹ *Le Nouvelliste* du mercredi 5 février 1896, épisode 1.

³³² *L'Éclair* du samedi 19 avril 1884, épisode 1.

tempérament « calme » et un « regard intrépide »³³³. Jacques de Hauteroche, dans *Nouvelles couches*, a aussi une « taille haute et fière », mais sa force physique, qui peut paraître rude, est tempérée par des « cheveux d'un blond doré » et des « yeux bleus et doux »³³⁴. Son « âme » est présentée comme « noble et généreuse »³³⁵. André Laurian, « grand, vif, très beau »³³⁶, est âgé d'« à peine trente ans »³³⁷. Il présente un « visage brun aux yeux étonnement limpides »³³⁸. La « voix bien timbrée »³³⁹ de cet « apôtre des œuvres sociales »³⁴⁰, ainsi que sa « jeunesse saine et vigoureuse »³⁴¹, et son « sourire admirable de douceur et de franchise qui révélait tout son cœur »³⁴² ont « le don d'inspirer la confiance au premier abord »³⁴³. Ainsi, « Laurian possédait un type assez sympathique pour attirer au premier abord, et assez caractéristique pour ne pouvoir passer inaperçu ». Lorsqu'il expose ses idées, ses traits « s'illuminaient au feu de l'âme »³⁴⁴.

Cependant, cette insistance sur la robustesse et le courage n'empêche pas le déploiement des sentiments. Ainsi, le capitaine Joubert est « un bel homme » : « c'est un brave à l'air martial, au cœur généreux, au regard énergique et bon, à la lèvre souriante, aux muscles d'acier ; il a un tempérament à toute épreuve »³⁴⁵. Ce personnage est, dans la description de ses traits physiques et moraux, une alliance de force et de bonté. Il est en empathie avec les esclaves qui souffrent : lorsqu'il libère une chaîne d'esclaves et que ceux-ci le remercient et le supplient de les laisser s'établir dans les environs de la mission, « deux grosses larmes roul[ent] sur le mâle visage du capitaine Joubert »³⁴⁶. De plus, lorsqu'il apprend par Caniata que les trois sœurs de ce dernier ont été emmenées par les chefs esclavagistes : « une larme brûlante roula sur sa joue basanée ». Les missionnaires ne sont pas décrits physiquement, de même que Caniata, dont les seuls qualificatifs sont d'ordre moral : il est présenté comme étant « brave et intelligent »³⁴⁷.

³³³ *L'Éclair* du samedi 26 avril 1884, épisode 2.

³³⁴ *La Croix* du mardi 3 juillet 1906, épisode 1.

³³⁵ *La Croix* du mercredi 11 juillet 1906, épisode 8.

³³⁶ *La Croix* du jeudi 24 novembre 1910, épisode 19.

³³⁷ *La Croix* du mardi 8 novembre 1910, épisode 7.

³³⁸ *La Croix* du mercredi 9 novembre 1910, épisode 8.

³³⁹ *La Croix* du mardi 8 novembre 1910, épisode 7.

³⁴⁰ *La Croix* du samedi 5 novembre 1910, épisode 6.

³⁴¹ *La Croix* du jeudi 24 novembre 1910, épisode 19.

³⁴² *La Croix* du mercredi 9 novembre 1910, épisode 8.

³⁴³ *La Croix* du samedi 19 novembre 1910, épisode 16.

³⁴⁴ *La Croix* du mercredi 9 novembre 1910, épisode 8.

³⁴⁵ *La Croix de Lyon* du dimanche 17 avril 1892, épisode 6.

³⁴⁶ *La Croix de Lyon* du dimanche 24 avril 1892, épisode 7.

³⁴⁷ *La Croix de Lyon* du dimanche 19 juin 1892, épisode 14.

Les descriptions de ces personnages masculins présentent des éléments communs, telle la taille : « élevée » pour Ferréol de Villegarde, « grande » pour Adrien La Houssaye et André Laurian, « développée » pour Jean Gautier, « haute » pour Jacques de Hauteroche. Si les qualificatifs diffèrent, la notion de grandeur est associée à tous ces personnages. Comme pour quatre des quatorze figures féminines (Maddalena, Antoinette, Madeleine et Gilberte), la « distinction » est constitutive de certains personnages, tels les marquis Ferréol et Raoul. La beauté n'est pas une caractéristique retenue dans ces descriptions physiques, exceptés pour André et le capitaine Joubert. Trois de ces dix personnages masculins sont hors-du-commun en raison de leur description physique : les deux marquis et André ne passent pas « inaperçus ». Ces portraits insistent, pour six d'entre eux (Raoul, Johann, Jean, Jacques, André et Joubert), sur les yeux des personnages qui sont majoritairement de couleur claire.

Comme pour les figures féminines, les traits physiques de ces protagonistes constituent des signes qui sont décryptés par les auteurs. Dans l'ensemble, ils expriment la franchise et suscitent la confiance des autres personnages. Ils traduisent aussi la détermination, comme pour le capitaine Joubert. Les descriptions des protagonistes masculins sont réalisées avec moins de détails que pour celles des personnages féminins. La mention de l'âge par exemple est rarement présente : le lecteur ne la connaît avec précision que pour Adrien La Houssaye, André Laurian et Ferréol de Villegarde. Excepté pour Jean Gautier, les personnages masculins semblent plus âgés que les femmes.

Par conséquent, il existe des similitudes physiques et morales chez ces personnages, aussi bien féminins que masculins, qui acceptent et sollicitent les conseils des membres du clergé, sans jamais remettre en question leur autorité. La majorité de ces figures ont en commun leur jeunesse : les femmes ont moins de trente ans, tandis que les hommes se situent dans la décennie suivante. La beauté semble être davantage un attribut féminin que masculin. Exceptée pour Antoinette de Louarn, les protagonistes ne sont pas en proie au doute : ils font confiance aux personnages de prêtre ou de religieux et se conforment aux conseils donnés de manière déterminée. Ces protagonistes, qui possèdent une physionomie agréable et qui croient en la religion catholique, sont présentés comme étant des figures positives. En effet, les auteurs déchiffrent les traits physiques des personnages, qui constituent autant de signes pour le lecteur. Ces descriptions n'ont donc pas pour but premier de produire

une illustration, mais visent avant tout à être efficaces : le lecteur doit pouvoir saisir rapidement dans quelle entité se situe chacun des personnages, à savoir les adjouvants ou les opposants.

Le camp du Mal : de l'ignorance au rejet de la religion

Les protagonistes refusant l'autorité des membres du clergé constituent les figures des opposants dans les intrigues. Depuis le personnage nuisible qui n'a pas conscience du mal qu'il produit, jusqu'au protagoniste qui élabore le méfait le plus absolu, ces figures représentent tout un dégradé dans le camp du Mal.

Daouda, dans *Les trois vierges noires de l'Afrique équatoriale*, arbore un « infernal sourire » lorsqu'il attaque les Wabikari en compagnie des esclavagistes. Il « bondissait comme une bête fauve » et faisait entendre un « ricanement sauvage »³⁴⁸. Son comportement change complètement à partir du moment où lui-même devient esclave. Placé dans la même chaîne que Nyémoéna, la sœur de Caniata, il lui demande, à propos de sa trahison : « est-ce que mon crime est grand ? ». Il tente de modifier les conséquences engendrées par son acte : « que devrais-je donc faire ? ». Il implore la jeune fille (« pardonnez-moi »³⁴⁹) et il souhaite se convertir : « je vous jure que je veux me faire chrétien et obtenir mon pardon de votre Dieu et du capitaine blanc ». Il décide désormais de la protéger en gage de sa bonne foi. Lorsqu'ils sont de nouveau aux mains des esclavagistes, après s'être libérés, Daouda prévient Nyémoéna : « au premier danger qui vous menacera, je sauterai sur eux et lutterai jusqu'à la mort »³⁵⁰. Il marque ainsi sa volonté de se repentir, après une prise de conscience relativement rapide, engendrée par les propos de Nyémoéna. En effet, celle-ci lui fait sentir à quel point son action est lourde de conséquences dramatiques : « Malheureux ! Il n'en est point de plus grand... Tu le comprendrais si tu étais chrétien »³⁵¹.

Dans *Deux misérables*, la description physique de François, âgé de « vingt-cinq » ans, se résume au seul effet produit par ses traits : comparé au second forçat Hippolyte, il « avait cependant quelque chose de moins antipathique, néanmoins son aspect inspirait aussi la crainte et la défiance »³⁵². Ces sentiments sont confirmés par la façon dont il répond à son frère et à sa femme qui refusent de l'aider : « vous me

³⁴⁸ *La Croix de Lyon* du dimanche 29 mai 1892, épisode 12.

³⁴⁹ *La Croix de Lyon* du dimanche 24 juillet 1892, épisode 18.

³⁵⁰ *La Croix de Lyon* du dimanche 23 octobre 1892, épisode 25.

³⁵¹ *La Croix de Lyon* du dimanche 24 juillet 1892, épisode 18.

³⁵² *La Croix* du mardi 20 septembre 1887, épisode 1.

traitez comme un chien [...] mais prenez garde, je me vengerai »³⁵³. À partir de sa rencontre avec l'aumônier Perraud, il parvient, en se tournant vers la religion, à apaiser sa colère face à la société qui le rejette. Comme pour Daouda, c'est lorsque ses capacités physiques sont entravées après sa chute du haut d'un échafaudage qui le laisse « privé de connaissance et la jambe droite dans le plus triste état »³⁵⁴, qu'il consent à écouter les paroles du prêtre susceptibles de lui montrer la voie à suivre.

Pour le personnage d'Hippolyte, dans la même fiction, le repentir est plus long puisqu'il s'opère dans sa vieillesse. « D'une force herculéenne », cet homme au « visage au teint basané et aux traits irréguliers repoussait de prime abord ». La description insiste sur « son œil haineux » qui provoque la plus grande défiance : « instinctivement on reculait à son approche ». Lorsqu'il revient du bagne, il arbore un « méchant sourire ». Sur son passage, les habitants ne remarquent aucune évolution et précisent qu'il « a son mauvais regard d'autrefois »³⁵⁵. Il rejette la religion : « je n'ai peur ni de Dieu, ni du diable »³⁵⁶. Dans le but de devenir riche, « et cela sans crever sur l'ouvrage comme ces imbéciles qui sont honnêtes »³⁵⁷, il commet un nouveau vol. Lorsqu'il rentre de sa seconde captivité, il est très affaibli, car « la santé du vieux forçat avait été ébranlée par les souffrances et les privations »³⁵⁸. Il devient « presque un vieillard »³⁵⁹ et « march[e] péniblement ». Joseph, l'un de ses deux fils, devient prêtre et s'occupe de lui. Hippolyte confie à François, venu lui rendre visite alors qu'il est malade, qu'il est « réconcili[é] avec la soutane ». Il ajoute : « on change ». François précise : « quand on change en bien il ne faut pas en être fâché »³⁶⁰. Hippolyte comprend alors progressivement les bienfaits apportés par la religion catholique : « pourquoi un homme qui porte une soutane est-il plus mauvais qu'un autre ? »³⁶¹. Il confie à sa femme Catherine « je voudrais devenir chrétien »³⁶². Si dans sa jeunesse Hippolyte met sa force physique au service de ses méfaits, son âge avancé et la sollicitude de sa famille le contraignent à modifier le regard qu'il porte sur la religion catholique, allant jusqu'à se convertir.

³⁵³ *La Croix* du jeudi 22 septembre 1887, épisode 3.

³⁵⁴ *La Croix* du jeudi 29 septembre 1887, épisode 9.

³⁵⁵ *La Croix* du mardi 20 septembre 1887, épisode 1.

³⁵⁶ *La Croix* du samedi 8 octobre 1887, épisode 14.

³⁵⁷ *La Croix* du mardi 18 octobre 1887, épisode 18.

³⁵⁸ *La Croix* du jeudi 10 novembre 1887, épisode 33.

³⁵⁹ *La Croix* du mardi 8 novembre 1887, épisode 32.

³⁶⁰ *La Croix* du jeudi 10 novembre 1887, épisode 33.

³⁶¹ *La Croix* du samedi 12 novembre 1887, épisode 34.

³⁶² *La Croix* du dimanche 13-lundi 14 novembre 1887, épisode 35.

Le père de Maddalena, Pedro Gutierrez, fait preuve « d'une préférence injuste et trop visible »³⁶³ pour Rosita. Il s'adresse habituellement à Maddalena avec « un ton bourru »³⁶⁴ car elle « a coûté la vie à [sa] chère Carmen »³⁶⁵. Cependant, après le mariage de Rosita et de Pablo, il reste seul avec sa seconde fille. « La tristesse et la solitude » le rendent alors, « il est vrai, plus tendre envers elle »³⁶⁶. De plus, il est infirme en raison de ses « jambes malades » et « sans forces ». C'est la « voix tremblante »³⁶⁷, que « le vieux Gutierrez »³⁶⁸ apprend l'imminence de l'inondation. Lorsqu'il voit revenir Pablo et Rosita, sains et saufs, « il réclam[e] en pleurant celle qui s'était faite l'ange consolateur de ses tristes jours d'isolement »³⁶⁹. Le repentir du père envers sa fille ne passe pas par une forme verbalisée ; en revanche, le changement se manifeste à travers les pleurs que Pedro verse en pensant à la mort de Maddalena.

Dans *L'Essor*, Régine Varenne est présentée dès le premier épisode, comme étant une « femme brune » et « grande », dont « les prunelles noires sous les paupières lourdes » lancent « des regards perçants »³⁷⁰. C'est un « être de fausseté »³⁷¹ qui est ainsi décrit : « sa toilette d'intérieur, très savante sous un air de simplicité » s'accorde avec « l'éclat factice des cheveux et du teint »³⁷². Elle devient marquise d'Yvières en parvenant à épouser Raoul, qui la considère comme « une compagne affectueuse et vigilante »³⁷³. Progressivement trompé par cette femme à la « nature tortueuse »³⁷⁴ et « vulgaire »³⁷⁵, Raoul prend le parti de Régine contre celui de Gilberte. Régine arbore alors un regard « orgueilleux »³⁷⁶, et « une expression de triomphe contenu sur ses lèvres minces ». Ainsi, elle séduit Raoul dans le but de parvenir à ses fins. Elle « susurre »³⁷⁷ plus qu'elle ne parle et « dans son âme », cultive « les projets les plus troubles et les plus inavouables ». L'auteur précise que ses « pratiques religieuses

³⁶³ *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

³⁶⁴ *La Croix de Lyon* du dimanche 29 novembre 1891, épisode 4.

³⁶⁵ *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

³⁶⁶ *La Croix de Lyon* du dimanche 20 décembre 1891, épisode 6.

³⁶⁷ *La Croix de Lyon* du dimanche 3 janvier 1892, épisode 7.

³⁶⁸ *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

³⁶⁹ *La Croix de Lyon* du dimanche 31 janvier 1892, épisode 10.

³⁷⁰ *La Croix* du vendredi 28 octobre 1910, épisode 1.

³⁷¹ *La Croix* du jeudi 15 décembre 1910, épisode 33.

³⁷² *La Croix* du vendredi 28 octobre 1910, épisode 1.

³⁷³ *La Croix* du samedi 5 novembre 1910, épisode 6.

³⁷⁴ *La Croix* du dimanche 30-lundi 31 octobre 1910, épisode 3.

³⁷⁵ *La Croix* du mardi 1^{er}-mercredi 2 novembre 1910, épisode 4.

³⁷⁶ *La Croix* du samedi 5 novembre 1910, épisode 6.

³⁷⁷ *La Croix* du dimanche 30-lundi 31 octobre 1910, épisode 3.

n'étaient qu'une forme du mensonge de sa vie » : « chrétienne ! Régine ne méritait pas ce titre que chacun lui décernait »³⁷⁸.

Lorsque Raoul tombe malade, « cette femme glissait près de lui, souple et douce »³⁷⁹ en un mouvement reptilien qui l'associe à l'image du serpent. Au moment de l'agonie de Raoul, alors que celui-ci souhaite voir Gilberte, elle lui répond, « poussée par son mensonge aux cruautés suprêmes » : « Gilberte ? Elle n'est pas là ! »³⁸⁰. Régine se repend à partir du moment où elle est sans ressources : elle devient alors un « corps souffrant », un « esprit malade »³⁸¹. En raison de « l'enflure démesurée des jambes »³⁸², elle est « menacée de paralysie »³⁸³ et connaît une situation « misérable »³⁸⁴. « Tous les orgueils, toutes les ambitions, toutes les haines de Régine sont à bas » face à « l'infinie compassion » de Gilberte qui lui propose de venir vivre chez elle. Régine se repend alors : « un mot s'échappe de sa gorge serrée, un mot qui dit tout, son acceptation, sa gratitude, son repentir :-Pardon ! »³⁸⁵. Elle peut désormais « vieilli[r] dans le repos, dans le repentir, dans la foi recouvrée »³⁸⁶.

Dans *Nouvelles couches*, les deux personnages nuisibles, à savoir Hugues de Montbars et Saint-Denis, sont repentants de manière encore plus tardive. Hugues arbore un « sourire sardonique »³⁸⁷ qui peut devenir « sinistre »³⁸⁸. Son visage est éclairé par deux yeux « gris et durs »³⁸⁹. Le docteur Saint-Denis est plus longuement décrit : « d'une taille moyenne, d'une minceur presque malade », il présente un « visage terreux avec des yeux noirs dont le regard rarement fixé semblait fuir l'examen ». Sa « bouche large et basse qui découvrait dans son sourire une mâchoire bestiale » traduit sa « nature rebelle et ingrate ». À table, lors du dîner de fiançailles, « ses paroles semblaient des morsures ». La description insiste particulièrement sur « ces yeux troubles et fuyants »³⁹⁰, ou encore « faux et fuyants » qui donnent à Saint-Denis un « air vil et antipathique »³⁹¹. Depuis l'enfance, il est capable de présenter un

³⁷⁸ *La Croix* du dimanche 13-lundi 14 novembre 1910, épisode 12.

³⁷⁹ *La Croix* du jeudi 8 décembre 1910, épisode 29.

³⁸⁰ *La Croix* du jeudi 15 décembre 1910, épisode 33.

³⁸¹ *La Croix* du vendredi 30 décembre 1910, épisode 44.

³⁸² *La Croix* du vendredi 20 janvier 1911, épisode 60.

³⁸³ *La Croix* du samedi 21 janvier 1911, épisode 61.

³⁸⁴ *La Croix* du mercredi 11 janvier 1911, épisode 53.

³⁸⁵ *La Croix* du samedi 21 janvier 1911, épisode 61.

³⁸⁶ *La Croix* du dimanche 22-lundi 23 janvier 1911, épisode 62.

³⁸⁷ *La Croix* du vendredi 6 juillet 1906, épisode 4.

³⁸⁸ *La Croix* du dimanche 8-lundi 9 juillet 1906, épisode 6.

³⁸⁹ *La Croix* du mardi 3 juillet 1906, épisode 1.

³⁹⁰ *La Croix* du mercredi 4 juillet 1906, épisode 2.

³⁹¹ *La Croix* du samedi 18 août 1906, épisode 40.

« masque d'hypocrisie et de douceur »³⁹² à ses interlocuteurs, ce qui n'empêche pas Madeleine Larivière de le trouver « envieux, jaloux, cruel et disposé à tout pour faire fortune »³⁹³.

Face au bonheur de Jacques, Hugues et Saint-Denis sont jaloux. Ils se félicitent de ne pas être croyants : « qu'a-t-elle fait pour nous jusqu'ici cette Providence, ce Dieu auquel nous, les affranchis de la pensée, nous avons le bon esprit de ne pas croire ? »³⁹⁴. Aucun des deux ne se convertira avant de mourir. Cependant, au seuil de la mort, ils se repentent. Saint-Denis meurt après avoir été poignardé par le loueur de chevaux, dont il achetait le silence : « - je suis vaincu ! ». Il demande pardon à sa femme, Madeleine, qu'il a forcé à l'épouser : « je demande aussi pardon à Jacques de Hauteroche ». De même, Hugues de Montbars, après que Tsin et le libraire lui ont expliqué qu'ils ont découvert ses manipulations, est « frappé d'apoplexie foudroyante ». Il meurt « après avoir bégayé deux mots : - Je paye mon crime...Pardon ! »³⁹⁵. Par conséquent, le repentir est seulement prononcé lorsque les deux personnages sont certains de mourir et que plus aucune issue ne se présente à eux.

Enfin, certains protagonistes n'émettent aucun regret face au préjudice causé par leurs actions. Les trois chefs esclavagistes, Sariatomba, Matakénia et Séquacha, sont « les trois monstres les plus ignobles que la terre africaine ait jamais portés ! ». « Leurs figures trahissaient leur brutalité et leurs instincts pervers », de même que « leurs faces patibulaires suaient la luxure et la férocité »³⁹⁶. Ils font preuve « de cruauté bestiale et satanique »³⁹⁷ à l'encontre des trois sœurs. Un qualificatif du même registre sert à désigner le « diabolique commerce des esclaves »³⁹⁸, ou encore la « satisfaction diabolique »³⁹⁹ qu'ils éprouvent à terroriser les esclaves. Ces chefs esclavagistes forment un contraste parfait avec la trinité convertie à la religion catholique et incarnée par les trois sœurs de Caniata. Ils meurent sans s'être convertis : Daouda, repenté, « brise le crâne »⁴⁰⁰ de Sariatomba au moyen d'une défense d'éléphant, tandis que, sur le négrier, Nyandéa « plonge un poignard dans le

³⁹² *La Croix* du mardi 10 juillet 1906, épisode 7.

³⁹³ *La Croix* du mercredi 4 juillet 1906, épisode 2.

³⁹⁴ *La Croix* du vendredi 6 juillet 1906, épisode 4.

³⁹⁵ *La Croix* du dimanche 9-lundi 10 septembre 1906, épisode 59.

³⁹⁶ *La Croix de Lyon* du dimanche 3 avril 1892, épisode 6.

³⁹⁷ *La Croix de Lyon* du dimanche 5 juin 1892, épisode 13.

³⁹⁸ *La Croix de Lyon* du dimanche 23 octobre 1892, épisode 25.

³⁹⁹ *La Croix de Lyon* du dimanche 19 juin 1892, épisode 14.

⁴⁰⁰ *La Croix de Lyon* du dimanche 31 juillet 1892, épisode 19.

cœur de l'esclavagiste »⁴⁰¹. Katendé tue Matakénia alors que celui-ci tente de fuir avec Marrasilla : « Matakénia tomba foudroyé au bord de sa barque »⁴⁰². Pour ces personnages, les traits physiques ne sont pas décrits. Bouhours traduit directement le caractère moral qui transparaît à travers ces physionomies, en utilisant un vocabulaire qui renvoie à l'image du diable. De cette manière, l'auteur rend ces trois personnages bien plus menaçants que si des éléments physiques étaient seulement passés en revue.

Dans *Les quatre mille diables*, Geffroy Martel est le premier brigand que Jean Gautier rencontre sur sa route. Lorsqu'il voit le jeune homme, le brigand « bondit comme un tigre ». Sa « physionomie sauvage, l'accoutrement de ce mécréant, sa barbe épaisse, son regard farouche, la hache qui pendait à sa ceinture tout était de nature à inspirer la terreur »⁴⁰³. Comme pour Saint-Denis, la description mentionne une part de bestialité contenue dans ce protagoniste. Le substantif « mécréant » oppose de manière directe Geffroy à Jean, qui se présente lui-même comme un « honnête chrétien »⁴⁰⁴. Le brigand meurt « travers[é] de part en part »⁴⁰⁵ lors de la bataille devant la ville de Limoges.

Dans *L'Essor*, Maxime Varenne représente, pour Gilberte, un opposant encore plus nuisible que sa mère, Régine. Contrairement aux autres protagonistes présents dans les différentes fictions et appartenant à ce groupe des opposants, ce personnage est longuement décrit. Âgé de « vingt-trois ans »⁴⁰⁶, c'est un « homme très jeune au teint très pâle, aux cheveux très noirs »⁴⁰⁷. La répétition de l'adverbe « très » en fait d'emblée un protagoniste hors-du-commun. Ses « yeux bleu clair » sont différents de ceux d'André Laurian : « ces yeux là n'étaient point limpides et se dérobaient volontiers ». Sa voix participe du malaise que Gilberte ressent en sa présence : « à travers cette voix, cette physionomie », elle « avait deviné « quelque chose » qui la mettait instinctivement sur ses gardes »⁴⁰⁸. Lorsque Maxime adresse la parole à la jeune fille : « à l'expression douceuse de ce visage se mêlait quelque chose de sardonique »⁴⁰⁹. Il évolue progressivement pour devenir toujours plus nuisible. Après avoir eu une discussion avec sa mère sur la possibilité d'épouser Gilberte pour

⁴⁰¹ *La Croix de Lyon* du dimanche 11 septembre 1892, épisode 23.

⁴⁰² *La Croix de Lyon* du dimanche 17 juillet 1892, épisode 17.

⁴⁰³ *L'Éclair* du samedi 26 avril 1884, épisode 2.

⁴⁰⁴ *L'Éclair* du samedi 19 avril 1884, épisode 1.

⁴⁰⁵ *L'Éclair* du samedi 7 juin 1884, épisode 8.

⁴⁰⁶ *La Croix* du dimanche 13-lundi 14 novembre 1910, épisode 12.

⁴⁰⁷ *La Croix* du jeudi 10 novembre 1910, épisode 9.

⁴⁰⁸ *La Croix* du vendredi 11 novembre 1910, épisode 10.

⁴⁰⁹ *La Croix* du jeudi 24 novembre 1910, épisode 19.

profiter de sa fortune, « un rictus »⁴¹⁰ se peint sur son visage. Quand il constate que Raoul est gravement malade, une « joie sinistre exalte le jeune homme, fait danser des lueurs livides en ses yeux »⁴¹¹.

La référence au mal devient de plus en plus présente sous différentes formes animales. La démarche de Maxime est assimilée à celle d'un serpent ou d'un fauve : « un être long et grêle, tel un reptile se mouvait en ondulant »⁴¹² ; il danse « avec des souplesses félines »⁴¹³. Face à l'agonie de Raoul, « il ricane »⁴¹⁴ d'un « ricanement spécial »⁴¹⁵, « un ricanement semblable à celui de l'hyène »⁴¹⁶. À Paris, lorsqu'il découvre l'ampleur des grèves ouvrières : « ses yeux brillèrent comme ceux d'un tigre »⁴¹⁷. Il perd ainsi totalement son humanité et devient « incapable de sacrifice »⁴¹⁸, comme de pardon : après avoir perdu les biens de sa famille au jeu, « en Maxime, pas de repentir »⁴¹⁹. « Une fièvre cérébrale [...] faisant de lui un idiot »⁴²⁰ le conduit à l'asile. Parmi les personnages du corpus, il incarne donc le mal le plus absolu. En effet, les autres protagonistes se repentent ou bien sont considérés dès l'origine de la fiction comme une entité vouée à s'opposer aux personnages principaux. À l'inverse, Maxime connaît une évolution, qui le conduit à des actions toujours plus nuisibles.

Par conséquent, des similitudes physiques et morales peuvent être observées dans le camp des opposants. Dans le début des intrigues, les protagonistes, qui sont majoritairement des hommes, ne croient pas en la religion catholique. De plus, pour certains personnages, les prêtres constituent de véritables obstacles à la réalisation de leurs forfaits : Régine d'Yvières craint pour les termes du testament, en laissant son mari seul avec l'abbé Cordier ; Mgr Mennesson démasque le faux Jacques et met en péril sa propre vie ; les missionnaires entravent la marche des chaînes d'esclaves ; le Père Hilaire empêche les brigands de tuer Jean Gautier. Ainsi, les protagonistes jouant le rôle d'opposants se répartissent en trois catégories, en fonction de leur rapport à la religion : ceux qui découvrent relativement rapidement les bienfaits de la religion et les mettent en pratique, après avoir nui à leur entourage ; ceux pour qui la

⁴¹⁰ *La Croix* du dimanche 13-lundi 14 novembre 1910, épisode 12.

⁴¹¹ *La Croix* du jeudi 8 décembre 1910, épisode 29.

⁴¹² *La Croix* du samedi 17 décembre 1910, épisode 35.

⁴¹³ *La Croix* du vendredi 11 novembre 1910, épisode 10.

⁴¹⁴ *La Croix* du jeudi 8 décembre 1910, épisode 29.

⁴¹⁵ *La Croix* du mardi 13 décembre 1910, épisode 32.

⁴¹⁶ *La Croix* du samedi 31 décembre 1910, épisode 35.

⁴¹⁷ *La Croix* du mardi 3 janvier 1911, épisode 47.

⁴¹⁸ *La Croix* du dimanche 1^{er}-lundi 2 janvier 1911, épisode 46.

⁴¹⁹ *La Croix* du mercredi 4 janvier 1911, épisode 48.

⁴²⁰ *La Croix* du mardi 24 janvier 1911, épisode 63.

conversion se résume à un repentir dans l'âge avancé ou dans l'agonie ; ceux qui meurent sans avoir exprimé le moindre regret. Certains, comme Hippolyte, Hugues de Montbars et Saint-Denis affirment clairement leur opposition à la religion.

Excepté pour le personnage de Maxime, les descriptions de ces protagonistes sont peu détaillées, comparativement à celles des figures appartenant au groupe tourné vers la religion. Comme pour les adjuvants, les portraits insistent particulièrement sur le regard : il est « haineux » ou bien « farouche » mais toujours torve, reflétant ainsi un caractère moral trouble. En effet, six protagonistes utilisent le mensonge et la dissimulation pour tenter de mener à bien leurs projets : Daouda, Hugues de Montbars, Saint-Denis, Régine d'Yvières, Maxime Varenne ainsi qu'Hippolyte. Le regard constitue précisément l'une des principales oppositions entre les personnages positifs et négatifs.

Huit des douze protagonistes empruntent leurs traits et leurs manières d'agir à des animaux nuisibles : Daouda avant sa conversion, les trois chefs esclavagistes, Maxime Varenne, le docteur Saint-Denis, Geffroy Martel et Régine d'Yvières sont tour à tour serpent, hyène ou fauve. Le serpent par exemple renvoie de manière explicite, dans la Genèse, à la tentation et à la faute.

Certaines de ces figures connaissent une fin tragique, qui semble prendre la forme d'une expiation pour les fautes commises : six trouvent la mort dans un affrontement avec les personnages positifs et quatre sont très diminués physiquement, après avoir donné libre cours à leurs vices. Le châtement est ainsi à la mesure de la faute perpétrée. Seuls François et Daouda, après une pénitence sincère, n'ont pas à subir de punition. Ils sont au contraire récompensés pour leur conversion : le premier est à la tête d'une usine prospère, le second est réintégré à la communauté des Wabikari. Lors de la résolution des intrigues, et ce dans l'ensemble des fictions, les opposants ne constituent plus un danger pour la société.

Après avoir étudié les indications physiques et morales caractérisant les différents personnages des fictions, nous remarquons qu'il existe un certain nombre de similitudes dans la manière d'appréhender ces figures. En effet, nombreux sont les protagonistes positifs capables d'évoluer. Au cours d'un entretien avec un représentant du clergé régulier ou séculier, ils prennent pleinement conscience de leurs erreurs ou de leurs interrogations et mettent en place, avec succès, les procédés nécessaires à la résolution de la situation problématique.

À l'inverse, chez les protagonistes négatifs, rares sont ceux capables d'emprunter un tel cheminement. Il implique en effet une remise en cause de leurs croyances et de leur comportement. Or, ces personnages, incarnant une opposition dans le cours de l'intrigue, refusent le secours de l'Église. Cependant, à la faveur d'une diminution de leur force physique ou d'une mort imminente et certaine, qui constituent deux cas de figure pouvant engendrer la peur, ils font appel à la religion. La parole d'un prêtre ou d'un religieux n'est d'aucun effet sur ces derniers, qui doivent se sentir physiquement menacés pour réagir.

Nous pouvons constater que les descriptions physiques et morales des protagonistes, appartenant aux deux groupes antagonistes, sont traitées de manière similaire. En effet, les traits physiques constituent autant de signes devant être déchiffrés par les auteurs. Ces éléments, loin d'être illustratifs, présentent un but utilitaire : ils servent à traduire le caractère moral de chacun des personnages. Le vocabulaire utilisé pour décrire les protagonistes respectant l'autorité du prêtre mobilise des termes mélioratifs, tandis que les qualificatifs employés pour représenter ceux du camp opposé rendent compte d'un certain nombre de défauts moraux présents dans chacun des protagonistes. Pourtant, pour ces deux groupes, le principe reste le même : à une qualité ou un défaut physique correspond une vertu ou une tare morale. Les personnages peuvent aussi bien se distinguer par un caractère moral exceptionnellement bon ou malveillant : c'est par exemple le cas de Maddalena et de Maxime. Ces protagonistes appartiennent pleinement aux deux catégories antagonistes, ce que traduit leur physionomie remarquable. En revanche, certains personnages se situent davantage à la frontière entre les deux groupes : ils présentent quelques penchants néfastes qu'ils parviennent à ne pas suivre. Ainsi, leurs attributs physiques sont plus communs : Rosita, frivole, n'est pas décrite comme étant belle mais « fraîche ».

Cette manière d'appréhender les personnages dans les différentes fictions, s'applique aussi à la description des personnages de prêtres et de religieux. Bien que leur présence soit spécifique aux romans-feuilletons parus dans les titres catholiques, ils ne sont en rien appréhendés d'une façon originale : les descriptions physiques en font des personnages positifs, toujours perçus à travers le regard des autres protagonistes. De plus, ils présentent des caractéristiques communes : une grande capacité d'écoute et d'observation, une voix qui prodigue des conseils clairs et fermes mais de manière douce.

Par conséquent, les descriptions physiques, très liées aux descriptions morales, ne particularisent pas les protagonistes. Elles leur permettent de s'inscrire dans l'une des deux entités existantes pour chacune des fictions : le camp du Bien, suivant et sollicitant les paroles des membres du clergé ; le camp du Mal, indifférent ou hostile à toute intervention des ministres du culte. Certaines descriptions font d'ailleurs état de « types », autrement dit de personnages présentant un ensemble de qualités qui renvoie pleinement à un modèle idéal : André Laurian incarne le type « sympathique »⁴²¹, le marquis Ferréol de Villegarde personnifie celui « de la distinction française »⁴²² et Gilberte d'Yvières représente « le type aristocratique »⁴²³.

Les éléments physiques et moraux décrivant les protagonistes mettent ainsi au jour des oppositions fortes. Après avoir relevé ces indications pour l'ensemble des personnages du corpus, et établi l'existence de deux groupes, il nous faut étudier les différentes actions que ces protagonistes réalisent au cours des fictions. Si les personnages s'opposent dans leurs traits et dans leur caractère, qu'en est-il de leurs actes ? Autrement dit, des caractéristiques différentes conduisent-elles à des conflits manifestes entre deux protagonistes des groupes opposés ?

L'affrontement des antagonismes

La rivalité amoureuse

Dans trois des sept romans-feuilletons du corpus, les protagonistes s'opposent en raison d'une rivalité amoureuse. Dans *Maddalena*, la jeune fille éponyme éprouve de la jalousie à l'égard de sa sœur Rosita, qui est aimée de Pablo. L'auteur rend compte de cet antagonisme au moyen de plusieurs éléments. Le contraste se situe en premier lieu sur le plan physique : « aux yeux de tous », Maddalena est « plus belle que [sa] sœur elle-même, la charmante Rosita »⁴²⁴. Pourtant, du point de vue des deux sœurs, cette impression est inversée : Rosita, « se sachant belle »⁴²⁵, accorde beaucoup de soins à sa tenue, alors que Maddalena dit d'elle-même qu'elle n'est « pas jolie, ni faite pour plaire, pour charmer »⁴²⁶. Lorsque l'inondation menace la ville de Murcie,

⁴²¹ *La Croix* du mercredi 9 novembre 1910, épisode 8.

⁴²² *Le Nouvelliste* du samedi 8 février 1896, épisode 4.

⁴²³ *La Croix* du vendredi 28 octobre 1910, épisode 1.

⁴²⁴ *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

⁴²⁵ *La Croix de Lyon* du dimanche 6 décembre 1891, épisode 5.

⁴²⁶ *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

Maddalena présente une « physionomie inquiète »⁴²⁷ et « pâle », tandis que Rosita reste « fraîche et rose » avec l'« éclat de son teint et de ses yeux »⁴²⁸.

Leur caractère, lui aussi, est opposé : Rosita montre des « yeux rieurs », alors que sa sœur, pensive dans l'église de Murcie, s'interroge : « qui me voit rire ? Qui m'a jamais entendu chanter ? »⁴²⁹. Maddalena est en effet « taciturne, morose et d'humeur inégale » face aux « gentillesse » et aux « réparties de sa sœur »⁴³⁰ dans le cercle familial. Maddalena « traversait la place de l'église en revenant de la messe, elle a trouvé sa sœur [...] accoudée à son balcon et causant gaîment ». La pratique religieuse n'est donc pas suivie avec la même assiduité par les deux jeunes filles.

Dès leur enfance, ces différences sont nettement marquées : Maddalena, « toute timide, presque effrayée » et « maussade », paraît bien terne face à Rosita « plus grande et plus délurée », qui « court, rit, gambade ». Pedro témoigne de l'affection uniquement à sa fille Rosita : pour elle « seule toute la tendresse, tous les sourires, tous les bonheurs »⁴³¹. Le contraste entre la tristesse et l'allégresse des deux sœurs est davantage accentué lorsque Rosita revient du couvent : « en face de sa sœur jolie, instruite, spirituelle, façonnée aux belles manières », Maddalena « la pauvre enfant, se sentit écrasée par tant de supériorité »⁴³².

La gestion de leur argent constitue un autre sujet de distinction : « Rosita, vaniteuse et frivole »⁴³³ ou encore « égoïste et frivole »⁴³⁴, « dépensait le sien en bagatelles, mais sa sœur enfermait dans un coffret le prix de son travail ». Maddalena n'est pas « avide de grossir son pécule », cependant, « son esprit [est] sérieux et son humeur peu portée aux colifichets »⁴³⁵. Les économies réalisées par cette dernière vont mettre un terme, momentanément, aux oppositions qui éloignent les deux sœurs. À travers le don d'argent réalisé par Maddalena, les deux jeunes filles se rejoignent : « Rosita saisit Maddalena dans ses bras [...] se jeta à genoux devant elle »⁴³⁶. Maddalena, par cette action, montre que la querelle amoureuse n'a plus cours, malgré « les combats qui se livraient encore en elle, les déchirements de son cœur toujours sensible [...] les retours passagers d'une jalousie qu'elle étouffait aussitôt ». Rosita a

⁴²⁷ *La Croix de Lyon* du dimanche 3 janvier 1892, épisode 7.

⁴²⁸ *La Croix de Lyon* du dimanche 17 janvier 1892, épisode 8.

⁴²⁹ *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

⁴³⁰ *La Croix de Lyon* du dimanche 8 novembre 1891, épisode 2.

⁴³¹ *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

⁴³² *La Croix de Lyon* du dimanche 8 novembre 1891, épisode 2.

⁴³³ *La Croix de Lyon* du dimanche 29 novembre 1891, épisode 4.

⁴³⁴ *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} novembre 1891, épisode 1.

⁴³⁵ *La Croix de Lyon* du dimanche 29 novembre 1891, épisode 4.

⁴³⁶ *La Croix de Lyon* du dimanche 6 décembre 1891, épisode 5.

pleinement conscience du sacrifice réalisé par sa sœur : « -toi, faire cela pour moi...pour moi qui t'ai si longtemps méconnue, qui ai accaparé si injustement toute la tendresse paternelle ». Lorsqu'elle demande pardon, (« pardon, oh ! Pardon, Maddalena »), le rapport de force s'inverse : « Rosita se sentit écrasée par la bonté tendre et protectrice de Maddalena »⁴³⁷. La répétition du terme « écrasée », déjà utilisé pour qualifier le sentiment de Maddalena au retour de sa sœur du couvent, établit en effet un exact renversement de la situation.

Après cet épisode nocturne, la communion cesse et les deux sœurs se distinguent à nouveau : si « Maddalena se consac[r]e entièrement au vieux Guttierrez que le départ de sa fille chérie avait vieilli de dix ans en quelques jours », « Rosita, fixée à Murcie [...] oubliait le vieux logis ». « De nouvelles amitiés avaient vite remplacé dans son cœur celles du village, et même amoindri les sentiments plus sacrés de l'affection filiale et fraternelle »⁴³⁸.

C'est aussi une rivalité amoureuse qui oppose les deux figures féminines principales de *Vers l'idéal*. Ainsi, Louise Montgodefroy et Antoinette de Louarn, sont en concurrence pour obtenir l'amour d'Adrien La Houssaye. Nous avons déjà relevé dans la partie consacrée à l'étude des descriptions, les éléments physiques qui les opposent : Antoinette est aussi remarquable que Louise est commune, du moins avant que cette dernière ne retrouve l'espoir d'épouser Adrien. Elles ont des situations différentes : Louise est « riche »⁴³⁹, elle est même « l'une des grosses fortunes de France »⁴⁴⁰, contrairement à Antoinette, qui connaît « une gêne croissante »⁴⁴¹.

Moralement, Louise fait partie des « âmes droites et simples », tandis qu'Antoinette se situe du côté des « natures plus compliquées »⁴⁴². Louise est en effet dotée d'un « petit esprit », tandis qu'Antoinette « a le malheur de penser trop »⁴⁴³. Cette dernière « tâche d'écrire » une fiction, tandis que « Louise déclara qu'elle n'avait pas le temps d'écrire »⁴⁴⁴. Lorsqu'Antoinette, qui est invitée chez les Montgodefroy, entre dans la chambre de Louise pour préparer le programme de leurs activités des jours suivants, elle voit que Louise tient son rosaire : « vous êtes plus pieuse que moi » reconnaît-elle. Antoinette, dans le domaine religieux, est en effet

⁴³⁷ *La Croix de Lyon* du dimanche 20 décembre 1891, épisode 6.

⁴³⁸ *La Croix de Lyon* du dimanche 3 janvier 1892, épisode 7.

⁴³⁹ *Le Nouvelliste* du jeudi 20 février 1896, épisode 16.

⁴⁴⁰ *Le Nouvelliste* du vendredi 14 février 1896, épisode 10.

⁴⁴¹ *Le Nouvelliste* du dimanche 23 février 1896, épisode 19.

⁴⁴² *Le Nouvelliste* du mardi 11 février 1896, épisode 7.

⁴⁴³ *Le Nouvelliste* du lundi 24 février 1896, épisode 1.

⁴⁴⁴ *Le Nouvelliste* du jeudi 13 février 1896, épisode 9.

égarée, comme l'exprime la réponse qu'elle apporte à l'abbé Esminjeaud, lorsque celui-ci lui demande si elle est parvenue à déterminer son idéal : « pour l'autre vie, j'espère en Dieu, fit Antoinette. Mais pour celle-ci !... »⁴⁴⁵. Son silence, traduit par les points de suspension, s'oppose à la détermination contenue dans la réponse de Louise à la même question : « oh ! oui, répondit-elle avec une ardente conviction »⁴⁴⁶.

Lors des chasses organisées par le marquis Ferréol de Villegarde, Adrien rappelle à Louise : « vous oubliez que vous êtes à cheval. Tenez mieux vos rênes ». Antoinette, de son côté, est « une Diane véritable »⁴⁴⁷ et « intrépide »⁴⁴⁸. Alors que Louise répond à l'injonction d'Adrien par « -j'obéis, moi, j'aime à obéir », Antoinette ne tient pas compte des ordres de son frère (« -pas si vite ! cria-t-il. Tu montes en casse-cou ! ») et « continua de galoper dans le même train »⁴⁴⁹. De plus, cette dernière « impose un an d'attente » à Adrien pour un probable mariage, à quoi celui-ci répond : « je vous obéirai »⁴⁵⁰. Si l'amour que Louise porte à Adrien la soumet aux injonctions du jeune homme, ce dernier l'est tout autant vis-à-vis d'Antoinette.

Elles ne portent pas le même intérêt aux événements que peut vivre Adrien. Ainsi, lorsqu'il raconte les risques qu'il a encourus pour arrêter le gréviste entré dans l'église, « Louise eut un frisson » et dit : « ces histoires de brigands m'effraient toujours »⁴⁵¹. À l'inverse, « il faut croire qu'Antoinette était plus brave que Louise-ou qu'elle dissimulait mieux ses impressions-car le récit de la courte bataille ne sembla en aucune façon l'effrayer »⁴⁵².

Le conflit ne s'exprime donc pas ouvertement entre elles, car Louise garde secret son amour pour Adrien. Lorsque ce dernier découvre le message contenu dans le médaillon, qui a été volé par le gréviste, il admire le comportement de Louise : « une autre eût essayé les manœuvres coquettes ou laissé paraître la jalousie. Une autre eût boudé, pleuré, détesté sa rivale...Cet ange de douceur avait toujours le même sourire »⁴⁵³. Cependant, la jeune fille éprouve le besoin de se confier et parfois de laisser libre cours à sa colère. Dans une lettre qu'elle envoie à son grand-oncle Ferréol, elle exprime son désespoir : « pourquoi est-elle [Antoinette] venue avec sa

⁴⁴⁵ *Le Nouvelliste* du jeudi 20 février 1896, épisode 16.

⁴⁴⁶ *Le Nouvelliste* du vendredi 21 février 1896, épisode 17.

⁴⁴⁷ *Le Nouvelliste* du lundi 17 février 1896, épisode 13.

⁴⁴⁸ *Le Nouvelliste* du vendredi 21 février 1896, épisode 17.

⁴⁴⁹ *Le Nouvelliste* du lundi 17 février 1896, épisode 13.

⁴⁵⁰ *Le Nouvelliste* du samedi 22 février 1896, épisode 18.

⁴⁵¹ *Le Nouvelliste* du lundi 2 mars 1896, épisode 26.

⁴⁵² *Le Nouvelliste* du mardi 3 mars 1896, épisode 27.

⁴⁵³ *Le Nouvelliste* du lundi 2 mars 1896, épisode 26.

beauté conquérante, à côté de laquelle on ne me regarde plus ? »⁴⁵⁴. Elle dit aussi à Ferréol, en parlant d'Adrien : « je l'aime tant ! *L'autre* l'aime si peu ». Après la découverte du médaillon, Adrien, lui aussi, se prend à comparer les deux jeunes filles : « la vie, avec cette enfant [Louise], passerait comme un rêve de douceur », tandis qu'« avec Antoinette, j'aurai des heures cruelles ». Face au « sourire de Louise », il pense : « *l'autre* ne souriait jamais ! »⁴⁵⁵.

Par conséquent, contrairement à la relation entre Rosita et Maddalena, qui à l'origine prend une forme de conflit manifeste, dans *Vers l'idéal*, l'opposition est exprimée de manière plus diffuse. En effet, l'intrigue ne présente aucune scène de rivalité dans laquelle les deux protagonistes exprimeraient, face à face, leur désaccord. Les oppositions se traduisent uniquement à travers les décisions prises et les conceptions de chacune dans des situations bien précises. Cette absence de querelle apparente semble pouvoir s'expliquer par le fait qu'Antoinette, fière et dédaigneuse, n'est pas amoureuse d'Adrien. Or, dans son entretien avec l'abbé Esminejeaud, elle tente de définir l'amour qu'elle porte au jeune homme, à l'image de son caractère c'est-à-dire complexe : « loin de cet homme, je me sentais gagnée par lui peu à peu. En sa présence, il y avait chez moi comme une révolte »⁴⁵⁶. Antoinette connaît donc bien une forme d'amour, mais elle ne la manifeste pas, tout comme Louise. C'est précisément cette retenue qui permet d'éviter toute altercation manifeste. Il est aussi à noter que Louise et Antoinette sont deux protagonistes appartenant au camp du Bien.

De même dans *L'Essor*, André Laurian et Maxime Varenne s'opposent pour Gilberte. André éprouve un réel sentiment amoureux pour la jeune fille, qui se manifeste à la faveur d'un orage lorsqu'il se réfugie chez le garde où il retrouve Gilberte : il prend alors conscience de « l'émotion que répandait en son âme »⁴⁵⁷ cette rencontre. Maxime cherche, en revanche, à s'accaparer la fortune de la jeune fille. Il explique à sa mère : « si je l'épouse, tous les atouts seront dans nos mains »⁴⁵⁸. Les motifs sont donc, dès l'origine, différents. À l'inverse de Maxime et de sa mère, mus par l'appât du gain, André possède déjà une « grande fortune »⁴⁵⁹.

⁴⁵⁴ *Le Nouvelliste* du lundi 24 février 1896, épisode 20.

⁴⁵⁵ *Le Nouvelliste* du mercredi 4 mars 1896, épisode 28.

⁴⁵⁶ *Le Nouvelliste* du dimanche 8 mars 1896, épisode 32.

⁴⁵⁷ *La Croix* du jeudi 17 novembre 1910, épisode 14.

⁴⁵⁸ *La Croix* du dimanche 13-lundi 14 novembre 1910, épisode 12.

⁴⁵⁹ *La Croix* du dimanche 27-lundi 28 novembre 1910, épisode 22.

Entre les deux hommes, le conflit s'exprime dans des situations concrètes. Lorsque Maxime s'en prend à la jument de Gilberte, André intervient pour empêcher une chute de la jeune fille, ce qui « port[e] au comble la rage de Maxime » : « il ne pouvait lui, l'égoïste, le joueur ne point haïr instinctivement l'être de charité, d'honneur et de sacrifice ». De plus, « son aversion se doublait d'une jalousie féroce »⁴⁶⁰. L'auteur rappelle, dans cette circonstance, les deux motifs principaux qui divisent André et Maxime : le penchant pour le jeu du second et son incapacité à l'altruisme sont incompatibles avec le dévouement d'André ; la convoitise de la fortune de Gilberte se voit entravée par l'amour sincère.

Lorsqu'ils se trouvent en présence l'un de l'autre, les deux protagonistes s'observent avec attention. « Le mari de Gilberte », au moment de l'ouverture du testament, « fixait tranquillement, profondément, obstinément, Maxime Varenne »⁴⁶¹, car il le soupçonne d'avoir opéré, avec sa mère, des actions néfastes auprès de Raoul. De même, lors d'une conférence pour la défense du catholicisme social, Maxime observe son adversaire (« il est hypnotisé par ce front pensant et volontaire »), jusqu'à ce qu'il ait l'occasion de l'atteindre physiquement. Face à André, Maxime « n'est plus un homme : il est une haine vivante » et répète inlassablement « ces paroles » qui le mènent à « la marche au crime » : « je me vengerai ! ». La situation devenant périlleuse, André tente de quitter la salle, mais Maxime « pareil à un serpent, l'a subitement enlacé » et ne veut « à aucun prix lâché sa proie »⁴⁶².

Combattre pour imposer des valeurs

Certaines oppositions ne sont pas engendrées par la convoitise ou la jalousie amoureuse, mais résultent d'un désaccord lié à la défense de valeurs différentes. Dans *Les quatre mille diables*, Jean Gautier est un personnage qui incarne l'honnêteté, tandis que Geffroy Martel est un protagoniste représentant le crime. Sûr d'être dans son droit, Jean prévient le brigand avant de le combattre, lorsqu'il le rencontre sur son chemin : « je ne vous crains pas ». Il reste « calme » face à « son rude adversaire » et « lui dit avec dédain : je vous ordonne de nous laisser passer librement ». Geffroy répond par une insulte en l'appelant « vers de terre »⁴⁶³. Les deux hommes se préparent alors à combattre : « penchés en avant », ils « s'étudiaient

⁴⁶⁰ *La Croix* du jeudi 24 novembre 1910, épisode 19.

⁴⁶¹ *La Croix* du vendredi 16 décembre 1910, épisode 34.

⁴⁶² *La Croix* du jeudi 5 janvier 1911, épisode 49.

⁴⁶³ *L'Éclair* du samedi 26 avril 1884, épisode 2.

mutuellement d'un œil plein d'éclairs ». Jean ne porte qu'un seul coup, qui laisse « le bandit renversé sur le dos et comme inanimé »⁴⁶⁴.

Il doit ensuite tenir tête à l'ensemble des quatre mille diables : dans son champ, « seul en face de cette foule hostile, il ne songea pas même à se défendre. Il croisa ses bras, assura son regard et attendit ». Il s'insurge contre le fait de « surprendre un honnête garçon au milieu de son travail »⁴⁶⁵ et dénonce le rapport déséquilibré des forces en présence. Jean parvient à se libérer et atteint Limoges. Une fois encore, Geffroy et Jean se trouvent face à face : « les yeux de l'un avaient lancé l'éclair de la haine ; dans ceux de l'autre pouvait se lire un calme dédain »⁴⁶⁶. Ils se combattent à nouveau devant la ville de Limoges : « la terrible hache de Geffroy avait bien visé au casque [...] mais rappelant aussitôt toute son énergie [Jean] porta à son adversaire un coup formidable »⁴⁶⁷. À travers la lutte physique permanente que se livrent ces deux personnages antagonistes, c'est davantage le combat de deux systèmes de valeurs qui se manifeste, plutôt que le conflit de deux protagonistes singuliers. La brièveté de cette fiction, publiée en huit épisodes, ne fait que renforcer cet effet : les personnages sont très peu décrits physiquement, ce qui les institue davantage comme représentants des deux groupes opposés, plutôt que comme des protagonistes originaux défendant une cause singulière. Ainsi, Jean personnifie le Bien et la justice bafoués par la volonté de vengeance de Geffroy.

Hippolyte et François s'opposent de manière similaire dans *Deux misérables*. Ils ont presque le même âge : « l'un d'eux paraissait avoir trente ans, l'autre vingt-cinq »⁴⁶⁸. Si François tient à trouver un emploi honnête dans sa ville d'origine, Hippolyte « veut être riche, vivre sans rien faire »⁴⁶⁹. L'élément le plus flagrant de leur dissension se situe dans le domaine religieux. François devient croyant : « il s'arrêta à contempler l'image sacrée, tira même son chapeau »⁴⁷⁰. À l'inverse, Hippolyte se « déclare libre-penseur », c'est-à-dire qu'ils se trouvent du côté de « ceux qui ne croient que ce qui leur plaît »⁴⁷¹.

⁴⁶⁴ *L'Éclair* du samedi 3 mai 1884, épisode 3.

⁴⁶⁵ *L'Éclair* du samedi 10 mai 1884, épisode 4.

⁴⁶⁶ *L'Éclair* du samedi 17 mai 1884, épisode 5.

⁴⁶⁷ *L'Éclair* du samedi 7 juin 1884, épisode 8.

⁴⁶⁸ *La Croix* du mardi 20 septembre 1887, épisode 1.

⁴⁶⁹ *La Croix* du jeudi 29 septembre 1887, épisode 8.

⁴⁷⁰ *La Croix* du vendredi 23 septembre 1887, épisode 4.

⁴⁷¹ *La Croix* du samedi 15 octobre 1887, épisode 17.

Le temps passant, cette différence devient de plus en plus nette. Si Hippolyte commence par souhaiter « vivre à [s]a guise »⁴⁷², il veut ensuite engendrer la peur parmi les habitants de Toiron : « je veux qu'ils me craignent, qu'ils aient peur de moi »⁴⁷³. François, de son côté, devient plus fervent : en raison de sa « tendance au repentir » et d'une « certaine élévation d'esprit et de cœur »⁴⁷⁴, il « pleurait en contemplant l'image du Sauveur » lors d'une procession. Hippolyte « le chapeau sur la tête, la pipe à la bouche » regarde passer « en ricanant » le cortège et le salue « par un affreux ricanement et par des bouffées de fumée »⁴⁷⁵. De plus, Hippolyte fait aussi entendre un « éclat de rire » lorsque « François pass[e] près de l'Église » en faisant « le signe de la Croix »⁴⁷⁶. L'opposition est totale entre les deux personnages : François se repent et réussit, par son travail, à être à la tête d'une usine prospère ; Hippolyte est dans le refus le plus catégorique du travail comme de la religion. Les deux protagonistes, à partir d'une faute commune, incarnent, par leurs actes et leurs opinions, les deux voies possibles qui s'offrent à eux.

Jacques de Hauteroche et Hugues de Montbars, dans *Nouvelles couches*, sont cousins. Nous avons vu que les éléments physiques et moraux se rapportant à chacun d'eux, en tant que protagonistes appréhendés séparément, sont rares dans le cours de la fiction. En revanche, ces mêmes éléments employés pour établir une comparaison de ces deux personnages sont nombreux. Ainsi, la ressemblance physique entre eux est présentée comme « frappante » : « on les aurait facilement pris l'un pour l'autre si Jacques n'eût porté toute sa barbe et les cheveux en brosse et Hugues les cheveux plats ». Cependant, « on se sentait attiré du premier coup vers Jacques de Hauteroche, tandis que l'abord de Hugues de Montbars vous causait une répulsion instinctive ». De plus, l'auteur s'empresse d'ajouter les caractéristiques morales : « il y avait entre le moral de ces deux êtres tout un abîme »⁴⁷⁷. Dès l'enfance, les deux cousins se distinguent : « Jacques était droit, honnête, aimable », pourvu d'un « bon caractère » ; « Hugues voulait être à son aise vicieux, débauché, paresseux, gourmand, insolent », il fait preuve d'une « mauvaise foi sournoise » et n'a « ni le désir ni la volonté de se corriger »⁴⁷⁸.

⁴⁷² *La Croix* du mercredi 21 septembre 1887, épisode 2.

⁴⁷³ *La Croix* du jeudi 29 septembre 1887, épisode 8.

⁴⁷⁴ *La Croix* du vendredi 30 septembre 1887, épisode 9.

⁴⁷⁵ *La Croix* du samedi 8 octobre 1887, épisode 14.

⁴⁷⁶ *La Croix* du mardi 22 novembre 1887, épisode 18.

⁴⁷⁷ *La Croix* du mardi 3 juillet 1906, épisode 1.

⁴⁷⁸ *La Croix* du mardi 10 juillet 1906, épisode 7.

Par conséquent, le fait que les descriptions des deux cousins ne soient pas disjointes constitue en lui-même un élément important. Ce procédé sert directement l'intrigue : le lecteur doit comprendre qu'ils constituent deux entités ne pouvant être appréhendées séparément. En effet, Hugues de Montbars usurpe l'identité de son cousin : considérer qu'ils forment les deux parties, négatives et positives, d'un même tout rend ainsi la substitution plus plausible. C'est pourquoi, les caractéristiques des deux protagonistes ne sont significatives que lorsqu'elles sont immédiatement confrontées à leur contraire. De plus, cette manière de mener la description renforce l'opposition entre ces deux représentants des camps adverses.

Si Maxime livre une lutte à mort contre André, dans *L'Essor*, Rose Varenne et Gilberte d'Yvières n'entrent pas en conflit, mais incarnent des valeurs différentes. Lors de leur première rencontre, Gilberte remarque que Rose est « artificielle de la tête aux pieds »⁴⁷⁹. De plus, « elle avait un sourire, toujours un peu pareil à celui des gravures de mode, et qui semblait plutôt avoir pour but de faire admirer les dents que d'exprimer la joie du cœur »⁴⁸⁰. Comme sa mère Régine, Rose se situe du côté de la fausseté, sans pour autant nuire à Gilberte. Leurs activités les divisent : Rose « chante sans expression, comme une machine à musique »⁴⁸¹, tandis que Gilberte est dotée d'une « voix exceptionnelle, un contralto puissant, velouté et profond »⁴⁸². Au château de Bois-Verdan, cette « petite cervelle »⁴⁸³ feuillette « un journal de mode »⁴⁸⁴ et Gilberte lit « des volumes sérieux, solides »⁴⁸⁵. Gilberte déplore alors : « nous sommes si différentes ! »⁴⁸⁶.

Les jeunes filles se marient à quelques mois d'intervalle. Rose est parée d'une « traîne invraisemblable » et suivie d'un « cortège beaucoup plus long encore », tandis que Gilberte prévoit : « mon mariage à moi sera plus simple »⁴⁸⁷. Cette dernière souhaite « être en communauté d'âme et de pensée »⁴⁸⁸ avec André Laurian, et se réjouit de voir que son mari lui transmet « ses idées fécondes » : elle se sent « plus riche que si l'on avait jeté à [s]es pieds tous les trésors du monde »⁴⁸⁹. À

⁴⁷⁹ *La Croix* du dimanche 30-lundi 31 octobre 1910, épisode 3.

⁴⁸⁰ *La Croix* du mardi 22 novembre 1910, épisode 18.

⁴⁸¹ *La Croix* du dimanche 30-lundi 31 octobre 1910, épisode 3.

⁴⁸² *La Croix* du samedi 12 novembre 1910, épisode 11.

⁴⁸³ *La Croix* du jeudi 10 novembre 1910, épisode 9.

⁴⁸⁴ *La Croix* du mardi 1^{er}-mercredi 2 novembre 1910, épisode 4.

⁴⁸⁵ *La Croix* du mardi 29 novembre 1910, épisode 23.

⁴⁸⁶ *La Croix* du dimanche 30-lundi 31 octobre 1910, épisode 3.

⁴⁸⁷ *La Croix* du mardi 29 novembre 1910, épisode 23.

⁴⁸⁸ *La Croix* du mardi 22 novembre 1910, épisode 18.

⁴⁸⁹ *La Croix* du mardi 29 novembre 1910, épisode 23.

l'inverse, Rose déclare : mon mari « peut bien penser ce qu'il voudra, je ne le tourmenterai pas là-dessus »⁴⁹⁰.

À la mort du marquis Raoul d'Yvières, les deux femmes se retrouvent au château. Gilberte, après son mariage, paraît changée : « elle avait plus de dignité dans ses mouvements, plus de douceur et de profondeur dans l'expression habituelle de son visage ». Rose reste « toujours aussi rose, aussi frétilante, aussi fanfreluchée ». Elle est « trop superficielle pour être atteinte profondément » par le décès du marquis et conserve « cette banale fraîcheur de visage, cette insouciance d'esprit et de cœur »⁴⁹¹. Gilberte, quant à elle, est anéantie : « comme elle avait froid, comme elle était seule ! »⁴⁹². Tandis que Régine se trouve bientôt sans ressources, « sa fille ingrate [...] a repoussé durement sa prière »⁴⁹³. À l'inverse, Gilberte, après la mort d'André, se rend chez Régine pour lui proposer de vivre avec elle. Rose se situe donc dans le domaine de l'artificiel et de la représentation, tandis que Gilberte mène à bien des actions qui engendrent des conséquences utiles et bienfaitrices.

Par conséquent, les contrastes entre ces protagonistes participent de l'organisation des intrigues. Ces oppositions peuvent être de deux types : la lutte qui trouve son origine dans une rivalité amoureuse ; le conflit qui voit s'opposer deux faisceaux de valeurs. Les protagonistes appartenant au camp du Bien défendent des valeurs, tels que le respect filial ou la générosité : Maddalena accorde par exemple plus d'importance au bonheur de sa sœur Rosita, qu'à son propre sentiment amoureux, et Jean Gautier incarne la justice contre la force criminelle représentée par Geffroy. Jacques présente, quant à lui, un caractère honnête puisqu'il explique à Hugues en toute franchise le projet de monsieur Johnson, tandis que son cousin consacre son existence au mensonge.

Ces rapports de force, entre les personnages formant des couples antithétiques, sont présentés sans nuances. Seules les différences qui permettent de distinguer clairement les deux entités de l'opposition sont retenues. En effet, le lecteur doit pouvoir, sans aucun doute, identifier les deux figures : pour cela les personnages doivent porter des marques infaillibles de leur caractère.

⁴⁹⁰ *La Croix* du mardi 22 novembre 1910, épisode 18.

⁴⁹¹ *La Croix* du mardi 13 décembre 1910, épisode 32.

⁴⁹² *La Croix* du vendredi 16 décembre 1910, épisode 34.

⁴⁹³ *La Croix* du vendredi 20 janvier 1911, épisode 60.

Dans la majorité des fictions, ce sont les personnages nuisibles qui attaquent les protagonistes du groupe opposé. Ces derniers, honnêtes, se trouvent sans défense car ils ne peuvent se prémunir contre un mal qu'ils sont même incapables d'imaginer, en raison des ruses qu'il mobilise. À l'agonie, André demande ainsi à sa femme Gilberte, en évoquant Maxime : « pourquoi m'a-t-il haï ? Moi je ne lui voulais pas de mal »⁴⁹⁴.

L'affrontement cesse lorsque l'une des deux parties en présence meurt : dans *L'Essor*, Maxime contribue à la mort d'André, tout comme Jean pour Geffroy dans *Les quatre mille diables*. Plus généralement, l'éloignement physique des protagonistes suffit à faire cesser les hostilités : Maddalena et Antoinette se retirent du monde en devenant religieuses. Cependant, les deux parties ne se détruisent pas toujours : Hippolyte, en raison de sa conversion, est accepté par François et Catherine. Si les personnages, défendant des valeurs positives, ne connaissent jamais le Mal, l'inverse est possible et même souhaité. En revanche, lorsque le personnage nuisible reste dans l'erreur, il ne peut subsister : Hugues de Montbars meurt brutalement, tandis que Maxime Varenne n'a plus conscience de lui-même en sombrant dans la folie. Ainsi, les deux entités de ces couples antithétiques ne s'annulent pas, car les dénouements voient le triomphe du Bien.

Au terme de cette étude des différents protagonistes, nous remarquons que les personnages, dans les sept romans-feuilletons du corpus, s'organisent selon deux grands groupes : vingt-quatre protagonistes s'inscrivent dans celui qui place la religion catholique au centre, ou du moins sollicite son secours lors d'événements problématiques ; douze s'opposent de manière directe à la ligne de conduite recommandée par les membres du clergé. Nous pouvons ainsi observer toute l'importance que revêtent les figures de prêtre et de religieux. En effet, la réaction des protagonistes, face à la présence de ces personnages, détermine leur propre inscription dans l'un ou l'autre groupe.

Il existe bien des correspondances entre ces différents personnages des fictions. Les descriptions physiques et morales des protagonistes, loin de les singulariser, les distinguent en deux grandes catégories. Les personnages positifs sont ainsi dotés de qualités qui constituent un contraste fort avec les défauts affectant les protagonistes nuisibles. Leurs actions sont mues par des aspirations incompatibles entre elles,

⁴⁹⁴ *La Croix* du samedi 14 janvier 1911, épisode 56.

comme le montre l'étude des couples antithétiques : pour que la vérité triomphe en la personne de Jacques, les mensonges de Saint-Denis et d'Hugues de Montbars doivent cesser.

Ainsi, les protagonistes sont porteurs de valeurs qu'ils revendiquent et qu'ils défendent. Ces valeurs diffèrent selon la volonté des personnages de se conformer ou non à la religion catholique. Ces protagonistes constituent donc davantage des modèles, traduisant une morale en acte, plutôt que des individus singularisés. Nous remarquons par exemple que Maddalena et Louise représentent le modèle de la générosité en faisant preuve de bonté, respectivement à l'égard de Rosita et d'Antoinette. À l'inverse, le type du voleur est représenté par Hippolyte ou encore par Hugues de Montbars qui subtilise l'identité de son cousin. Lors de notre précédente étude, portant sur les romans-feuilletons parus dans des journaux lyonnais d'orientations politiques diverses, nous avons déjà observé cette absence de singularisation. Comme l'explique Jean-Claude Vareille, les descriptions physiques et morales des personnages servent précisément à les façonner, afin qu'ils entrent dans des modèles⁴⁹⁵.

Par conséquent, les romans-feuilletons catholiques, dans la manière d'appréhender les personnages, ne font pas preuve d'originalité. Toutefois, trois spécificités doivent être mentionnées. Tout d'abord, la présence de prêtres et de religieux constitue une différence notable. Pourtant, leur traitement dans le cours des fictions n'a rien d'original, ce qui amoindrit le caractère particulier de ces figures. En effet, les caractéristiques physiques coïncident avec leur caractère moral pour en faire des personnages positifs, toujours appréhendés à travers le regard des autres protagonistes.

La deuxième spécificité se situe du côté des personnages nuisibles : la variété de leurs profils est limitée, comparativement à ceux que nous avons examinés lors de notre précédente étude. En effet, les personnages néfastes des romans-feuilletons catholiques recherchent majoritairement l'enrichissement personnel et immédiat : c'est le cas pour Hugues de Montbars et Saint-Denis, les trois chefs esclavagistes, Maxime Varenne, Régine d'Yvières, Daouda, ou encore pour Hippolyte. Nous n'avons par exemple recensé aucune figure féminine utilisant ses qualités physiques pour parvenir à ses fins. Si Régine réussit à épouser Raoul, c'est parce qu'elle utilise le mensonge, et non parce qu'elle met en œuvre une séduction charnelle. De plus,

⁴⁹⁵ Jean-Claude Vareille, *Le roman populaire français (1789-1914) : idéologies et pratiques*, Limoges : Pulim, 1994 (Littérature en marge), avant-propos, p. 14.

celui-ci prend pitié de cette femme seule, sans ressources, avec ses trois enfants. Nous remarquons d'ailleurs que les descriptions, de manière générale, ne s'attardent pas sur les corps, mais se concentrent sur les visages et plus particulièrement sur les yeux. Cependant, les romans-feuilletons ne font pas l'économie de la violence⁴⁹⁶. Les protagonistes appartenant au camp du Mal sont bien présents dans les fictions. Les auteurs n'hésitent pas à leur accorder la même place, dans la narration, qu'à leurs adversaires. Leurs actions, mues par une grande violence, sont traitées de manière détaillée. Cette absence de variété dans le choix des figures nuisibles est ainsi contrecarrée par la présence forte de ces personnages, dont le châtement subi après les méfaits commis est longuement abordé.

Enfin, la distinction des protagonistes en deux camps s'établit en fonction de leur rapport à la religion catholique. Ce schéma constitue une réelle spécificité, propre aux romans-feuilletons parus dans les journaux catholiques. En effet, lors de notre précédente étude, nous n'avions pas relevé de mentions portant sur les croyances religieuses des personnages. Les protagonistes des fictions s'organisaient alors en fonction de l'aide ou de l'opposition qu'ils représentaient pour les personnages principaux. Ainsi, dans les romans-feuilletons publiés dans les journaux catholiques, les protagonistes se distinguent moins en fonction de leur importance dans le cours de l'intrigue, qu'en fonction de leur conviction religieuse. Autrement dit, la différence entre personnages principaux et secondaires ne se révèle pas nettement dans ces sept fictions : il n'est donc pas pertinent de les classer ainsi. En revanche, lorsque le facteur religieux est employé, la distribution des protagonistes prend tout son sens : les personnages positifs sont des catholiques pratiquants et vertueux qui s'attirent les faveurs de la Providence ; les figures négatives sont des libres penseurs paresseux et débauchés qui rencontrent nécessairement les malheurs et les châtements, dont l'intervention des personnages positifs les préservent finalement. C'est précisément cette manière de distinguer les protagonistes qui constitue une originalité des fictions catholiques, comparativement à celle des « mauvais » romans.

Cependant, les romans-feuilletons parus dans des journaux catholiques ne se distinguent ni par leur structure ni par les descriptions des protagonistes, de ceux publiés dans les titres non catholiques. Dès lors, avec de telles similitudes, comment les romans-feuilletons publiés dans des titres catholiques prétendent-ils combattre les « mauvaises » fictions ?

⁴⁹⁶ Michel Nathan, *Splendeurs et misères du roman populaire*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1991 (Littérature et idéologies), chap. 4, p. 195.

PLAIRE POUR EDIFIER ?

Selon la hiérarchie catholique, la lecture de romans est condamnable car elle engendre des conséquences néfastes : le roman substituerait l'imagination à la réflexion⁴⁹⁷. En effet, nous avons constaté la présence de cette affirmation dans des lettres pastorales publiées entre 1870 et 1914. Pourtant, l'attrait toujours plus grand que suscite le roman auprès du lectorat contraint l'Église à changer de stratégie : puisqu'elle ne peut empêcher la diffusion des « mauvais » romans, elle doit leur opposer de saines fictions. La régulation l'emporte alors sur l'interdiction⁴⁹⁸.

Certains journaux catholiques, dont la création est motivée par la volonté de mener le combat contre une République laïque et d'endiguer la déchristianisation de la société, publient des romans-feuilletons. Les fictions sont publiées de manière récurrente afin de jouer ce rôle de contrepoison⁴⁹⁹. Or, les sept romans-feuilletons sélectionnés dans les quatre journaux catholiques du corpus, à savoir *La Croix*, *Le Nouvelliste*, *L'Éclair* et *La Croix de Lyon*, présentent des procédés dénués d'originalité. En effet, tout comme dans les fictions publiées dans des titres non catholiques, les personnages ne sont pas singularisés mais représentent des types. De plus, le schéma narratif de ces fictions aboutit majoritairement à une résolution définitive des intrigues, qui prend la forme d'un mariage ou d'un décès. Nous sommes alors en droit de nous demander comment ces fictions peuvent combattre les « mauvais » romans, ainsi que les comportements qu'ils induisent, sans pour autant faire preuve d'originalité dans la manière d'appréhender les personnages.

Il nous faut rappeler que pour la hiérarchie catholique, la lecture saine est celle qui est utile, c'est-à-dire celle qui contribue à l'éducation du lecteur. Comment les romans-feuilletons publiés dans les journaux catholiques mettent-ils en pratique ce principe ? Tout d'abord, le lecteur doit être intéressé par le contenu du récit qui lui est proposé, afin qu'il en conserve la mémoire. Ainsi, l'auteur doit trouver des procédés narratifs à même de susciter l'intérêt du lecteur.

⁴⁹⁷ Anne-Marie Chartier, Jean Hébrard, *Discours sur la lecture (1880-2000)*, [Paris] : Fayard, 2000 [nouvelles études historiques], partie 1, chap. 1, p. 22.

⁴⁹⁸ Loïc Artiaga, *Des torrents de papier : Catholicisme et lectures populaires au XIXe siècle*, Limoges : Pulim, 2007 (Mediatextes), conclusion, p. 169.

⁴⁹⁹ Ellen Constans, *Ouvrières des lettres*, Limoges : Pulim, 2007 (Mediatextes), chap. 6, p. 108.

Les techniques

Dans les sept romans-feuilletons étudiés, nous avons pu mettre en évidence deux techniques principales : la première consiste à disperser dans les intrigues des éléments qui anticipent les événements à venir, et par là même, servent à donner envie de poursuivre la lecture. Ces indications, qui apparaissent dans des moments critiques de l'intrigue, peuvent être formulées de manière interrogative ou assertive. La seconde technique employée consiste à s'adresser de manière directe au lecteur, dans le but de maintenir éveillée son attention.

Anticiper pour susciter l'intérêt du lecteur

La majorité des anticipations relevées dans les intrigues présente une tournure assertive. Ainsi, dans *Vers l'idéal*, lorsqu'Adrien se rend dans l'appartement parisien d'Antoinette, Léon de Tinseau prévient : « véritablement, c'est une bataille qui allait avoir lieu »⁵⁰⁰. Cette visite constitue en effet la dernière rencontre entre les deux protagonistes, et coïncide avec la rupture du contrat, dont les termes ont été établis par Antoinette. Dans *Nouvelles couches*, Jacques de Hauteroche est placé dans un asile par Saint-Denis, après être devenu amnésique. Il est contraint de passer un temps assez long dans cette institution, avant de recouvrer soudainement la mémoire. Il décide alors de demander au responsable de l'asile de le laisser sortir : « si Jacques avait eu le temps de parler à Johann, de lui dire quels étaient ses projets, certes bien des malheurs eussent été évités »⁵⁰¹. Cette phrase annonce l'altercation de Jacques avec Saint-Denis, qui conduit le jeune homme à être traité en « fou furieux » et placé « en cellule »⁵⁰². Cet énoncé, mentionné dans l'épisode quarante, permet aussi de donner une impulsion nouvelle au récit : la narration du séjour de Jacques dans cet asile débute en effet au trentième épisode de la fiction.

Ces projections peuvent être mentionnées dès le début des intrigues. Ainsi, dans la même fiction, lors du dîner de fiançailles, Madeleine Larivière laisse paraître ses craintes face au docteur Saint-Denis. Elle le croit en effet capable de mauvaises actions : « pauvre Madeleine ! Hélas ! Ses pressentiments ne devaient être que trop vrais ». L'auteur précise : « bien des années allaient s'écouler avant que la figure de

⁵⁰⁰ *Le Nouvelliste* du vendredi 6 mars 1896, épisode 30.

⁵⁰¹ *La Croix* du samedi 18 août 1906, épisode 40.

⁵⁰² *La Croix* du dimanche 19-lundi 20 août 1906, épisode 41.

la fiancée, aujourd'hui radieuse, s'éclairât d'un sourire »⁵⁰³. Le lecteur comprend alors que le mariage, qui est habituellement une scène finale, n'aura pas lieu. De même, dans *Les quatre mille diables*, Jean Gautier combat le brigand Geffroy une première fois et le vainc. Alfred des Essarts, en annonçant que Jean « devait payer cher son action d'éclat »⁵⁰⁴, anticipe son enlèvement par les brigands.

Les auteurs des romans-feuilletons peuvent aussi employer la forme interrogative, afin d'anticiper les événements à venir. Ainsi, Daouda, devenu esclave dans *Les trois vierges noires de l'Afrique équatoriale*, doit transporter une lourde charge d'ivoire. Il a « un éclair de joie dans le regard » lorsqu'il aperçoit « une superbe défense d'éléphant » : « cela parut le ragaillardir. Pourquoi ? ... C'est ce que nous verrons bientôt »⁵⁰⁵. L'auteur attire l'attention du lecteur sur cet élément, qui se révélera nécessaire à la libération de Daouda et de Nyémoéna : Daouda « saisit la défense », la « passe en guise de levier dans la fourche, qui enserrait le cou de Nyémoéna »⁵⁰⁶ et libère la jeune fille.

Ces interrogations permettent d'indiquer au lecteur que l'intrigue est sur le point de prendre une orientation nouvelle. Dans *L'Essor*, la question « qu'a-t-il ce soir ? » désigne le marquis Raoul d'Yvières, dont l'état de santé semble précaire. L'auteur insiste : « d'où vient donc cette lassitude qui l'a envahi par degré ? »⁵⁰⁷. Ces interrogations annoncent le début de l'agonie du marquis, et par là même le changement de situation pour Régine et ses enfants. Dans *Nouvelles couches*, après le dîner de fiançailles, Jacques de Hauteroche révèle à Hugues de Montbars et à Saint-Denis l'amitié qui unissait sa famille à celle des Johnson. Une fois seuls et munis de ces informations, Hugues et Saint-Denis mettent en place leurs plans : « que pouvaient-ils comploter avec tant d'ardeur ? Quels noirs projets pouvaient-ils ourdir ? »⁵⁰⁸. Le qualificatif « noirs » limite leurs actions futures à la sphère du nuisible et augmente la visibilité de ces deux protagonistes pour le lecteur : vis-à-vis de Jacques, ils ne peuvent être que des opposants.

Ainsi, ces questions, qui constituent des anticipations, servent aussi à orienter la lecture. Lors de son agonie et après la visite de l'abbé Cordier, Raoul d'Yvières regrette les termes du premier testament qu'il a rédigés : « était-t-il rationnel et

⁵⁰³ *La Croix* du jeudi 5 juillet 1906, épisode 3.

⁵⁰⁴ *L'Éclair* du samedi 3 mai 1884, épisode 3.

⁵⁰⁵ *La Croix de Lyon* du dimanche 3 juillet 1892, épisode 15.

⁵⁰⁶ *La Croix de Lyon* du dimanche 24 juillet 1892, épisode 18.

⁵⁰⁷ *La Croix* du mercredi 7 décembre 1910, épisode 28.

⁵⁰⁸ *La Croix* du samedi 7 juillet 1906, épisode 5.

légitime que le patrimoine séculaire de la famille passât aux Varenne ? ». De même, l'institutrice miss Kate, restée au château après le départ de Gilberte, est témoin des agissements de Maxime et de sa mère auprès de Raoul : « lui faut-il donc assister, passive, au triomphe des manœuvres malhonnêtes ? »⁵⁰⁹. Ces questions ne laissent guère planer le doute en raison de l'accent révolté qu'elles contiennent. De plus, les réponses sont contenues dans les épisodes suivants : Raoul modifie son testament et miss Kate se rend chez Gilberte à Paris pour lui transmettre cet ultime document. Par conséquent, ces anticipations préviennent le lecteur qu'une nouvelle série de péripéties est en train de se mettre en place. L'intrigue est ainsi parvenue à un moment où son orientation va prendre un caractère irréversible : les conséquences des événements à venir sont en effet définitives.

Ces anticipations peuvent prendre la forme de signes, plus difficiles à desceller que des affirmations ou des questions, car dispersés dans la fiction. Dans *Vers l'idéal*, l'amour que Louise porte à Adrien reste longtemps secret pour ce dernier. Cependant, dans la narration, des indices existent : lorsqu'Adrien indique à Louise qu'il est invité à dîner chez Marthe, « les yeux bleus » de la jeune fille « eurent un imperceptible tressaillement »⁵¹⁰ de joie. De même, Louise pousse « un grand soupir de soulagement »⁵¹¹ lorsqu'Antoinette lui explique clairement qu'elle n'aime pas Adrien. À l'inverse, l'auteur exprime l'inquiétude de Louise face à la menace que constitue la présence d'Antoinette dans l'entourage d'Adrien. Alors que tous les protagonistes prennent le train, Adrien reste seul avec Antoinette : « nul ne remarqua l'expression des yeux de Louise... »⁵¹². La jeune fille est aussi témoin d'une conversation entre sa mère et le marquis Ferréol de Villegarde, à propos du mariage que souhaite Adrien avec Antoinette. Le marquis indique alors à Marthe : « je crois que votre fille se trouve mal »⁵¹³. Au cours des chasses organisées par le marquis, « nul ne voyait l'état de Louise »⁵¹⁴ lorsqu'Adrien s'adresse à Antoinette. Ces signes commencent par donner au mariage d'Adrien et de Louise un caractère plausible, jusqu'à le rendre inéluctable.

⁵⁰⁹ *La Croix* du jeudi 8 décembre 1910, épisode 29.

⁵¹⁰ *Le Nouvelliste* du samedi 8 février 1896, épisode 4.

⁵¹¹ *Le Nouvelliste* du jeudi 20 février 1896, épisode 16.

⁵¹² *Le Nouvelliste* du vendredi 21 février 1896, épisode 17.

⁵¹³ *Le Nouvelliste* du dimanche 16 février 1896, épisode 12.

⁵¹⁴ *Le Nouvelliste* du lundi 17 février 1896, épisode 13.

De même dans *L'Essor*, l'abbé Cordier incite André Laurian « à faire attention à cette poitrine » : « les précautions s'imposent »⁵¹⁵. L'insistance du prêtre sur un élément aussi précis contribue à annoncer la tuberculose qui emportera André. Toutefois, ces indices restent discrets. Nous remarquons que les procédés permettant d'anticiper les événements ultérieurs sont mis en place majoritairement dans les romans-feuilletons *L'Essor* et *Nouvelles couches*, qui paraissent respectivement en soixante-trois et cinquante-neuf épisodes, ce qui correspond à près de trois mois de publication. Pour ces deux fictions, qui sont les plus longues du corpus, les auteurs doivent davantage susciter l'intérêt chez le lecteur en anticipant les péripéties de l'intrigue.

Les adresses directes ou comment impliquer le lecteur

Afin de maintenir éveillée l'attention du lecteur, les auteurs s'adressent directement à lui. Dans *Nouvelles couches*, l'auteur Charles de Vitis, au lieu de décrire de façon minutieuse l'architecture des bâtiments à Bangkok, incite le lecteur à se rendre au musée : « ceux de nos lecteurs qui voudraient avoir un petit aperçu de ce style siamois n'auraient qu'à se rendre au musée de sculpture comparée au Trocadéro, à Paris »⁵¹⁶. De même, plutôt que de décrire longuement le bonheur que ressent madame Larivière lors de sa promenade à cheval, qui manque pourtant lui coûter la vie, Charles de Vitis incite le lecteur à mobiliser ses propres souvenirs : « cavaliers qui me lisez, et vous cyclistes, rappelez-vous vos parties folles... »⁵¹⁷.

Dans *Les Trois vierges noires de l'Afrique équatoriale*, Bouhours décrit l'une des chaînes d'esclaves dans lesquelles se trouvent les sœurs de Caniata : « Voyez-vous cette longue file d'êtres humains, la cangue au cou, les mains liées derrière le dos, enchaînés les uns aux autres comme un vil bétail ? »⁵¹⁸. L'auteur convoque ainsi le lecteur dans la fiction pour le sensibiliser davantage au sort subi par les personnages. Dans ce roman-feuilleton, les adresses au lecteur sont nombreuses, car les trois récits qui décrivent la manière dont les trois sœurs recouvrent leur liberté sont menés simultanément. Elles constituent ainsi une forme de transition d'un personnage à un autre. Lorsque les trois groupes d'antiesclavagistes se séparent pour rattraper les trois chaînes d'esclaves, l'auteur décide : « Laissons partir le brave Joubert pour suivre

⁵¹⁵ *La Croix* du mercredi 9 novembre 1910, épisode 8.

⁵¹⁶ *La Croix* du dimanche 22-lundi 23 juillet 1906, épisode 18.

⁵¹⁷ *La Croix* du samedi 14 juillet 1906, épisode 11.

⁵¹⁸ *La Croix de Lyon* du dimanche 19 juin 1892, épisode 14.

Caniata et sa petite troupe »⁵¹⁹. « Pendant que Joubert et ses hommes se reposent » et attendent la nuit pour attaquer les esclavagistes, « voyons ce qu'a fait Katendé qui poursuit avec vigueur l'Arabe Matakénia »⁵²⁰. Alors que Katendé délivre Marrasilla, l'auteur demande : « mais pendant ces événements, qu'étaient devenus Caniata et ses hommes ? C'est ce que nous allons voir »⁵²¹. Une fois Caniata et Nyandéa embarqués sur le négrier, Bouhours incite le lecteur à les « laiss[er] voguer à la grâce de Dieu » pour « retourn[er] auprès du capitaine Joubert »⁵²².

Au fil des péripéties, l'auteur établit une forme de complicité entre le lecteur et certains protagonistes. Dans *Nouvelles couches*, lorsque Tsin revient en France avec l'évêque Mennesson, Charles de Vitis précise : « nos lecteurs ont reconnu leur vieille connaissance Tsin »⁵²³. La même formulation est employée dans *Les Trois vierges noires de l'Afrique équatoriale* (« Nyémoéna que nos lecteurs ont reconnue »⁵²⁴), ainsi que pour désigner Saint-Denis, quinze ans après l'évasion de Jacques de l'asile : « nos lecteurs ont reconnu le docteur Saint-Denis »⁵²⁵.

Cette forme de reconnaissance peut aussi s'appliquer à des situations précises : dans *Deux misérables*, « Melle Audeval raconte la scène que nos lecteurs connaissent »⁵²⁶, c'est-à-dire le premier vol commis par François et imputé au domestique Théodore. De même, lorsqu'Hippolyte revient de son second séjour au bagne, l'auteur mentionne l'un des enfants du forçat et commence par rappeler que « son fils, il l'avait quitté enfant, nos lecteurs le savent »⁵²⁷. Dans *Nouvelles couches*, l'auteur ponctue aussi de nombreux paragraphes avec des expressions comme « nous l'avons vu »⁵²⁸ ou « nous le savons »⁵²⁹. Le but de ces formulations est d'indiquer au lecteur qu'il s'agit moins de connaître que de reconnaître des événements ou des protagonistes déjà mentionnés auparavant. Autrement dit, avec ces tournures, l'auteur évite toute ambiguïté sans pour autant résumer les actions des épisodes précédents : il indique clairement au lecteur que les protagonistes ou les situations qu'il mentionne ne constituent en rien des éléments nouveaux. Ces brefs rappels servent à donner au lecteur une pleine compréhension des événements qui vont suivre.

⁵¹⁹ *La Croix de Lyon* du dimanche 1^{er} mai 1892, épisode 8.

⁵²⁰ *La Croix de Lyon* du dimanche 10 juillet 1892, épisode 16.

⁵²¹ *La Croix de Lyon* du dimanche 17 juillet 1892, épisode 17.

⁵²² *La Croix de Lyon* du dimanche 24 juillet 1892, épisode 18.

⁵²³ *La Croix* du mercredi 5 septembre 1906, épisode 55.

⁵²⁴ *La Croix de Lyon* du dimanche 23 octobre 1892, épisode 26.

⁵²⁵ *La Croix* du samedi 1^{er} septembre 1906, épisode 52.

⁵²⁶ *La Croix* du samedi 22 octobre 1887, épisode 22.

⁵²⁷ *La Croix* du jeudi 10 novembre 1887, épisode 33.

⁵²⁸ *La Croix* du jeudi 12 juillet 1906, épisode 9.

⁵²⁹ *La Croix* du vendredi 20 juillet 1906, épisode 16 ; *La Croix* du vendredi 24 août 1906, épisode 45.

Par conséquent, les auteurs cherchent à capter l'attention du lecteur. Pour cela, ils s'adressent directement à lui, au moyen de formulations relativement courtes. Ces phrases servent aussi à faire avancer l'intrigue et peuvent constituer des points de repère pour indiquer au lecteur des changements de point de vue, comme dans *Les Trois vierges noires de l'Afrique équatoriale*. De plus, les auteurs ponctuent les romans-feuilletons de projections ayant pour but de susciter l'intérêt du lecteur et de l'inciter à poursuivre sa lecture. Cependant, il ne s'agit pas de le captiver au moyen de fictions dont les intrigues le conduiraient à une lecture passionnée : cette dernière, pour être utile, doit rester raisonnée. C'est pourquoi, les épisodes des fictions s'achèvent rarement sur des événements irrésolus : dans la fin de l'épisode dix de *Maddalena*, la jeune fille éponyme se jette à l'eau pour éviter que la barque surchargée ne coule. Les autres occupants la croient morte, or, avant la fin de cet épisode l'auteur précise : « Maddalena n'était pas morte pourtant »⁵³⁰. De même, dans *Vers l'idéal*, lorsqu'Adrien La Houssaye poursuit le gréviste qui s'est introduit dans l'église de La Morinière, l'abbé Esminjeaud entend un coup de feu et en conclut qu'Adrien « est mort ! ». La phrase suivante indique de manière claire qu'« Adrien n'était ni mort ni blessé »⁵³¹. Les auteurs, dans des moments de l'intrigue où les attentes du lecteur sont pourtant fortes, n'instaurent aucun suspens. Ainsi, l'effet de surprise reste modéré, d'autant plus que la structure de ces intrigues est majoritairement linéaire, autrement dit dépourvue de digressions ou de retours en arrière.

Ces techniques, à savoir anticiper les péripéties à venir et s'adresser directement au lecteur, se retrouvent d'une fiction à l'autre. Elles sont aussi utilisées dans les romans-feuilletons publiés dans des journaux non catholiques. Selon Anne-Marie Thiesse, les fictions parues dans des titres catholiques reprennent ces procédés par souci de proposer aux lecteurs ce à quoi ils sont accoutumés⁵³². Nous pouvons émettre quelques réserves quant à cette analyse, car si les auteurs de fictions catholiques s'inspirent des procédés présents dans les romans-feuilletons parus dans des titres non catholiques, ils les mettent en application de manière plus sobre : seules les formules nécessaires à la poursuite de l'intrigue sont employées. Par exemple, il ne s'agit en

⁵³⁰ *La Croix de Lyon* du dimanche 31 janvier 1892, épisode 10.

⁵³¹ *Le Nouvelliste* du samedi 29 février 1896, épisode 25.

⁵³² Anne-Marie Thiesse, *Le roman du quotidien : lecteurs et lectures populaires à la Belle-Époque*, Paris : le Chemin vert, 1984 (Le temps et la mémoire), partie 2, chap. 1, p. 114.

aucun cas de flatter le lecteur, comme nous avons pu le remarquer dans les romans-feuilletons étudiés lors de notre précédente étude.

De ces constatations émerge un questionnement : le but premier du roman-feuilleton est de plaire pour attirer un lectorat nombreux et donc de contribuer à la vente du journal qui le publie. C'est du moins la conception d'Émile de Girardin lorsque, pour la première fois, il fait entrer la fiction dans son journal *La Presse*, à partir de l'année 1836. Le suspens et les effets de surprise se révèlent alors de plus en plus nécessaires au fur et à mesure que les fictions s'allongent et que la concurrence entre journaux devient rude. Or, les romans-feuilletons publiés dans les journaux catholiques se trouvent bien loin de ce modèle, car le suspens est absent de leurs épisodes. De plus, le but qui préside à leur élaboration diffère : ils sont conçus comme devant être au service de l'éducation du lecteur, et non un appui du succès économique des journaux. Comment cette éducation peut-elle avoir lieu dans le cadre de la fiction ? Autrement dit, comment le roman-feuilleton, conçu à l'origine comme un divertissement, peut-il servir à instruire le lecteur ?

La dimension utilitaire de la lecture

Dans les sept romans-feuilletons du corpus, nous remarquons que des références à la réalité des contemporains sont présentes, ainsi que des rappels de valeurs chrétiennes. Ces éléments peuvent-ils constituer une forme d'éducation ?

L'incitation à soutenir les missions

La fiction *Les Trois vierges noires de l'Afrique équatoriale* met en scène des missionnaires en Afrique. Au XIX^e siècle, il existe un renouveau missionnaire important en France. En effet, à la mort de Pie IX, soit en 1878, plus des trois quarts des prêtres, religieux et religieuses exerçant des activités missionnaires dans le monde sont français⁵³³. Ce dynamisme des missions est à mettre en lien avec l'expansion de l'espace colonial français qui, entre 1880 et 1895, passe de un à près de dix millions de kilomètres carrés⁵³⁴.

Ce roman-feuilleton, publié en 1892 dans *La Croix de Lyon*, présente donc un cadre issu d'une réalité historique, d'autant plus que les prêtres mentionnés sont des

⁵³³ Jacques Le Goff, René Rémond (dir.), *Histoire de la France religieuse. Tome trois, Du roi Très Chrétien à la laïcité républicaine*, Paris : Seuil, 1991 (L'univers historique), partie 3, p. 443.

⁵³⁴ François Lebrun (dir.), *Histoire des catholiques en France du X^e siècle à nos jours*, Toulouse : Privat, 1980, chap. 6, p. 398.

Pères Blancs, autrement dit les Missionnaires d’Afrique. Cette congrégation a été fondée en 1868 par Mgr Charles Lavigerie. Cet ancien professeur d’histoire ecclésiastique à la faculté de théologie de la Sorbonne, est d’abord évêque de Nancy en 1863, archevêque d’Alger en 1866, puis cardinal en 1882⁵³⁵. À sa mort en 1892, la nouvelle société compte 163 Pères et 70 Frères⁵³⁶. En mars 1878, dix Pères Blancs partent de Zanzibar pour établir un centre de mission sur les bords du lac Tanganyika. Pendant quatorze ans ils luttent contre l’esclavage, et notamment contre les négriers arabes⁵³⁷. La congrégation des Pères Blancs prend aussi en charge l’enseignement des populations dans leur langue maternelle. Dans les zones où l’esclavage sévit, ils s’occupent en priorité de l’assistance médicale et protègent les catégories les plus exposées, à savoir les enfants, les malades et les vieillards⁵³⁸. La situation de ces missionnaires étant menacée, le cardinal Lavigerie décide d’envoyer en Afrique équatoriale Léopold Louis Joubert (1842-1927), ancien capitaine de zouaves pontificaux. Celui-ci atteint la mission en 1886 : il établit des postes fortifiés et forme la population locale au combat. Il lutte ainsi contre l’esclavagisme pendant huit ans⁵³⁹.

Après avoir mentionné ces éléments, nous comprenons donc que l’auteur Florent Bouhours n’exalte pas l’imagination du lecteur, mais se base sur des faits réels. Cependant, l’histoire qui est publiée sous le titre *Les Trois vierges noires de l’Afrique équatoriale* peut être considérée comme une fiction, car les protagonistes, à l’exception de Joubert, semblent fictifs. De plus, ce sont Caniata et ses trois sœurs qui sont présents dans l’essentiel des épisodes de la fiction. Le capitaine Joubert intervient uniquement lorsqu’il est nécessaire de coordonner les différentes actions des autres protagonistes.

Ce roman-feuilleton est à l’image du but recherché par la hiérarchie catholique : il revêt un caractère utile en appelant le lecteur, de manière insistante et explicite, à soutenir l’action des missionnaires. Pour ce faire, le lecteur dispose d’un moyen simple et efficace : réaliser des dons d’argent. Ainsi, l’auteur explique que les esclaves peuvent être rachetés par les Pères Blancs « grâce à la générosité des

⁵³⁵ Jean-Marie Mayeur, Charles Pietri, André Vauchez, Marc Venard (dir.), *Histoire du christianisme. Tome onze : Libéralisme, industrialisation, expansion européenne*, Paris : Desclée, 1995, partie 4, chap. 1, p. 521.

⁵³⁶ Jacques Le Goff, René Rémond (dir.), *op. cit.*, partie 3, p. 446.

⁵³⁷ Édouard Lecanuet, *L’Église de France sous la Troisième République. Tome deux*, 1910, chap. 6, p. 232.

⁵³⁸ Jean-Marie Mayeur, Charles Pietri, André Vauchez, Marc Venard (dir.), *op. cit.*, partie 7, chap. 1, p. 1041.

⁵³⁹ Édouard Lecanuet, *op. cit.*, chap. 6, p. 235.

femmes blanches à qui Dieu a donné la fortune et qui n'ont pas à craindre, elles, les esclavagistes »⁵⁴⁰. Cependant, les Pères Blancs ne disposent que de « faibles ressources »⁵⁴¹. Dans le dernier épisode, l'auteur expose clairement le but poursuivi par l'élaboration de cette fiction : « faire compatir au sort de la race noire »⁵⁴² les lecteurs.

Si le don est maintes fois recommandé, la fiction sert aussi à culpabiliser les lecteurs qui emploieraient leur argent à satisfaire des goûts néfastes : « quand on songe qu'en France, il est telle danseuse ou tel cabotin qui gagne en une soirée, sur les tréteaux de la prostitution et de la vanité, le rouleau d'or qui délivrerait 200, que disons-nous 500 esclaves ! »⁵⁴³. L'auteur s'appuie sur des données présentées comme objectives pour rendre compte de l'ampleur de l'esclavage : « les calculs les plus exacts ne portent pas à moins de quatre cent mille par année les victimes de cet abominable commerce »⁵⁴⁴. Cette précision sert à renforcer la culpabilité de ceux qui feraient preuve d'indifférence face à ce phénomène.

L'auteur s'adresse aux Wabikari menacés d'esclavage : « nous voudrions posséder d'immenses richesses pour vous envoyer beaucoup de missionnaires et beaucoup de défenseurs »⁵⁴⁵. L'incitation à soutenir l'action des Pères Blancs est aussi présente dans les paroles des personnages eux-mêmes. Lorsque Caniata est chargé par le capitaine Joubert d'assurer la garde du village, son père Sindésé craint qu'ils ne soient pas capables de vaincre seuls les esclavagistes et déplore : « pourquoi donc les chrétiens d'Europe n'envoient-ils pas beaucoup de Joubert pour défendre les malheureux qui sont leurs frères ? »⁵⁴⁶. De même, Nyémoéna, l'une des sœurs de Caniata, exprime son découragement, alors que le village est sur le point d'être attaqué par les esclavagistes : en France « qui leur a dit nos angoisses, nos terreurs et nos infortunes ? ». Caniata tente de la rassurer : « on sait tout cela au pays des blancs ! »⁵⁴⁷. Les moments de grande angoisse pendant lesquels ces paroles sont prononcées leur donnent un accent plus poignant encore.

Par conséquent, ce roman-feuilleton sert à sensibiliser le lecteur à la lutte menée contre l'esclavage par les Missionnaires d'Afrique. Loin d'être une simple illustration

⁵⁴⁰ *La Croix de Lyon* du dimanche 20 mars 1892, épisode 4.

⁵⁴¹ *La Croix de Lyon* du dimanche 14 février 1892, épisode 1.

⁵⁴² *La Croix de Lyon* du dimanche 13 novembre 1892, épisode 29.

⁵⁴³ *La Croix de Lyon* du dimanche 21 août 1892, épisode 22.

⁵⁴⁴ *La Croix de Lyon* du dimanche 3 juillet 1892, épisode 15.

⁵⁴⁵ *La Croix de Lyon* du dimanche 24 avril 1892, épisode 7.

⁵⁴⁶ *La Croix de Lyon* du dimanche 8 mai 1892, épisode 8.

⁵⁴⁷ *La Croix de Lyon* du dimanche 29 mai 1892, épisode 12.

d'un combat pouvant paraître lointain et détaché des préoccupations des lecteurs, cette fiction se révèle être une démonstration ouvertement visible au service d'une cause : elle incite les lecteurs à participer à cette défense de la liberté. Elle montre à quel point cette lutte utile est menée avec succès : en effet, les Pères Blancs ne manquent ni de courage ni de détermination, mais de moyens économiques. Ainsi, lorsqu'ils se trouvent à bord du négrier qui transporte Caniata et Nyandéa, ils entendent s'élever « des supplications lamentables », qui leur demandent : « achetez-moi ! ». « Mais les Pères Blancs ne peuvent les acheter tous ! »⁵⁴⁸. Cette constatation récurrente incite d'autant plus le lecteur à participer à ce combat.

La question sociale

Trois des sept romans-feuilletons du corpus, à savoir *Deux misérables*, *L'Essor* et *Vers l'idéal*, mettent en scène différents types de relations que les protagonistes entretiennent avec le monde ouvrier.

Dans *Deux misérables*, François représente une figure du paternalisme industriel. En effet, après avoir été forçat, il devient propriétaire d'une usine prospère. Dans l'ouvrage *L'édification : morales et cultures au XIXe siècle*, Jean-Paul Burdy expose les différents éléments qui composent la définition du paternalisme. Burdy mentionne ainsi les travaux de Michelle Perrot, pour qui le patronage suppose d'abord la présence physique du patron dans l'usine. C'est précisément l'attitude adoptée par François : « il est riche et pourrait se retirer des affaires mais il dit qu'il n'a pas gagné son droit au repos. Ses ouvriers ont besoin de lui »⁵⁴⁹. Le paternalisme accorde une place importante aux œuvres sociales, qui peuvent se traduire par la construction de logements, l'accès aux soins et à l'éducation⁵⁵⁰. François, qui « se montre avant tout le père de ses ouvriers », met en pratique ce système : « il les console dans leurs peines, les visite dans leurs maladies, s'intéresse à leurs affaires, s'occupe de l'éducation et de l'établissement de leurs enfants, et quand la vieillesse est venue, il soulage et adoucit leurs infirmités ». Avec l'aide de l'abbé Perraud, il se consacre à « ses bonnes œuvres » : « François donne la préférence à celles qui s'adressent au repentir ». Cette relation, qui établit une certaine familiarité entre François et les ouvriers travaillant dans son usine, n'empêche pas le maintien de son autorité. Au

⁵⁴⁸ *La Croix de Lyon* du dimanche 14 août 1892, épisode 21.

⁵⁴⁹ *La Croix* du samedi 22 octobre 1887, épisode 22.

⁵⁵⁰ Jean-Paul Burdy, « Paternalismes industriels. Les rapports sociaux dans le bassin de la Loire au XIXe siècle », dans Stéphane Michaud, *L'édification : morales et cultures au XIXe siècle*, Paris : Creaphis, 1993, p. 37.

contraire, c'est parce que les ouvriers connaissent François qu'ils acceptent son pouvoir : « sa bonté et sa charité inépuisable lui ont gagné l'affection et l'estime de tous »⁵⁵¹.

Selon Burdy, le paternalisme se fonde sur la croyance que la bonne marche d'une usine dépend de l'encadrement et de la protection de la main-d'œuvre⁵⁵². François incarne ce principe : en effet, alors qu'il est « occupé à régler les comptes de son usine », il « constate avec une satisfaction évidente qu'elle n'a jamais mieux marché et rapporté des bénéfices plus considérables »⁵⁵³. L'intérêt pour un industriel de mettre en place un tel système, outre la réussite économique, est aussi d'éviter les conflits sociaux⁵⁵⁴. La relation entre François et les ouvriers de son usine est ainsi pacifique : « les ouvriers sont satisfaits, et malgré les excitations venues du dehors, ils considèrent leur patron comme leur meilleur ami »⁵⁵⁵. Par conséquent, ce roman-feuilleton peut être considéré comme une illustration des bienfaits du paternalisme. Contrairement à la fiction *Les Trois vierges noires de l'Afrique équatoriale*, le lecteur n'est pas sollicité de manière directe par l'auteur. Il peut néanmoins observer la relation constructive, décrite de manière détaillée, et engendrée par la mise en place d'un certain nombre de préceptes.

Dans *Vers l'idéal*, le rapport au monde ouvrier est placé, de manière systématique, sous le signe du conflit : c'est essentiellement à cause de cette relation qu'Antoinette et Adrien s'opposent jusqu'à la rupture. En effet, la jeune fille « porte du pain à des malheureux qui ne mangent plus », c'est-à-dire « les carriers et les tailleurs de pierre [qui] sont en grève »⁵⁵⁶. Léon de Tinseau précise qu'il s'agit d'« ouvriers mécontents de leur sort »⁵⁵⁷. Adrien n'est en rien responsable de cette grève, dans laquelle seule la colère des ouvriers est mentionnée. En revanche, il contribue à l'arrestation d'un gréviste qui s'est introduit dans l'église, a profané le tabernacle et a volé l'ex-voto de Louise. « La condamnation au maximum fut prononcée »⁵⁵⁸ contre cet accusé, alors qu'Antoinette prend fait et cause pour le condamné : « dans le criminel qui souffre » elle voit « la souffrance d'abord, le crime

⁵⁵¹ *La Croix* du samedi 22 octobre 1887, épisode 22.

⁵⁵² Jean-Paul Burdy, « Paternalismes industriels. Les rapports sociaux dans le bassin de la Loire au XIXe siècle », dans *op. cit.*, p. 38.

⁵⁵³ *La Croix* du mardi 25 octobre 1887, épisode 23.

⁵⁵⁴ Jean-Paul Burdy, « Paternalismes industriels. Les rapports sociaux dans le bassin de la Loire au XIXe siècle », dans *op. cit.*, p. 36.

⁵⁵⁵ *La Croix* du mardi 25 octobre 1887, épisode 23.

⁵⁵⁶ *Le Nouvelliste* du mercredi 26 février 1896, épisode 22.

⁵⁵⁷ *Le Nouvelliste* du jeudi 27 février 1896, épisode 23.

⁵⁵⁸ *Le Nouvelliste* du jeudi 5 mars 1896, épisode 29.

en second lieu »⁵⁵⁹. Cette prise de position fait dire au marquis Ferréol de Villegarde : « cette jeune fille m’effraye par ses idées »⁵⁶⁰. De même, Fernand, le frère d’Antoinette, constate : « ma sœur commence à m’effrayer par ses idées »⁵⁶¹. Antoinette cherche à aider les autres personnages qui l’entourent (« j’ai l’ambition d’être une femme utile à quelqu’un »⁵⁶²), mais elle confond le socialisme avec le socialisme chrétien : elle ne sait pas « délimiter la frontière qui sépare le socialisme chrétien de l’autre »⁵⁶³. Parce qu’elle est « seule pendant des journées entières, broyée dans l’engrenage toujours actif de l’imagination »⁵⁶⁴, et parce qu’elle « a le malheur de penser trop »⁵⁶⁵, elle s’est orientée dans une mauvaise voie. Cependant, grâce au secours de l’abbé Esminjeaud, Antoinette reconnaît ses erreurs et peut les rectifier : « je me suis trompée »⁵⁶⁶.

La question sociale est aussi abordée par Louise, après son mariage avec Adrien : « je trouve que la société va mal : les riches ne donnent pas assez. Dans leur budget, ils devraient faire aux pauvres une plus grande place, gagnée sur le luxe ». L’opinion de la jeune fille est très différente de celle d’Antoinette. Placées à la fin de la fiction, les paroles de Louise jouent ainsi le rôle d’un correctif : « il faut moins plaindre les malheureux, - ils ne sentent que trop leurs peines, - mais il faut les aider mieux »⁵⁶⁷. La position finale de ces lignes les dote d’une influence importante : si le lecteur a pu oublier, après deux mois de publication, les différentes péripéties qui se sont succédés, il garde à l’esprit le message transmis par l’auteur. Léon de Tinseau, par l’intermédiaire de cette tournure impersonnelle prononcée par Louise, incite ainsi le lecteur à la charité.

Si les personnages de *Vers l’idéal* restent, pour l’essentiel, au stade de la parole, ceux de *L’Essor* passent aux actes : « M. Laurian a voué sa vie à un double but : améliorer le sort des travailleurs, et par là même les ramener à la religion en leur prouvant que les catholiques sont leurs vrais amis ». « Il dirige lui-même un cercle d’études pour les ouvriers : il va un peu partout répandre ses idées au moyen de conférences ». Son but est d’« endiguer la marée montante du socialisme » en favorisant « parmi eux [les ouvriers], l’épargne, la propriété, la création de foyers

⁵⁵⁹ *Le Nouvelliste* du mercredi 26 février 1896, épisode 22.

⁵⁶⁰ *Le Nouvelliste* du mardi 25 février 1896, épisode 21.

⁵⁶¹ *Le Nouvelliste* du lundi 10 février 1896, épisode 6.

⁵⁶² *Le Nouvelliste* du vendredi 6 mars 1896, épisode 30.

⁵⁶³ *Le Nouvelliste* du samedi 22 février 1896, épisode 18.

⁵⁶⁴ *Le Nouvelliste* du dimanche 23 février 1896, épisode 19.

⁵⁶⁵ *Le Nouvelliste* du lundi 24 février 1896, épisode 20.

⁵⁶⁶ *Le Nouvelliste* du dimanche 8 mars 1896, épisode 32.

⁵⁶⁷ *Le Nouvelliste* du jeudi 12 mars 1896, épisode 36.

stables »⁵⁶⁸. Il consacre tout son temps et sa fortune à cette « œuvre prospère »⁵⁶⁹. Il incarne la figure du « grand chrétien »⁵⁷⁰, qui apporte un soutien financier nécessaire à une œuvre caritative, tout en étant lui-même très croyant⁵⁷¹ : « il est l'un des plus ardents propagateurs du mouvement qui porte [...] l'élite des classes supérieures vers les classes ouvrières ».

André Laurian explique les raisons de croire en son œuvre au marquis Raoul d'Yvières, et par là même au lecteur : « l'âme du peuple n'est cependant pas insensible », « on l'a trompée ; on l'a comme ensevelie sous les préjugés et les erreurs »⁵⁷². Lorsque le marquis lui demande : « -vous voulez prendre la place du socialisme ? », André répond « -c'est bien cela ». Ce dernier justifie son combat : dans « les organisations ouvrières », c'est-à-dire socialistes, « il règne une atmosphère de révolte et d'irrégion qui imprègne bientôt les travailleurs et les transforme en machines aveugles à la merci de toutes les ambitions, de toutes les haines. Il y a là un grand péril...Le socialisme va droit à l'anarchie »⁵⁷³. La religion catholique est ainsi présentée par Marie Le Mière comme étant seule capable de trouver une solution au problème social.

Dans *L'Essor*, la distinction entre socialisme et socialisme chrétien est très nette, contrairement à l'ambiguïté qui peut exister dans *Vers l'idéal* à travers les propos d'Antoinette. Le combat mené par André Laurian renvoie à une réalité pour les contemporains de Marie Le Mière : la loi du 21 mars 1884, qui autorise la création de syndicats professionnels, permet aussi aux catholiques de fonder les premiers syndicats chrétiens. De plus, la fiction, parue en 1910 et 1911, rappelle les prises de position de Léon XIII, défendues dans son encyclique *Rerum novarum* datée du 15 mai 1891 : tout en condamnant le socialisme et en dénonçant les conditions misérables des ouvriers, il préconise la création de syndicats chrétiens⁵⁷⁴.

Par conséquent, ces trois romans-feuilletons offrent une représentation multiple du monde ouvrier, qui peut donner lieu à une relation constructive dans *Deux misérables*, mais qui est aussi synonyme de destruction dans *Vers l'idéal* ainsi que dans *L'Essor*. En effet, la mort d'André trouve son origine dans le comportement des

⁵⁶⁸ *La Croix* du mercredi 9 novembre 1910, épisode 8.

⁵⁶⁹ *La Croix* du mardi 8 novembre 1910, épisode 7.

⁵⁷⁰ *La Croix* du dimanche 27-lundi 28 novembre 1910, épisode 22.

⁵⁷¹ François Lebrun (dir.), *Histoire des catholiques en France du XV^e siècle à nos jours*, Toulouse : Privat, 1980, chap. 6, p. 369.

⁵⁷² *La Croix* du mardi 8 novembre 1910, épisode 7.

⁵⁷³ *La Croix* du mercredi 9 novembre 1910, épisode 8.

⁵⁷⁴ Jacques-Olivier Boudon, Jean-Marie Mayeur, *La Documentation photographique : Les Catholiques en France*, Paris : La documentation française, n° 7021, février 1994, p. 3.

ouvriers à son égard lors d'une conférence : il meurt de tuberculose après avoir été précipité dans un canal. Quant à Antoinette, le soutien qu'elle apporte aux grévistes encourage progressivement Adrien à renoncer au mariage avec la jeune fille : il craint les conséquences néfastes que pourraient engendrer ses idées erronées.

Le sacrifice de soi

L'action du sacrifice, exceptée dans *Vers l'idéal*, est accomplie dans chacune des fictions par l'un des protagonistes, et ce à des degrés divers. Il peut être seulement envisagé ou bien réalisé pleinement. Ainsi, dans *Les quatre mille diables*, Jean Gautier, après avoir été enlevé par les brigands, déclare : « mieux vaut pour moi mourir présentement que languir [...] dans la Société de rebelles et de maudits ». Il fait preuve d'un « courage stoïque » et d'une « résolution inébranlable » lorsque les brigands lui demandent de participer à leurs forfaits : « jamais je ne me soumettrai à vos ordres », « jamais je ne marcherai dans vos rangs. Prenez ma vie, si cela vous convient ; mais vous ne ferez pas de moi votre complice »⁵⁷⁵. Il affirme encore plus clairement : « je salue la mort comme une amie »⁵⁷⁶. De même, dans *Les Trois vierges noires de l'Afrique équatoriale*, Caniata déclare : « plutôt la mort que l'esclavage »⁵⁷⁷, alors que le village des Wabikari est sur le point d'être attaqué. Sa sœur Nyémoéna, qui s'est enfuie avec Daouda, est rattrapée par des esclavagistes. Au cas où Daouda ne parviendrait pas à les libérer à nouveau, sa résolution est prise : « je m'enfoncerai ce couteau dans le cœur »⁵⁷⁸. Cependant, ces protagonistes ne sont pas contraints de mettre en œuvre leur décision, car l'intervention des autres personnages modifie le cours des événements.

Maddalena, dans le roman-feuilleton éponyme, réalise pleinement deux sacrifices : elle donne la totalité de ses économies à sa sœur Rosita, puis elle se jette de l'embarcation surchargée lors de l'inondation. Rosita, en recevant l'argent de sa sœur, refuse d'abord : « je ne dois pas accepter un tel sacrifice ». Maddalena la rassure : « tu viens d'avoir un élan de tendresse qui me paie largement ce que tu appelles mon sacrifice ». Cette dernière formulation indique qu'elle ne considère pas son action comme un acte de renoncement. Après cette scène, elle éprouve d'ailleurs un sentiment très positif : Maddalena « savourait les fruits que porte avec elle l'abnégation de soi-même, la joie intime et mystérieuse que l'on éprouve à faire des

⁵⁷⁵ *L'Éclair* du samedi 17 mai 1884, épisode 5.

⁵⁷⁶ *L'Éclair* du samedi 24 mai 1884, épisode 6.

⁵⁷⁷ *La Croix de Lyon* du dimanche 22 mai 1892, épisode 11.

⁵⁷⁸ *La Croix de Lyon* du dimanche 11 septembre 1892, épisode 25.

heureux, fût-ce aux dépens de son propre bonheur »⁵⁷⁹. Grâce à cette action, elle est ainsi mieux acceptée dans le cercle familial. Dans la deuxième partie de la fiction, elle réalise un second sacrifice plus important que le premier : réfugiée dans la barque, « elle esquissa un rapide signe de croix et, serrant par un geste instinctif ses vêtements autour d'elle, sans rien dire, elle se laissa glisser hors du bateau »⁵⁸⁰. Après cette action, qui manque lui coûter la vie, et alors que le Père Antonio se trouve à son chevet, elle ressent « une douceur infinie »⁵⁸¹. Marrasilla réalise la même action lorsqu'elle est aux mains des esclavagistes. Elle commence par déclarer, avant de connaître l'esclavage : « si les métis musulmans surgissaient [...] je me précipiterais dans les rapides du fleuve, plutôt que de me laisser prendre [...] pour mourir libre et digne »⁵⁸². Elle met à exécution ce projet lorsqu'elle est emmenée par l'un des chefs esclavagistes dans une barque : « ayant perdu tout espoir d'être rendue à la liberté [...] elle fit un suprême effort et se jeta hors de la barque »⁵⁸³.

Si ces deux jeunes filles sont finalement sauvées, André Laurian, dans *L'Essor*, représente le personnage qui accomplit le sacrifice jusqu'à sa dernière extrémité. En effet, sa santé se dégrade rapidement après avoir été précipité dans un canal. À l'agonie, il explique à Gilberte qu'il ne regrette pas d'avoir donné cette conférence : « le sacrifice, c'est l'action par excellence »⁵⁸⁴. Il ajoute même : « il y a des instants où je suis heureux de mourir »⁵⁸⁵. Lorsqu'il pardonne à Maxime Varenne d'avoir contribué à sa chute dans le canal, il devient un « héroïque et doux martyr »⁵⁸⁶.

Dans *Deux misérables*, François ne fait pas le sacrifice de sa vie mais celui de sa réputation. En effet, alors que Théodore, le complice d'Hippolyte pour un vol commis chez les Audeval, est accusé à tort du premier vol perpétré par François, ce dernier se sent contraint à rétablir la vérité. Il commence par refuser cette possibilité (« je ne me sens pas le courage de m'avouer coupable »), puis le doute s'installe (« si je parlais...c'est impossible... »⁵⁸⁷) avant la réalisation de sa résolution définitive : « -le jeune homme qu'on accuse d'avoir volé Melle Audeval est innocent ; c'est moi, qui

⁵⁷⁹ *La Croix de Lyon* du dimanche 20 décembre 1891, épisode 6.

⁵⁸⁰ *La Croix de Lyon* du dimanche 24 janvier 1892, épisode 10.

⁵⁸¹ *La Croix de Lyon* du dimanche 31 janvier 1892, épisode 11.

⁵⁸² *La Croix de Lyon* du dimanche 17 avril 1892, épisode 6.

⁵⁸³ *La Croix de Lyon* du dimanche 10 juillet 1892, épisode 16.

⁵⁸⁴ *La Croix* du mercredi 11 janvier 1911, épisode 53.

⁵⁸⁵ *La Croix* du samedi 14 janvier 1911, épisode 56.

⁵⁸⁶ *La Croix* du mardi 17 janvier 1911, épisode 57.

⁵⁸⁷ *La Croix* du jeudi 20 octobre 1887, épisode 20.

suis le seul coupable »⁵⁸⁸. Après avoir prononcé ces paroles dans la salle du tribunal, « il sent cette satisfaction que produit l'héroïsme du sacrifice »⁵⁸⁹.

Dans *Nouvelles couches*, le sacrifice réalisé par Madeleine détermine toute son existence. Lorsque sa mère fait une chute de cheval, elle est contrainte d'accepter le chantage de Saint-Denis : « je sauverai votre mère si vous consentez à être ma femme ». Elle refuse d'abord : « n'exigez pas de moi un tel sacrifice »⁵⁹⁰. Puis elle se souvient que « pour sauver sa mère », elle « eût donné jusqu'à la dernière goutte de son sang »⁵⁹¹. En regardant madame Larivière évanouie, « elle se sentait petite et égoïste ». Sa conscience la fait souffrir : « quoi ! C'était elle qui allait causer la mort de cette mère qu'elle adorait ». Elle finit par accepter : « elle n'hésitait plus. Son sacrifice était fait ». Elle renonce à « sa liberté » et à « son bonheur » pour « payer la vie de sa mère »⁵⁹².

Par conséquent, certains romans-feuilletons du corpus mettent en scène des éléments qui font directement référence à la réalité contemporaine des lecteurs. Ainsi, les auteurs incitent à soutenir l'action missionnaire en plein essor grâce à un appui économique, et à prendre conscience des problèmes engendrés par le socialisme dans le milieu ouvrier. Ils ne laissent pas le lecteur comprendre seul le message qui est véhiculé par les fictions. En effet, avec des formulations comme « il faut »⁵⁹³, ils indiquent de manière explicite le comportement à adopter et les opinions à défendre. Les auteurs font distinctement entendre leur voix à travers celle de leurs personnages.

En revanche, la manière d'appréhender l'acte du sacrifice est plus nuancée. Le sacrifice peut être réalisé par chaque catholique, en tout temps et en tout lieu : Maddalena en Espagne, Jean Gautier dans le Limousin du XVI^e siècle, ou encore Marrasilla en Afrique équatoriale font chacun preuve de renoncement. Le sacrifice est avant tout une action, même si certains protagonistes l'évoquent sans le mettre à exécution. Les auteurs laissent les personnages se débattre avec leur conscience : le sacrifice est un acte dont la réalisation dépend du protagoniste lui-même, bien que le prêtre puisse aider à prendre la décision. Ainsi, la mise en œuvre de l'action est générée par les personnages, restés seuls avec leur conscience.

⁵⁸⁸ *La Croix* du vendredi 21 octobre 1887, épisode 21.

⁵⁸⁹ *La Croix* du samedi 22 octobre 1887, épisode 22.

⁵⁹⁰ *La Croix* du dimanche 15-lundi 16 juillet 1906, épisode 12.

⁵⁹¹ *La Croix* du mardi 3 juillet 1906, épisode 1.

⁵⁹² *La Croix* du dimanche 15-lundi 16 juillet 1906, épisode 12.

⁵⁹³ *Le Nouvelliste* du jeudi 12 mars 1896, épisode 36.

Le sacrifice est présenté comme une action bénéfique, aussi bien pour celui qui l'accomplit que pour celui qui en reçoit les bienfaits qu'il peut engendrer. Cet acte est réalisé par les personnages appartenant au camp du Bien, autrement dit ceux qui sollicitent le secours de la religion catholique. Ces protagonistes, lorsqu'ils mettent ainsi leur vie en péril, peuvent connaître la mort. Cependant, cette issue n'a pas la même signification que pour les personnages nuisibles. En effet, pour ces derniers, la mort correspond à l'accomplissement du châtement en réponse aux fautes commises : elle est alors synonyme de destruction et ne comporte aucun intérêt, si ce n'est celui de mettre un terme à la menace que ces protagonistes représentent. À l'inverse, dans la mort d'André Laurian par exemple, est contenue la dimension de l'utilité. À l'agonie, André prévoit : « j'ai la persuasion que mon œuvre sera continuée, et que, probablement, il y fallait mon sang »⁵⁹⁴.

Le sacrifice constitue ainsi un acte récurrent dans les fictions, puisqu'il est mentionné dans six des sept romans-feuilletons du corpus. Mis en regard avec le pardon et la notion de châtement, il contribue à donner une couleur proprement catholique aux fictions. Ainsi, Maddalena se sacrifie par deux fois, mais elle pardonne aussi à sa sœur Rosita. De même, André Laurian se sacrifie pour son œuvre sociale et précise à Gilberte, lorsqu'il se trouve à l'agonie, qu'il pardonne son geste à Maxime Varenne. Quant à Daouda, il subit le châtement de sa trahison puisqu'il est réduit en esclavage. Alors qu'il a reconnu ses torts, le capitaine Joubert et Caniata lui accordent finalement leur pardon.

En ce qui concerne les messages contenus dans les fictions, nous voyons ainsi se dessiner deux axes majeurs : les questions d'actualités, qui regroupent aussi l'aspect social, inscrivent les romans-feuilletons dans leur époque ; les références aux valeurs chrétiennes rappellent l'identité proprement catholique des fictions. Après avoir constaté l'importance du facteur religieux dans la distribution des différents personnages des fictions, nous remarquons que les messages contenus dans les romans-feuilletons constituent une seconde spécificité.

Ces fictions, parce qu'elles indiquent le comportement à adopter et les opinions à défendre, peuvent être considérées comme instructives pour le lecteur. Ainsi, selon Ellen Constans, le roman, grâce aux messages qu'il contient, permet la vulgarisation des enseignements de l'Église. La fiction peut être tout à la fois résistance et

⁵⁹⁴ *La Croix* du samedi 14 janvier 1911, épisode 56.

reconquête des lecteurs déchristianisés, car elle enseigne une morale sociale, individuelle et des valeurs catholiques en acte⁵⁹⁵.

Par conséquent, si les romans-feuilletons parus dans des journaux catholiques ne présentent pas d'originalité quant à la manière de décrire les personnages, ils se distinguent en revanche par les messages qu'ils contiennent. En effet, le roman-feuilleton est considéré, à son origine, comme un simple divertissement dont les épisodes, judicieusement fragmentés, sont à même d'engendrer des effets d'attente importants. Ainsi, le lecteur doit continuer à acheter les exemplaires suivants du journal pour connaître la résolution des intrigues. À l'inverse, les fictions parues dans les journaux catholiques sont porteuses d'enseignements qui peuvent prendre la forme de sentences impersonnelles prononcées par les personnages, ou de phrases à travers lesquelles la voix de l'auteur est perceptible, tout en restant valables en dehors de la fiction. Pour autant, cette volonté d'instruire le lecteur parvient-elle à atteindre son but ?

Les fictions catholiques peuvent-elles se révéler édifiantes ?

Certes, les romans-feuilletons du corpus contiennent des messages ayant une valeur pédagogique, et ce dans des domaines divers. Mais les discours de ces auteurs, susceptibles d'instruire les lecteurs, peuvent-ils atteindre la dimension de l'édification ? Selon Pierre Larousse, l'édification se définit par des « sentiments de piété ou de vertu que l'on inspire par l'exemple ou par les discours »⁵⁹⁶. Stéphane Michaud ajoute que l'action d'édifier a aussi pour but de « construire les bonnes mœurs »⁵⁹⁷. Ainsi, l'édification, en plus du respect des croyances, implique une volonté de restaurer la morale sous toutes ses formes, aussi bien dans le cercle privé que dans la sphère sociale élargie. L'édification, pour exister, suppose donc comme point de départ de mener une action.

Pour la congrégation des Assomptionnistes, le fait de publier un roman-feuilleton entre dans ce domaine de l'action. Ainsi, dans l'exemplaire de *La Croix*, daté du 23 mars 1907, un encart annonçant la parution d'une nouvelle fiction précise : « la publication d'un nouveau roman est toujours une excellente occasion d'entreprendre

⁵⁹⁵ Ellen Constans, *Ouvrières des lettres*, Limoges : Pulim, 2007 (Mediatextes), chap. 6, p. 113.

⁵⁹⁶ Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle. Tome sept*, Paris : administration du grand dictionnaire universel, 1870, p. 190.

⁵⁹⁷ Stéphane Michaud, « La grande affection de morale ou le XIXe siècle et ses peurs : la pédagogie de l'Église » dans *L'édification : morales et cultures au XIXe siècle*, Paris : Creaphis, 1993, p. 23.

une nouvelle propagande »⁵⁹⁸. Par ce terme de propagande, il faut comprendre : « effort que l'on fait pour propager une doctrine, des opinions »⁵⁹⁹. Les rédacteurs ne doutent pas de l'influence que la publication d'une fiction peut contenir. Si cette force du roman-feuilleton est malsaine lorsqu'elle exalte l'imagination, elle peut, en revanche, être instrumentalisée favorablement pour diffuser les enseignements de l'Église, comme le rappelle Michel Nathan : « on s'aperçut que le roman populaire, moyen de corruption des masses, pouvait servir à leur édification ». Ainsi canalisée, la fiction est dotée d'un caractère utile et bénéfique. Toutefois, selon lui, elle « cherche à instruire et à distraire. L'un ne va pas sans l'autre »⁶⁰⁰. Le roman-feuilleton publié dans les journaux catholiques n'est donc pas dépourvu d'un certain divertissement, condition nécessaire à la diffusion d'un message. Ainsi, pour Michel Nathan, la fiction publiée dans les journaux catholiques porte toujours la marque de l'engagement, aussi bien lorsqu'elle prend parti sur des questions d'actualité que lorsqu'elle valorise des actes mus par des valeurs chrétiennes⁶⁰¹. La fiction est au service d'une démonstration qui n'est jamais neutre.

Cependant, ce n'est pas parce que le roman-feuilleton est conçu pour édifier qu'il atteint nécessairement ce but. S'interroger sur la possibilité d'une édification implique en effet de prendre en compte la dimension de la réception des romans-feuilletons. Selon Jean-Claude Vareille, un texte édifiant est peut-être moins celui qui édifie que celui qui est perçu comme édifiant. Ainsi, au-delà du message véhiculé par le texte, l'acte de lecture doit être pris en compte dans cette question de l'édification. Jean-Claude Vareille mentionne une menace qui est constamment présente dans les romans-feuilletons de couleur catholique : l'intrigue peut, à tout moment, retrouver sa fonction d'origine et devenir spectacle⁶⁰². Si certains romans-feuilletons mentionnent une réalité connue du lectorat, les enseignements peuvent aussi être placés par les auteurs dans des fictions dont le cadre est éloigné du quotidien des lecteurs : Jean Gautier évolue dans le Limousin du XVI^e siècle, tandis que Maddalena est une jeune fille espagnole. Les éléments ayant trait à ces figures ou à leur environnement peuvent capter l'attention du lecteur au détriment du message véhiculé, au point de le

⁵⁹⁸ *La Croix* du samedi 23 mars 1907, p. 1.

⁵⁹⁹ Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle. Tome treize*, Paris : administration du grand dictionnaire universel, 1875, p. 251.

⁶⁰⁰ Michel Nathan, *Splendeurs et misères du roman populaire*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 1991 (Littérature et idéologies), chap. 4, p. 191.

⁶⁰¹ Michel Nathan, *op. cit.*, chap. 4, p. 195.

⁶⁰² Jean-Claude Vareille, « Les images d'Épinal sont-elles édifiantes ? » dans Stéphane Michaud, *op. cit.*, p. 102.

rendre illisible. Le fait d'instaurer les personnages en représentants de grandes catégories, au lieu de les singulariser, peut contribuer à limiter ce risque. En effet, les descriptions physiques et morales, se révèlent proches pour les protagonistes d'un même camp, et sont relativement similaires d'une fiction à l'autre. Ces figures, qui constituent des valeurs et des morales en acte, ne représentent donc pas des données originales : il s'agit davantage pour le lecteur de reconnaître que de découvrir. Pour autant, l'existence menée par ces protagonistes peut parfois prendre un caractère exaltant : la vie des missionnaires, emplies de dangers, peut inciter le lecteur à appréhender *Les trois vierges noires de l'Afrique équatoriale* comme un récit d'aventure. Pour certains thèmes traités, les auteurs ne peuvent donc éviter que le divertissement ne devienne prépondérant. Même si l'aspect militant est très présent, et ce de manière explicite, la lecture peut rester au degré du divertissement. Pour conforter ce point de vue, Jean-Claude Vareille explique qu'il faudrait disposer de travaux portant précisément sur la réception de ces fictions auprès des lecteurs. Or, si Ellen Constans mentionne que les femmes, notamment les mères et les jeunes filles, sont les cibles privilégiées des fictions catholiques⁶⁰³, ces données concernant la réception semblent difficiles à trouver. L'idée selon laquelle les romans-feuilletons publiés dans les journaux catholiques ne peuvent être considérés comme pleinement édifiants reste donc à l'état d'hypothèse.

Par conséquent, pour combattre les « mauvais » romans, les romans-feuilletons publiés dans des journaux catholiques utilisent des procédés à même d'éveiller l'attention du lecteur. Les auteurs suscitent l'intérêt, non pour contribuer à faire vendre le journal dans lequel la fiction est publiée, mais dans le but de diffuser des enseignements présents dans le récit. Ces techniques narratives ne sont pas employées afin de servir l'intrigue : elles sont au service du message contenu dans ces péripéties. Si les romans-feuilletons parus dans les titres catholiques ne font pas preuve d'originalité en reprenant des procédés formels déjà utilisés dans le roman populaire, à savoir instaurer des personnages en modèles ou mettre en place une structure close qui présente une résolution définitive de l'intrigue, ils se distinguent par leur contenu. Dans la trame des fictions sont en effet renfermés des enseignements qui sont présentés de manière plus ou moins explicite selon les intrigues. Cependant, même si les natures antagonistes du Bien et du Mal se matérialisent dans les personnages, le

⁶⁰³ Ellen Constans, *Ouvrières des lettres*, Limoges : Pulim, 2007 (Mediatextes), chap. 6, p. 123.

lecteur peut se contenter du divertissement apporté par certaines péripéties. Ainsi, les messages qui ne sont pas perçus comme tels n'ont plus aucune efficacité. Bien que les fictions soient pensées dans le but de présenter une influence bénéfique pour le lecteur, l'acte de lecture, autrement dit l'étape de la réception, échappe aux créateurs des romans-feuilletons.

Conclusion

L'Église catholique est contrainte de réagir face à la menace que représente la politique de laïcisation de l'État, menée durant les premières décennies de la Troisième République. En réponse aux nombreuses mesures anticléricales qui réduisent sa visibilité dans la sphère sociale, l'Église catholique consacre d'importants moyens pour soutenir des actions de propagande directe, tels que les pèlerinages ou la construction d'édifices religieux. Elle se doit aussi de réagir dans le domaine de l'écrit : la multiplication des journaux, ainsi que des romans-feuilletons qu'ils contiennent, provoque de virulentes réactions de la part de la hiérarchie catholique. Au moyen des lettres pastorales, elle dissuade les fidèles de lire des fictions, tandis que la méfiance dont elle fait preuve à l'égard de la presse se mesure au manque de soutien qu'elle lui accorde.

Malgré ces prises de position, certains membres du clergé prennent conscience de la nécessité d'utiliser à leur tour ce média. Pour continuer à exercer leur influence sur les esprits, ils se doivent d'entrer pleinement dans le champ de la presse : les catholiques mettent ainsi en pratique les recettes de leurs adversaires pour mieux les combattre. Les romans-feuilletons font précisément partie de ce nombre. Bien que fortement décriés par l'Église, ils sont publiés aussi bien dans les titres catholiques nationaux que régionaux. Leur présence régulière au bas des pages contribue à leur donner une importance notable.

Les sept romans-feuilletons que nous avons étudiés, issus de *La Croix*, du *Nouvelliste*, de *L'Éclair* et de *La Croix de Lyon*, mobilisent des procédés semblables à ceux de l'ensemble de la « littérature industrielle », c'est-à-dire des fictions parues dans la presse. À ce titre, ces romans-feuilletons ne se distinguent pas des fictions publiées dans des journaux non catholiques : lors de notre précédente étude, nous avons mis en évidence l'existence de techniques qui se retrouvaient d'une fiction à l'autre. Ainsi, les descriptions physiques et morales des personnages sont réalisées sans originalité : les traits de ces protagonistes, loin de les singulariser, les instituent en modèles. De même, du point de vue de leur structure, ces fictions comportent des caractéristiques communes : la fin des récits coïncide avec la clôture des intrigues. Cependant, une spécificité se dégage de cette étude des personnages. En effet, les portraits des protagonistes comprennent une dimension supplémentaire comparés à ceux des personnages des fictions publiées dans des journaux socialistes ou encore

républicains : l'aspect religieux est un élément constitutif de ces figures. Les croyances des protagonistes se matérialisent dans les relations qu'ils entretiennent avec les prêtres ou les religieux des fictions : pour les catholiques pratiquants, ces liens se révèlent bénéfiques, tandis que pour les libres penseurs la religion représente l'obstacle qui entrave leurs projets. La constatation de cette spécificité nous a incités à effectuer une nouvelle lecture des romans-feuilletons en tenant compte de la dimension utilitaire qu'ils recelaient. Ainsi, nous avons pu mettre au jour la présence d'un discours des auteurs inséré dans la trame des intrigues. Conçus pour être perçus par les lecteurs, il n'en reste pas moins vrai que ces messages à caractère religieux peuvent ne pas atteindre leurs destinataires, comme l'explique Jean-Claude Vareille. La lecture de ces fictions doit permettre l'intériorisation de valeurs chrétiennes, dont sont dépourvus les romans-feuilletons non catholiques. C'est pourquoi Pierre Pierrard définit la fiction catholique comme un « contre roman »⁶⁰⁴, autrement dit, une fiction qui oppose aux « mauvais » romans un contrepoison, grâce à des valeurs chrétiennes fondamentales qu'elle contient : charité, pardon, sacrifice parviennent toujours à triompher des vices contraires. Le romanesque prend ainsi la forme d'un apostolat et sert la propagation de messages. Par là même, le rôle du roman-feuilleton diffère lorsqu'il se trouve dans un journal catholique : il quitte la sphère économique pour rejoindre celle de la communication religieuse. Pensé à l'origine comme appât pour attirer les lecteurs et assurer le succès économique des journaux, il est alors conçu comme un moyen au service des enseignements de l'Église catholique.

Nous sommes conscients que cette étude est loin d'être exhaustive. L'importante production de romans-feuilletons dans la presse catholique entre 1870 et 1914 nous empêche de réaliser un panorama complet. De plus, le manque de sources ayant trait à la question de la réception constitue une lacune notable dans ce travail. Cependant, le fait d'avoir sélectionné des intrigues diverses, ainsi que des journaux présentant des caractéristiques variées, nous a permis de mettre en évidence des éléments communs propres aux romans-feuilletons parus dans la presse catholique de cette période.

Dans le but de poursuivre la réflexion, il serait pertinent de s'intéresser à d'autres publications catholiques, tel que le bihebdomadaire *Les Veillées des chaumières*. Créé le 7 novembre 1877 et toujours publié sous forme hebdomadaire, ce périodique contient en effet des fictions parues en fragments. Il s'agirait par exemple d'étudier le

⁶⁰⁴ Pierre Pierrard, « Question ouvrière et socialisme dans le roman catholique en France au XIXe siècle » dans *Les Cahiers naturalistes*, n° 50, 1976, p. 166.

contenu de ces fictions au cours du XXe siècle, dans le but de savoir si elles cherchent à transmettre, elles aussi, des valeurs chrétiennes.

Sources

Sur le site Internet de la Bibliothèque nationale de France :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb343631418>, *La Croix*

Archives départementales du Rhône (ADR), PER 217/1 et 217/2, *La Croix de Lyon*

Archives départementales du Rhône (ADR), PER 218/6, *La Croix de Lyon*

Archives départementales du Rhône (ADR), 2MI 106D12, 2MI 106D13, 2MI 106D34, 2MI 106D52, 2MI 106D53, *Le Nouvelliste*

Sur le site Internet de la bibliothèque municipale de Lyon (BML) :

<http://collections.bm-lyon.fr/PER003185>, *L'Éclair*

Bibliographie

Dictionnaires :

Béghain Patrice, Benoit Bruno, Corneloup Gérard [et al.], *Dictionnaire historique de Lyon*, Lyon : Bachès, 2009.

Broc Numa, *Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français du XIXe siècle. Tome deux, Asie*, Paris : Éd. du C.T.H.S., 1992.

Glaire Jean-Baptiste (abbé), *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques. Tome deux*, Paris : Poussielgue frères, 1868.

Gubernatis Angelo de, *Dictionnaire international des écrivains du jour, deuxième section*, Florence : Niccolai, 1890.

Larousse Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle. Tome sept et huit*, Paris : administration du grand dictionnaire universel, 1870-1872.

Larousse Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle. Tome treize*, Paris : administration du grand dictionnaire universel, 1875.

Montclos Xavier de (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine. Tome six, le Lyonnais-le Beaujolais*, Paris : Beauchesne, 1994.

Pierrot Jean-Étienne (abbé), *Dictionnaire de théologie morale. Tome trente-deux*, Paris : ateliers catholiques du Petit-Montrouge, 1849.

Ouvrages sur les liens entre les catholiques et la République :

Boudon Jacques-Olivier, Mayeur Jean-Marie, *La Documentation photographique : Les Catholiques en France*, Paris : La documentation française, n° 7021, février 1994, 44 p.

Gadille Jacques, *La pensée et l'action politiques des évêques français au début de la Troisième République (1870-1883). Tome un*, Paris : Hachette, 1967 [s.c.], 351 p.

Gadille Jacques, *Le diocèse de Lyon*, Paris : Beauchesne, 1983 (Histoire des diocèses de France), 350 p.

Lalouette Jacqueline, *La République anticléricale : XIXe XXe siècles*, Paris : Seuil, 2002 (L'univers historique), 472 p.

Le Goff Jacques, Rémond René (dir.), *Histoire de la France religieuse. Tome trois, Du roi Très Chrétien à la laïcité républicaine*, Paris : Seuil, 1991 (L'univers historique), 556 p.

Lebrun François (dir.), *Histoire des catholiques en France du XVe siècle à nos jours*, Toulouse : Privat, 1980 [s.c.], 526 p.

Lecanuet Édouard, *L'Église de France sous la Troisième République. Tome un à trois*, Paris : Gigord, 1907-1930 [s.c.].

Mayeur Jean-Marie (dir.), *L'histoire religieuse de la France 19^e-20^e siècle : problèmes et méthodes*, Paris : Beauchesne, 1975 (Bibliothèque Beauchesne), 290 p.

Mayeur Jean-Marie, Pietri Charles, Vauchez André, Venard Marc (dir.), *Histoire du christianisme. Tome onze : Libéralisme, industrialisation, expansion européenne*, Paris : Desclée, 1995 [s.c.], 1172 p.

Rémond René, *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours*, Paris : Fayard, première éd. 1976, nouv. éd. revue et augmentée 1999 [s.c.], 420 p.

Savart Claude, *Les catholiques en France au XIXe siècle : le témoignage du livre religieux*, Paris : Beauchesne, 1985 (Théologie historique), 718 p.

Ouvrages sur la presse :

Albert Pierre, *Histoire de la presse politique nationale au début de la Troisième République (1871-1879)*, Lille : Atelier de reproduction des thèses, 1980 [s.c.], 1599 p.

Albert Pierre, Feyel Gilles, Picard Jean-François, *Documents pour l'histoire de la presse nationale aux XIXe et XXe siècles*, Paris : Éd. du C.N.R.S., [1977] (Documentation), 339 p.

Bellanger Claude, Godechot Jacques, Guiral Pierre, Terrou Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française. Tome trois. De 1871 à 1940*, Paris : Presses universitaires de France, 1972 [s.c.], 686 p.

Bethléem Louis (abbé), *La Presse*, Paris : Éditions de la Revue des lectures, 1928 [s.c.], 621 p.

Bibliothèque nationale de France, département des périodiques, *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale de 1865 à 1944. 69, Rhône*, Paris : Bibliothèque nationale, 1966 [s.c.], 156 p.

Charle Christophe, *Le siècle de la presse (1830-1939)*, Paris : Éd. du Seuil, 2004 (L'univers historique), 399 p.

Martin Marc, *La presse régionale : des Affiches aux grands quotidiens*, Paris : Fayard, 2002 (Les nouvelles études historiques), 501 p.

Mermet Émile, *Annuaire de la presse française*, Paris [Annuaire de la presse française], 1880.

Mermet Émile, *Annuaire de la presse française*, Paris [Annuaire de la presse française], 1883.

Ouvrages sur la presse catholique :

Beylard Hugues, *Paul Feron-Vrau : au service de la Presse*, Paris : Centurion, 1961 (Le Poids du jour), 141 p.

Godfrin Jacqueline et Philippe, *Une centrale de presse catholique : la Maison de la Bonne Presse et ses publications*, Paris : Presses universitaires de France, 1965 [s.c.], 239 p.

Hourdin Georges, *La Presse catholique*, Paris : Fayard, 1957 (je sais-je crois), 120 p.

Jay Pierre, *La politique pontificale et la presse catholique*, Lyon : imprimerie du Salut public, 1893 [s.c.], 77 p.

Kokel Rémi, *Vincent de Paul Bailly : un pionnier de la presse catholique*, Paris : Éd. Bonne Presse, 1957 [s.c.], 234 p.

Pitette Yves, *Biographie d'un journal : La Croix*, Paris : Perrin, 2011 [s.c.], 336 p.

Rémond René, Poulat Émile (dir.), *Cent ans d'histoire de la Croix*, Paris : Centurion, 1988 (Chrétiens dans l'histoire), 471 p.

Vaucelles Louis de, *Le Nouvelliste de Lyon et la défense religieuse (1879-1889)*, Paris : Les Belles lettres, 1971 (Bibliothèque de la faculté des lettres de Lyon), 283 p.

Ouvrages sur les liens entre la religion et l'écrit:

Artiaga Loïc, *Des torrents de papier : Catholicisme et lectures populaires au XIXe siècle*, Limoges : Pulim, 2007 (Mediatextes), 193 p.

Bethléem Louis (abbé), *Mes réponses aux attaques de l'adversaire, aux reproches, aux inquiétudes et aux questions de mes amis*, Paris : Éditions de la Revue des lectures, 1935 [s.c.], 207 p.

Bomengola-Ilomba Jean-Marie, *L'Évangélisation par les médias : Recherches sur une problématique et des pratiques de l'Église catholique*, Lyon : Université Lumière Lyon 2, 2008, 552 p.

Bonnechose Henri Marie Gaston de, « Discours de la séance au Sénat du 18 mars 1864 », *Œuvres de son éminence le cardinal de Bonnechose : Lettres pastorales, mandements, discours. Tome trois*, Paris : Palmé, 1874.

Boudon Jacques-Olivier, Caron Jean-Claude, Yon Jean-Claude, *Religion et culture en Europe au 19^{ème} siècle*, Paris : Armand Colin, 2002 (U. Histoire), 288 p.

Boutry Philippe, « Papauté et culture au XIX^e siècle. Magistère, orthodoxie, tradition » dans *Revue d'histoire du XIXe siècle*, n° 28, 2004, p. 31-58.

Charreton Pierre, Court Antoine, *Le populaire à l'ombre des clochers*, Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1997 (Centre interdisciplinaire d'étude et de recherche sur l'expression contemporaine), 187 p.

Chartier Anne-Marie, Hébrard Jean, *Discours sur la lecture (1880-2000)*, [Paris] : Fayard, première éd. 1989, nouv. éd. 2000 [nouvelles études historiques], 762 p.

Darbour Aurélie, Joste Clémence, Lèbre Céline, Mennessier Anne-Laurence, *Une maison d'édition lyonnaise : la Librairie générale catholique et classique Emmanuel Vitte entre 1876 et 1928, mémoire de DCB*, Villeurbanne : ENSSIB, 2004, 150 p.

Durand Pascal, Hébert Pierre, Mollier Jean-Yves, Valloton François (dir.), *La censure de l'imprimé : Belgique, France, Québec et Suisse romande XIXe XXe siècles*, Québec : Éd. Nota bene, 2006 [s.c.], 464 p.

Guisse René, « L'image de la Révolution dans le roman de fin de siècle » dans *Histoire littéraire de la France : Révolution et littérature (1789-1914)*, n° 4-5, juillet-octobre 1990, p. 796-809.

Le Juez Brigitte (études réunies et présentées par), *Clergé et cultures populaires*, Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2004 (Centre interdisciplinaire d'étude et de recherche sur l'expression contemporaine), 213 p.

Mercier Désiré-Joseph, *Discours et mandements choisis parmi les œuvres pastorales*, Bruxelles : Dewit, 1914, 302 p.

Michaud Stéphane, *L'édification : morales et cultures au XIXe siècle*, Paris : Creaphis, 1993 [s.c], 197 p.

Pierrard Pierre, « Question ouvrière et socialisme dans le roman catholique en France au XIXe siècle » dans *Les Cahiers naturalistes*, n° 50, 1976, p. 165 à 190.

Prévost Jean-Laurent, *Le Prêtre, ce héros de roman. Tome un, De Claudel à Cesbron*, Paris : Téqui, 1952 (Présence du catholicisme), 121 p.

Turinaz Charles François, « Lettre pastorale sur les mauvaises lectures, la presse et la littérature corruptrices du 29 janvier 1881 », *Œuvres pastorales. Tome deux*, Paris, 1890, 39 p.

Waché Brigitte, *Religion et culture en Europe occidentale au XIXe siècle*, Paris : Belin, 2002 (Belin sup. Histoire), 255 p.

Ouvrages sur la littérature populaire :

Constans Ellen, *Ouvrières des lettres*, Limoges : Pulim, 2007 (Mediatextes), 177 p.

Europe : Le roman-feuilleton, n° 542, juin 1974.

Nathan Michel, *Splendeurs et misères du roman populaire*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1991 (Littérature et idéologies), 236 p.

Nettement Alfred, *Études critiques sur le feuilleton-roman. Deuxième série*, Paris : Perrodil, 1846, 510 p.

Thiesse Anne-Marie, *Le roman du quotidien : lecteurs et lectures populaires à la Belle-Époque*, Paris : le Chemin vert, 1984 (Le temps et la mémoire), 270 p. [nouv. éd. Paris : Éd. du Seuil, 2000 (Points histoire), 283 p.]

Vareille Jean-Claude, *Le roman populaire français (1789-1914) : idéologies et pratiques*, Limoges : Pulim, 1994 (Littératures en marge), 349 p.

Table des annexes

| | |
|---|------------|
| LES ROMANS-FEUILLETONS DE L'ETUDE QUANTITATIVE | 165 |
|---|------------|

Annexe 1

Romans-feuilletons publiés dans *L'Éclair* durant l'année 1885

| Du | Au | Auteur | Titre | Nombre d'épisodes | Place dans le journal |
|-------|------|-----------------|--|-------------------|-----------------------|
| | 7/3 | E. Meunier | <i>Esquisse provinciale, heureux résultats de deux cas de séparation conjugale</i> | 11 | P. 2 |
| 6/7 | 25/7 | Ch. Deslys | <i>Drumette</i> | 7 | P. 2 |
| 14/11 | | M. du Campfranc | <i>L'Aubépine rose</i> | | P. 2 |

Romans-feuilletons publiés dans *Le Nouvelliste* durant l'année 1885

| Du | Au | Auteur | Titre | Nombre d'épisodes | Place dans le journal |
|-------|-----------|------------------------|------------------------------------|-------------------|-----------------------|
| | 31/1 | Jules Mary | <i>Le docteur Madelor</i> | 79 | P. 1, p. 2 ou p. 3 |
| 26/1 | 27/3 | Henry Cauvain | <i>La Main sanglante</i> | 52 | P. 1 ou p. 2 |
| 22/3 | 9/6 | Alberie Second | <i>Les Demoiselles du Ronçay</i> | 58 | P. 1 ou p. 2 |
| 28/5 | 6/11 | A. Brot et Saint-Véran | <i>Père et fils</i> | 135 | P. 1 ou p. 2 |
| 5/11 | 23/1 2 | Léon de Tinseau | <i>Le Secret de l'abbé Césaire</i> | 40 | P. 1 ou p. 2 |
| 24/12 | | Alexandre Rocoffort | <i>Le château de Trélor</i> | | P. 2 |

Romans-feuilletons publiés dans *Le Nouvelliste* durant l'année 1905

| Du | Au | Auteur | Titre | Nombre d'épisodes | Place dans le journal |
|-------|-----------|------------------|----------------------------|-------------------|-----------------------|
| | 27/4 | Jules Mary | <i>Fiancée de Lorraine</i> | 153 | P. 2 ou p. 4 |
| 28/4 | 16/6 | Henri Datin | <i>Les Deux Mères</i> | 41 | P. 2 |
| 17/6 | 12/9 | Henri Germain | <i>Saltimbanque !</i> | 79 | P. 2 |
| 13/9 | 19/1 0 | M. du Campfranc | <i>Rêve de femme</i> | 36 | P. 2 |
| 20/10 | 8/12 | Jean de la Brète | <i>L'Impossible</i> | 43 | P. 2 ou p. 4 |
| 9/12 | | Félix Duquesnel | <i>Le Mystère de Gaude</i> | | P. 2 ou p. 4 |

Romans-feuilletons publiés dans *La Croix de Lyon* durant l'année 1905

| Du | Au | Auteur | Titre | Nombre d'épisodes | Place dans le journal |
|-------|------|--------------|---|-------------------|-----------------------|
| | 26/2 | J. de Bellac | <i>Pauvre roi</i> | 12 | P.2 |
| 5/3 | 9/7 | J. Verdelhan | <i>Les 28 jours des Chambourdon</i> | 19 | P.2 |
| 16/7 | 3/12 | Majel Kaiet | <i>Pour la comète</i> | 21 | P.2 |
| 10/12 | | J. Gravette | <i>Le testament de l'oncle Bertrand</i> | | P.2 |

Romans-feuilletons publiés dans *La Croix* durant l'année 1885

| Du | Au | Auteur | Titre | Nombre d'épisodes | Place dans le journal |
|-------|-----------|-------------------------|--------------------------------------|-------------------|-----------------------|
| | 4/3 | Lucien Thomin | <i>Les Mémoires d'un instituteur</i> | 40 | P. 2 ou p. 3 |
| 5/3 | 16/3 | Oscar de Poli | <i>Un lâche</i> | 8 | P. 3 ou p. 4 |
| 25/3 | 11/5 | Félix Julien | <i>Lettres d'un précurseur</i> | 30 | P. 2 ou p. 3 |
| 14/5 | 19/5 | En. Ourliac | <i>Les Phyllophages</i> | 4 | P.2 |
| 23/5 | 2/6 | En. Ourliac | <i>La Chimère</i> | 8 | P.2 ou p. 3 |
| 4/6 | 7/6 | Fr. Ozanam | <i>Jacopone de Todi</i> | 4 | P.2 |
| 4/7 | 10/7 | Pas de mention d'auteur | <i>Le Chemin de Damas</i> | 5 | P.2 |
| 18/8 | 25/8 | E. Laboulaye | <i>Ma cousine Marie</i> | 5 | P.2 |
| 2/9 | 9/9 | Ch. Nodier | <i>Le Bibliomane</i> | 4 | P. 2 ou p. 3 |
| 11/9 | 8/10 | En. Ourliac | <i>L'oncle Scipion</i> | 11 | P.3 |
| 5/11 | 12/1 1 | Marie-Thérèse | <i>L'Idiot</i> | 5 | P.3 |
| 24/11 | 3/12 | Pas de mention d'auteur | <i>Éducation du nouveau</i> | 7 | P.3 |

Romans-feuilletons publiés dans *La Croix* durant l'année 1905

| Du | Au | Auteur | Titre | Nombre d'épisodes | Place dans le journal |
|------|-------|---------------------|-----------------------------------|-------------------|-----------------------|
| | 18/2 | Marguerite d'Escola | <i>Le pain de chez nous</i> | 46 | P. 1 |
| | 5/1 | Gabrielle Manry | <i>Les Deux Yvonne</i> | 28 | P. 3 |
| 6/1 | 2/5 | M. Le Mière | <i>Aux heures de lutte</i> | 58 | P. 3 |
| 21/2 | 25/4 | René Gaëll | <i>Les bijoux de la princesse</i> | 55 | P. 1 |
| 2/5 | 4/7 | Lucien Darville | <i>Sans boussole</i> | 54 | P. 1 |
| 12/5 | 17/10 | Lionel de Movet | <i>Le coffret byzantin</i> | 63 | P. 3 |

| Du | Au | Auteur | Titre | Nombre d'épisodes | Place dans le journal |
|-----------|-----------|------------------|--------------------------------|--------------------------|------------------------------|
| 4/7 | 19/9 | Michel Antar | <i>L'homme aux pastilles</i> | 66 | P. 1 |
| 20/9 | 2/10 | Jean Viola | <i>Amitié passe richesse</i> | 11 | P. 1 |
| 3/10 | 22/11 | Max Le prince | <i>Le procès Rudoeur</i> | 42 | P. 1 |
| 18/10 | | Romain Le Monier | <i>Les Pionniers du Balkan</i> | | P. 3 |
| 22/11 | 9/12 | Richard Manoir | <i>Bonne amie</i> | 15 | P. 1, p. 2 |
| 5/12 | | Georges Haurigot | <i>Autour d'un crime</i> | | P. 1 |